

MUIN ÇAMI

LA LUTTE ANTI-IMPERIALISTE
DE LIBERATION NATIONALE
DU PEUPLE ALBANAIS

(1918-1920)

TIRANE 1973

Ελληνική Κεντρική Βιβλιοθήκη Κόνιτσα

ACADEMIE DES SCIENCES DE LA RP D'ALBANIE

INSTITUT D'HISTOIRE



MUJIN ÇAMI

ΔΗΜΟΣΙΑ ΒΙΒΛΙΟΘΗΚΗ
ΚΟΝΙΤΣΑΣ

ΑΡ. ΕΙΣΑΓΟΓΗΣ 55957

ΗΜΕΡ. ΕΙΣΑΓΟΓΗΣ 10/9/2014

ΤΑΞΙΝ. ΑΡΙΘΜ.

**LA LUTTE ANTI-IMPERIALISTE
DE LIBERATION NATIONALE
DU PEUPLE ALBANAIS
(1918-1920)**

* ΣΥΛΛΟΓΗ *
ΕΥΑΓΓΕΛΟΥ ΠΡΙΩΝΗ
ΔΩΡΕΑ ΑΠΟ ΤΟ ΣΥΛΛΟΓΟ
ΚΑΣΤΑΝΙΑΝΗΣ ΠΩΓΩΝΙΟΥ

TIRANÉ, 1973

Βιβλιοθήκη Κόνιτσα

* * *
KAZHAIANIZ BOSTANIZ
DQPEA AND TO ZAVOLO
EYALLEBY BPIOMH
* * *

Tirazhi: 2000

Format 60 x 88/16

Stash: 2204-1972

Shtypur: Drejtoria Qëndrore e Poligrafisë
Shtypshkronja «MIHAL DURI» – Tiranë, 1973



AVANT-PROPOS

Le 28 novembre 1912 le peuple albanais remportait une victoire de portée historique; après bien des luttes et des efforts méritoires, il proclamait son indépendance et secouait une fois pour toutes le joug écrasant de la domination turque. Néanmoins, la rupture des chaînes séculaires de cet assujettissement ne dissipait pas encore les menaces mortelles qui pesaient sur l'existence même de l'Albanie. Après novembre 1912, une nouvelle période de luttes et d'épreuves commençait pour le peuple albanais. Elle se caractérise, dès le début, par l'effort pour défendre l'indépendance de l'Etat albanais à peine formé et son intégrité territoriale, menacées par les puissances impérialistes et les pays chauvins à leur remorque. Durant la première décennie qui suivit la proclamation de l'indépendance, cette lutte devait atteindre son apogée avec le Congrès de Lushnje et la Bataille de Vlore.

Voici cinquante ans que se tenait le Congrès historique de Lushnje et que le peuple albanais recourait aux armes contre les Italiens installés à Vlore. Réuni au mois de janvier 1920, ce Congrès hissa le drapeau de la lutte anti-impérialiste et elabora un programme politique défini de combat, auquel adhérèrent les plus larges couches du peuple albanais, unies en un front anti-impérialiste de libération nationale. La bataille de Vlore, qui éclata au mois de juin 1920, traduisait dans les faits les décisions de ce Congrès. Salvatrice pour le pays, la victoire des armes albanaïses à Vlore conjurait le danger d'annexion de cette région par l'Italie et de l'instauration du mandat italien sur l'Etat albanais amputé. Dans le même temps, elle compromettait gravement les efforts des deux monarchies balkaniques voisines pour arracher à l'Albanie ses régions du sud et du nord.

La lutte de libération anti-impérialiste du peuple albanais, menée dans les années 1918-1920, se déroula en un temps où

d'importants changements politiques, économiques et sociaux avaient eu lieu dans le monde. Les empires russe, austro-hongrois et turc s'effondraient, de nouveaux Etats indépendants étaient formés et des peuples jusque-là opprimés se dressaient. L'événement le plus marquant, cependant, était la victoire de la Grande Révolution socialiste d'Octobre. Elle ouvrait en effet une nouvelle époque dans l'histoire de l'humanité, l'époque du déclin du capitalisme et du triomphe du régime socialiste, l'époque des révolutions prolétariennes dans les pays capitalistes et des révolutions de libération nationale dans les pays coloniaux et dépendants, l'époque du front unique révolutionnaire des prolétaires et des peuples opprimés de tous les pays contre l'impérialisme.

Les idées de la Révolution d'Octobre et la politique de paix et de démocratie poursuivie par le gouvernement soviétique conduit par Lénine, ne manquèrent pas de faire sentir leur influence sur l'Albanie également. Le gouvernement soviétique rendit publics les traités secrets de spoliation conclus entre les puissances, et notamment celui de Londres du 26 avril 1915, aux termes duquel l'Entente démembreait l'Albanie à l'avantage des pays voisins. La révélation de la teneur de ce traité dévoila au peuple albanais les véritables desseins des puissances de l'Entente et au premier chef les intentions de l'Italie envers l'Albanie. Le peuple albanais avait ainsi une arme de plus pour démasquer la politique impérialiste et chauvine des pays voisins et des puissances qui les appuyaient. Les masses populaires albanaïses devinrent plus attentives et leur lutte pour assurer l'indépendance et l'intégrité territoriale du pays prit, dans les années 1918-1920, une grande ampleur.

*

C'est par sa densité en événements politiques d'envergure que la période que couvrent les années 1918-1920 a attiré l'attention de la nouvelle historiographie albanaise. Avant l'instauration du pouvoir populaire, aucune étude particulière consacrée à cette période, n'avait paru en Albanie. Une historiographie albanaise, à proprement parler, n'existait pas. Les institutions et les spécialistes requis faisaient totalement défaut. Seuls quelques particuliers se consacrèrent à l'étude de certains aspects de l'histoire du pays. Le premier à avoir traité cette période est S. Hallkokondi, dont le travail s'étend

jusqu' à la fin du Congrès de Lushnje ¹⁾). Son mérite est d'avoir brossé à grands traits, mais avec un souci d'exactitude, un tableau du mouvement national contre l'occupation italienne et la politique antialbanaise de Rome. Il observe par ailleurs une attitude critique à l'égard du gouvernement provisoire de Durres, sans cependant entrer dans une analyse approfondie de ses actes. N'ayant pas eu la possibilité d'utiliser les documents et les matériaux de l'époque, il fonde principalement son ouvrage sur ses propres souvenirs et notes, en témoin qu'il fut de ces événements. Les souvenirs et les articles de N. Ivanaj ²⁾, rassemblés dans deux volumes, comportent le même jugement critique à l'encontre du gouvernement provisoire de Durres et en particulier de l'attitude antinationale des représentants de l'Eglise catholique.

Les publications des autres auteurs albanais de la période antérieure à la Libération, en particulier de T. Selenica, ³⁾ S. Stavri ⁴⁾, B. Qorri ⁵⁾, sont plutôt une simple liste des mémorandums et protestations adressés à la Conférence de la Paix par le mouvement national albanais et les délégations albanaïses à Paris, qu'une réelle analyse de la croissance de ce mouvement, qui devait conduire au Congrès de Lushnje, puis à la bataille de libération de Vlore.

Aucun d'eux ne s'est attaché à étudier les courants politiques à caractère de classe, qui formaient le mouvement national albanais en 1918-1920. Leurs travaux ne font ressortir ni le rôle antinational des grands propriétaires terriens, ni l'attitude versatile de certains représentants de la bourgeoisie, ni le rôle déterminant des masses populaires. Au lieu de présenter le mouvement national qui aboutit aux deux grands événements de 1920, comme un mouvement des larges masses du peuple albanais, ils l'ont réduit, comme l'affirme notamment T. Selenica, à une action d'une «poignée de patriotes» ⁶⁾. A l'époque du régime antinational du roi Zog, les biographes d'Ahmet Zogu, tels T. Selenica et K. Dako ⁷⁾, tressèrent des couronnes aux représentants des classes dominantes réactionnaires et ignorèrent le rôle des masses populaires dans l'histoire.

1) S. Hallkokondi, *Histori e Shqipërisë së Re*. (Histoire de l'Albanie nouvelle), Vlore, 1923.

2) N. Ivanaj, *Historija e Shqipnjes së Re*. (Histoire de l'Albanie nouvelle) vol. 1-2, Tirana, 1943-1945.

3) T. Selenica, *Shqipria më 1927*. (l'Albanie en 1927), Tirana, 1928.

4) S. Stavri, *Etudes sur l'Albanie*, Paris, 1922.

5) B. Qorri, *Shqipnia e vërtetë* (La véritable Albanie), Tirana, 1944.

6) T. Selenica, *Op. Cit*, p. 73.

7) K. Dako, *Shënime historike nga jeta dhe veprat...* (Notes historiques...), Tirana, 1937.

Les auteurs albanais d'avant la Libération ont aussi été fortement influencés par les ouvrages des hommes d'étude étrangers qui avaient jusqu'alors quasi monopolisé les études albanologiques. Les auteurs étrangers qui se sont occupés de l'histoire du pays, ont consacré une plus grande attention aux relations internationales de l'Albanie dans les années 1918-1920, qu'à la lutte de libération anti-impérialiste menée à l'époque par le peuple albanais. Dans la plupart des cas, ils se sont employés à légitimer l'attitude de leurs gouvernements à l'égard du problème albanais. Les auteurs italiens A. Giannini⁸⁾ et Colonna di Cesarò⁹⁾, entre autres, se sont signalés en ce sens.

Partant du souci de l'Italie d'assurer sa «sécurité» dans l'Adriatique, ils ont cherché à justifier sa politique agressive en Albanie, en présentant même l'activité des envahisseurs italiens dans le pays comme «bienfaisante» et «civilisatrice». S'ils furent contraints de mentionner la résistance du peuple albanais aux envahisseurs italiens, résistance qui prit en 1920 l'envergure d'une lutte armée, ils dissimulèrent ou même dénaturèrent les véritables causes qui conduisirent à cette guerre anti-impérialiste. Colonna di Cesarò et d'autres auteurs, notamment B. Caniglia¹⁰⁾ et E. Grasselli¹¹⁾, ne voient pas la raison qui détermina le peuple albanais à prendre les armes, dans les visées de rapine des impérialistes italiens en Albanie, mais uniquement dans la politique albanaise «erronée» du gouvernement Nitti, qui accéda aux affaires en juin 1919. D'après eux, le mouvement national du peuple albanais ne fut dirigé contre les envahisseurs italiens qu'à partir du moment où l'Italie s'engagea, à la Conférence de la Paix, dans des marchandages tendant à démembrer l'Albanie au profit de ses voisins balkaniques, (tractations qui menèrent d'abord à la signature de l'Accord Tittoni-Vénizelos du 29 juillet 1919). De la sorte, ces auteurs minimisent l'objectif de ce mouvement, et ne le présentent pas comme un mouvement dirigé, au premier chef, contre les objectifs de l'Italie en Albanie.

Les historiens italiens de la période qui suivit la Seconde

8) A. Giannini, *La questione albanese alla Conferenza della pace*, Napoli, 1922.

9) G. A. Colonna di Cesarò, *L'Italia nella Albania Meridionale*, Folligno, 1922.

10) B. Caniglia, *Italia e Albania (Ottobre 1914-Agosto 1920)*, Roma, 1925.

11) E. Grasselli, *L'Esercito italiano in Francia e in Oriente*, Milano, 1934.

Guerre mondiale, ne se sont guère occupés des questions albanaises concernant la période traitée dans cette étude. L'ouvrage de P. Alatri, sur la «Question de l'Adriatique», paru durant le gouvernement Nitti (1919-1920),¹²⁾ se concentre sur les divergences qui existaient entre les grandes puissances pour le partage de l'héritage austro-hongrois entre l'Italie et la Yougoslavie. Ce n'est que vers la fin de l'ouvrage, dans 2 à 3 pages seulement, qu'il s'arrête sur le conflit italo-albanais qui éclata à Vlore en juin 1920. Dans ces quelques pages, P. Alatri émet un jugement qui lui est «propre» sur les causes de l'insurrection armée de l'été 1920 contre les envahisseurs italiens. Omettant de considérer d'un oeil critique les documents des autorités italiennes d'occupation en Albanie (en particulier du haut commissaire italien), il présente la Bataille de Vlore sous un faux jour, comme une révolte uniquement dirigée contre le «régime malfaisant» du commandement italien d'occupation.

A de rares exceptions près, C. Spellanzon¹³⁾ entre autres, les auteurs étrangers ont généralement sous-estimé la très grande importance que revêtait pour l'avenir de l'Albanie la lutte du peuple albanais lui-même. Certains d'entre eux ont dépeint cette lutte comme le résultat d'incitations extérieures et non pas comme la manifestation des aspirations du peuple albanais lui-même à défendre ses droits nationaux. Nombreux sont ceux qui ont exprimé de telles opinions tendancieuses, mais les auteurs grecs se signalent particulièrement en ce domaine. Tels sont notamment L. Maccas¹⁴⁾ et A. Frangoudis,¹⁵⁾ qui ont publié des études pendant l'Entre-deux-Guerres, puis, B. Papadakis¹⁶⁾, P. Pipinelis¹⁷⁾, dont les ouvrages ont paru après la Seconde Guerre mondiale.

D'autres auteurs étrangers, français, anglais, etc., se sont également intéressés à l'histoire politique de l'Albanie, traitant notamment des événements des années 1918-1920. Nous

12) P. Alatri, Nitti, D'Annunzio e la questione adriatica, Milano, 1959.

13) C. Spellanzon, La questione d'Oriente, Vinti e vincitori nei Balcani, Milano, 1926, pp. 274-275, 286.

14) L. Maccas, La question gréco-albanaise, Nancy-Paris-Strasbourg, 1921.

15) G.S. Frangoudis, l'Hellénisme en lutte contre l'Orient et l'Occident, Athènes, 1925.

16) B. Papadakis, Histoire diplomatique de la question nord-épirote (1912-1957) Athènes, 1958.

17) P. Pipinelis, Europe and the Albanian question, sec.éd. Chicago, 1963.

citerons entre autres, J. Godart¹⁸⁾, J. Bourcart¹⁹⁾, R. Bernard²⁰⁾ et J. Swire²¹⁾. Tout en s'étendant surtout sur l'histoire des relations internationales, ils n'ont pas négligé le facteur intérieur, l'activité du mouvement national de libération, sur lesquels ils portent des jugements objectifs. Néanmoins, une réelle analyse des caractéristiques de la croissance du mouvement, de ses courants politiques et de ses forces motrices, fait défaut dans leurs ouvrages.

Des appréciations, généralement correctes, sur les forces motrices de la lutte anti-impérialiste du peuple albanais en 1918-1920 ont été faites par l'historien allemand E. Lewin²²⁾, qui s'est occupé ces dernières années de l'histoire de l'Albanie de cette période.

L'histoire de l'Albanie et du peuple albanais n'a commencé à devenir l'objet d'études scientifiques, de la part d'une institution spéciale centrale, qui permettent d'en approfondir les divers aspects, qu'après la Seconde Guerre mondiale, avec la Libération du pays et l'instauration du pouvoir populaire. Cela a été rendu possible grâce à la sollicitude particulière du Parti du Travail d'Albanie, qui n'a cessé d'encourager l'étude la plus minutieuse de l'histoire du peuple albanais pour mettre en lumière sa lutte indomptable pour la liberté, la démocratie et le progrès.

L'oeuvre collective de l'historiographie albanaise, publiée voici quelques années²³⁾, offre un tableau synthétique de certaines questions ayant trait à cette étude. Une brochure populaire sur le Congrès de Lushnje, a paru sous la plume de F. Veizi²⁴⁾ qui s'est également intéressé à l'activité du

18) J. Godart, *l'Albanie en 1921*, Paris, 1922.

19) J. Bourcart, *l'Albanie et les Albanais*, Paris, 1921.

20) R. Bernard, *Essai sur l'histoire de l'Albanie moderne*, Paris, 1935.

21) J. Swire, *Albania, the rise of a Kingdom*, London, 1929.

22) E. Lewin, *Die Grosse sozialistische Oktoberrevolution und die Albanische Unabhängigkeitsbewegung von 1917 bis 1920*, in «Jahrbuch für Geschichte der UdSSR und der Volksdemokratischen Länder Europas», 1967, Nr. 11.

23) *Historia e Shqipërisë* (Histoire de l'Albanie) vol. II, Edition de l'Université d'Etat de Tirana (UET) Tirana, 1965.

24) F. Veizi, *Kongresi i Lushnjës*, (Le Congrès de Lushnje), Tirana, 1960.

gouvernement issu de ce Congrès²⁵). K. Frashëri²⁶) a publié une étude sur la Bataille de Vlore. Il a par ailleurs traité certaines questions particulières concernant la période 1918-1920 dans quelques articles parus ces dernières années²⁷).

Dans le présent ouvrage, l'auteur se propose de broser un tableau plus complet de la lutte menée par le peuple albanais dans les années 1918-1920 pour sa libération nationale, de jeter un nouveau jour sur les circonstances politiques et économique-sociales qui ont entouré cette lutte anti-impérialiste et de retracer les caractéristiques de sa croissance jusqu'au déclenchement de l'insurrection armée de l'été 1920. Il a également été procédé à un examen plus approfondi du rôle des classes dans cette lutte.

Cette étude se fonde, certes, sur les travaux parus ainsi que sur les documents et matériaux publiés. Néanmoins, la principale source sur laquelle elle s'appuie est constituée par les documents inédits conservés aux Archives Centrales d'Etat de la République Populaire d'Albanie ainsi que par les matériaux de la presse albanaise de l'époque.

Cette étude a paru en albanais en 1969, sous le titre: *Lufta çlirimtare antiimperialiste e popullit shqiptar në vitet 1918-1920*. Editions de l'Université d'Etat de Tirana. Sa publication en français est la traduction du texte albanais.

25) F. Veizi, *Veprimtaria e qeverisë kombëtare të Lushnjës më 1920*. (L'activité du gouvernement national de Lushnje), in «Mbi lëvizjen kombëtare e demokratike shqiptare në vitet 1918-1924». Tiranë, 1966.

26) K. Frashëri, *Lufta çlirimtare e Vlores*, (La bataille de libération de Vlore), in «Buletin për shkencat shoqërore» 1954, Nr. 3.

27) M. Cami, *Rritja e lëvizjes nacional-çlirimtare shqiptare, pas Luftës së parë botërore — Kongresi i Lushnjës* (La croissance du mouvement de libération nationale au lendemain de la Première Guerre mondiale — le Congrès de Lushnje), in «Buletin për shkencat shoqërore» 1960, Nr. 1; *Kongresi i Durrësit dhe formimi i qeverisë së përkohshme (dhjetor 1918)* (Le Congrès de Durres et la formation du gouvernement provisoire (décembre 1918), in «Studime historike», 1965, Nr. 2; *Rrymat politike në lëvizjen kombëtare shqiptare në mbarim të Luftës së parë botërore*, (Les courants politiques dans le mouvement national albanais à la fin de la Première Guerre mondiale) in «Mbi lëvizjen kombëtare dhe demokratike shqiptare në vitet 1918-1924»; *Marrëveshja italo-shqiptare e 20 gushtit 1919 dhe protokoli i 16 dhjetorit 1919*, (L'accord italo-albanais du 20 août 1919 et le protocole du 16 décembre 1919), in «Studime historike», 1966, Nr. 2; *Lëvizja kombëtare shqiptare dhe politika italiane në mbarim të Luftës së parë botërore* (Le mouvement national albanais et la politique italienne à la fin de la Première Guerre mondiale), in «Studia albanica», 1966, Nr. 1.

Ελληνική Κεντρική Βιβλιοθήκη Κόνιτσα

Chapitre I

L'ALBANIE A LA FIN DE LA PREMIERE GUERRE MONDIALE

1. — LA SITUATION POLITIQUE EXTERIEURE ET INTERIEURE.

A la fin de la Première Guerre mondiale la situation internationale, de même que sa situation politique intérieure, étaient, pour l'Albanie, des plus graves. Le peuple albanais traversait alors des moments extrêmement difficiles de son histoire. Le pays était totalement occupé par les forces armées de plusieurs puissances étrangères victorieuses de la Première Guerre mondiale. D'autre part, ces puissances avaient fait du territoire de l'Albanie et de son indépendance un objet de marchandages. Elles visaient à mettre en oeuvre les résultats des tractations menées durant la guerre au préjudice du peuple albanais et à l'avantage des plans de rapine des trois pays voisins: l'Italie, la Grèce et la Yougoslavie. Ces projets prévoyaient le partage de l'Albanie et sa suppression de la carte politique du monde en tant qu'Etat indépendant et souverain. Dans ces conditions, la lutte pour réduire à néant ces plans spoliateurs et défendre l'indépendance et l'intégrité territoriale du pays constituait la tâche politique la plus importante et la plus urgente qui se posait au peuple albanais dans les années 1918-1920. Cette tâche ne devait pouvoir être menée à bien que lorsque la lutte contre les envahisseurs étrangers, et en premier lieu contre les Italiens, qui avaient occupé la majeure partie du pays, prendrait un caractère particulièrement résolu pour se transformer en une grande insurrection armée des masses populaires.

L'Albanie, quoique petit pays arriéré, avait par l'importante situation géographique qu'elle occupe à proximité de l'Italie et au carrefour des routes qui relie l'Orient à l'Occident, éveillé de longue date l'intérêt de la bourgeoisie italienne. A la fin du XIXe siècle, celle-ci se mua en une bourgeoisie réactionnaire impérialiste et, dès lors, ses représentants jetaient des regards cupides sur l'Albanie également, surtout sur Vlore, qu'ils appelaient le «Gibraltar» de l'Adriatique et dont ils convoitaient la possession. Mais il n'était pas aussi facile de prendre pied en Albanie que dans certains pays d'Afrique, où l'Italie avait porté ses troupes à la fin du siècle dernier pour y fonder ses premières colonies, puis pour les agrandir au début de ce siècle. Après la Somalie et l'Erythrée, (qui, en raison de leurs ressources relativement moindres, n'avaient pas été occupées par les autres puissances impérialistes), elle passait en 1911, en Lybie, cette province de l'Empire turc, qui glissait alors vers son effondrement total. L'occupation de Vlore, de cette importante position stratégique qui commandait l'entrée de l'Adriatique, ne pouvait cependant se réaliser sans susciter de très sérieux conflits avec les autres grandes puissances, tout aussi intéressées que l'Italie à l'Albanie, au premier chef avec l'Autriche-Hongrie.

Pour que les Italiens s'installent à Vlore, il fallait donc que se créent des circonstances propices et en premier lieu que l'accord conclu entre les puissances pour le maintien du statu quo territorial de la partie européenne de l'Empire turc, qui englobait l'Albanie, fût annulé. Ces circonstances parurent justement se faire jour à la fin de 1912, lorsque les quatre alliés balkaniques, la Bulgarie, la Serbie, le Monténégro et la Grèce, attaquèrent la Turquie et l'emportèrent aisément sur cet empire pourri et épuisé par les coups réitérés qui lui avaient été portés, surtout par les luttes des nombreux peuples qu'il maintenait sous son joug, et notamment du peuple albanais. En 1912, la lutte du peuple albanais pour la conquête de son autonomie s'était muée en une insurrection générale armée. A la fin de la même année, les trois monarchies balkaniques voisines occupaient l'Albanie dans l'intention manifeste de se la partager.

A ce moment, l'armée italienne, prête à mettre la main sur la «tranche» qu'elle considérait comme lui étant réservée ¹⁾

1) L. Cadorna, *Altre pagine della grande guerra*, Milano, 1935, pp. 101-103.

n'attendait que l'ordre d'appareiller vers le littoral albanais et de débarquer à Vlore. Si Rome ne donna pas, à ce moment-là, cet ordre, c'est que l'armée grecque, qui avait débarqué à Himare et dans l'île de Sazan, s'était arrêtée devant Vlore, où fut proclamée, le 28 novembre 1912, l'indépendance de l'Albanie, suivie de l'accord des six grandes puissances (Italie comprise) sur la reconnaissance d'un Etat albanais indépendant. Deux ans plus tard cependant, la situation se modifiait, et, à la fin de 1914, les soldats italiens pouvaient prendre pied à Vlore sans coup férir.

Pour mener à bien cette entreprise d'agression, Rome mit à profit les circonstances propices tant extérieures qu'intérieures. Sur le plan international, ces circonstances avaient été créées par la Première Guerre mondiale. Divisées en deux blocs adverses, cinq des six grandes puissances européennes, qui, par leur décision du 29 juillet 1913, avaient placé l'Etat albanais sous leur «garantie» collective, étaient dès lors en lutte pour un nouveau partage des débouchés, des colonies, des sphères d'influence, en fait pour une révision de la carte politique du monde. Les deux groupes impérialistes, la Grande-Bretagne, la France et la Russie tsariste d'une part, l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie de l'autre, cherchaient, chacun pour sa part, aux fins de leur victoire militaire, à rallier également à eux l'Italie. Les classes dirigeantes de cette dernière ne s'étaient pas immédiatement jetées dans la guerre ni du côté de ses alliées, l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie, à cause des profondes divergences qui l'opposaient à elles, ni dans le camp adverse. Toutefois, la bourgeoisie impérialiste italienne, bien qu'ayant proclamé sa «neutralité», désirait participer à ce nouveau partage du monde; elle tenait même à recevoir la plus grande part possible du «butin» que les vainqueurs se partageraient à la fin de la guerre, aux négociations de paix. Et l'Albanie était considérée comme une partie de ce «butin». Les puissances belligérantes étaient donc prêtes à revoir les décisions de 1913 relatives à l'indépendance et à l'intégrité territoriale de l'Etat albanais. Les plus disposées dans ce sens étaient celles de l'Entente, dont les intérêts dans l'Adriatique n'étaient pas aussi importants que ceux de l'Autriche-Hongrie. Néanmoins, Vienne elle-même, face à la menace de Rome de s'engager dans le camp adverse, était prête à laisser l'Italie s'installer à Vlore pourvu que celle-ci maintînt sa «neutralité». De leur

côté, et pour le même motif, les diplomates allemands l'incitaient à dépêcher ses troupes à Vlore au plus tôt²⁾.

Les cinq grandes puissances européennes belligérantes ne furent pas seules à encourager l'Italie dans ce sens. Elle y fut également poussée par Athènes, qui, comme Rome, avait proclamé sa «neutralité» dans le conflit mondial et qui cherchait à exploiter ce conflit en faveur de ses visées expansionnistes bien connues sur l'Albanie, en particulier sur les deux régions du Sud, ainsi que sur l'Asie Mineure, etc. Les deux autres voisins balkaniques de l'Albanie, la Serbie et le Monténégro, nourrissaient, eux aussi, des desseins semblables, mais étant engagés dans une guerre à mort avec l'Autriche-Hongrie, ils étaient entièrement absorbés par cette lutte dont l'issue devait décider de leurs destinées. Cette incitation de la bourgeoisie grecque aux impérialistes italiens était donc suscitée par l'espoir d'un partage éventuel de l'Albanie. L'Italie était la grande puissance la plus intéressée à l'Albanie méridionale. En fait, lorsque, en 1913, les puissances fixèrent les frontières politiques de l'Etat albanais, ce furent ses représentants qui s'opposèrent le plus vivement aux prétentions grecques sur Korçe et Gjirokaster. Mais les Italiens s'installaient eux-mêmes à Vlore, il leur serait difficile de ne pas reconnaître l'occupation de l'Albanie du Sud par la Grèce. En fait, celle-ci occupait déjà la région, sauf que, depuis avril 1914, ses troupes s'y trouvaient de façon «illégal», se couvrant de l'action des prétendus «Nord-Epirotes» et de leur gouvernement³⁾. D'autre part, si l'occupation de la région de Vlore devait aboutir à son annexion pure et simple par l'Italie, Rome pourrait difficilement refuser à la Grèce de s'annexer l'Albanie du Sud. Il s'ensuivit, dans les premiers mois du conflit

2) A. Salandra, *La neutralità italiana 1914-1915*, Milano, 1928, pp. 396-397.

3) A la mi-février 1914, les six grandes puissances européennes demandèrent à la Grèce d'évacuer Korçe et Gjirokaster qu'elle avait occupées de décembre 1912 à mars 1913. Le retrait des troupes devait commencer le 1er mars, d'abord par Korçe et Sazan, et avoir pris fin le 31. Toutefois, ce n'est qu'à la fin du mois d'avril que le Gouvernement d'Athènes notifia aux puissances le retrait de ses forces de l'Albanie du Sud, au moment même où la bourgeoisie grecque avait mis en scène «l'autonomie du Nord-Epire». C'était là en fait, un plan politique pour faire obstacle à la réunion de Korçe, et de Gjirokaster à l'Etat albanais, Athènes présentant cette mise en scène comme un mouvement soi-disant spontané des populations locales.

mondial, non seulement une activité diplomatique fébrile entre l'Italie et les cinq autres grandes puissances européennes, mais aussi une action coordonnée entre Athènes et Rome. «La Grèce souhaite que la crise actuelle débouche sur une situation qui permettra à l'Italie de s'établir à Vlore»; c'est en ces termes que s'exprimait le premier ministre grec en présence du représentant diplomatique italien à Athènes à la fin d'août 1914. Dans cette éventualité, «tout désaccord entre l'Italie et la Grèce s'aplanirait au mieux» ajoutait Vénizélos⁴), qui voulait apaiser par là les inquiétudes de Rome quant aux Nord-Epirotes», qui avaient alors poussé jusqu'à Berat.

Les démarches diplomatiques de Rome et d'Athènes furent suivies d'opérations militaires. A la fin d'octobre 1914, le gouvernement grec dépêcha des renforts à ses unités stationnées en Albanie du Sud. De son côté, au même moment, l'Italie s'emparait de l'île de Sazan, évacuée par l'armée grecque quelques mois auparavant, et occupait, à la fin de décembre 1914, Vlore également.

Sur le plan intérieur, la circonstance qui facilita l'action des envahisseurs était constituée par la profonde crise politique que traversait alors le pays. Bien que deux années se fussent écoulées depuis la proclamation de l'indépendance par l'Assemblée de Vlore, l'Albanie n'avait pas réussi à se consolider en tant qu'Etat. Les raisons en étaient à la fois de nature extérieure et intérieure. Les puissances étrangères, y compris celles de l'Adriatique, l'Autriche-Hongrie et l'Italie, ainsi que les pays balkaniques voisins, adoptèrent une attitude hostile à l'égard de l'Etat albanais à peine formé. La bourgeoisie albanaise était faible, divisée en divers groupes, incapable de neutraliser les nombreuses interventions étrangères, dont certaines se manifestèrent même sous des formes organisées. Telle l'activité de la Commission internationale de Contrôle, que les puissances chargèrent de guider l'Etat albanais. Nombreux étaient notamment, les grands propriétaires terriens et autres éléments réactionnaires, prêts à suivre la politique de telle ou telle puissance. Les représentants de la bourgeoisie nationale albanaise se montrèrent inaptes à gagner à eux la paysannerie, à diriger son mouvement, pour créer ainsi à l'Etat albanais une large assise sociale. De la sorte,

4) *I documenti diplomatici italiani* (plus loin DDI), Ser. V, I, Roma, 1954, doc. 402 et 433.

le peuple ne fut en mesure d'opposer une résistance organisée ni aux agresseurs grecs ni aux agresseurs italiens. La lutte qui se livra au début entre les insurgés de l'Albanie Centrale et les forces du régime de Wied, puis entre les premiers et les mercenaires d'Essad pacha Toptani, en absorbant des forces humaines considérables, ne permettait pas de former un front contre le danger extérieur de plus en plus menaçant.

Les occupants déclarèrent que leur action avait un caractère «provisoire», qu'ils étaient venus pour «assurer» l'ordre public(!). De telles allégations fallacieuses, parmi bien d'autres, coutumières aux envahisseurs, avaient pour but de couvrir les marchandages encore en cours aux dépens de l'Albanie, et de mettre également en sommeil la vigilance des masses populaires albanaises. Les tractations des puissances aux dépens de l'Etat albanais, de son indépendance et de son intégrité territoriale, amorcées au début de la Première Guerre mondiale, devaient aboutir à Londres, le 26 avril 1915, à la signature d'un traité secret entre l'Italie et les trois puissances de l'Entente: l'Angleterre, la France et la Russie tsariste. Dans leurs négociations avec leurs collègues italiens, les représentants de ces trois puissances réussirent à leur faire accepter que l'Albanie ne fût pas entièrement réservée à l'Italie, mais que le Sud fût cédé à la Grèce «neutre», et le Nord à la Serbie et au Monténégro, qui combattaient à leurs côtés. Ainsi après neuf mois de marchandages avec les deux coalitions, les impérialistes italiens décidèrent de sortir de leur neutralité, de renier l'ancienne alliance qui les liait depuis plus de trente ans à l'Allemagne et à l'Autriche-Hongrie, pour se joindre aux puissances de l'Entente contre leurs anciens alliés. La majeure partie de la bourgeoisie italienne trouvait la nouvelle alliance plus avantageuse à la réalisation de ses visées rapaces. L'Italie révolutionnaire bourgeoise de la première moitié du XIXe siècle, l'Italie du temps de Garibaldi, qui s'était battue elle-même pour secouer le joug étranger, s'était désormais transformée en une Italie impérialiste, qui visait à assujettir d'autres pays, à s'appropriier le fruit de leur labeur et leurs richesses. La bourgeoisie italienne ambitionnait une expansion de son pays au-delà de ses frontières nationales, elle comptait faire de l'Adriatique le «mare nostrum», s'établir sur la côte de la Péninsule Balkanique, utiliser les pays arriérés de cette péninsule comme une source de matières premières pour son industrie et un débouché de ses produits, pousser encore plus loin vers l'Etat, agrandir ses colonies, etc. Dans ce plan

expansionniste italien, l'Albanie occupait une place particulière.

Trois des seize points que comportait le traité du 26 avril 1915, les points 5, 6 et 7, se rattachaient au problème albanais, aux visées de l'Italie et de ses nouveaux alliés. Le point 5 (qui concernait également les régions et les îles yougoslaves bordant l'Adriatique) prévoyait que le littoral albanais, depuis la Bune au nord jusqu'à l'embouchure du Drin au sud, le port de Shengjin y compris, devaient passer à la Serbie et au Monténégro. Ce tronçon du littoral de même que son prolongement jusqu'à l'embouchure de la Vjose au sud devaient être neutralisés. Le port de Durres demeurerait à l'Etat albanais, soi-disant indépendant. Le point 6 stipulait que Vlore et l'île de Sazan passaient à l'Italie sous sa pleine souveraineté, en même temps qu'un triangle de territoire assez étendu, dont les limites n'étaient tracées que sommairement. Il devait avoir pour côtés au nord et à l'est le fleuve Vjose, et au sud une ligne qui, partant de la Vjose non loin de Tepelene allait jusqu'à Himare, en traversant, bien entendu, Kurvelesh. Aux termes du point 7, l'Italie s'engageait à ne pas s'opposer au désir éventuel de la France, de la Grande-Bretagne et de la Russie de voir le Nord et le Sud de l'Albanie, dont les limites n'étaient pas définies, partagés entre le Monténégro, la Serbie et la Grèce. Cet engagement de l'Italie était subordonné à une seule condition: elle ne serait contrainte de souscrire à ce désir éventuel des Alliés que si elle-même recevait pour sa part, comme le stipulaient les points 4, 5 et 6 du traité, le Trentin, l'Istrie, la Dalmatie avec les îles et Vlore, et après qu'un Etat albanais autonome neutralisé aurait été formé en Albanie Centrale. En outre, l'Italie acceptait de laisser libre à l'est de l'Albanie une étendue de territoire suffisante pour assurer à la Grèce et à la Serbie une frontière commune à l'ouest du lac d'Ohrid. Ce territoire devait être gardé en réserve pour le cas où la Bulgarie se rangerait aux côtés des puissances de l'Entente, qui s'employaient dans ce sens à Sofia en lui promettant, entre autres, la Macédoine jusqu'à Ohrid.

Ainsi, les régions qui avaient été englobées en 1913 dans les frontières politiques de l'Albanie, devaient être morcelées de la façon la plus barbare: seules les contrées de l'Albanie centrale, peuplées en grande majorité de populations musulmanes, devaient constituer l'Etat dit albanais. Toujours aux termes du point 7 du traité secret de Londres, la repré-

sentation de cet «Etat» dans ses relations avec l'étranger devaient être assumée par l'Italie, ce qui signifiait en fait que le futur Etat albanais serait placé sous le protectorat italien⁵.

Maîtresse de l'Adriatique nord, du littoral dalmate et des îles qui le bordent, avec la neutralisation, prévue par le traité, de la côte serbo-monténégrine, du littoral albanais et du détroit de Corfou, et installée à Vlore, l'Italie commanderait totalement l'Adriatique. En conséquence, les Etats riverains de cette mer se trouveraient sous la menace de l'impérialisme italien. De plus, Rome ne consentait à la cession de l'Albanie du Nord à la Serbie et au Monténégro qu'à la condition de s'annexer elle-même les régions du nord et de l'est de l'Adriatique, qui comprenaient, entre autres, des territoires peuplés par les Slaves du Sud. A ces mêmes conditions était également liée la cession de l'Albanie du Sud à la Grèce. Ainsi, par le traité de Londres de 1915, le gouvernement italien, s'il ne parvint pas à assurer au nord et sud les frontières de l'Albanie délimitées en 1913, réussit néanmoins à en subordonner le partage avec les voisins balkaniques à la «question de l'Adriatique», c'est-à-dire au partage des territoires austro-hongrois du littoral adriatique, revendiqués également par les Yougoslaves.

Les signataires du traité secret de Londres, à leurs fins impérialistes, violaient donc de la manière la plus brutale les décisions de 1913, partageaient de nouveau les territoires de l'Albanie, portaient atteinte à son indépendance, et foulaient ainsi aux pieds les droits souverains du peuple albanais.

Un mois plus tard, en mai 1915, l'Italie déclarait la guerre à l'Autriche-Hongrie. Le conflit mondial dura plus de quatre ans. Il devait se terminer en novembre 1918 par la victoire des puissances alliées de l'Entente, et de la puissance associée, les Etats Unis d'Amérique, entrés en guerre en avril 1917, pour participer eux aussi au partage du «butin». Trois des pays voisins de l'Albanie, qui nourrissaient des convoitises sur son territoire, l'Italie, la Grèce et la Yougoslavie, étaient parmi les vainqueurs. La Grèce était entrée en guerre à l'été 1917, et l'Etat des Serbes, Croates et Slo-

5) *Mezhdunarodnie otnoshenija v epohu imperializma. Dokumenti iz arhivov tsarskogo i vremennogo pravitelstv*, Ser. III vol. VII. deuxième partie, doc. 612, pp. 256-258.

vènes, comme fut appelée au début la Yougoslavie, fut formé aussitôt après la fin de la guerre par la réunion à la Serbie victorieuse, de la Croatie et de la Slovénie (qui avaient fait partie de l'Autriche-Hongrie vaincue) et du Monténégro. Entre ces pays existaient cependant des divergences qui s'étaient fait jour durant la guerre et qui persistèrent même à l'issue de celle-ci.

Par le traité secret de Londres, le gouvernement italien s'était assuré d'importantes positions en Albanie. Néanmoins, ne s'estimant pas encore pleinement satisfait, il entendait les renforcer encore aux dépens des autres voisins de l'Albanie. Rome commençait à regretter de s'être engagée en 1915 vis-à-vis des alliés à ne pas s'opposer à leur désir éventuel de partager les régions du Sud et du Nord de l'Albanie entre ses voisins balkaniques. Une série de faits avaient fait nettement apparaître la volonté du gouvernement italien d'empêcher le partage de l'Albanie avec d'autres pays rivaux, du moins tant que ses alliés n'auraient pas rempli, conformément aux stipulations des traités de paix, leurs engagements à son égard. Aussi, durant la guerre déjà, s'employa-t-elle à étendre le plus possible son occupation de l'Albanie.

Vers la fin de 1916, lorsque les forces françaises de «l'Armée d'Orient», provenant de Grèce, entrèrent à Korçe, les Italiens occupèrent la région de Gjirokaster, d'où ils chassèrent les Grecs. Mais, malgré leurs efforts, ils ne parvinrent pas à supplanter les Français à Korçe⁶. A la fin de 1916 et au début de 1917, les Italiens occupèrent cependant une bonne partie de l'Albanie du Sud, de Sarande à Erseke. La frontière entre les alliés italiens et français fut fixée au Pas du Qarri. Face à eux, se tenaient les forces adverses austro-hongroises et bulgares. Au mois d'octobre 1915, la Bulgarie, par suite des différends territoriaux qui l'opposaient à ses voisins balkaniques, à la Serbie en particulier, s'était ralliée aux puissances de l'Europe centrale. Les forces austro-hongroises et bulgares avaient pénétré en Albanie au début de 1916, occupant la majeure partie du pays.

L'extension de l'occupation italienne à l'Albanie du Sud ne rencontra pas d'obstacle de la part de la population locale, qui avait pour premier souci de voir partir les Grecs. Les

6) Gén. Sarrail, *Mon commandement en Orient*, Paris, 1920, pp. 275-276, 280-281.

milieux patriotiques s'efforçaient d'exploiter les divergences entre les pays étrangers dans l'intérêt de la cause albanaise. Ils ne pouvaient lier le sort de leur pays à aucune des coalitions de puissances belligérantes, les deux blocs (même celui des puissances de l'Europe centrale) visant à asservir le peuple albanais et non pas à contribuer à sa libération.

Pour se pousser dans l'Albanie du Sud, les Italiens avaient surtout mis à profit la lutte politique qui avait lieu en Grèce quant à l'attitude à adopter à l'égard de la conflagration mondiale. Bien qu'Athènes, comme Rome, eût proclamé en août 1914 sa neutralité, une partie de la bourgeoisie grecque suivait le roi Constantin, qui penchait vers les puissances du bloc de l'Europe centrale et se prononçait pour le maintien de la neutralité, alors que l'autre partie inclinait vers Vénizelos, qui, quittant Athènes, s'était fixé en septembre 1916 à Salonique, où le commandement de l'Armée d'Orient avait établi ses quartiers. Vénizélos était en faveur de l'entrée en guerre de la Grèce aux côtés des puissances de l'Entente, car il y voyait une possibilité d'agrandissement de «son» pays, tant aux dépens de l'Albanie qu'à ceux de la Turquie et de la Bulgarie, toutes deux alliées des puissances centrales. Mais alors que les interventionnistes italiens, triomphant des neutralistes, engageaient l'Italie dans la guerre dès le mois de mai 1915, les vénizélistes, eux, ne l'emportaient sur les partisans de Constantin que deux ans plus tard, à l'été de 1917, avec l'aide des troupes des puissances de l'Entente. Toutefois Vénizélos ne réussit pas, comme l'avaient fait les représentants de la bourgeoisie italienne, à conclure avec ces puissances un accord secret, qui assurât une «part» à la Grèce dans le partage du «butin». Quoi qu'il en fût, il était certain que, le moment de ce partage venu, le soutien de ses alliés français et anglais ne lui ferait pas défaut, car en appuyant la Grèce vénizéliste Paris et Londres comptaient l'utiliser comme un instrument pour la défense de leurs intérêts dans les Balkans et le Proche-Orient. Entre-temps, le gouvernement italien s'était vainement employé dans le sens du maintien de la neutralité de la Grèce, afin que les prétentions de celle-ci qui se heurtaient aux siennes pussent être réfutées sans trop de difficultés à la future Conférence de la paix. Ayant étendu son occupation à l'Albanie du Sud, Rome trouva le moment et le lieu opportuns pour lancer une proclamation exposant publiquement son attitude à l'égard du problème albanais. Cette attitude lui était égale-

ment dictée par l'activité politique que les autres occupants aussi avaient dès lors entreprise. Le 10 décembre 1916, les Français avaient signé avec les dirigeants du mouvement national albanais de la région de Korçe un protocole qui prenait acte du départ des Grecs et instituait à la place de leur administration une administration locale albanaise. De leur côté, les Austro-Hongrois avaient proclamé le 23 janvier 1917, à Shkoder, l'«autonomie» de l'Albanie.

Ainsi, le 3 juin 1917, le commandant en chef des forces italiennes en Albanie, le général G. Ferrero, proclamait avec pompe à Gjirokaster, au nom du gouvernement de Victor-Emmanuel III, «l'unité et l'indépendance de toute l'Albanie» mais «sous l'égide et la protection du Royaume d'Italie»⁷. Le gouvernement italien entendait faire de cette proclamation une plate-forme qui rallierait autour d'elle les milieux politiques albanais. Aussi mentionnait-il «l'indépendance de l'Albanie entière», et il la proclamait dans une ville, Gjirokastër, qui était l'objet des prétentions expansionnistes grecques.

Après son retour à Athènes et l'entrée en guerre de la Grèce contre les puissances du bloc de l'Europe centrale, Vénizélos tenta, mais sans succès, de réoccuper Korçe et Gjirokaster. L'«heureux accord»⁸, comme le Premier ministre grec avait défini ce marchandage tacite de la fin de 1914, par lequel l'Italie consentait à l'occupation grecque de l'Albanie du Sud afin de s'établir elle-même dans le reste du pays, avait fait son temps. Il était maintenant remplacé par le traité secret de Londres, et Rome attendait la fin de la guerre pour exiger de ses alliés anglo-français qu'ils remplissent au plus tôt leurs engagements.

Pour les Français, partisans des vénizélistes, qui avaient occupé Korçe, il n'était guère aisé d'annihiler rapidement les résultats que le mouvement national albanais, avec à sa tête Themistokli Gërmenji, avait obtenus dans cette partie du pays à partir de décembre 1916. En dépit de l'élimination de ce dernier, fusillé par eux en novembre 1917, et d'autres mesures prises contre le mouvement national, notamment de l'abrogation unilatérale, au début de 1918, du protocole du 10 décembre 1916, il leur fut impossible de substituer une

7) A. Giannini, *La questione albanese alla Conferenza della Pace*, Napoli, 1922, p. 9.

8) A. de Bosdari, *Delle guerre balcaniche, della grande guerra e di alcuni fatti precedenti ad esse*, Milano 1931, pp. 211, 213.

administration grecque à l'administration locale albanaise mise sur pied par Themistokli Gërmenji et d'autres patriotes de la région. Ils se virent donc contraints de renoncer à une telle mesure, qui aurait infailliblement conduit à l'aggravation de leurs rapports avec la population locale et pu susciter des frictions indésirables entre les alliés de l'Entente.

Ainsi, jusqu'à la fin de la guerre, les deux régions de l'Albanie du Sud demeurèrent occupées par les troupes françaises et italiennes. Les divergences entre Rome et Athènes sur le partage de l'Albanie n'étaient cependant pas inconciliables. Les représentants de la bourgeoisie «grande-grecque» savaient bien que leur expansion en Albanie n'était possible que si les impérialistes italiens y réalisaient également leurs desseins. Aussi, durant la guerre, comme à l'issue de celle-ci, continuèrent-ils de pratiquer une politique bornée, se prononçant en faveur des projets italiens d'annexion de la région de Vlore et du protectorat ou mandat italien sur l'Albanie. On en a un témoignage, parmi d'autres faits, dans l'accord italo-grec bien connu du 29 juillet 1919, qui illustre par ailleurs l'attitude de Rome. Celle-ci non plus ne devait pas s'opposer à l'expansion de la Grèce en Albanie, à condition qu'elle-même pût satisfaire ses convoitises.

Les divergences les plus profondes étaient celles qui opposaient Italiens et Yougoslaves. Leurs désaccords portaient à la fois sur le partage des territoires de l'Empire austro-hongrois, sur celui de l'Albanie et sur la formation même de l'Etat des Slaves du Sud. Aux termes du traité du 26 avril 1915, qui était à la base de l'entrée en guerre de l'Italie aux côtés des puissances de l'Entente, Rome devait annexer, sur le littoral de l'Adriatique, d'importants territoires yougoslaves qui avaient fait partie, jusqu'alors, de l'Empire des Habsbourg. A la fin de la guerre, elle les occupa effectivement. Dans le même temps, elle contrariait les efforts des Yougoslaves en vue de leur union en un seul et unique Etat. Rome voyait en effet dans un Etat yougoslave uni, un adversaire à la réalisation de ses objectifs dans l'Adriatique. D'autre part, l'établissement de l'Italie sur la côte orientale de l'Adriatique, le littoral albanais y compris, comme le prévoyait le traité, mettait en danger l'existence de l'Etat yougoslave à peine formé et non encore consolidé. Cette source d'aggravation des divergences italo-yougoslaves était grandie par les efforts de Rome pour exclure Belgrade du partage de l'Albanie, du moins tant qu'elle n'aurait pas elle-même préalablement annexé les régions côtières yougoslaves de l'Adriatique dont

faisaient mention les points 4 et 5 et, plus explicitement le point 7 du traité du 26 avril 1915.

Dans ces graves conditions, les voisins du nord-est se montraient de plus en plus enclins à exiger le respect des décisions internationales de 1913 concernant l'Albanie. Si, au contraire, l'Albanie était partagée entre l'Italie et la Grèce, ils entendaient réclamer aussi leur «part». Le gouvernement serbe tenta même de mettre à profit la fin de la guerre pour occuper les régions du nord et du nord-est de l'Albanie de 1913, qu'il se proposait d'annexer, afin d'en disposer en toute éventualité. Dès la fin de 1917 il avait pris des mesures en ce sens⁹. Et il réalisa son dessein, quoique en partie seulement, car ses troupes furent contraintes d'évacuer Shkoder à la suite de l'intervention des puissances signataires du traité secret de Londres, en particulier de l'Italie.

A la fin de la guerre, le gouvernement italien s'employa à consolider militairement aussi les positions qu'il s'était, en avril 1915, assurées déjà sur le plan diplomatique quant au problème albanais. Rome s'efforça d'étendre son occupation à toute la zone jusque-là aux mains des Austro-Hongrois, qui, en septembre 1918, étaient encore installés dans la majeure partie du pays, depuis la Vjose jusqu'au nord de l'Albanie. Par là, le gouvernement de Rome poursuivait un double objectif: il visait, d'une part, à éviter l'occupation serbe des régions du Nord et du Nord-Est, et d'autre part, à dicter au mouvement national albanais sa plate-forme politique, pour créer ainsi des conditions plus propices à la réalisation de ses desseins expansionnistes en Albanie. Ainsi, à partir de septembre 1918, les troupes italiennes, à la poursuite des forces austro-hongroises en déroute, poussèrent vers le nord et pénétrèrent le 31 octobre 1918 à Shkoder, où les Serbes, leurs rivaux, s'étaient hâtés d'entrer un jour auparavant¹⁰.

En vertu des accords, apparemment verbaux, conclus à la fin de la guerre par les grandes puissances victorieuses, l'armée serbe fut contrainte de se retirer de Shkoder. Au début de décembre 1918, son dernier contingent évacua

9) B. Krizman, *Srpska vrhovna komanda u danima raspada austro-Ugarske 1918*, in «Historijski zbornik», god. XIV, 1961, pp. 169-173, 215-216.

10) DDI, Ser. VI, vol. I doc. 14; «Besa Shqyptare», Shkoder, 5.XI.1918.

effectivement la ville, qui recouvra son état d'avant-guerre. Une garnison internationale s'y établit, avec la différence qu'elle ne comprenait maintenant que des contingents des trois puissances alliées victorieuses, l'Italie, la France et l'Angleterre. Au corps italien vint s'ajouter le corps français, qui arriva à Shkoder le 5 novembre¹¹, la Grande-Bretagne n'ayant envoyé qu'une mission d'officiers, conduite par le général G. P. Philips, ancien commandant de la garnison internationale, bien connu des milieux albanais. A la fin de la guerre, l'administration civile de la ville fut remaniée pour s'adapter à la situation d'après guerre et placée sous le commandement du Colonel français B. de Fourtou, promu par la suite général, et d'autres officiers français de grades inférieurs.

Selon les diplomates italiens, toute l'Albanie septentrionale, hormis la ville de Shkoder, était réservée à l'Italie¹². De son côté, Belgrade, qui voyait avec crainte et jalousie l'Italie renforcer ses positions en Albanie, acceptait mal d'être évincée. Aussi étendit-elle son occupation à une partie du Nord et du Nord-Est de l'Albanie (dans ses frontières politiques de 1913) et elle se poussa progressivement jusqu'à une ligne qu'elle considérait d'«importance stratégique». Cette occupation couvrait la région de la Basse-Dibra (Peshkopi) y compris les villages environnant Zerqan. Les postes avancés serbes contrôlaient le Pas de Bulli et le Pas de Murre. Plus au nord, les Serbes avaient pris possession de la région du Has et de Lume, de la Malessie de Gjakove et de celle de Krasniq et Kelmend.

A Shkoder, la garnison interalliée, était commandée par les Français, qui maintenaient aussi leur occupation de Korçe et de Pogradec également, où ils s'étaient installés en 1917. Le reste de l'Albanie, soit la majeure partie du pays, se trouvait, du sud au nord, sous l'occupation des troupes italiennes et leur contrôle complet.

Ainsi, à la fin du conflit mondial, des trois pays voisins

11) «Besa Shqyptare», Shkodër, 7.XI.1918.

12) DDI, VI, I, doc. 602, 20.12.1918. En rapport avec ces allégations, Sonnino écrivait le 26 décembre 1918 à la représentation italienne à Belgrade: «Nous pensons respecter les accords aux termes desquels l'Albanie du Nord dans ses frontières politiques établies à Londres (en 1913-M.Ç.), hormis la ville de Shkodër, ne doit être occupée que par les troupes italiennes» (DDI, Ser VI, vol. I doc. 659; voir également le doc. 579).

prétendant au partage territorial de l'Albanie, seule la Grèce n'en occupait aucune partie, sauf quelques villages situés dans le district de Korçe, au sud-est de Bilisht, qui constituait en fait une zone neutre sous le contrôle des Français.

Derrière ces pays, voisins de l'Albanie, se tenaient les trois principales grandes puissances victorieuses de la Première Guerre mondiale, la France et la Grande-Bretagne, signataires du traité secret de Londres, ainsi que les États-Unis. Les deux premières ne voyaient pas d'un bon oeil les tendances expansionnistes malgré sa faiblesse, de l'impérialisme italien vers l'Est, dans les Balkans et ailleurs. Considérant leurs intérêts menacés, elles cherchaient les moyens de contrecarrer cette expansion. A propos de l'Istrie, de la Dalmatie et des îles, cette part de l'héritage austro-hongrois que le traité reconnaissait à l'Italie, mais qui était également réclamée par les Yougoslaves, Paris et Londres bénéficiaient du soutien de Washington, qui, étant affranchi des obligations du traité, s'était prononcé contre les revendications italiennes sur ces régions. Mais cependant que, sur la question précitée de l'Adriatique, l'attitude des États-Unis avait «délié» les mains à la France et à la Grande-Bretagne, à propos de la question albanaise la position américaine, contrairement aux vœux de Paris et de Londres, était différente. Ces deux puissances préféraient maintenant le maintien en vigueur des décisions sur l'Albanie et de son statut juridique adopté le 29 juillet 1913, à l'institution d'un Etat albanais amputé, sous le protectorat de l'Italie, comme elles l'avaient conçu elles-mêmes en 1915. Si elles penchaient maintenant pour cette solution, ce n'était nullement pour la raison futile qu'invoquait Léon Krajewski¹³, qui soutenait dans sa relation au gouvernement français à la fin de la guerre qu'une amputation ultérieure de l'Albanie aurait entraîné inévitablement une montée du mouvement irrédentiste albanais. La raison était ailleurs: le maintien des décisions de 1913 et la mise de l'Etat albanais sous le contrôle d'une commission internationale, composée des représentants des puissances de l'Entente, comme il le proposait, étaient, à ses yeux, les seuls moyens d'atteindre à la fois deux objectifs: d'une part, d'écarter le protectorat italien sur l'Albanie et la possession

13) L. Krajewski était le représentant de la France à l'ancienne Commission internationale de Contrôle en 1913-1914.

par l'Italie de Vlore, importante position stratégique et, d'autre part, de rendre possible l'exploitation collective de l'Albanie, où d'importantes richesses minérales, du pétrole surtout, avaient été découvertes durant la guerre. Krajewski allait même jusqu'à suggérer que, dans le cas où, pour diverses raisons, la Conférence de la Paix imposerait à l'Albanie un protectorat, celui-ci fût confié ou bien «à une grande puissance (par exemple la Grande-Bretagne ou la France), qui n'eût jamais nourri (sic) de visées sur l'Albanie, ou même à une puissance neutre, pourvu que celle-ci ne fût pas liée à l'Autriche, ni à l'Italie»¹⁴.

Mais les Etats-Unis, loin de contrecarrer les revendications italiennes en Albanie se montrèrent, au contraire, plus «généreux» à leur égard que la Grande-Bretagne et la France elle-mêmes ne l'avaient été en avril 1915. Ces dernières, afin d'enrayer l'expansion de l'Italie en Albanie, ne voyaient pas d'autre voie que d'insister dans le sens du rétrécissement des frontières de l'Etat albanais, appelé à être placé sous le protectorat italien, et ce à l'avantage de ses voisins balkaniques, qu'ils tenaient sous leur dépendance économique et leur influence politique.

Ainsi, avec l'entrée en guerre des Etats-Unis, les positions diplomatiques qu'avaient gagnées l'Italie en Albanie par le traité secret de Londres, ne s'affaiblirent pas, comme on l'avait espéré dans maints milieux albanais. Ceux-ci avaient ajouté foi aux slogans démagogiques du gouvernement américain, aussi bien avant son entrée en guerre que par la suite, surtout après le triomphe de la Révolution Socialiste d'Octobre, et selon lesquels les Etats-Unis se battaient soi-disant pour la conclusion d'une paix «juste», contre les traités secrets, pour «le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes», etc. En vérité, les Etats-Unis, tout comme les autres puissances impérialistes, étaient entrés en guerre pour s'assurer leur «part» dans le partage du «butin» et pour pouvoir poursuivre une politique servant leurs intérêts impérialistes.

14) *Arkivi qendror shtetëror i RPSH* (Archives centrales d'Etat de la RPA (plus loin ACE) Fonds de la Conférence de la Paix, d.l., doc. 203.441. Rapport de Krajewski, envoyé en décembre 1918 au gouvernement français. A la première page de ce document de 43 pages dactylographiées, intitulé «La question albanaise devant le Congrès de la paix», M. Frashëri a écrit de sa main que cette copie originale du rapport de Krajewski lui a été remise personnellement par l'auteur.

Washington regardait l'Etat indépendant albanais comme «une créature politique indésirable» et son opinion quant au règlement de la question albanaise changea jusqu'au moment où, à la fin de la guerre, il admit les principales prétentions de l'Italie. Cela apparaît nettement du commentaire officel (secret) que le conseiller de la Maison Blanche, E. House, fit aux 14 points de Wilson, à la fin d'octobre 1918, lorsque les représentants des puissances victorieuses étaient réunis à Versailles pour mettre au point les conditions de l'armistice. Ce commentaire devait être approuvé par Wilson lui-même le 30 octobre. «L'Italie, — était-il dit dans le document au point qui lui était consacré, — fait son entrée dans les Balkans par ses prétentions au protectorat sur l'Albanie et à la possession de Vlore. Aucune opposition particulière n'a été élevée contre ses prétentions, bien que les conditions du protectorat doivent être soumises à un contrôle rigoureux». Il va sans dire que l'organe qui exercerait ce «contrôle» et qui «garantirait» la vie intérieure du peuple albanais, serait la Société des Nations, à travers laquelle les Etats-Unis cherchaient à s'assurer l'hégémonie mondiale.

Le gouvernement des Etats-Unis, après avoir ainsi accepté de fouler aux pieds l'intégrité territoriale et l'indépendance de l'Etat albanais dans l'intérêt de la «sécurité» de l'Italie dans l'Adriatique Sud, n'hésitait pas non plus à porter atteinte à cette intégrité au profit de la Grèce, pour rendre celle-ci maîtresse du Canal de Corfou. Au passage où étaient évoquées les divergences entre l'Italie et la Grèce sur le partage de l'Albanie, le commentaire affirmait que ce conflit était engendré par la prétention grecque sur l'Albanie du Sud, ce qui «aurait approché la Grèce plus près de Vlore que ne le souhaiterait l'Italie». Dans ce conflit italo-grec les Etats-Unis penchaient pour la Grèce, lui accordant une partie de l'Albanie du Sud, non pas Korçe toutefois, mais la région de Gjiro-kaster (depuis la côte jusqu'aux monts de Nemerçke), qui lui aurait permis d'assurer le contrôle du Canal de Corfou. Aussi, le point 11 du commentaire, qui concernait les pays de la Péninsule Balkanique, indiquait-il: «l'Albanie pourrait être placée sous un protectorat, sans aucun doute italien, et ses frontières septentrionales pourraient, pour l'essentiel, demeurer celles fixées par la Conférence de Londres (de 1913) ¹⁵».

15) *Arhiv pollkovnika Hauza*, vol. IV, Moskva, 1944, p. 118-119, p. 154-156. (traduit de l'anglais: *The intimate papers of colonel House*, Arranged as a narrative by Ch. Seymour).

Une pareille énonciation laissait entendre que la frontière sud devait être modifiée à l'avantage de la Grèce. C'est cette même attitude que la délégation américaine observera également par la suite à la Conférence de la Paix à Paris. Ainsi donc, selon Washington, des trois pays voisins, seule la Yougoslavie devait être exclue du partage de l'Albanie.

On ne peut s'empêcher de conclure que, après le traité secret de Londres, signé en pleine guerre, l'acceptation par les Etats-Unis des principales visées de l'Italie sur l'Albanie, puis de celles de la Grèce, constituait le plus grand coup porté à l'intégrité territoriale et à l'indépendance de l'Albanie.

2. LA SITUATION ECONOMIQUE ET SOCIALE. LES ORGANISATIONS POLITIQUES

A la fin de la guerre, l'Albanie, outre le fait qu'elle était occupée tout entière par des forces armées étrangères et l'objet des convoitises des puissances victorieuses, offrait du point de vue économique, un tableau pitoyable.

En premier lieu, il convient de dire qu'après quelque quatre années d'opérations militaires sur le territoire albanais, l'économie du pays avait subi de graves dévastations qui étaient venues s'ajouter à celles qui l'avaient déjà éprouvée, surtout au lendemain de la proclamation de l'indépendance, lors de son invasion par les troupes des pays balkaniques voisins. Les données dont on dispose ne permettent pas de dresser un bilan statistique de ces dévastations. Quoi qu'il en soit, il ressort nettement que l'activité la plus frappée fut l'agriculture, qui constituait alors la base de l'économie du pays. Par suite de la mobilisation par les étrangers d'une importante main-d'oeuvre à des travaux de construction militaire, tels que routes, ponts, etc., du manque de semences et du fait qu'un grand nombre de boeufs de trait avaient été abattus par l'armée, une importante partie des terres arables demeura incultivée. La terre fut surtout laissée en friche dans les régions du front, qui du début de 1916 à la fin de la guerre, resta pour ainsi dire inchangé. Il s'étendait approximativement sur une ligne allant de la Vjose à Pogradec, en passant par Berat. Les sécheresses qui sévirent en ces années y ont eu aussi leur part. La pénurie de produits agricoles était telle que les besoins de la population et ceux

des armées d'occupation ne pouvaient être satisfaits. Ces troupes, les austro-hongroises en particulier, durant les dernières années de la guerre, lorsque les ressources de leurs métropoles eurent tari, assuraient une bonne part de leur ravitaillement grâce aux produits agricoles albanais. Et leurs effectifs, en comparaison de la population locale, étaient considérables. En regard d'une population locale inférieure à un million d'âmes, les effectifs austro-hongrois, italiens, français et bulgares en campagne en Albanie, s'élevaient à près d'un quart de million d'hommes¹⁶. Les réquisitions des armées d'occupation avaient rendu très insuffisante la quantité de denrées agricoles sur les marchés.

Ces troupes avaient aussi décimé les boeufs de trait, qui constituaient alors la seule force de traction de notre agriculture. Mentionnons seulement, à titre d'exemple, que dans le village de Diviake, à Lushnje, la spoliation des paysans par les troupes austro-hongroises «laissa la plupart d'entre eux sans bêtes de trait»¹⁷. De toutes les branches de l'économie du pays, l'élevage fut la plus frappée. Les hostilités eurent pour effet «de détruire presque le cheptel albanais», écrivait à juste titre un économiste italien à la fin de la guerre¹⁸.

Durant la guerre, les prix des articles de consommation courante augmentèrent notablement, en raison de la chute de la production comme de la politique économique spoliatrice poursuivie par les envahisseurs qui inondèrent le pays de leur papier-monnaie, et cherchèrent par tous les moyens de

16) Rien que les Austro-Hongrois comptaient en Albanie quelque 100.000 hommes. Ce chiffre ressort de nombreux documents austro-hongrois de l'époque. (Haus—Hof und Staatsarchiv, Wien. Politisches Archiv. Albanien. Administrative registratur des Ministeriums des Aussem. Fact 34, karton 58. Voir le rapport du Ministère de la Guerre sur la situation en Albanie en juin 1918, Nr. 20857/IV date 6.8.1918) L'Italie devait avoir aligné en face d'eux à peu près le même nombre d'hommes. Cela est averé par le fait qu'en dépit de la démobilisation massive qui commença au lendemain même de la guerre, il y avait encore en Albanie, en juillet 1919, environ 60.000 soldats et officiers italiens. (G. Rochat, *L'Esercito italiano da Vittorio Veneto a Mussolini*, Bari, 1967, pp. 47-48, 179. Voir aussi P. Alatri, *Nitti, d'Annunzio e la questione adriatica*, 1919-1920, Milano, 1959, pp. 80, 149). Si l'on y ajoute les forces françaises cantonnées dans la région de Korçe et les Bulgares alignées en face d'elles, le chiffre atteint doit s'élever à environ 250.000 hommes.

17) ACE, Fonds du Ministère de l'Intérieur, 1919 requête des représentants du village de Diviake — au Min. de l'Intérieur 30.3.1919.

18) V. Panella, *L'Albania e le sue possibilità economiche* (estrato del Bolletino di Notizie Commerciale 1919) p. 14.

drainer l'or détenu par la population locale. Cette extrême cherté de la vie frappa principalement les classes pauvres. La famine régnait dans le pays et faisait souvent des victimes. Du fait de la pénurie des vivres et de leurs prix excessifs «beaucoup de pauvres se nourrissaient de pain d'orge et d'avoine. Mais ils mangeaient aussi du son mélangé avec un peu de farine», écrivait un chroniqueur de l'époque, qui affirme que la famine touchait aussi les larges masses paysannes. Qui sait, ajoute-t-il, combien de villageois «mouraient d'inanition»¹⁹. En Albanie la faim, les épidémies et le feu des combats firent des dizaines de milliers de victimes; certains auteurs en estiment le nombre à soixante-dix mille²⁰. D'autre part, les dégâts matériels subis de 1912 à 1920 par le pays sont estimés à quelque 30 millions de napoléons-or²¹.

La hausse des prix des produits agricoles durant la guerre n'améliora pas la situation de la paysannerie, qui constituait 90% de la population du pays. Au contraire, la condition des paysans moyens, et à plus forte raison celle des paysans pauvres, s'aggravèrent. Si l'on a en vue les rendements particulièrement bas de l'agriculture albanaise d'alors, où l'on utilisait encore la charrue en bois, on comprend bien que les couches pauvres de la paysannerie n'arrivaient pas à faire produire à leur terre la quantité de denrées nécessaires à leur subsistance. D'autre part, les réquisitions des produits du sol et de l'élevage par les autorités militaires d'occupation étaient faites à de très bas prix. En réalité, comme le témoigne un contemporain, ils ne payaient même pas la valeur des «tripes» des bêtes qu'ils s'approprièrent²².

En même temps que ces spoliations de caractère économique, les occupants prirent aussi contre la population d'autres mesures oppressives de nature politique, qui dans bien des cas dépassaient en sauvagerie les expéditions punitives de leurs

19) P. Harizi, *Istori kronografike e qarkut të Korçës që në Luftën e Ballkanit gjer më sot*. (Histoire chronographique de la région de Korçe depuis la guerre balkanique jusqu'à ce jour) Boston, Mass. 1919, pp. 137-139.

20) S. Pollo, *Influenca e Revolucionit të madh socialist të Tetorit mbi zhvillimin e lëvizjes revolucionare në Shqipëri* (L'influence de la Grande Révolution socialiste d'Octobre sur le développement du mouvement révolutionnaire en Albanie), in «Buletin për shkencat shoqërore», 1955, Nr. 2, p. 43; K. Frashëri, *Histoire d'Albanie*, Tirana, 1964, p. 211.

21) «Hylli i Dritës», Shkodër, 1923, Nr. 6, p. 261.

22) *Arkivi i Institutit të historisë e gjuhësisë*, (Archives de l'Institut d'Histoire et de Linguistique), témoignages recueillis par A. Keta dans le district de Tirana.

prédécesseurs turcs, Serbes, Grecs, Monténégrins, Autrichiens, Italiens et autres, se signalèrent au même titre par les massacres qu'ils perpétrèrent. Ces agissements accrurent encore davantage la haine des masses populaires albanaises contre les envahisseurs, et en même temps leur résolution de combattre pour l'indépendance politique. Les représentants avancés des masses laborieuses, et en premier lieu des cultivateurs métayers, s'étaient plus ou moins persuadés par leur constante expérience que la libération nationale frayait aussi la voie à la lutte pour la démocratie, à la lutte contre les vestiges de la féodalité qui subsistaient dans la vie économique et politique du pays, en particulier dans les campagnes.

L'Albanie, à la veille comme à la fin de la Guerre mondiale, était un pays agricole arriéré. Ce retard et le développement particulièrement lent des rapports capitalistes dans les villages avaient pour raison essentielle l'existence de la grande propriété terrienne. La majeure partie des terres arables, voire même les plus fertiles, étaient propriété latifondiaire (de l'Etat ou de féodaux particuliers), et cultivées par des paysans métayers, qui ne les détenaient qu'en bail, et en partie par des paysans possédant en propre des parcelles exigues. Le paysan qui travaillait la terre du propriétaire, où il avait généralement construit sa chaumière, voyait son travail cruellement exploité. Mihal Grameno, homme politique et publiciste albanais, comparant la vie de ces paysans à celle de «serfs» ou d'«esclaves», écrivait en 1919: «Même les animaux ont un abri et jouissent de la liberté, alors que nos paysans, qui sont le pilier de la nation, ne sont que des serfs et des esclaves,» entre les mains des féodaux.²³ Le paysan métayer était contraint de remettre au propriétaire du domaine la rente en nature qui se montait généralement à un tiers, et dans certaines régions, à la moitié de la production des principales cultures, outre une série d'autres redevances. D'autre part les paysans cultivateurs qui détenaient une parcelle en propre, devaient remettre également à l'Etat la dîme, qui, dans les régions du Sud, s'élevait dans certains cas à un huitième du produit²⁴.

Les principaux porteurs de ces vestiges féodaux étaient les grands propriétaires terriens, qui s'étaient généralement

23) «Koha», Jamestown, 11.9.1919, l'article: Çështja e bujqësisë. (La question agricole.)

24) H. Shkoza, *Financat e Shqipnis* (Les Finances de l'Albanie) 1939-1934, Tirana, 1935, pp. 155-157; *Bisedimet e Kuvendit Kombëtar*, 1920, p. 43.

assuré d'importantes positions dans l'appareil politique d'Etat et bénéficiaient aussi de l'appui intéressé des occupants. Ceux-ci trouvaient en effet leur compte à préserver les positions économiques et politiques de ces propriétaires, pour pouvoir, sans trop de difficultés, soumettre politiquement le pays et le spolier de ses richesses. Un exemple typique de l'attitude des gros propriétaires fonciers nous est fourni par Essad pacha Toptani, grand latifondiaire de l'Albanie centrale, prêt à se lier avec n'importe quelle puissance, et à lui sacrifier les intérêts supérieurs de la nation, pourvu qu'elle l'aidât à réaliser ses intérêts égoïstes de classe.

La haine des masses paysannes contre les étrangers était donc des plus fortes: elles les considéraient à la fois comme étant hostiles à leurs droits légitimes nationaux et des alliés de leurs ennemis de classe, les grands, propriétaires terriens. Animée par cette haine, la paysannerie albanaise était prête à se lancer dans la lutte contre les envahisseurs pour la défense de ces droits. Mais quelle serait la classe qui guiderait dans cette lutte la paysannerie ainsi que les autres masses laborieuses des villes, tout aussi soucieuses qu'elles de la défense des droits nationaux du pays?

La masse des travailleurs des villes se composait en premier lieu d'apprentis des ateliers d'artisanat. Devant affronter la forte concurrence des marchandises de fabrication étrangère de prix assez bas, qui s'étaient introduites depuis assez de temps sur le marché albanais, l'artisanat national avait commencé à décliner, tout en conservant une place importante dans la vie urbaine du pays. Les rapports capitalistes connaissaient un certain essor dans le commerce, mais guère dans l'industrie. La bourgeoisie albanaise, bien qu'ayant accumulé des capitaux importants, n'avait fait dans l'industrie que de très faibles investissements. Les étrangers, non plus, intéressés à ce que l'Albanie, de même que les autres pays arriérés, demeurât un marché pour leurs produits finis, n'avaient pas investi de capitaux dans l'industrie albanaise. La main-d'oeuvre disponible se voyait contrainte d'émigrer en masse à l'étranger. Durant la Première Guerre mondiale, cette émigration s'accrut aussi pour des raisons politiques. Elle se dirigeait surtout vers les Etats-Unis d'Amérique, où existait déjà une colonie albanaise de dizaines de milliers d'émigrés.²⁵ Il s'ensuivit que

25) De nombreux documents il ressort que durant la guerre il y avait aux Etats-Unis de 40 à 50.000 Albanais. Certains témoignages portent cependant ce chiffre à 100.000 (Voir p.ex. A. Bernardy et V. Falorsi, *La questione adriatica vista d'oltre Atlantico*, Bologna, 1923, p. 91).



Hoxha Kadri, Président du Comité «La Défense nationale de Kosove»

Επιμέλεια Κεντρική Βιβλιοθήκη Κόνιτσας

l'industrie de type capitaliste existant dans pays à la fin de la guerre se réduisait en tout et pour tout à un petit nombre de moulins à vapeur, à quelques ateliers de tissage, de tannerie et de corroyerie, à de petites huileries, à quelques imprimeries, etc., où les ouvriers étaient non seulement en petit nombre, mais encore et surtout inorganisés et politiquement en retard. Il n'existait pas de parti de la classe ouvrière, ni même d'organisations syndicales.

Dans ces conditions, le mouvement politique de la paysannerie et des masses laborieuses citadines contre les occupants ne pouvait être conduit que par la bourgeoisie nationale, par les représentants les plus conséquents de cette classe, dont le maintien et la consolidation des intérêts économiques et politiques étaient étroitement liés à la garantie de l'intégrité territoriale du pays, de son indépendance. Les principales forces composant la bourgeoisie nationale étaient constituées par les propriétaires des ateliers de type capitaliste et artisanal ainsi que par les commerçants, moyens et petits pour la plupart. Ces propriétaires voyaient dans l'édification d'un Etat albanais indépendant, capable de mettre un frein aux interventions étrangères, la seule garantie contre leur anéantissement. Les commerçants, bien qu'écoulant pour une bonne part des articles d'importation, n'en tenaient pas moins à tenir le marché national entre leurs mains. Ils ne pouvaient le dominer que si l'intégrité territoriale et l'indépendance de l'Etat albanais étaient assurées. L'intelligentsia du pays: fonctionnaires, enseignants, étudiants etc., se fit le porte-parole de la bourgeoisie nationale.

Quoique faible, la bourgeoisie albanaise, et principalement ses couches inférieures, était à l'époque, la force sociale la plus organisée. Plusieurs de ses éléments avaient depuis longtemps formé des associations patriotiques tant à l'étranger, en émigration, qu'à l'intérieur du pays. La nécessité d'organiser les forces vives de la nation apparut avec plus de vigueur lors de la conquête de l'Indépendance, et surtout à partir de 1914, lorsque le régime éphémère du prince de Wied eut montré à l'évidence que consolider l'Etat albanais n'était guère chose facile. Les éléments progressistes commencèrent à regarder la formation d'une organisation politique comme le seul moyen de les unir pour faire face aux grandes difficultés auxquelles se heurtait la consolidation de l'Etat albanais indépendant, tant du fait de ses ennemis extérieurs et des convoitises des puissances étrangères, que

des ennemis intérieurs, féodaux grands-terriens et autres forces réactionnaires, aveuglément attachées à la Turquie ou à la Grèce, qui agissaient de concert avec le clergé.

En 1914, un groupe d'intellectuels avait formé à Durres un Comité secret, dénommé par eux «Parti national» ou «Krahu Kombetar», dont les membres s'employèrent à démasquer la trahison d'Essad pacha Toptani, à organiser la résistance armée contre l'invasion grecque dans le Sud, etc. Au début de la Première Guerre mondiale, le comité transféra son siège à Shkoder, où, depuis septembre 1914, s'étaient rassemblés un bon nombre de personnalités politiques du mouvement national albanais. Durant la guerre, le comité limita son activité, pour l'élargir à la fin du conflit mondial et étendre ses branches dans presque toute l'Albanie. Il comprenait des personnalités civiles comme Sotir Peci, Eshref Frasheri, Hoxhë Kadriu (Prishtina) etc., et des militaires comme Bajram Curri, Meleq Frasheri etc.²⁶ En novembre 1918, ses membres devaient constituer à Shkoder le comité appelé «Mbrojtja kombetare e Kosoves» («Défense nationale de Kosove»), qui entreprit d'agir par voie légale. Ce comité s'était également fait l'interprète du mouvement national de la population albanaise, qui était demeurée en 1913, lors de la délimitation des frontières politiques de l'Albanie, sous la domination serbe et monténégrine, et dont le nombre dépassait la moitié de la population que l'Etat albanais englobait dans ses frontières²⁷. Les activistes de ces organisations, principalement les intellectuels, ont eu une part importante dans la direction politique du mouvement des années 1918-1920, dans la dénonciation de la politique antialbanaise des envahisseurs et de leurs suppôts, etc. Le Comité «Mbrojtja Kombëtare e Kosoves» déploya également une remarquable activité dans les ré-

26) ACE, Fonds Comité de Kosove, doc. 707, 978; *ibid.* Fonds de la Conférence de la Paix, d. I. doc. 203, 204, 20.8.1919; S. Vllamasi, *Shënime e kujtime historike* (Notes et souvenirs historiques), cahier 3, p. 103-104 et cahier 6 pp. 316-317. (manuscrit aux Archives de l'Institut d'Histoire et de Linguistique).

27) A l'époque où la population de l'Albanie était inférieure à un million d'habitants, en Yougoslavie on comptait en 1921, suivant des données officielles de Belgrade, très probablement inférieures à la réalité, environ un demi million d'Albanais (Voir: *Definitivni rezultati popisa stanovništva od 31 januara 1921 god.* Sarajevo, 1922, p. 3).

gions montagneuses patriarcales et féodales du Nord et du Nord-Est. Il y organisa la lutte contre les influences étrangères, en particulier contre les tentatives de Belgrade et de Rome pour semer la discorde. Ces deux organisations, en collaboration étroite, entreprirent de publier à Shkoder, sous la direction de Sali Nivica, le journal «Populli», dont le premier numéro parut en janvier 1919 et qui continua de paraître jusqu'à l'été de 1920. C'était le seul journal politique publié en Albanie, qui échappât au contrôle italien. Deux autres organes, «Besa Shqyptare» (La Foi albanaise) et «Koha e re» (Temps nouveaux) de Nikolla Ivanaj, parurent également à Shkoder, mais pour très peu de temps, le premier au cours du mois de novembre 1918, et le second en janvier 1919. En mars 1920, fut publié à Gjirokaster le premier numéro du journal «Drita», (la Lumière), qui avait pour rédacteur en chef Veli Harshova, à peine de retour des Etats-Unis.

Vers la fin de la guerre, d'autres clubs et sociétés patriotiques virent également le jour dans diverses villes du pays. Ils se multiplièrent surtout dans la seconde moitié de 1919, lorsque la situation devint plus critique. Tels étaient les clubs et sociétés «Vellazeria» (la Fraternité) à Shkoder, à Durrës et à Gjirokaster, «Aferdita» (Aphrodite) à Elbasan, «Bashkimi» (l'Union), à Berat, Erseke, «Perparimi» (le Progrès) à Korçe, «E pritmja» (l'Avenir) à Pogradec, «Mbrojtja shkollore» (la Défense scolaire) à Vlore etc. Bien que, légalement, leurs activités eussent des fins culturelles et éducatives ils menaient, à l'insu de l'occupant, une vaste activité politique pour la défense des droits nationaux. En principe sociétés locales, elles n'en nouaient pas moins des liens entre elles, en particulier dans les instants difficiles. Leur activité débordait les limites des villes pour s'étendre aux campagnes; la société «Mbrojtja shkollore» de Vlore, notamment, se signala dans ce sens. A part la société «Vllazeria» de Shkoder, qui publiait la revue «Agimi» (l'Aurore), les autres ne disposaient pas d'organes propres. Elles avaient généralement à leur tête de jeunes éléments démocrates et progressistes, tels que Avni Rustemi, Halim Xhelo, et d'autres encores, qui exprimaient la résolution des couches inférieures de la société albanaise citadine et rurale de lutter contre les occupants et qui devaient devenir par la suite des leaders du mouvement démocratique des années 1920-1924.

Les Albanais émigrés à l'étranger avaient également formé leurs organisations. Les plus puissantes étaient celles des

Etats-Unis, où agissaient la fédération panalbanaise «Vatra» et le «Parti politique», qui englobaient toute l'activité patriotique des Albanais établis dans ce pays. Ceux-ci provenaient principalement des régions du Sud de l'Albanie, de Korçe et de Gjirokaster ainsi que de la Çamerie, qu'ils quittaient pour des raisons économiques, mais en partie aussi politiques, afin d'échapper aux persécutions des Grecs. Les forces grecques qui occupèrent l'Albanie du Sud de la fin de 1912 à la fin de 1916, y poursuivirent durant toute cette période, pour réaliser leurs objectifs bien connus d'annexion, une politique de massacres et de transfert de la population. La fédération «Vatra», qui publiait le journal «Dielli», (Le Soleil), devenu alors quotidien, eut pour président jusqu'à la fin de la guerre, Fan Noli. En septembre 1918, elle commença à faire paraître une revue mensuelle en anglais, «The Adriatic Review», à l'intention des étrangers, pour faire connaître le bien-fondé des revendications nationales albanaises. Entre autres activités, la «Vatra», dès 1916, avait deux délégués dans certains pays d'Europe, Mehmet Konica à Londres, le Dr. Mihal Turtulli à Lausanne. Ismail Qemal, lui, était le délégué du «Parti politique», l'autre organisation des Albanais d'Amérique, constituée pendant le second semestre de 1917 et qui eut pour président, au début Sevasti Dako, puis son mari, Kristo Dako. En fait, celle-ci ne réussit à rassembler qu'un petit nombre d'Albanais d'Amérique qui avaient quitté la «Vatra» et elle publiait depuis février 1918 l'hebdomadaire «Albania».

Aux Etats-Unis paraissait également le journal «Koha» (Le Temps), dirigé par Mihal Grameno, l'une des nombreuses personnalités qui avaient quitté l'Albanie au début de la guerre, surtout aux premiers jours du mois de septembre 1914, lorsque le chef de l'Etat, le prince de Wied, et son gouvernement furent chassés par les paysans insurgés, et qui entendaient regagner le pays, dès que les conditions le leur permettraient.

Les autres organisations d'Albanie à l'étranger jouèrent aussi un rôle pour défendre les droits nationaux du peuple albanais et pour réduire à néant les plans hostiles des puissances étrangères. Il convient de mentionner ici les colonies albanaises de Turquie et de Roumanie, qui, elles aussi, envoyèrent chacune des représentants à la Conférence de la Paix à Paris, où l'on croyait, à un moment, que devait se jouer le destin de l'Albanie. En Suisse également, où, durant

la guerre, s'étaient rassemblés un petit nombre d'Albanais, fut créé un comité composé de Sotir Kolea, Hilmi Kelcyra et Pandeli Cale, qui publiaient la revue «l'Albanie» en français. Sitôt la guerre finie, ils se mirent à démasquer ouvertement l'action des gouvernants de Rome en vue d'imposer sa plateforme politique au peuple albanais.

Néanmoins, à la fin de la guerre, seule une partie des représentants de la bourgeoisie avança aussitôt, au nom du mouvement national, un programme politique anti-impérialiste et combattant. Dès le début, ils réclamèrent un Etat albanais complètement indépendant et critiquèrent les tendances du reste des éléments bourgeois qui demandaient que l'Etat albanais fût placé sous la «protection» d'une des puissances impérialistes, dont l'«aide» militaire devait lui permettre de se renforcer sur le plan politique et organisationnel. C'est sur cette base qu'à la fin de la guerre, apparurent aussi dans le mouvement national albanais divers courants politiques dont nous parlerons plus loin.

3. — LES COURANTS POLITIQUES DANS LE MOUVEMENT NATIONAL

Le mouvement national albanais avait déjà mis au point un programme politique, lorsque les puissances étrangères dès le début de la guerre, se mirent à piétiner ouvertement les acquisitions des années 1912-1913 du peuple albanais. Le recouvrement de l'indépendance politique de l'Etat albanais gagnée en 1912, la conservation des frontières fixées en 1913 et, si possible, leur élargissement, pour y englober les territoires détachés en 1878 et surtout en 1913, voilà quel était le programme politique où se fondaient les intérêts de toute la société albanaise, y compris ceux de certains milieux grands-terriens. La fin de la guerre posa la nécessité urgente de présenter ces revendications à la Conférence de la Paix par le truchement d'une représentation, qui lutterait aussi pour les défendre. Mais quel devait être le nouveau statut juridique de l'Etat albanais indépendant de l'après-guerre, devait-ce être celui que la Conférence des Ambassadeurs avait dicté au peuple albanais le 29 juillet 1913, ou fallait-il en demander la révision?

En 1913, à Londres, la Conférence des Ambassadeurs avait placé l'Etat albanais sous la «garantie» des six grandes puis-

sances européennes membres de cette Conférence, ainsi que sous leur contrôle collectif. Cette forme de dépendance internationale avait été critiquée dès lors comme une atteinte aux droits souverains de l'Albanie. Elle devait devenir par la suite un obstacle sérieux à la consolidation de l'Etat albanais d'avant guerre. En s'ingérant, par la voie de leur organe, la Commission internationale de Contrôle, dans les affaires intérieures du pays, les puissances avaient saboté les quelques mesures qui avaient commencé à être mises en oeuvre en 1913-1914 pour le renforcement du petit Etat albanais à peine formé. C'était là, parmi les divers aspects du statut juridique défini en 1913, l'un de ceux que critiquaient plusieurs milieux nationaux. L'autre élément critiqué de ce statut était le fait qu'il ne prévoyait aucune force étrangère armée pour soutenir le prince allemand de Wied désigné à la tête de l'Etat albanais, comme les puissances l'avaient auparavant fait pour les autres pays balkaniques, et notamment pour la Grèce et la Bulgarie. Cette critique se fit jour en particulier lorsque les grands propriétaires terriens et la bourgeoisie albanaise, en dépit de leurs efforts conjugués, ne parvinrent pas à réprimer le mouvement qui se déclencha en 1914 contre le régime de Wied. Le jugement des gros propriétaires fonciers, selon lequel la présence en Albanie d'une force armée étrangère serait le seul moyen de «prémunir», dans l'après-guerre, l'Etat albanais contre de fâcheux événements du genre de ceux qui s'étaient produits en 1914, était maintenant partagé par un assez grand nombre de représentants de la bourgeoisie. Ceux-ci s'employaient également à faire modifier le statut juridique de l'Etat albanais en réclamant non pas la pleine indépendance, mais la substitution à la «garantie» ou au contrôle collectif des puissances de la «protection» d'une seule d'entre elles, protection qui devait être assurée par la présence provisoire en Albanie d'un contingent armé de cette puissance²⁸. Cette revendication, comme nous le verrons concrètement par la suite, fut avancée à la Conférence de la Paix tout au long

28) Nous sommes contraints, écrivait Pandeli Evangjeli en mai 1919 «de songer à obtenir la protection d'une puissance étrangère afin de pouvoir faire vivre l'Etat albanais... Pour que ce qui s'est produit en 1914 en Albanie ne se renouvelle pas, les Albanais s'accordent à penser que l'Albanie, aux premiers pas de sa vie politique, doit bénéficier de l'appui d'un pays étranger...» (V. Dodani, *Memoriet e mija* (Mes mémoires) Costanza, 1930, p. 156).

de 1919 par presque tous les représentants albanais qui y furent admis. Une telle plate-forme politique ne reposait pas sur l'élan patriotique des masses populaires, aussi ne pouvait-elle pas avoir un caractère anti-impérialiste et de combat. Elle traduisait plutôt la défiance de ces éléments bourgeois à l'égard des masses paysannes et leur crainte, surtout celles des gros propriétaires terriens, à l'égard des mouvements révolutionnaires que ces masses devaient infailliblement déclencher pour la démocratisation de la vie du pays.

Dans une situation dominée par la lutte de libération nationale, a écrit le camarade Enver Hoxha, «alors que la tâche principale était la libération du pays de l'envahisseur, la lutte pour la terre et pour les droits démocratiques ne prit pas une grande ampleur,» bien que, dans la situation économique et sociale de l'Albanie de l'époque, marquée par des fortes survivances de l'ordre féodal, cette lutte entre les féodaux, d'une part, qui cherchaient à renforcer leurs positions, et la paysannerie, de l'autre, «constituât l'axe de toute la vie du pays»²⁹. Et cependant, même dans les années 1918-1920, les diverses classes et couches de la société albanaise avaient pour souci la défense de leurs intérêts de classe. Pour les gros propriétaires albanais, ce qui était essentiel, c'était de savoir comment ils se saisiraient du gouvernement et en même temps comment, dans l'Albanie indépendante de l'après-guerre, ils conserveraient le pouvoir politique et l'utiliseraient comme arme pour défendre leur base économique pourrie - la propriété latifondiaire et les rapports semi-féodaux de production. Les gros propriétaires fonciers étaient conscients qu'ils ne pouvaient compter sur l'appui de la paysannerie impitoyablement exploitée, pour préserver ce pouvoir. Nombre d'éléments de la bourgeoisie, surtout ceux qui étaient attachés à la terre, n'avaient pas confiance dans les masses populaires. Une partie de la bourgeoisie albanaise, ne pouvant investir ses capitaux dans l'industrie, les avait placés dans l'agriculture, acquérant, surtout aux abords des villes, des terres qu'elle exploitait suivant les mêmes méthodes que les féodaux. Ces éléments bourgeois craignaient de ne pas être en mesure de contrôler l'activité de la paysannerie, particulièrement durant la période initiale qui aurait été nécessaire au jeune Etat albanais pour

29) E. Hoxha, *Influenca e Revolucionit të madh socialist të Tetorit në Shqipëri* (L'influence de la Grande Révolution socialiste d'Octobre en Albanie), Tirana, 1957, p. 15.

se renforcer et créer ses propres forces armées, des forces qui fussent en mesure de réprimer tout mouvement de couleur quelconque, susceptible de se déclencher en échappant au contrôle de cette bourgeoisie.

Il ne pouvait être question de contrôler et de conduire les mouvements de la paysannerie sans appuyer ses revendications, au premier chef ses revendications économiques et sociales. Et, en ce domaine, l'expérience des années 1914-1915 était encore très fraîche. A l'époque, les représentants de la bourgeoisie albanaise, incapables de combattre les mots l'ordre d'inspiration démagogique et sociale lancés par les agents étrangers, turcomanes et autres, qui donnèrent même à ce mouvement une teinte politique étrangère au mouvement national³⁰, n'avaient pas été en mesure de diriger eux-mêmes le mouvement des masses rurales. Tous avaient tiré leurs conclusions du déclenchement de ce mouvement paysan de caractère à la fois politique, social et économique. Les plus judicieuses semblaient être celles de Mihal Grameno, qui les rendit publiques dans un article publié en septembre 1919, à son retour aux Etats-Unis de la Conférence de la Paix de Paris, où il venait de séjourner pendant quelques mois, comprenant parfaitement les raisons pour lesquelles les représentants albanais à cette Conférence réclamaient la «protection» de l'Etat albanais par une des puissances et la présence d'un contingent armé de celles-ci. Il faisait ressortir la nécessité impérieuse d'améliorer la condition «d'esclave» du paysan en Albanie, ajoutant que d'autres Etats, la Roumanie et la Grèce entre autres, avaient connu une situation analogue, mais «devant le danger que leur créait cet état de choses elles s'étaient mises à morceler les grands domaines, et l'Etat roumain notamment s'était empressé de racheter toutes les terres des gros propriétaires pour les partager entre les paysans cultivateurs, échappant ainsi à ce danger... car, il ne fait pas de doute que, sans ces mesures prises au lendemain même de l'insurrection russe, la Roumanie aurait connu un bouleversement».

«N'oublions pas, poursuivait M. Grameno, que, même en 1914, lorsque éclata la révolte en Albanie, nos ennemis et avec eux les vandales et les rebelles, bien qu'ayant usé aussi, entre

30) *Historia e Shqipërisë* (Histoire de l'Albanie), vol. II, Publication de l'UET, Tirana, 1965, p. 406.

autres moyens, de la religion, invoquèrent avant tout l'affranchissement de la paysannerie, en sorte que brusquement on vit les paysans empoigner les armes contre l'Albanie!» Il attirait en outre l'attention sur le fait qu'il fallait «prendre des mesures effectives pour régler cette question, de l'heureuse solution de laquelle on attendait le salut de la patrie, mais qui pouvait conduire aussi à la plus grande infortune, si le servage et l'esclavage n'étaient pas extirpés»³¹.

Mais, ni en 1914, (ils s'étaient alors unis aux beys grands terriens pour défendre Wied) ni durant la guerre, ni même à l'issue de celle-ci, les représentants de la bourgeoisie albanaise ne lancèrent de mots d'ordre de caractère économique-social, comme l'aurait été la promesse de réaliser dans le nouvel Etat albanais la réforme agraire, tant souhaitée par la paysannerie. Ils les jugeaient en effet prématurés et ne se sentaient par ailleurs pas assez forts pour assumer un rôle prépondérant dans le mouvement national et rompre leur alliance avec ceux des féodaux qui arboraient encore le drapeau du «nationalisme». Aussi ne lancèrent-ils pas non plus de mots d'ordre de caractère politique contre les gros propriétaires fonciers en tant que classe, pour les isoler du mouvement, comme Thémistokli Gërmenji l'avait réclamé en 1915 avec tant d'obstination³².

En conséquence, ils se rallièrent aux gros propriétaires fonciers qui réclamaient la revision du statut juridique de l'Etat albanais indépendant, afin de substituer à la «garantie» collective des puissances la «protection» des forces armées de l'une d'entre elles. C'était là, dans le mouvement national albanais à la fin de la guerre, un courant politique dont les représentants étaient divisés quant au choix de cette puissance. Certains étaient pour une puissance lointaine qui n'eût pas d'intérêts politiques et territoriaux en Albanie et dans les Balkans, par exemple les Etats-Unis. Les autres étaient pour l'Italie qu'ils présentaient, après l'effondrement de l'Autriche-Hongrie, comme la puissance directement intéressée à

31) «Koha», Boston, Mass., 11 septembre 1919, l'article: *Çështja e bujqësisë* (La question agricole) L'article n'est pas signé, mais il apparaît clairement qu'il est écrit par M. Grameno, qui était l'éditeur du journal «Koha».

32) Voir à ce propos plus amplement: M. Çami, *Pikëpamjet politike dhe shoqërore të Themistokli Gërmenjit në vitet 1915-1916*, (Les Conceptions politiques et sociales de Thémistokli Gërmenji en 1915-1916), in «Studia albanica» 1967, Nr. 2 pp. 91-102.

l'existence d'un Etat albanais servant de «contre-poids» dans les Balkans à l'expansion des deux monarchies balkaniques voisines, et ils adhéraient à la proclamation italienne précitée du 3 juin 1917, elle-même suivie de deux déclarations du ministre italien des Affaires Etrangères, S. Sonnino. Le 20 juin 1917, Sonnino avait déclaré devant le Parlement italien que le but de son gouvernement était de «défendre» l'Albanie contre les complots des autres puissances, «en lui garantissant une liberté complète à l'intérieur du pays et en défendant ses droits et ses intérêts légitimes dans ses rapports avec les autres nations»³³. Ce que voulait dire le chef de la diplomatie italienne était évident: le contrôle, ou la «garantie» internationale prévue pour l'Albanie en 1913, devait être remplacé par le protectorat italien, comme le stipulait le contrat du 26 avril 1915, auquel Sonnino était si attaché.

Le ministre italien des Affaires étrangères fit son autre déclaration au lendemain du triomphe de la Grande Révolution socialiste d'Octobre, qui secoua le monde capitaliste dans ses fondements. Le gouvernement soviétique, ayant à sa tête Lénine, jetait les bases d'une politique extérieure juste, pour une véritable autodétermination des peuples, grands et petits, pour leur affranchissement de l'oppression nationale et de l'exploitation impérialiste. Fidèle à cette politique, le gouvernement soviétique mit également au point son programme de paix qui démasquait les puissances impérialistes, et rendit publics les traités secrets signés par les puissances de l'Entente pour un nouveau partage du monde. Le traité secret de Londres fut publié dans la presse soviétique, par coïncidence, le 28 novembre 1917, jour même de l'anniversaire de la proclamation de l'indépendance de l'Albanie. Les puissances impérialistes se mobilisèrent alors pour neutraliser le retentissement du programme soviétique de paix par des programmes démagogiques, dont le plus marquant fut celui du président des Etats-Unis, W. Wilson, avec ses «14 points» bien connus qu'il énonça le 8 janvier 1918. La déclaration de Sonnino du 23 février 1918 représentait une tentative du même ordre. En ce qui concerne l'avenir de l'Albanie, il ne modifiait nullement ses vues exprimées le 20 juin 1917, qui empiétaient aussi sur l'intégrité territoriale de l'Etat albanais. Et pourtant, selon lui, ces projets se conciliaient avec «le prin-

33) S. Sonnino, *Discorsi per la guerra*, Foligno, 1922, pp. 80-81.

cipe général du respect des nationalités et du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes» (!) ³⁴

Certains représentants des gros propriétaires fonciers, du clergé et de la bourgeoisie albanaise prirent position en faveur du statut juridique du futur Etat albanais, tel qu'il était prévu dans la proclamation du 3 juin ainsi que dans les autres déclarations des gouvernants de Rome, ou cherchèrent pour le moins à l'adapter.

Ainsi, sitôt la guerre finie, ils tournèrent leurs regards vers l'Italie et entreprirent dans sa direction d'importantes démarches politiques. Les premiers à agir dans ce sens furent les membres d'un comité qui avait pris le nom de «Comité National», formé à Genève quelques mois avant la fin du conflit et qui groupait d'anciens hauts fonctionnaires tels que Turhan pacha, premier ministre sous le régime du prince de Wied, de grands propriétaires terriens, entre autres Ekrem bey Libohova et Syreja bey Viora et des bourgeois comme Visarion Dodani et le Dr. Gaço Adamidhi, etc. Le 12 octobre, prétendant exprimer les sentiments de tous leurs compatriotes, ils adressèrent par télégramme un mémorandum non pas aux ministres des Affaires étrangères des grandes puissances victorieuses, mais seulement à l'un d'entre eux, Sonnino, en lui demandant de le faire transmettre également aux autres puissances victorieuses. Selon ce document, les difficultés que l'Etat albanais avait rencontrées en 1913-1914 pour sa consolidation auraient été suscitées par des «troubles intérieurs»; quant à la proclamation italienne du 3 juin 1917 ainsi qu'aux déclarations de Sonnino qui l'avaient suivie, elles étaient jugées encourageantes pour les Albanais. Les signataires du mémorandum du 12 octobre, après avoir déclaré que les frontières établies en 1913 devaient être revues à l'avantage de l'Albanie, demandaient au ministre italien des Affaires étrangères de soutenir la cause de l'Albanie à la future Conférence de la Paix et de permettre aux représentants albanais d'y présenter leurs revendications. Ces requêtes étaient suivies d'une autre demande, celle du maintien de l'occupation italienne de toute l'Albanie jusqu'à la décision définitive de la Conférence de la Paix sur la question albanaise ³⁵.

34) S. Sonnino, *op. cit.* pp. 138-139.

35) «Kuvendi», Roma, 28 novembre 1918; «l'Albanie», Lausanne, 25 décembre 1918; V. Dodani, *op.cit.* pp. 133-135, ainsi qu'aux pages 52-53, 171-172.

Ce programme politique du «Comité national» de Genève, de nette orientation italienne, fut accentué encore davantage par un autre représentant des féodaux, Myfid Bey Libohova. En octobre 1918, alors que les troupes italiennes étaient passées en Albanie Centrale, ce gros propriétaire terrien de l'Albanie du sud adressa au commandement italien à Vlore un mémorandum comportant une série de demandes. Convoqué à Rome par le gouvernement italien, il devait lui remettre un autre document analogue³⁶. Il y exprima aussi en public ses vues quant aux modifications à apporter au statut de juillet 1913. Il demandait notamment que l'Etat albanais fût placé sous la «protection effective» d'une seule puissance, l'Italie³⁷.

Le haut clergé, qui représentait l'autre force la plus réactionnaire du pays, et surtout les membres de l'église catholique, dont le rôle antinational allait sans cesse grandissant, se rallièrent à l'attitude de ces grands propriétaires fonciers. Si certaines divergences, de caractère principalement religieux, avaient opposé ces hauts dignitaires ecclésiastiques aux Turcs, divergences qu'ils avaient exploitées pour se poser en «patriotes», ils n'en eurent plus avec les occupants austro-hongrois, puis italiens, qui trouverent en eux l'un de leurs

36) M. Libohova, *Politika ime ndë Shqipëri*, (Ma politique en Albanie), Gjirokastër, 1921, p. 1-8.

37) Il considérait la proclamation du 3 juin 1917 comme un document «plus acceptable pour les Albanais» que les deux documents internationaux antérieurs qu'étaient la décision de la Conférence des Ambassadeurs de 1913 et le traité secret de Londres de 1915. M. Libohova tenait la «garantie» collective des grandes puissances européennes sur l'Albanie, garantie décidée par la Conférence des Ambassadeurs, pour «non effective» et il demandait qu'au statut juridique de 1913 fût substitué un nouveau statut, qui plaçât l'Albanie sous la «protection» effective d'une seule puissance, l'Italie, dont les proclamations signifiaient, selon lui, non seulement le rejet du traité secret de Londres, qui morcelait l'Albanie, mais aussi la «garantie» de son intégrité territoriale contre les intrigues et les convoitises territoriales de ses autres voisins. «Cela nous engage, — affirmait-il, — à nous appuyer sur l'Italie», qu'il considérait comme «la plus intéressée à l'existence d'une Albanie bien organisée». Dans l'interview-programme qu'il accorda à un journal, il trouvait injustifiée la crainte légitime de larges milieux Albanais de voir l'Italie faire de l'Albanie un objet d'exploitation et la transformer en une colonie. Les Albanais devaient au contraire accepter «de leur plein gré la protection» de l'Italie, laquelle, selon lui, ne cherchait qu'à assurer «la neutralité amicale de l'autre rive de l'Adriatique» (Voir l'interview publiée au journal «Kuvendi» en date du 9 novembre 1918).

principaux appuis. Jusqu'à l'armistice, le clergé catholique s'était employé à faire passer l'Empire apostolique austro-hongrois pour le «protecteur» de l'Albanie. Maintenant que l'Autriche s'était effondrée, ils cherchaient à faire jouer ce rôle à l'Italie victorieuse dont le soutien leur semblait le meilleur moyen d'affirmer leur influence politique et idéologique dans un pays «oriental» comme l'Albanie, où les catholiques étaient en minorité par rapport aux musulmans. C'est dans la protection de l'Italie catholique voisine qu'ils voyaient aussi la seule possibilité de propager le catholicisme et de continuer de recevoir les subventions qu'ils avaient reçues jusqu'alors de l'Autriche-Hongrie. Ce sont ces intérêts que ces dignitaires avaient en vue lorsqu'ils réclamaient obstinément que l'Albanie fût placée sous la «protection» d'une grande puissance «civilisée». Ils avaient déjà oeuvré auparavant en ce sens, exprimant publiquement leurs points de vue durant la guerre, et écrivant même que l'Albanie était incapable «de vivre toute seule»³⁸. L'un d'eux, le père Gjergj Fishta, rédacteur en son temps du journal «Posta e Shqypnise», qui paraissait à Shkoder durant l'occupation austro-hongroise, puis expert de la délégation gouvernementale albanaise à Paris, allait même jusqu'à qualifier de «fous» et de «xénophobes» ceux qui combattaient pour défendre à tout prix les droits de la nation et pour mettre sur pied un Etat albanais, en s'appuyant avant tout sur les propres forces du peuple albanais, sur son patriotisme. Peu après le Congrès de Lushnje, qui dota le mouvement national d'un programme politique de combat, Gjergj Fishta devait écrire: Les prétendus nationalistes albanais ont rejeté la formule *l'Albanie avec l'aide de l'Italie*, mais ils n'ont encore pu préciser aucune autre formule à substituer à celle-ci. Dire que nous ne formerons l'Albanie qu'avec nos propres forces n'est que pure folie»³⁹.

Ainsi les représentants de l'église catholique, qui avaient

38) Nous devons reconnaître, était-il dit dans un almanach du clergé catholique de 1918, que «un grand nombre d'Albanais, ont par leur action, telle qu'elle apparaît des événements de ces cinq dernières années, montré à l'Europe entière que, pour le moment, notre pays, s'il n'est pas pris en main et dirigé par un véritable ami, puissant et civilisé, ne sera pas en mesure de vivre tout seul, d'une manière appropriée à notre époque, ni culturellement, ni économiquement, ni politiquement» (Voir «Kalendari vepra pijore» Shkoder, 1918, p. 58).

39) ACE, Fonds de Gjergj Fishta, D. 1, lettre autographe en italien, du P. Gjergj, en date du 15 avril 1920.

salué la proclamation du gouvernement de Vienne, affichée à Shkoder le 23 janvier 1917, sur l'autonomie» de l'Albanie et y avaient fait écho (par la voix du journal «Posta e Shqypnise») applaudirent maintenant à la proclamation italienne du 3 juin 1917, que le commandant en chef des troupes italiennes en Albanie réitérait en octobre 1918, lorsque ses troupes progressaient vers le nord pour remplacer au plus tôt les armées austro-hongroises en retraite ⁴⁰.

L'Albanie étant l'objet des convoitises de ses trois voisins, certains représentants de la bourgeoisie albanaise, notamment Luigj Gurakuqi, se tournèrent vers l'Italie avec l'espoir qui devait se faire jour aussi au cours des négociations de la Conférence de la Paix, que Rome se contenterait de certaines concessions ne portant pas atteinte à l'intégrité territoriale de l'Etat albanais, ni à son indépendance.

Toutefois, les plus larges milieux de la bourgeoisie ne se rallièrent pas au courant qui considérait l'Italie moins dangereuse que la Grèce et la Yougoslavie, et qui voyait dans la «protection» de la première un moyen de faire face à une intervention, directe ou indirecte, (par l'instigation d'un mouvement intérieur) des deux autres. L'Albanie, en étant placée sous la «protection» de l'Italie, ne serait pas préservée du déferlement «effréné» du capital italien, et l'on avait surtout lieu de craindre qu'une telle solution ne barrerait pas la route à la colonisation du pays par la main-d'oeuvre disponible italienne. Le chômage sévissait en Italie et près d'un demi-million de travailleurs étaient contraints d'émigrer chaque année en raison de leurs difficiles conditions économiques. Cette crainte se reflète dans de nombreux documents de l'époque, notamment dans le mémorandum de Fan Noli, daté du

40) La proclamation italienne est datée du 20 octobre 1918 et signée par le général G. Ferrero, commandant du XVI^e corps d'armée italien (Voir: *Dokumenta historike për t'i sherbyer historisë tonë kombëtare*) (Documents historiques pour servir à notre histoire nationale), Elbasan, 1924, pp. 47-52.

41) Ce mémorandum que le président de la «Vatra» adressait à des personnalités américaines, dénonçait avec vigueur toute idée d'un protectorat italien sur l'Etat albanais ainsi que la mainmise de l'Italie sur Vlore. Le protectorat italien, soulignait Fan Noli, ne servirait qu'à l'asservissement de l'Etat albanais et à l'assimilation du petit peuple albanais par les colons italiens, que personne n'empêcherait de venir s'établir en grand nombre en Albanie (Voir le texte de ce mémorandum in: A. Bernardy et V. Falorsi, *La questione Adriatica vista d'oltre-Atlantico*, Bologna, 1923, pp. 212-217).

mois de mars 1918⁴¹. De plus, le projet de Rome tendant à amputer l'Etat albanais de la région de Vlore, suscitait une vive inquiétude. Ces plans que la presse italienne bourgeoise claironnait avec bruit, avaient également été rendus publics par les milieux gouvernementaux italiens, qui se montraient de plus en plus obstinés en ce sens. Sonnino lui-même l'avait montré dès le début par sa déclaration du 20 juin 1917, dans laquelle il fut contraint d'énoncer, outre les modifications que devait connaître le statut juridique de l'Etat albanais, les empiètements que subirait son intégrité territoriale, et ce au profit non seulement de l'Italie mais aussi des voisins balkaniques⁴², comme le prévoyait le traité de Londres de 1915.

Si le ministre italien fut obligé de faire cette déclaration, c'est que les autres puissances signataires de ce traité⁴³, et même le gouvernement provisoire russe issu de la Révolution de février 1917 considérèrent la proclamation du 3 juin 1917 comme une violation unilatérale du traité du 26 avril 1915⁴⁴, qui ne prévoyait pas la mise sous protectorat italien de «toute l'Albanie», ainsi que l'indiquait la proclamation, mais son partage. La revendication d'annexion de Vlore demeura aussi un des points de l'autre discours de Sonnino, qu'il prononça le 23 février 1918.⁴⁵ Les premières démarches faites auprès

42) La proclamation du 3 juin, affirmait Sonnino, indiquait seulement «l'intérêt particulier» du gouvernement italien pour l'Albanie, dont le sort était «lié tant à la possession directe et sûre de Vlore et de son territoire par nous (Italie-M.Ç.) qu'au règlement général du problème de l'Adriatique», qui était pour l'Italie une «question vitale». Quant à la tâche de définir «les frontières précises de l'Etat albanais avec les pays voisins — soulignait le ministre italien des Affaires étrangères — elle devait incomber aux puissances alliées au moment où seraient rédigés les traités de paix». Sonnino faisait ainsi ressortir «le droit» reconnu à l'Italie d'empiéter à son profit sur l'intégrité territoriale et l'indépendance de l'Albanie. D'autre part, il ne s'exprimait pas non plus contre le désir éventuel des autres puissances alliées de fixer les frontières futures de l'Etat albanais qui devait être placé sous le protectorat italien (Voir: S. Sonnino, *op.cit.* pp. 80-81).

43) J. Swire, *Albania, the rise of a Kingdom*, London, 1929, p. 274; E. Driault et M. L'Héritier, *Histoire diplomatique de la Grèce de 1821 à nos jours*, vol. V, Paris, 1926, p. 302; etc.

44) Le 5 juin, Sonnino déclarait à l'Ambassadeur russe dans la capitale italienne que la proclamation du 3 juin «ne rejetait pas le traité de Londres», qu'il avait télégraphié de toute urgence aux militaires qui en avaient rédigé le texte, de ne pas faire état de la question des frontières, bien que, par hâte, ils n'aient point touché aux mots «de l'Albanie entière». (*Evropejskie derzhavi i Greciya v epohu mirovoy voyni...* Moscou, 1922, p. 192).

45) S. Sonnino, *op.cit.* p. 138-139.

du gouvernement de Rome pour qu'il renonce à ses projets qui portaient atteinte à l'intégrité territoriale et à l'indépendance de l'Albanie⁴⁶, ne donnèrent pas les résultats souhaités.

Dans ces circonstances, certains représentants de la bourgeoisie furent amenés à envisager la consolidation de l'Etat albanais de l'après-guerre à travers l'appui non pas de l'Italie, mais d'une autre puissance lointaine qui «n'eût pas d'intérêts» politiques et territoriaux en Albanie et dans les Balkans. Tels étaient, à leurs yeux, les Etats-Unis, puissance non signataire du traité secret de Londres et qui pouvait donc s'opposer aux prétentions des Etats voisins. Quelques membres de la délégation du gouvernement de Durres qui se rendirent à Paris, le Dr. Mihal Turtulli et Mehmet Konica entre autres, et des représentants des colonies albanaises à l'étranger, tels Fuad Zembraku (Dibra) et Pandeli Evangjeli, avaient adopté cette position. S'il est vrai qu'ils contrecarrèrent l'action de ceux qui cherchaient à assurer à l'Albanie l'«appui» de l'Italie, ce fut pour y opposer l'«appui» des Etats-Unis.

A ces prises de positions n'adhéra pas l'autre courant politique du mouvement national albanais, celui qui devait aboutir à la réunion du Congrès de Lushnje. Ses représentants, traduisant l'élan patriotique et l'esprit anti-impérialiste et combattant des masses laborieuses, avancèrent dès le début la thèse que l'Etat albanais avait les moyens de se consolider politiquement tout seul, en s'appuyant sur ses propres forces intérieures, et que cette voie était pour lui la seule à suivre s'il ne voulait pas voir son indépendance politique et économique menacée.

A la fin du conflit mondial, la lutte pour la libération nationale avait dès lors englobé de vastes couches du peuple albanais. Depuis qu'il avait conquis son indépendance et durant la Première Guerre mondiale, la nation albanaise avait acquis une plus grande maturité politique et raffermi son union pour la défense de ses droits nationaux. Se faisant l'interprète de cette unité et de cette maturité politique, le journal «Populli» affirmait avec optimisme que les années qui venaient de s'écouler avaient accompli leur «action lente, mais sûre», que cette époque, avec ses enseignements, avait été «une

46) A. Bernardy et V. Falorsi, *op. cit.* p. 97; DDI, Ser. VI, vol. I doc. 211 ainsi que la note 1 à la p. 108.



Deux dirigeants du mouvement national: Themistokli Gërmenji et Nikolla Ivanaj.

Επιμέλεια Κεντρική Βιβλιοθήκη Κόνιτσας

école qui nous a appris plus que nous n'aurions fait en beaucoup d'années»⁴⁷.

Les représentants de ce courant anti-impérialiste, encore qu'ils n'eussent lancé aucun mot d'ordre de caractère socio-économique en faveur des masses, leur faisaient confiance et voyaient en elles les principales forces sur lesquelles s'appuierait l'Etat albanais après la guerre. Aussi critiquèrent-ils dès le début les vues de ceux qui cherchaient à placer l'Etat albanais sous la «protection» de l'Italie, ou d'une autre puissance étrangère. En particulier ces vues étaient stigmatisées dans le journal «Populli», qui, dans ses premiers numéros, faisait cette très juste déclaration révolutionnaire: «l'Albanie sera mise en ordre et elle ne doit l'être que par nous seuls; l'Albanie sera dirigée et ne doit être dirigée que par les seuls Albanais. Si ardue que puisse être cette tâche, nous la mènerons à bien, si graves qu'en soient les conséquences, nous les supporterons, car c'est là notre mission et nous n'avons pas d'autre voie de salut. Peut-être, que Dieu ne fasse, — poursuivait le journal, — nous entretuerons-nous mais... entre nous, nous saurons trouver le chemin de la réconciliation. Quant aux étrangers, à dire vrai, nous ne pouvons nous arranger avec eux», car «quel qu'il soit, l'étranger demeure un étranger»⁴⁸. Nous réclamons une Albanie «sans protection, sans capitulations ni colonisation»⁴⁹, écrivait, le 1er janvier 1919, le journal «Koha e re» car seule cette revendication, ajoutait-il quelques jours plus tard, est compatible avec la «liberté et la véritable autodétermination de l'Albanie»⁵⁰.

A la fin de la guerre, non seulement de telles attitudes sont fréquentes, mais des éléments radicaux issus des couches de la petite bourgeoisie albanaise, tels Avni Rustemi, Halim Xhelo et d'autres encore, qui étaient à la tête des clubs et des sociétés patriotiques, passèrent à l'action. Les premiers, ils entreprirent d'organiser les masses, se mirent à leur tête et les conduisirent dans les premiers affrontements contre les étrangers. Un de ces chocs se produisit à l'occasion de la manifestation de l'anniversaire de l'indépendance, le 28 novembre 1918,

47) «Populli», Shkoder, 29 janvier et 15 juin 1919.

48) «Populli», 14 février 1919, *A ka me u ba e si kishte me u rregullue Shqipnia*. (L'Albanie se fera-t-elle et comment pourrait-elle être édiflée au mieux?).

49) «Koha e re», Shkoder, 1er janvier 1919.

50) *Ibid*; 11 janvier 1919.

lorsque la population de Vlore, conduite, entre autres, par le patriote démocrate et révolutionnaire Avni Rustemi, en vint aux mains dans les rues de Vlore avec les impérialistes italiens qui, considérant la ville comme étant leur, voulaient y empêcher cette célébration. Aussi, A. Rustemi déclarait-il publiquement ce jour-là: «La terre bénie de Vlore et toute l'Albanie est à nous. Nous y vivrons libres et aucune force au monde ne peut nous empêcher d'atteindre ce but»⁵¹.

La nécessité de s'appuyer sur les forces intérieures, nécessité qu'avaient posée dès le début les représentants de ce courant anti-impérialiste, s'affirmait de plus en plus. Cela était dû, entre autres raisons, à l'échec de l'autre courant dans cette tentative de compromis avec l'impérialisme sur la base de sa plate-forme politique: un Etat indépendant albanais sous la «protection» ou avec l'appui» militaire de l'une des puissances étrangères.

Examinons maintenant le cours des événements, à commencer par le Congrès de Durres, d'où sortit un gouvernement provisoire albanais dont les membres jouèrent leur rôle dans ces faits.

51) S. Hallkokondi, *Historia e Shqipërisë së Re* (L'Histoire de l'Albanie nouvelle), Vlore, 1923, pp. 240-241; voir aussi «Kuvendi», Roma, 27 juillet 1920.

LE CONGRES DE DURRES

1.- LA REUNION DU CONGRES

Les premiers efforts pour former un gouvernement avaient été faits dès le début de la Première Guerre mondiale, après le départ d'Albanie du prince de Wied et de son gouvernement. Ces efforts furent poursuivis durant la guerre également, mais jusqu'à la fin de celle-ci aucun gouvernement national albanais n'avait pu être formé, ces tentatives s'étant heurtées à l'opposition tant des Austro-hongrois que des Italiens. La nécessité de former un gouvernement devint particulièrement pressante à la fin du conflit mondial, un tel pouvoir s'avérant indispensable pour faire converger les efforts du peuple albanais tout entier en vue de la défense de ses droits nationaux si gravement menacés par les puissances victorieuses. Ce gouvernement devait avoir pour mission de représenter le pays là où beaucoup d'hommes politiques de l'époque estimaient que se jouerait le destin de l'Albanie: à la Conférence de la Paix, qui devait se tenir avant peu et où les vainqueurs de la guerre tenteraient de consacrer le partage du «butin» entre eux.

La nécessité de constituer un tel gouvernement était également dictée par l'existence du «gouvernement» en émigration, celui d'Essad pacha Toptani, qui l'avait constitué dès le mois d'octobre 1914 à Durres, avec l'appui de l'Italie et de la Serbie. Assiégé pendant l'été 1915 à Durres par les paysans armés, il réussit à leur échapper grâce au secours des forces serbes, qui, de concert avec ses mercenaires, se livrèrent ensuite à des massacres aux dépens de ces paysans. Au début de 1916, lorsque les Austro-hongrois s'étaient étendus sur la majeure partie du territoire albanais, il transféra son «gouvernement»

à Salonique où le suivirent quelque cinq cents de ses hommes. Ils furent envoyés au front dans la région de Pogradec et, à la fin de la guerre, ils avaient trouvé refuge dans les régions du nord-est de l'Albanie occupées par l'armée serbe, et fixé leur quartier-général à Diber. Bien que le gouvernement italien eût renoncé au service du grand féodal démasqué, Essad pacha Toptani demeurerait dangereux en ce qu'il s'était rapproché davantage des voisins balkaniques et avait gagné leur appui. En particulier, Belgrade continuait d'entretenir ses ambitions de se mettre à la tête de l'Etat albanais. Cette «sympathie», qu'il s'était acquise auprès des rivaux balkaniques de l'Italie et même de sa plus grande rivale, la France, préoccupait de vastes milieux albanais qui n'avaient cessé de démasquer le pacha, et aussi le gouvernement italien, qui l'avait abandonné en 1916 pour se lier à d'autres chefs moins compromis aux yeux du peuple albanais.

Le Conseil de la «Vatra» dut certainement avoir en vue toutes ces circonstances lorsque, avant même la fin de la guerre, en août 1918, il s'adressa au gouvernement italien à la fois directement et publiquement à travers son propre organe, le «Dielli», pour l'engager à satisfaire «les vœux de tous les Albanais» en leur permettant de former en Albanie leur «propre gouvernement». Le «Dielli» considérait tout rejet ultérieur de cette requête comme une prise de position «erronée» de la part de l'Italie¹. La «Vatra» s'était alors adressée au gouvernement italien non seulement parce que l'Italie se rangeait aux côtés des puissances «démocratiques» de l'Entente et des Etats-Unis, mais aussi parce que Kol Tromara², le nouveau chef de cette organisation, élu en juillet 1918, avait adopté une politique de rapprochement à l'égard de Rome, alors que l'ancien président, Fan Noli, avait observé une attitude très critique envers elle, au point d'être qualifié à l'Ambassade italienne à Washington d'«homme retors», d'«austriquant»³.

De l'intérieur du pays également, certains milieux sollicitèrent des autorités italiennes la permission de former un

1) «Dielli», Boston, Mass, 27 et 31.8.1918, éditoriaux: *Ç'kemi kërkuar prej qeverisë italiane*, (Ce que nous avons demandé du gouvernement italien), et *Çështja shqiptare dhe shtypi italian* (La question albanaise et la presse italienne).

2) K. Tromara glissa de plus en plus vers la droite pour finir comme un traître au peuple albanais.

3) A. Bernardy et V. Falorsi, *La questione adriatica vista d'oltre Atlantico*, Bologna, 1923, pp. 92-93.

gouvernement albanais. C'est ce que fit notamment Mufid Libohova, qui, en octobre 1918, demanda au commandement italien en Albanie d'autoriser la constitution d'un gouvernement provisoire. A ses yeux, le gouvernement albanais ne devait pas avoir pour mission de lutter pour la défense des droits nationaux contre quiconque tenterait d'y porter atteinte, mais de combattre, de concert avec le gouvernement italien «ami», «les ennemis communs»⁴, autrement dit les voisins balkaniques.

Les conditions politiques intérieures de l'Albanie ainsi que la situation internationale à la fin du conflit rendaient utile, même pour Rome, l'existence d'un organe gouvernemental albanais. Mais pour les Italiens, ce gouvernement devait être formé d'éléments du genre du propriétaire terrien M. Libohova, de l'ancien premier ministre Turhan pacha Permeti, et d'autres, qui présentaient l'Italie comme le «défenseur» du pays, et servir à Rome d'instrument dans trois directions principales. D'abord créer chez le peuple albanais l'impression que sa revendication pour la constitution d'un gouvernement avait été satisfaite grâce à l'appui même de l'Italie. En deuxième lieu, un organe officiel, mis sur pied sur des bases légales, devait être le moyen d'exclure toute délégation qui pourrait éventuellement se présenter à la Conférence de la Paix en prétendant y représenter les intérêts de l'Albanie. Il s'agissait ici non seulement d'Essad Toptani, mais aussi des colonies albanaises à l'étranger, qui se préparaient à envoyer leurs représentants à Paris. En troisième lieu, cet organe officiel était utile à Rome comme un appui, de l'intérieur de l'Albanie, pour réaliser ses visées, et elle comptait aussi s'en servir contre les prétentions territoriales des voisins balkaniques, qui rejetaient le plan italien tendant à les exclure du partage de l'Albanie et insistaient pour y avoir «leur» part.

Ce sont là, à notre sens, les motifs essentiels qui amenèrent l'Italie, à la fin de la guerre, à se décider pour la formation d'un gouvernement albanais. Ainsi le 22 octobre 1918, le ministre italien des Affaires étrangères, Sonnino, faisait convoquer rapidement à Rome Turhan Pacha, Mufid Libohova et avec eux le Dr. Mihal Turtulli, qui avait été ministre en 1914 sous le régime de Wied et que les Italiens avaient cherché de gagner à eux. Ces trois hommes devaient se mettre en rapport

4) M. Libohova, *Politika ime ndë Shqipëri* (Ma politique en Albanie), Gjirokaster 1921, pp. 6-9.

avec les principaux groupements du pays et constituer un «gouvernement provisoire», au sein duquel seraient représentées aussi bien les diverses régions d'Albanie, que les trois religions différentes qui y étaient pratiquées. Le ministre italien s'en remettait au jugement des Albanais quant à l'opportunité de faire également appel à une figure en vue des Albanais des Etats-Unis, afin que leur gouvernement reçût l'appui des organisations de cette importante colonie et profitât de la propagande qu'elles ne manqueraient pas de mener en faveur des intérêts albanais. Toutefois, soulignait le chef de la politique extérieure italienne, cette action devait être menée «en conformité avec les objectifs de l'Italie»⁵.

Parmi les personnalités convoquées, le premier à se rendre à Rome fut M. Libohova, suivi, le 4 novembre, par Turhan pacha, venant de Suisse, et que le journal «Kuvendi», publié à Rome depuis juin 1918 par le gouvernement italien afin d'y prôner sa plate-forme politique, présentait comme un «patriote» au passé «sans tache»⁶. Il n'avait en fait jamais pris part au mouvement national albanais et n'était connu que comme haut fonctionnaire de l'Empire turc, qu'il avait servi avec zèle jusqu'en 1914, année où il vint en Albanie pour y devenir premier ministre du prince de Wied durant les six mois que dura son régime. En septembre 1914, il s'établit en Suisse, où il séjourna durant toute la guerre, vivant sans doute des subsides du gouvernement de Rome.

M. Libohova, Turhan pacha et les autres signataires du mémorandum envoyé sous forme de télégramme le 12 octobre, furent l'objet d'une vive critique qui revêtit même un caractère public⁷. Elle ne devait cependant pas se poursuivre longtemps; le comité des Albanais de Suisse groupés autour de la revue «l'Albanie», qui avait entrepris cette campagne, ne fut pas suivi par les autres organisations à l'étranger. Les dirigeants de la fédération «Vatra», par exemple, la plus importante organisation d'Albanais émigrés, étaient même pour la collaboration avec eux.

5) C. Galli, *Diari e lettere*, Firenze, 1951, pp. 310-315.

6) «Kuvendi», Roma, 9.XI.1918.

7) Les membres du Comité de Lausanne, notamment, considérant le mémorandum du 12 octobre comme un «acte de trahison déclarée», notifièrent le 26 octobre à Rome que Turhan pacha et ses amis n'avaient pas la qualité de «représenter notre pays, ni d'exprimer les sentiments de nos compatriotes», comme ils le prétendaient (Voir «L'Albanie», Lausanne, 25 décembre 1918, p. 60, ainsi que le numéro du 16 janvier 1919.

M. Turtulli, qui résidait en Suisse, désigné délégué de la «Vatra», ne répondit pas au début à l'invitation du gouvernement italien de se rendre à Rome⁸. Il en était empêché par certaines réserves qu'il avait à l'égard de la politique albanaise de l'Italie. Ces réserves s'accrurent encore à la suite des efforts des représentants italiens en Suisse, qui cherchaient à rallier aussi d'autres Albanais à la «protection» italienne, comme y avaient adhéré les signataires du mémorandum du 12 octobre, Turhan pacha en tête. Faute de solliciter cette «protection» ou «appui» que l'Italie est prête à vous accorder, «votre cause si juste risque de sombrer»⁹, écrivait l'agent italien, F. Guisi à M. Turtulli.

Le Dr. M. Turtulli avait conscience du grand danger que présentaient les desseins de l'Italie, mais il ne trouvait pas dans le pays les forces nécessaires pour y parer. Si, en plus des puissances européennes signataires du traité d'avril 1915, les Etats-Unis eux-mêmes consentaient au protectorat italien sur l'Etat albanais, il ne restait alors, selon lui, d'autre voie que d'admettre la modification du statut juridique de l'Albanie dans ce sens et de s'employer à ce que la décision comportât des «garanties» de nature à éviter avant tout l'italianisation du pays, faute de quoi, en vingt ou trente ans, le peuple albanais risquait d'être dénationalisé¹⁰.

Cependant, le gouvernement italien s'employait à faire remplacer le Dr. M. Turtulli par M. Konica, l'autre délégué de la «Vatra» en Europe, qui fut invité à se rendre dans la capitale italienne¹¹. Les préparatifs pour la réunion des dirigeants albanais à Rome, déjà entrepris depuis le début du mois d'octobre, avaient incité M. Konica à intensifier son activité. D'autres Albanais séjournant en Italie durant la guerre, notamment Mehdi Frasheri et Mustafa Kruja, qui penchaient vers l'Italie et finirent par trahir leur pays, oeuvraient également dans ce sens. Avec d'autres, ils demandèrent le 6 octobre 1918 à la «Vatra» d'envoyer en Italie ses représentants pour

8) ACE de la RPA, Fonds Comité de Lausanne, doc. C, lettre du Dr. Turtulli à M. Konica, 29.X.1918; voir *ibidem* la lettre du Dr. M. Turtulli au président de la «Vatra», du 6.XI.1918.

9) ACE, Fonds du Comité de Lausanne, doc. 50.863, lettre autographe de F. Guisi au Dr. M. Turtulli, 7.X. 1918.

10) ACE, Fonds du comité de Lausanne, doc. 60 C et 60 B lettres Dr. M. Turtulli à la «Vatra», du 27 octobre et du 6 novembre 1918.

11) ACE, Fonds M. Turtulli, d. 5 doc. 50.874; lettre de M. Konica au Dr. M. Turtulli, 4.XI.1918.

y «diriger l'action»¹², autrement dit pour définir la plate-forme politique commune, qu'ils mettraient en avant à la Conférence de la Paix. M. Konica, pour sa part, désirait ne pas rester exclu de la réunion en préparation.

C'est ainsi qu'il accepta l'invitation de se rendre à Rome. Il y arriva le 19 novembre, chaleureusement accueilli par les Italiens¹³ et par les Albanais qui voyaient dans cette solution la seule issue, mais critiqué aussi par beaucoup d'autres qui redoutaient de voir l'organisation «Vatra» qu'il représentait, céder à la politique du gouvernement italien. Aussi, la direction de cette organisation fut-elle contrainte d'éclaircir sa position quant à sa conception des rapports avec l'Italie. Elle déclara que le voyage de M. Konica à Rome avait pour seul but de sonder l'attitude du gouvernement italien sur la question albanaise et d'aboutir avec lui à un accord dans le cadre du programme de la «Vatra», qui se résumait dans la formule «une Albanie libre, indépendante avec ses frontières ethnographiques, naturelles et historiques». Et si le gouvernement italien adoptait cette plate-forme, alors l'Italie et l'Albanie, réaffirmerait le «Dielli», s'engageraient «dans une nouvelle période de coopération pour la défense de leurs intérêts communs contre des ennemis communs»¹⁴.

Cependant, se fondant sur les contradictions qui opposaient les trois pays voisins de l'Albanie quant à son partage et sur le fait que l'Italie n'avait pas intérêt à la voir démembrer au profit de ses deux rivaux balkaniques, Ismail Qemal, lui aussi, qui avait passé la plus grande partie de la guerre en France et que l'armistice avait trouvé en Espagne, prit le chemin de Rome. Il ne put toutefois gagner cette capitale. A peine la frontière italienne franchie, il fut atteint d'une maladie mortelle, et, à ce propos, d'aucuns ne manquèrent pas de suspecter l'Italie d'avoir voulu éliminer un adversaire de leur politique¹⁵. Les dernières lettres que le chef du premier gouvernement

12) «Kuvendi», 16.X.1918.

13) Justus, V., *Macchi di Cellere all'Ambasciata di Washington*, Firenze, 1920, p. 104; «Kuvendi», 28.XI.1918.

14) «Dielli», 22.XI.1918, article: *Udhëtim i delegatit në Romë...* — (Le voyage de notre délégué à Rome) Voir également les dates 9 et 16 décembre 1918, les articles *Përmi marreveshjet italo-shqiptare* (Des accords italo-albanais) et *Dritë për politikën e Vatrës dhe të delegatëve të saj* (La politique de la Vatra et de ses délégués).

15) S. Luarasi, *Ismail Qemali. Jeta dhe vepra*. (Ismail Qemali. Sa vie et son oeuvre). Tirana, 1962, p. 89.



*Avni Rustemi, dirigeant du mouvement national et démocratique
et de la démonstration de Vlore du 28 novembre 1918.*

Δημόσια Κεντρική Βιβλιοθήκη Κόνιτσας



*Halim Xhelo, dirigeant des milieux intellectuels
et de la jeunesse de Vlore.*

Ελληνική Κεντρική Βιβλιοθήκη Κόνιτσα

albanais envoyait au «Parti politique» aux Etats-Unis, et que celui-ci publia dans son organe quelques jours seulement avant la mort d'Ismail Qemal, sont un clair témoignage de ses idées sur cette question. Il se proposait, de concert avec d'autres dirigeants se trouvant alors en Albanie, de mettre au point un programme national et de se rendre, avec les délégués albanais des colonies, à Paris «afin de présenter à la Conférence de la Paix les revendications de l'Albanie et d'y affirmer ses droits»¹⁶.

Il serait intéressant de connaître la teneur des entretiens qu'eurent entre elles les personnalités albanaises réunies dans la capitale italienne, mais on n'a pu recueillir d'indications à ce sujet. Quoi qu'il en soit, les chefs politiques albanais qui se rendirent à Rome, de même que ceux qui s'y trouvaient déjà, devaient être d'accord quant à la nécessité de constituer un gouvernement. Ils ne peuvent non plus ne pas avoir soutenu auprès des représentants italiens que le gouvernement provisoire albanais ne pouvait se former qu'en Albanie. De plus, pour avoir des assises juridiques et acquérir le droit de parler au nom du peuple albanais et ôter ce droit à Essad pacha, ce gouvernement devait être élu par un congrès national.

Or, la diplomatie italienne avait renoncé à l'intention qu'elle semble avoir eue dans un premier temps, d'autoriser la formation d'un gouvernement albanais. On sait en effet que les Albanais qui partirent de Rome pour l'Albanie reçurent la prescription de former non pas un gouvernement, mais seulement un conseil ou un comité national. Rome prétendait avoir choisi cette solution pour le «bien» de la cause albanaise, pour éviter «des complications diplomatiques»¹⁷. Seule la formation d'un comité devait soi-disant donner à l'Italie la possibilité de soutenir «l'admission de la représentation albanaise à la Conférence», sinon «cette admission serait refusée»¹⁸. C'est dans ce sens que les diplomates italiens s'adressèrent au Dr. M. Turtulli au début de décembre 1918, lorsqu'il se rendit à Rome, sur la demande réitérée de son collègue de la «Vatra».

Il existait, il est vrai, à la fin de la guerre dans certains pays des comités ou des conseils nationaux, mais ils avaient été formés par des nations qui n'avaient pas encore conquis leur indépendance et qui luttèrent pour y accéder. Telles étaient

16) «Albania», Worcester, 16.I.1919.

17) M. Libohova, *op. cit.* p. 9.

18) ACE, doc. 50.895, Lettre de M. Turtulli envoyée de Rome à M. Frasheri, 11.XII.1918; M. Libohova, *op. cit.* pp. 9-10.

notamment les diverses nations naguère englobées dans l'Empire austro-hongrois, ou les comités formés par le mouvement irrédentiste des peuples demeurés en partie sous le joug étranger. Apparemment, dans l'esprit de Rome, c'est de droits analogues et de ces seuls droits que devait être investi le comité ou conseil national albanais et non pas des prérogatives d'un gouvernement. Il ne devait pouvoir mener aucune activité d'Etat indépendant ni à l'intérieur du pays ni encore moins à l'extérieur, mais se borner à être un instrument entre les mains du gouvernement de Rome. Ainsi, le 30 novembre 1918, Sonnino approuvait la constitution du Conseil national albanais projeté par son directeur général des affaires politiques, G. Manzoni. Voulant que les membres de ce conseil ne soient que de simples porte-paroles de la politique italienne, il mandait que cet organe fût formé au plus tôt à Durres «avec des personnalités albanaises qui nous sont fidèles et jouissent d'autorité dans toute l'Albanie occupée par nous [les Italiens], à l'exclusion de Vlore et de son arrière-pays»¹⁹. Ainsi considérait-il Vlore et sa région comme un territoire d'ores et déjà italien qui devait être séparé du reste du pays. Quoi qu'il en fût, pour se présenter comme représentant du peuple albanais, tant le gouvernement éventuel que le conseil prévu devaient être issus d'un congrès national.

C'est à M. Konica et M. Libohova qu'incomba la tâche d'organiser ce congrès. Accompagnés du lieutenant-colonel italien Ettore Lodi, qui devait remplir des fonctions politiques durant le Congrès comme à l'issue de celui-ci, ils partirent pour l'Albanie au début de décembre. D'autres personnalités aussi, notamment Mehdi Frasheri et Mustafa Kruja, regagnèrent l'Albanie, venant de Rome. C'est alors que commence la seconde phase de la préparation du Congrès de Durres, menée à l'intérieur du pays.

La fin de la guerre et la proche ouverture de la Conférence de la Paix avaient animé la vie politique dans le pays également. La substitution des forces italiennes aux troupes d'occupation austro-hongroises ne suscita pas une inquiétude particulière, les troupes des grandes puissances victorieuses s'étant répandues à la fin de la guerre dans tous les pays balkaniques, et l'avenir de l'Albanie devant, on le savait, être l'objet de discussions à la Conférence de la paix. En outre, il

19) *I documenti diplomatici italiani* (Plus loin: DDI) Serie VI, vol. I, doc. 402, Sonnino à Biancheri, 30.XI.1918.

ne manquait pas de gens, à l'époque, qui voyaient dans l'armée italienne un obstacle à l'occupation des territoires albanais par les forces des pays balkaniques voisins, de ces pays qui nourrissaient des visées d'annexion à son égard et dont la politique inquiétait vivement les masses populaires albanaïses. Beaucoup considéraient également la présence de ces troupes comme un obstacle au retour en Albanie de l'agent de ces pays, Essad pacha, dont les gens armés, qui opéraient librement dans les contrées du nord-est de l'Albanie occupées par les serbes, pénétraient aussi dans celles contrôlées par les Italiens. On s'appliqua donc à préparer la réunion d'un congrès d'où sortirait le gouvernement, sans renoncer pour autant aux manifestations contre les plans antialbanais des occupants ni aux revendications politiques tendant à l'union nationale.

Les manifestations politiques du peuple albanais, jusque-là limitées en raison de la guerre, devinrent plus fréquentes après la fin du conflit. Leur contenu également fut approfondi. L'anniversaire de l'indépendance, le 28 novembre 1918, fut célébré dans presque tout le pays. A Vlore, la population eut un affrontement avec les occupants italiens, qui voulaient empêcher la célébration de cet anniversaire.²⁰ D'autre part, si, durant la guerre, les requêtes avancées pour la formation d'un gouvernement avaient eu un caractère restreint, elles étaient maintenant devenues plus générales, car ce gouvernement devait avoir pour mission d'étendre son autorité sur toute l'Albanie dans ses frontières de 1913 et l'envoyer une délégation officielle à la Conférence de la Paix. Dans le même temps, en ce qui concerne les régions albanaïses demeurées hors des frontières politiques fixées en 1913, des revendications étaient formulées pour qu'elles fussent placées sous le contrôle international²¹.

Ainsi, pendant qu'à Rome on discutait de l'opportunité de former un comité ou un gouvernement, dans la majeure partie de l'Albanie des efforts étaient faits pour organiser la réunion d'une assemblée nationale, d'où sortirait le gouvernement. L'initiative fut prise de convoquer un tel Congrès à

20) S. Hallkokondi, *Histori e Shqipërisë së re* (Histoire de l'Albanie nouvelle) Vlore, 1923, pp. 240-241. Il est également traité de cette manifestation dans «Kuvendi» du 23.7.1920.

21) ACE, Fonds comité de Kossove, doc. 706.554, 708.770; «Besa shqytare», Shkodër, dates 7, 11, 20 et 28 novembre 1918; N. Ivanaj, *Historia e Shqipërisë së re*, (Histoire de l'Albanie nouvelle) première partie, Tirana, 1943, pp. 71-72.

Shkoder²². Cette ville, où était établie une garnison interalliée et qui échappait au contrôle italien, fut peut-être choisie comme lieu de réunion précisément pour ces raisons. Mais le commandant de la garnison, le Français B. de Fourtou, s'y opposa. Une réunion réussit cependant à avoir lieu le 9 décembre 1918 à Lesh.

Cette réunion, toutefois, n'était pas organisée par des forces hostiles à l'Italie, comme le soupçonna au début le gouvernement de Rome, qui enjoignait au commandant en chef des forces italiennes dans les Balkans, le général Piacentini, de l'empêcher par tous les moyens, le cas échéant par la force des armes²³. Elle fut convoquée en fait sur l'initiative de certains prêtres catholiques et de Prenk Bib Doda,²⁴ chef des bayraktars (bannerets) de Mirdite, qui s'étaient déclarés, comme l'écrivait le commandant de l'unité italienne en garnison à Shkoder, pour un «gouvernement provisoire de l'Albanie avec pour capitale Shkodër, sous le protectorat italien»²⁵. La réunion de Lesh, du fait qu'elle ne groupait que des représentants de l'Albanie du Nord, ne rencontra pas l'appui des autres parties du pays. Comme devait le rapporter plus tard un de ses organisateurs, des télégrammes adressés à la réunion de diverses régions, notamment de Vlore et de Durrës, réclamaient «la réalisation d'un accord général»²⁶, partant, d'une assemblée représentant l'Albanie entière.

Une tentative sérieuse pour convoquer une telle assemblée à l'échelle nationale fut faite par les représentants de Tirana. Le 8 décembre 1918, ils lançaient en effet des invitations à une conférence préliminaire qui devait se tenir à Tirana le 19 décembre, et être suivie d'une autre réunion, dont la date et le lieu seraient fixés d'un commun accord. Mais bien que les invitations fussent envoyées dans tout le pays, seuls les représentants de quelques régions de l'Albanie centrale réussirent à prendre part à la réunion qui se tint à Tirana les 19 et 20 décembre. L'une des principales décisions prises à cette

22) H. Lacaj, *Luigj Gurakuqi (1879-1925)* in «Buletin për Shkencat Shoqërore» 1959; Nr. 5, p. 165; S. Vllamasi, *Kujtime e shënime historike* (Souvenirs et notes historiques), cahier Nr. 3, p. 126 (manuscrit déposé aux archives de l'Institut d'Histoire et de Linguistique).

23) DDI, Ser. VI, vol. I, doc. 489 voir aussi doc. 492 et 756.

24) *At Gjergj Fishta 1871-1940* (Le Père Gjergj Fishta), Tirana 1940, p. 109-110.

25) DDI, Ser. VI, vol. 1, doc. 492.

26) *At Gjergj Fishta* (Le Père Gjergj Fishta) *op cit.* pp. 110-111.

réunion fut la convocation d'une assemblée nationale générale, devant se réunir à Kruje le 11 janvier 1919. L'ordre du jour des travaux de cette assemblée ou congrès comporterait trois points: a) la formation d'un gouvernement, représentant toute l'Albanie et qui défendrait les droits et les intérêts nationaux face aux puissances étrangères et à la Conférence de la Paix; b) la désignation des délégués à envoyer à cette Conférence, et c) la rédaction d'un appel adressé aux puissances victorieuses de l'Entente, leur demandant de «veiller» aux droits nationaux des Albanais et à leur union en Etat indépendant²⁷.

Mais cette initiative des représentants de Tirana se fonda dans l'action du Congrès de Durres, dont les organisateurs avaient déjà reçu l'approbation des Italiens. En fait, 10 des 12 participants à la réunion de Tirana étaient également présents au Congrès de Durres²⁸, qui s'ouvrit l'après-midi du 25 décembre dans l'ancienne capitale de l'Albanie et prit la décision de constituer un gouvernement provisoire.

2. CONSTITUTION DU GOUVERNEMENT PROVISOIRE DE DURRES

Au Congrès de Durres participaient 53 délégués, tous représentants des féodaux et de la bourgeoisie. Ils venaient de la partie du pays occupée par les Italiens, c'est-à-dire sa majeure partie. Les délégués de Vlore, toutefois, empêchés de s'y rendre par les autorités italiennes, sur les instructions de Rome, y étaient absents. Ni les régions sous l'occupation serbe (Peshkopi et Lume) ni celles sous l'occupation française n'y étaient représentées. Mais le refus italien de permettre la participation des représentants de Vlore à ce Congrès, refus qui suivait immédiatement l'interdiction d'y célébrer le 28 novembre, l'anniversaire de l'indépendance, était un nouveau et vivant témoignage du fait que l'Italie considérait le sort de cette région tranché par le traité secret de Londres, qui la lui avait attribuée. Et c'est sans doute dans ce fait qu'il faut rechercher le motif du caractère passionné que prirent les travaux du Congrès. Si les représentants des gros propriétaires fonciers et de la bourgeoisie albanaise voulaient voir modifier

27) *Dokumenta historike për t'i shërbyer historisë sonë kombëtare* (Documents historiques pour servir à notre histoire nationale), pp. 24-29.

28) Cfr. *Dokumenta historike*, p. 26 avec les pages 30-31.

le statut juridique de l'Albanie, tel qu'il avait été fixé en juillet 1913, certains d'entre eux même en faveur de l'Italie, ils ne pouvaient, dans l'ensemble, consentir à voir l'Etat albanais amputé de Vlore, ni à voir porter atteinte à l'intégrité territoriale de l'Albanie, dans ses frontières de 1913. Une des raisons de cette attitude résidait dans le fait que les efforts de l'Italie pour légitimer sa possession de l'importante position stratégique de Vlore sous le prétexte de sa «sécurité» dans l'Adriatique, frayaient également le chemin aux prétentions territoriales d'autres pays, les pays balkaniques voisins. La publication de la teneur du traité secret de Londres avait bien fait comprendre au peuple albanais la position internationale particulièrement critique de son pays. La connaissance de son contenu, comme l'affirmait la presse albanaise de l'époque, avait rendu «la vue aux aveugles» et «l'ouïe aux sourds»²⁹ et révélé à l'évidence que le gouvernement de Rome n'entendait pas remplir le rôle de «défenseur» de l'Albanie mais celui de son fossoyeur. Il ne faisait aucun doute que la France et la Grande-Bretagne, mises en demeure par l'Italie de remplir les engagements qu'elles avaient pris envers elle par le traité secret de Londres, agiraient d'une manière analogue. Elles lui demanderaient certainement de consentir, comme il en avait été convenu entre elles en avril 1915, que les voisins balkaniques de l'Albanie aient aussi «leur part» à son démembrement.

La lutte contre les desseins de l'Italie, surtout contre ses menées pour annexer la région de Vlore, s'était étendue à tel point dans le pays que pendant les travaux même du Congrès de Durres, on pensait, à Shkoder, organiser un meeting pour protester contre ces visées³⁰. Toutefois, la présence à Durres, comme congressistes, de personnalités influentes, qui avaient déployé une activité marquante dans le mouvement national albanais, et notamment de Luigj Gurakuqi, compagnon d'armes d'Ismail Qemal, incitait à l'expectative. Il convient d'autre part de faire ressortir qu'à la fin de 1918 étaient réunis à Durres non seulement les délégués proprement dits, mais aussi beaucoup d'autres personnalités politiques, qui jouèrent un rôle

29) «Dielli», 22.3.1918.

30) ACE, Fonds mixte, d. 8, doc. III/4876 dhe III/4915, les lettres de K. Marubi et K. Krajni, de Shkodra à L. Gurakuqi à Durres, 29.XII.1918.

actif au cours des travaux du Congrès³¹. Des personnes qui ne figuraient pas sur la liste des délégués mandatés présentèrent même des propositions au Congrès et y prirent la parole.

Ainsi, les représentants réunis à Durres ne pouvaient demeurer silencieux et ne pas exprimer dès le début, avant même de passer à l'examen de l'ordre du jour, leur inquiétude de ne pas voir parmi eux les délégués de toutes les régions de l'Albanie de 1913, y compris ceux de Vlore, qu'ils considéraient comme «partie intégrante de l'Albanie». Au Congrès, on observa également des illusions du genre de celles que les nombreux mots d'ordre démagogiques des puissances victorieuses alliées et associées propageaient à l'époque chez les petits peuples impuissants et retardataires. Dès l'abord, les délégués exprimèrent leur confiance que les grandes puissances victorieuses feraient honneur à leurs engagements, affirmant que leur «lutte avait pour objet le triomphe du droit et la défense des petites nations». Ainsi décidèrent-ils d'adresser un salut aux chefs des gouvernements de ces pays et en particulier à Wilson, qui avait soi-disant proclamé «le principe du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes»³². En ce qui concerne l'Italie, on entretenait encore des illusions à son égard, certains délégués croyant que quelques concessions pourraient l'amener à renoncer à porter atteinte à l'intégrité territoriale et à l'indépendance de l'Albanie. En outre, la plupart des délégués voyaient en elle une voix susceptible d'appuyer les revendications territoriales albanaises aux négociations de paix. Ainsi, le Congrès ne manqua pas d'adresser ses «remerciements» au gouvernement italien dont il espérait le «précieux appui», comme il était dit dans le télégramme envoyé à Sonnino par le président du Congrès, M. Konica³³.

Après quoi, passant à l'examen de l'ordre du jour, la réunion rejeta le premier point qui prévoyait la formation d'un comité, devant avoir, aux termes du schéma de procès-verbal

31) Les deux délégués du Comité de Kosove, entre autres, qui étaient partis pour Tirana, gagnèrent Durres. L'un d'entre eux, H. Kadriu, devait écrire en 1921 qu'il avait défendu vigoureusement au Congrès de Durres «les aspirations nationales à l'indépendance» («Agimi», mars 1921, p. 155). A Durres étaient également venus clandestinement des représentants de Vlore (*ACE*, Fonds S. Vlora, *Mémoires*).

32) *Dokumenta historike...*, pp. 32, 53; «Hylli i Dritës», Shkodra, 1944, Nr. 5, pp. 56-57.

33) *Dokumenta historike...*, p. 32; «Hylli i Dritës», 1944, Nr. 5, p. 56, DDI, Ser. VI, vol. I, doc. 687.

de la réunion, deux fonctions: la première, d'envoyer une délégation albanaise à la Conférence de la Paix, et la seconde, d'ordre intérieur, d'assurer la vie politique nationale du peuple albanais. Mais les congressistes, à la majorité absolue, approuvèrent la proposition de constituer un gouvernement provisoire. Afin de donner une base légale à la constitution de ce gouvernement, — c'était là en effet un acte pris en toute indépendance en ce qu'il s'écartait de l'ordre du jour mis au point selon les instructions de Rome, — les représentants albanais invoquèrent tous les arguments, depuis le principe d'autodétermination des nations jusqu'à l'argument fondamental qu'était la décision de la Conférence des Ambassadeurs à Londres en 1913, qui avait reconnu l'Albanie comme un Etat indépendant et souverain ³⁴.

Les représentants réunis à Durres n'eurent pas de difficultés à motiver leur acte aux yeux même du lieutenant-colonel italien, E. Lodi, qui télégraphiait aussitôt à Rome à propos de ce «très puissant courant» en faveur de la constitution d'un gouvernement et disait notamment: «En dépit de mon insistance pour que ne soit désigné qu'un comité exécutif ayant le caractère d'une délégation appelée à exprimer les vœux de la nation albanaise, il est à prévoir que le courant susmentionné finira par l'emporter» ³⁵. Dans un mémoire présenté à E. Lodi, apparemment au matin du 26 décembre (à la suite d'une discussion qu'ils avaient eue avec lui), les délégués s'en tinrent avec insistance à la décision prise la veille au soir pour la formation d'un gouvernement provisoire. Seule la constitution d'un gouvernement et non d'un comité, estimaient-ils, permettrait de combattre victorieusement les tentatives des monarchies balkaniques voisines et celles des autres puissances qui voulaient placer Essad pacha à la tête du gouvernement albanais. Du point de vue de l'organisation intérieure du pays, le mémorandum du 26 décembre déclarait que le peuple albanais aurait besoin du pouvoir effectif d'un gouvernement et non de celui d'un comité, ce dernier devant être «condamné d'avance à l'impuissance et au ridicule» ³⁶.

Aussi, la recommandation d'un des délégués, V. Dilo, qui engageait le Congrès à ne pas agir indépendamment, à n'ac-

34) *Dokumenta historike...*, pp. 29-32, 53-55; «Hylli i Dritës», 1944, Nr. 5, pp. 56-57.

35) DDI, Ser. VI, vol. I, doc. 660, date 26.XII.1918.

36) ACE, Fonds mixte, d. 8, doc. III/4902, 26.XII.1918.

complir aucun pas qui eût pu conduire à la rupture «avec le seul ami» de l'Albanie, c'est-à-dire avec l'Italie, mais à s'en tenir à son ordre du jour et à se borner à élire un conseil, ne rencontra pas d'appui, bien que, pour faire prévaloir sa thèse, il eût exprimé des doutes sur le degré de maturité du peuple albanais, sur lequel ce gouvernement s'appuierait, et sur sa détermination de verser son «sang pour la patrie»³⁷.

A dire vrai, nombre de délégués, en premier lieu les gros propriétaires fonciers, ressentait le besoin de la «protection» de l'Italie; mais, comme on l'a dit, elle leur était nécessaire précisément pour renforcer le pouvoir qu'ils voulaient ériger en Albanie et pour défendre ce pouvoir tant contre un éventuel mouvement intérieur des masses laborieuses que contre une attaque de l'extérieur. Aussi n'avaient-ils que faire d'un comité, qui leur paraissait une institution inopérante; il leur fallait un pouvoir effectif, un gouvernement, comme il était mentionné dans le mémoire du 26 décembre évoqué ci-dessus. Ainsi, la proposition de V. Dilo tendant à modifier la décision de la veille sur la constitution d'un gouvernement pour lui substituer celle d'un comité, fut repoussée à une écrasante majorité.

Dans la détermination des congressistes de constituer un gouvernement, détermination qui les conduisit à prendre une décision en toute indépendance, il faut voir la volonté commune des féodaux et de la bourgeoisie albanaise de prendre ce pouvoir politique central en main, afin de l'utiliser au mieux de leurs intérêts. Il convient de dire que même M. Libohova, dont les inclinations pro-italiennes étaient désormais notoires, n'appuya pas V. Dilo. Le président du Congrès, M. Konica, observa la même attitude. Dès l'ouverture de la deuxième séance, il déclara en effet aux congressistes que la décision de constituer un gouvernement provisoire avait été notifiée à Rome par le truchement du commandement italien et qu'on en attendait la réponse³⁸.

Les congressistes de Durres cherchaient à fonder leur demande de constitution d'un gouvernement non seulement sur l'existence déjà effective d'un Etat albanais, mais aussi sur le mouvement national des masses populaires qui gagnait sans

37) *Dokumenta historike...*, pp. 55-57; «Hylli i Dritës», 1944, Nr. 6-7 pp. 108-109.

38) *Dokumenta historike...* p. 55; «Hylli i Dritës», 1944, Nr. 6-7, p. 108.

cesse en ampleur. Certains d'entre eux déclaraient qu'ils n'étaient pas venus à Durres pour faire les «marionnettes», autrement dit pour agir suivant les instructions d'autrui, mais pour voir traduire en actes «les vœux et la volonté du peuple, qui demande d'une voix unanime à se gouverner lui-même» et «aspire ardemment à la liberté»³⁹.

Il semble qu'à la fin de la deuxième séance, E. Lodi envoya à Rome une autre dépêche l'informant que la réunion de Durres avait définitivement décidé de constituer un gouvernement provisoire avec à sa tête Turhan pacha⁴⁰. La composition du gouvernement avait été suggérée dès la première séance, en même temps qu'en avait été proposée la constitution. Les membres du gouvernement ne pouvaient évidemment être que des représentants des grands propriétaires fonciers et de la bourgeoisie. Mais on est frappé par le nombre élevé des ministres, qui s'élevait à 14 et surtout par le fait que le Congrès désigna lui-même les membres de la délégation à la Conférence de la Paix à Paris, qui furent choisis à dessein parmi les membres du gouvernement. C'est assurément ce dernier fait qui explique la proposition de former un gouvernement aussi nombreux. Le chef du gouvernement devait être Turhan pacha, qui présiderait la délégation, composée aussi de monseigneur Luigj Bumçi, Mehmet Konica, du Dr. Mihal Turtulli ainsi que de Mithat Frasheri⁴¹.

La composition même du gouvernement et surtout de la délégation choisie pour la Conférence de la Paix, indique bien que la lutte politique qui se livra à Durres à la fin décembre 1918, au sein du Congrès comme en dehors de celui-ci, avait abouti à la formation d'un gouvernement, dont la majeure partie, et notamment Mufit Libohova, Turhan pacha, Prenk Bib Doda, Sami Vrioni et le prêtre catholique Luigj Bumçi, étaient d'orientation pro-italienne, les adversaires de cette tendance comme le Dr. Mihal Turtulli, Mithat Frasheri, Mehmet Konica, y étant en minorité. Toutefois, tous concordèrent sur le point qu'il fallait assurer à l'Etat albanais l'«aide» d'une des puissances

39) *Dokumenta historike...* p. 55-61; «Hylli i Dritës» 1944, Nr. 6-7 pp. 108-111.

40) *DDI*, Ser. VI, vol. I, doc. 661, Piacentini à Sonnino, 26.XII.1918.

41) Mithat Frasheri, au cours de la Seconde Guerre mondiale, devait se mettre à la tête de l'organisation de traîtres du «Balli kombëtar» pour tenter de scinder et de frapper le mouvement de libération nationale du peuple albanais contre les occupants fascistes, mouvement conduit par le Parti Communiste d'Albanie.

étrangères, assurer sa «protection». Si les premiers penchaient pour l'Italie, les seconds étaient portés vers les Etats-Unis ou quelque autre puissance politiquement «désintéressée». Ces tendances toutefois ne se font pas encore jour au Congrès de Durres, qui avait pour principale tâche de former un gouvernement. Elles apparaîtront au cours de la Conférence de la Paix, lorsque sera posée concrètement la question de savoir dans quelles directions devait être recherchée la modification de ce statut juridique que la Conférence des Ambassadeurs avait fixé à l'Albanie en juillet 1913. Le président du Congrès, M. Konica, en l'absence du chef du gouvernement⁴², se contenta de déclarer que le programme du gouvernement consisterait à «assurer la tranquillité à l'intérieur et, à la Conférence de la Paix, la défense des droits de la nation albanaise, dans le cadre de ses frontières ethnographiques»⁴³.

A sa troisième et dernière séance, qui se tint dans l'après-midi du 27 décembre, le Congrès étudia le second point de l'ordre du jour — la constitution d'un Sénat devant se réunir tous les deux mois pour examiner le travail du Comité et exprimer son avis. Il va sans dire que cette fonction devait maintenant être exercée sur le gouvernement issu du Congrès. Après quelques débats qui portèrent sur le point de savoir si le Sénat, par les attributions qui lui seraient conférées, serait un organe de conseil ou de contrôle du gouvernement, une proposition de compromis au contenu relativement vague fut finalement adoptée aux deux tiers des voix: le gouvernement et le Sénat collaboreraient librement «pour le plus grand bien de l'Albanie à l'intérieur et à l'extérieur»⁴⁴. Les membres du Sénat devaient être élus par les conseils des municipalités, préfectures et sous-préfectures⁴⁵.

Les membres du gouvernement provisoire de Durres pratiquèrent une politique de concession sans principe à l'égard de l'impérialisme, au premier chef de l'impérialisme italien. En lutte contre cette politique et les marchandages amorcés à la Conférence de la Paix aux dépens de l'intégrité territoriale du pays et de son indépendance, le mouvement national albanais gagnait constamment en ampleur.

42) Turhan pacha, demeuré à Rome, ne fut pas présent à Durres.

43) *Dokumenta historike...* p. 61.

44) *Dokumenta historike...* pp. 89-91; «Hylli i Dritës», 1944, Nr. 6-7, pp. 112-113.

45) *Dokumenta historike...* pp.89-91; «Hylli i Dritës», 1944, Nr. 6-7, pp. 112-113.

Επιμέλεια Κεντρική Βιβλιοθήκη Κόνιτσας

LA CROISSANCE DU MOUVEMENT NATIONAL EN 1919

1.- LA LUTTE POUR DONNER UNE JUSTE ORIENTATION POLITIQUE AU MOUVEMENT

Pour le mouvement national albanais, il était d'une importance primordiale de déterminer quel était le principal des nombreux ennemis qui encerclaient le pays. De toute évidence, cet ennemi était l'impérialisme italien, qui avait mis en mouvement tout son appareil de propagande pour se poser en «ami», en «défenseur» de l'Albanie. Tous les pays voisins cherchaient à assurer «leur» part en Albanie, mais l'Italie, par ses efforts obstinés pour s'annexer Vlore et placer l'Etat albanais amputé sous son protectorat ou mandat, jouait parmi ces rapaces le tout premier rôle. Et pourtant, les gouvernants de Durres ne voyaient que le danger venant des voisins balkaniques, et ils cherchaient à s'en protéger avec l'«aide» de l'Italie. C'était là cacher au peuple albanais la politique foncièrement hostile et antialbanaise de cette puissance, ses convoitises fatales à l'égard de l'Albanie, la présenter sous des fausses teintes, enjolivées, au risque de désarmer le peuple albanais face à cet ennemi. Aussi les milieux qui n'adhéraient pas à cette ligne engagèrent-ils la lutte pour la dénoncer et donner une juste orientation politique au mouvement.

La dénonciation d'Essad Toptani, qui cherchait à rentrer en Albanie et à se mettre à la tête de l'Etat albanais avec le soutien des pays balkaniques voisins de la Yougoslavie en particulier, se poursuivit sans relâche jusqu'à ce jour de juin 1920, où Avni Rustemi lui ôta la vie dans les rues de Paris. Dans le même temps, certains milieux continuaient leur critique, entreprise, dès la fin de la guerre, contre les Albanais qui

soutenaient ouvertement une plate-forme fondée sur «l'amitié» avec l'Italie, sur le compromis avec l'impérialisme italien, reposant sur de funestes concessions à son égard. Cette critique prit encore plus de force lorsque des personnalités comme Turhan pacha et Mufit bey Libohova, entre autres, désormais connues pour leurs vues politiques pro-italiennes, devinrent membres du gouvernement albanais de Durres et, en cette qualité, encore plus dangereux. Néanmoins, cette critique, dans les premiers mois de 1919, demeura encore limitée, elle n'était menée que par quelques milieux résidant pour la plupart à l'étranger, tels notamment le comité de Lausanne¹, le «Parti politique» aux Etats-Unis² et quelque autre groupement, et elle n'était dirigée que contre certains membres du gouvernement.

La limitation de cette critique s'explique par le fait que maints milieux albanais voulaient d'abord savoir quelle serait l'attitude de l'Italie à l'égard de la question albanaise à la Conférence de la Paix qui devait entamer ses travaux le 18 janvier 1919; ils attendaient surtout de voir comment s'engagerait la lutte diplomatique à cette Conférence, quel serait le rôle qu'y joueraient les représentants des Etats-Unis, et les efforts que déploierait le gouvernement même de Durres pour la défense des droits nationaux de l'Albanie au-dedans comme au-dehors. En outre, les membres du gouvernement n'avaient pas tous exprimé publiquement leurs vues politiques et l'on savait qu'ils n'étaient pas tous de la même orientation. Ce fut là une raison de plus qui explique que certains milieux, et notamment la «Vatra», aient salué la formation du gouvernement³.

Entre-temps, la majorité des membres du gouvernement adoptait le 24 janvier 1919 un programme d'action, sur le plan intérieur comme sur le plan extérieur, auquel elle donna une orientation italienne. Aux termes de ce programme, qui ne fut rendu public qu'au début de 1920⁴, la politique intérieure du gouvernement se voyait réduite au «maintien de la tranquillité et de l'ordre, et à la réorganisation générale de l'admi-

1) Voir le compte-rendu des travaux de ce comité (février 1919) in «L'Albanie», Lausanne, Nr. 12 (23) p. 100 et Nr. 13 (24) p. 110.

2) «Albania», 13 et 27 février 1919.

3) Voir «Dielli», Boston, Mass. 5.2.1919 et surtout l'article du 11.2.1919 *Programi i qeverisë kombëtare* (le Programme du gouvernement national).

4) Le programme est publié dans «Opinga», Boulogne (France) 1920, Nr. 2.

nistration». A cette fin, il était prévu de ne faire venir d'Italie que des conseillers experts auxquels serait confiée l'organisation des divers secteurs de l'administration civile. Pour organiser la gendarmerie et l'armée (milice) on devait faire appel à deux officiers supérieurs italiens accompagnés d'un personnel auxiliaire et demander également les équipements nécessaires, armes, munitions, etc. A propos des territoires de l'Etat albanais occupés par les troupes serbes et devenus un foyer de propagande d'Essad pacha, le gouvernement de Durres solliciterait l'intervention de l'Italie et la substitution de ses troupes aux serbes, jusqu'au règlement définitif de la question albanaise par la Conférence de la Paix. Quant à la politique extérieure, le programme du 24 janvier disposait que le gouvernement s'attacherait à défendre «l'indépendance et l'intégrité territoriale de l'Albanie», et les droits du peuple albanais sur «les territoires compris dans ses frontières ethniques»⁵.

Mais on s'aperçut rapidement que les revendications pour le maintien de l'intégrité territoriale puis de l'indépendance, présentées en février 1919⁶ à la Conférence de la Paix par la délégation du gouvernement de Durres dans deux mémoires, n'y trouvèrent aucun écho. En revanche, les prétentions de Vénizélos, avancées durant le même mois de février, pour l'annexion de Korçe et Gjirokaster à la Grèce, trouvèrent l'appui total de la France et de la Grande-Bretagne, toutes deux signataires du traité secret de Londres, ainsi que le soutien partiel des Etats-Unis. Au comité formé par les quatre principales puissances victorieuses pour examiner les questions gréco-albanaises, les représentants américains se prononcèrent pour le passage à la Grèce de la seule région de Gjirokaster, Korçe devant demeurer albanaise. Par contre, les représentants de l'Italie qui ne s'étaient pas encore entendus avec leurs trois autres partenaires sur les territoires qui leur reviendraient dans le nord de l'Adriatique, se prononcèrent contre les prétentions grecques et pour le maintien au sud de l'Albanie des frontières que la Conférence des Ambassadeurs avait fixées

5) «Opinga», 1920, Nr. 2. A propos de l'existence de ce programme et de son orientation, voir aussi ACE de la RPA, Fonds Comité de Lausanne, doc. 60, pp. 72-78, lettre de M. Frasherî à la Vatra, du 8 mars 1919.

6) *Shqipnija përpara Konferencës së paqes*, (L'Albanie devant la Conférence de la Paix), Rome, 1919, I, pp. 7-13, 15-22.

à l'Etat albanais en 1913⁷. Le comité pour les questions gréco-albanaises acheva son rapport au début de mars 1919 et le remit ces mêmes journées pour décision à la plus haute instance de la Conférence, au Conseil des Dix, formé par le président des Etats-Unis d'Amérique, les Premiers ministres de France, Grande-Bretagne et Italie, les ministres des Affaires étrangères de ces quatre puissances ainsi que par le représentant du Japon.

Ces nouvelles inquiétantes venues de Paris furent encore aggravées par un ordre donné vers la fin de mars 1919 par les occupants français, qui interdirent d'arborer le drapeau albanais à Korçe⁸, attestant par là leurs desseins hostiles à l'égard de l'Albanie et favorables à la Grèce. Ces nouvelles alarmantes, qui se répandirent dans tout le pays, mirent en branle les masses populaires. Elles manifestèrent dans une série de meetings qui se succédèrent de la fin de février au début d'avril.

Mais c'étaient les gouvernants de Durres qui avaient la plus grande part dans l'orientation politique de ces meetings d'où furent lancées un grand nombre de protestations, qui leur donnèrent le ton. Rédigées suivant leurs directives⁹ la plupart de ces protestations assignaient à l'Italie le rôle de «protectrice»¹⁰, pour la seule raison que ses représentants s'étaient prononcés en faveur du maintien des frontières méridionales de 1913. Les membres du gouvernement participèrent eux-mêmes à cette campagne. M. Libohova, notamment, se rendit à Gjirokaster, où il organisa, le 20 mars, une réunion avec les représentants des régions du sud, occupées par les Italiens, à savoir Sarande, Delvine, Gjirokaster, Permet, Leskovik et Kolonje. En dépit de l'opposition de certains participants

7) *La paix de Versailles. Questions territoriales.* (Grèce, Albanie...), Paris 1939, p. 13-20; D.H. Miller, *My diary of the Conference of Paris*, Vol. X, pp. 286-298.

8) P. Harizi, *Histori kronografike e qarkut të Korçës që në Luftën e Ballkanit e gjer më sot* (Histoire chronologique de la région de Korçe depuis la Guerre balkanique jusqu'à nos jours), Boston, Mass. 1919, pp. 207-208; J. Bourcart, *l'Albanie et les Albanais*, Paris, 1921, p. 165.

9) ACE de la RPA, Fonds du ministère de l'Intérieur, 1919, voir la lettre du préfet de Berat Nr. 446, 15.3.1919, qui a trait à ces instructions ainsi que le télégramme de Turhan pacha du 9 mars 1919 (*Ibid.* Fonds du ministère de l'Intérieur Nr. 332, c. 32, d. 7).

10) ACE, Fonds du ministère des Aff. Etran. Nr. 332, c. 32, d. 4 et 5, «Dielli», 1er, 4 et 26 avril 1919 (depêche de Prenk Bib Doda à Turhan pacha).

qui ne partageaient pas les vues du ministre albanais ¹¹, celui-ci n'en réussit pas moins à faire adresser par la réunion un télégramme à Turhan pacha, alors à la tête de la délégation albanaise à Paris, proposant, entre autres, pour l'Albanie du Sud «la garantie et la protection de l'Italie». Selon M. Libohova, cette démarche était faite «pour alléger la charge de nos défenseurs» à la Conférence de la Paix, autrement dit de l'Italie, qu'il présentait comme «la seule puissance s'opposant à cette spoliation» ¹².

Entre-temps, la délégation du gouvernement de Durres à Paris avait fait d'autres démarches pour «sauver» l'Albanie du Sud, dont Vénizélos, exigeait l'annexion à la Grèce. Selon lui le peuple albanais, divisé en trois religions différentes, aurait été dépourvu de conscience nationale, les Chrétiens albanais se seraient sentis grecs et auraient formé la majorité dans cette région, par suite, cette partie du territoire devait être séparée de la partie musulmane et passer à la Grèce ¹³. Ses revendications pour l'élargissement des frontières de 1913 ne trouvant pas à la Conférence le même écho que les prétentions des puissances balkaniques, la délégation albanaise proposait le 7 mars que les régions albanaises demeurées hors de ses frontières de 1913 soient occupées provisoirement, pour un ou deux ans, par les troupes des Etats-Unis, puissance non-européenne, et l'organisation d'un plébiscite, ce qui répondait au principe du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. Au cas où cette proposition serait acceptée, le pouvoir et l'administration des forces américaines devraient également s'étendre, toujours dans le dessein d'y organiser un plébiscite, sur les deux régions de l'Albanie du Sud revendiquées par la Grèce ¹⁴.

Toutefois, dans sa note du 7 mars comme dans les mémoires de février, la délégation du gouvernement de Durres, si elle rejetait les prétentions des deux voisins balkaniques, se taisait sur les visées de l'Italie. Ce silence ne pouvait être

11) S. Vinjau, *Luigj Gurakuqi*, in «Hylli i Dritës», 1944, Nr. 3, p. 6 (L'article a été publié pour la première fois dans le «Dielli», les 14 et 16 juillet 1925).

12) M. Libohova, *Politika ime ndë Shqipëri* (Ma politique en Albanie), Gjirokaster, 1921, pp. 11-13.

13) E. Vénizélos, *La Grèce devant le Congrès de la Paix*, Paris, 1918, pp. 4-5,

14) *Shqipnija përpara Konferencës së Paqes*, (l'Albanie devant la Conférence de la Paix) I, pp. 41-42.

admis par les milieux albanais aux yeux desquels les prétentions italiennes frayaient de toute évidence la voie à celles des voisins balkaniques. La délégation yougoslave elle-même, conduite par Pachitch, demandait à recevoir «la part qui lui revenait» si les autres voisins, l'Italie en particulier, avaient «la leur»¹⁵. Mais ce qui suscita la plus vive inquiétude dans de nombreux milieux albanais et en même temps une réaction de leur part, fut l'orientation politique que le gouvernement de Durrës cherchait à donner aux meetings organisés de février à avril 1919, orientation qui écartait l'attention du peuple albanais du danger principal, celui venant des impérialistes de Rome. Les meetings firent apparaître que ce gouvernement, non content de présenter les occupants italiens comme «défenseurs» de l'Albanie, se joignait à eux pour faire croire que cette prétendue «défense» était réclamée par le peuple albanais lui-même¹⁶. Ces menées, que les autorités italiennes avaient entreprises avant même la fin de la guerre, d'abord dans les régions du Sud¹⁷ puis dans les autres contrées du pays sur lesquelles ils étendirent leur pouvoir¹⁸, avaient rendu encore plus effective la vigilance des milieux qui voyaient dans ces agissements (analogues à ceux des Serbes et des Grecs) une «corde au cou» du peuple albanais, et qui les considéraient comme si diaboliques que Machiavel lui-même en aurait rougi¹⁹. Il est évident que les Italiens recherchaient ce consentement du peuple albanais lui-même pour avoir la tâche plus facile, non seulement dans le pays, mais aussi sur l'échiquier international, aux assemblées de la Conférence de la Paix et partout où il leur serait utile de l'invoquer. Aussi, contre ces efforts

15) *Les revendications nationales des Serbes, Croates et Slovènes*, Paris 1919, p. 84; *La Paix de Versailles, Questions territoriales...* p. 28.

16) Les Italiens prétendent que seule l'Italie, soutenue par les Albanais qui acceptent son protectorat, peut les sauver du danger...» écrivait M. Turtulli au début de janvier (ACE, F.M. Turtulli, doc. 50.932, lettre datée du 6 janvier 1919).

17) G.A. Collona di Cesarò, *L'Italia nella Albania Meridionale, Note e documenti (1917-1918)*. Foligno, 1922, pp. 258-265.

18) «Les Italiens cherchent à nous faire réclamer nous-mêmes leur «protectorat» écrivait, le 12 février 1919, le capitaine de la gendarmerie de Peqin (ACE, F. du Comité de Kosove, dos. 9, doc. 706,633 lettre D'I. Gjakova à H. Kadri, datée du 12.2.1919). A propos de ces tentatives voir aussi: S. Hallkokondi, *Historia e Shqipërisë së re* (Histoire de l'Albanie nouvelle) Vlore, 1923, pp. 247-248; «Dielli», 1,4 et 26 avril 1919, etc.

19) «Populli», 10.2.1919, l'article; *Ditë të mëdha* (Grandes journées); ACE, Fonds du Comité de Kosove, dos. 3, doc. 707,990.

conjointes se manifestèrent aussitôt, sous des formes camouflées comme au grand jour, des oppositions diverses. Certaines protestations étaient formulées à dessein de telle sorte que l'Italie n'y était pas investie du rôle que voulaient lui voir remplir les gouvernants de Durres²⁰. A Shkoder, les choses allèrent jusqu'à de graves frictions, certaines personnalités insistant pour que soit sollicitée à tout prix la «protection» de l'Italie²¹. Elles se faisaient ainsi les porte-paroles de certains milieux de Shkoder, notamment du clergé catholique, qui prêta tout son appui à l'action politique du gouvernement provisoire de Durres, cette action, comme l'écrivait le Père Gjergj Fishta en février 1919, s'accordant avec les idéaux mêmes de ce clergé²². Mais d'autres milieux se dressèrent contre ces menées au point que le ministre de l'Intérieur, Mehdi Frasherî, fut contraint de recommander que des mesures soient prises contre eux²³.

Pour manifester leur opposition aux occupants italiens, et faire connaître les revendications nationales du peuple albanais, ces milieux profitaient maintenant de la présence en Albanie (à Shkoder) de représentants des puissances étrangères, ainsi que du passage dans le pays de personnalités officielles étrangères. En mars 1919, deux militaires albanais, Demo Korça et Bajram Hallko, remirent à une de ces personnalités de passage à Përmet, un memorandum contre les plans antialbanais de l'Italie et contre l'action menée par M. Libohova en Albanie du Sud²⁴. Ces deux militaires ayant été arrêtés par les autorités italiennes, quelques camarades à eux eurent un affrontement armé avec les occupants, en tuèrent un certain

20) ACE, Fonds de la Préf. d'Elbasan, 1919, voir la protestation du 10.3.1919; *ibid.* Fonds du MI, 1919, voir la protestation de Berat du 20.3.1919: «Nous protestons contre toute sorte de marchandages au détriment de notre intégrité territoriale et de l'indépendance nationale et sollicitons pour notre juste cause l'aide bienveillante des représentants des grandes puissances alliées et associées», était-il dit dans la protestation de Tirana (ACE, F. du MAE, Nr. 332, c. 32, d. 4, protestation de Tirana du 22.3.1919, Nr. de port 61).

21) ACE, F.L. Gurakuqi, lettre de Ndoc Çoba à Kel Marubi, 22.4.1919; «Populli», 23.3.1919, article *Mbi çështje të ditës* (Sur des questions du jour).

22) ACE, F. Père Gj. Fishta, d. 1; lettre autographe de Gj. Fishta envoyée de Durres le 27.2.1919.

23) ACE, Fonds MI, 1919, voir la demande du 6.4.1919, adressée à la sous-préfecture de Tirana, pour qu'elle donne suite à l'affaire de Mexhid Asllani de Libohove.

24) S. Hallkokondi, *op. cit.* pp. 248-249.

nombre, puis prirent le maquis. Ce fait d'armes est illustré dans les chants historiques du folklore albanais²⁵ et son écho franchit les frontières nationales²⁶. Dans le même temps, de nombreuses lettres envoyées au commandement interallié à Shkoder, qualifiaient la demande de la réunion de Gjirokaster comme une «intrigue de Mufit Bey», «en totale opposition avec les aspirations du peuple albanais»²⁷. Ces messages provenaient de diverses régions du pays et ils étaient apparemment écrits à l'instigation de divers clubs et associations et des filiales de l'organisation politique «le Parti National». En mars 1919, l'organe de cette dernière, le «Populli», qui, au cours des deux premiers mois de sa parution, ne s'était exprimé que par allusions contre l'orientation proitalienne de certains membres du gouvernement de Durres, se mit maintenant à démasquer ouvertement cette tendance qui conduisait le peuple albanais au suicide. Le peuple albanais, écrivait ce journal, connaît bien l'attitude qui consiste à feindre de vouloir «sauver l'agneau de la gueule du loup pour ensuite l'égorger soi-même», il l'a déjà éprouvée du fait des occupants autrichiens, et il y répond «avec colère et une profonde indignation»²⁸. C'était là une nette prise de position contre les occupants italiens et leur politique de spoliation ainsi que contre la politique des gouvernants de Durres. Critiquant l'action antialbanaise de l'Italie comme celle d'un pays «ami» et «protecteur», le même journal devait écrire quelques jours plus tard qu'il voyait l'Albanie non seulement encerclée d'ennemis, «mais aussi foulée aux pieds par eux. En vérité, je ne vois pas un seul ami. Et qui cherche à se faire passer pour tel, — poursuivait-il, — ne fait que nous jeter de la poudre aux yeux».²⁹

Le «Populli», seul journal du pays à tendance nettement anti-italienne, ne souscrivit pas non plus à la campagne qu'organisa au même moment le gouvernement de Durres, lorsqu'il lui fallut présenter Turhan pacha à l'étranger comme le seul

25) *Këngë popullore historike* (Chants populaires historiques) Tirana, 1956, p. 294, chant Nr. 272.

26) R. Puaux, *l'Egéide*, Paris, 1919, p. 110.

27) ACE de la RPA, Fonds du Comité de Kosove, d. 2, doc. 708,534, 708.061. Voir aussi le journal «Populli» du 12 avril 1919, l'article: *Letër prej Durrësi* (Lettre de Durres).

28) «Populli», 19 mars 1919, l'article: *Nga independenca në autonomi* (De l'indépendance à l'autonomie).

29) «Populli», 12 avril 1919, voir l'article de la rédaction: *Detyra jonë* (Notre tâche).

représentant de l'Albanie et neutraliser les menées d'Essad pacha, qui continuait de se poser en chef du «gouvernement» albanais. Les rédacteurs de ce journal, interprétant les sentiments nationaux et à la fois antiféodaux de larges milieux du peuple albanais, mettaient de plus en plus les deux pachas dans le même sac, tout le monde sachant, écrivaient-ils, que «tous deux avaient été créés par l'Italie, l'un hier et l'autre aujourd'hui»³⁰.

Ces milieux avaient une idée très claire de la conjoncture politique qui avait conduit les quatre puissances à adopter à l'égard des prétentions grecques sur Korçe et Gjirokastër, les attitudes que nous venons de voir plus haut. La France, la Grande-Bretagne et les Etats-Unis d'Amérique considéraient la question albanaise comme une occasion de marchandages et non point comme une question ayant pour seule solution le rétablissement de l'indépendance de l'Albanie et la sauvegarde de son intégrité territoriale, menacées avant tout par les convoitises italiennes. Ainsi, en se déclarant en faveur de la cession de Gjirokaster et de Korçe à la Grèce, la France et la Grande-Bretagne ne visaient pas tant à satisfaire les prétentions grecques qu'à rétrécir les limites de l'Etat albanais que l'Italie entendait voir placer sous son protectorat ou mandat. Même les représentants des Etats-Unis, en proposant de n'enlever à l'Albanie qu'une seule de ces deux régions, celle de Gjirokaster, avaient surtout en vue que la possession de Vlore suffisait à garantir à l'Italie sa «sécurité» dans l'Adriatique méridionale, et que la région de Gjirokastër, qui commandait le canal de Corfou, «revenait» à la Grèce. Aussi la presse de ces milieux évoquait-elle bien haut le danger que présentaient les prétentions de l'Italie, si celle-ci ne renonçait pas à «Vlore et à la colonisation (il s'agit du protectorat, M.Ç.) de l'Albanie»³¹.

Cette lutte pour une juste orientation politique du mouvement national menée à l'intérieur du pays ne manqua pas de se traduire aussi dans l'attitude de la délégation du gouvernement de Durres, qui avait une juste compréhension de la conjoncture politique internationale relative au problème al-

30) «Populli», 23 mars 1919, l'article: *Mbi çështje të ditës* (Sur des questions du jour).

31) «Populli», 23 mars 1919, l'article «*Mbi çështje të ditës*» (Sur des questions du jour).

banais ainsi que du rôle et des prétentions de l'Italie³². Les frontières politiques de 1913 ne pourraient être maintenues ni, à fortiori, les revendications de la délégation pour un élargissement de ces frontières ne pourraient être prises en considération, si l'Italie, comme il semblait, insistait pour l'application du traité secret de Londres. Dans son discours du 1er mars 1919 au Parlement, le Premier ministre Orlando considérait les avantages reconnus à l'Italie par ce traité comme le minimum des revendications italiennes. De même, les prétentions de la délégation italienne soumises à la Conférence le 7 février relatives à «la question de l'Adriatique» et que la presse européenne rendit publiques au début de mars, étaient principalement fondées sur cet accord³³. Aussi, la délégation gouvernementale albanaise, même ceux de ses membres d'orientation italienne, ne pouvait plus garder le silence sur les prétentions territoriales de l'Italie, d'autant plus qu'elle subissait une forte pression de la part du mouvement national dans le pays comme à l'étranger, des colonies albanaises et de leurs représentants qui avaient commencé à gagner Paris. La représentation de la colonie albanaise de Turquie, arrivée la première à Paris dès la fin de février 1919, fut également la première à protester contre le traité secret de Londres par son mémorandum du 7 mars adressé à la délégation américaine, libre de toute obligation dérivant de ce traité. Ce document, qui faisait également état des revendications territoriales albanaises, demandait aux représentants des Etats-Unis de ne pas appuyer les points du traité qui violaient l'intégrité territoriale et l'indépendance de l'Etat albanais et de «protéger» l'Albanie contre les empiètements de la part de tous ses voisins, des monarchies balkaniques au même titre que de l'Italie³⁴.

Ainsi, la délégation du gouvernement de Durres fut elle-même obligée, dix jours plus tard, le 17 mars, de protester contre l'application éventuelle des clauses du traité secret de Londres, concernant l'Albanie. Elle visait par là à neutraliser aussi la critique que l'on avait commencé à porter principalement à son chef, et selon laquelle son silence sur les pré-

32) ACE, Fonds L. Gurakuqi, lettre de L. Gurakuqi à Kel Marubi, 23.3.1919.

33) «Politica», Rome, 30.4.1920, p. 320; F. Curato, *La Conferenza delle pace*, vol. II, Milano, 1942, pp. 159-160.

34) *Mémorandum confidentiel de la délégation de la colonie albanaise de Turquie à MM les délégués des Etats-Unis d'Amérique.*

tentions italiennes laissait entendre qu'il ne s'était pas rendu à la Conférence pour défendre les intérêts du pays, mais pour se mettre à la remorque du gouvernement de Rome. Les dispositions «iniques» de ce traité, qui prévoyaient le morcellement de l'Albanie, «sont ouvertement en opposition avec le principe des nationalités et avec les déclarations réitérées des grandes puissances alliées et associées», était-il dit dans la note du 17 mars adressée à la Conférence. La délégation exprimait le vœu que la Conférence, rompant avec la pratique des conférences et congrès antérieurs, qui se servaient des petits peuples et de leurs pays comme de «pions», devînt le «défenseur» de ces peuples³⁵.

Mais dans ce cas particulier, l'Italie était la première à pousser les pions, ce qui avait même suscité des divergences parmi les membres de la délégation du gouvernement de Durrës sur l'action politique à mener ultérieurement. Ces divergences avaient entraîné la formation de deux fractions au sein de cette délégation, l'une en faveur et l'autre contre la «protection» de l'Italie. Mais même ceux d'entre eux qui se prononçaient contre cette «protection» italienne, ne firent que désorienter le mouvement albanais de libération. Ne se déclarant pas contre toute intervention étrangère en Albanie, ils ne cherchèrent qu'à opposer à la «protection» de l'Italie celle des Etats-Unis, en demandant la modification du statut juridique de l'Etat albanais du 29 juillet 1913 à l'avantage de cette puissance impérialiste.

Les mémorandums antérieurs adressés à la Conférence avaient réclamé tant le maintien de l'intégrité territoriale de l'Etat albanais et la révision de ses frontières politiques fixées en 1913 (dans le sens d'un élargissement de celles-ci) que le maintien de l'indépendance de cet Etat. Mais quel serait son statut international? On sait que par le traité du 26 avril 1915, la Grande-Bretagne, la France et l'Italie, avaient décidé de modifier le statut juridique convenu en juillet 1913. Les forces intérieures étaient, dans l'ensemble, également contraires au retour à ce statut. Seul faisait exception Essad pacha Toptani, qui, poussé selon toute vraisemblance par Belgrade³⁶, était

35) *Shqipëria përpara Konferencës së Paqes* (L'Albanie devant la Conférence de la Paix), I, pp. 44-46.

36) Le gouvernement de Belgrade voyait, semble-t-il, dans l'établissement d'un contrôle collectif des puissances sur l'Albanie un moyen de prévenir le mandat italien.

en faveur du statut qui avait placé l'Albanie sous contrôle international³⁷. Deux voies pouvaient conduire à la révision de ce statut et les membres du gouvernement de Durres³⁸ les voyaient bien toutes les deux. La première, qui aurait consisté à demander à la Conférence la reconnaissance de l'Albanie du statut d'Etat pleinement indépendant, dont la consolidation intérieure ne reposerait que sur les propres forces du peuple albanais, n'était soutenue par aucun d'eux.

Le gouvernement et sa délégation à Paris étaient donc pour la seconde voie, celle de l'«appui» militaire et de la tutelle d'une puissance étrangère, faute de quoi, selon eux, l'Etat albanais qui devait être édifié à l'issue de la guerre et au sein duquel s'exacerberait la lutte contre les gros propriétaires terriens et les autres forces réactionnaires, d'une part, et les forces de progrès, d'autre part (en même temps que s'accentuerait l'intervention de telle ou telle puissance), ne pourrait se maintenir sur pied ni se renforcer. Ils exprimèrent clairement cette opinion commune au cours d'un vif débat, qui dura deux jours, du 24 au 26 mars, et qui avait pour objet d'aplanir le désaccord apparu entre les délégués du gouvernement quant au choix de cette puissance. Luigj Gurakuqi appuyait la thèse de Mehmet Konica, selon laquelle «l'Albanie avait absolument besoin d'une armée étrangère ayant pour mission de maintenir la tranquillité à l'intérieur et de défendre ses frontières contre les dangers du dehors. Cette opinion, — est-il dit dans le procès-verbal de la délégation en date du 24 mars, — fut notamment défendue par L. Gurakuqi, qui avança à son appui de puissants arguments en exposant la situation intérieure de

37) Dans le mémorandum qu'il soumit à la Conférence de la Paix le 16 avril, Essad pacha acceptait la Commission internationale de contrôle, avec la différence que la place des représentants des deux Puissances vaincues, l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie, serait occupée par les représentants des Etats-Unis d'Amérique. Il considérait la présence en Albanie de la Commission internationale de Contrôle comme une «garantie suffisante», même si les Puissances estimaient que l'Albanie ne pouvaient se gouverner elle-même, sans le secours d'une main étrangère «directrice» (E. Toptani, *Mémoire présenté à la Conférence de la Paix*, 1919, pp. 9-10).

38) «Nous ne saurions nous passer de la protection de l'Italie que dans un seul cas: si nous pouvons compter sur nos propres moyens et sur nos propres forces et si ce choix devait être pour nous moins préjudiciable que la protection italienne». C'est ce qu'il est dit notamment dans le procès-verbal de la délégation, en date du 26 mars 1919 (ACE, du MAE, Nr. 332, 32 d.17).



Madame Parashqevi Qiriazi, une des représentants albanais à la Conférence de la Paix à Paris.

Επιμέλεια Κεντρική Βιβλιοθήκη Κόνιτσας

l'Albanie et en faisant ressortir les convoitises des Etats voisins à l'égard de notre pays». Cette thèse «rallia à elle tous les membres du conseil»³⁹, autrement dit de la délégation.

Toutefois, l'accord sur le choix de la puissance «protectrice», ne se réalisa pas. Le Dr. Mihal Turtulli et Mehmet Konica, soutenus par les délégations des colonies, ne réussirent pas à persuader Luigj Gurakuqi, Turhan pacha et Luigj Bumçi, entre autres, de substituer la «protection» des Etats-Unis à celle de l'Italie.⁴⁰

La plus forte opposition vint des prélats catholiques, Luigj Bumçi et Gjergj Fishta. Les Etats-Unis étant une puissance principalement protestante, ces personnalités religieuses ne considéraient pas, contrairement à la thèse du ministre des Affaires étrangères, M. Konica, sa protection comme étant «plus avantageuse et plus sûre» mais tout le contraire. Et le Père Gjergj Fishta se vantait de soutenir cette lutte à partir de positions purement religieuses⁴¹. Ainsi, les divergences au sein de la délégation se creusèrent et au moment où fut entamé l'examen de la «question de l'Adriatique» les deux fractions étaient devenues en fait deux délégations «officielles» distinctes.

Ces faits se produisirent au début d'avril 1919. On apprit alors que la «question de l'Adriatique», à laquelle était lié le problème albanais, allait être mise en discussion à la Conférence de la Paix, qui s'était occupée jusque-là de questions intéressant surtout les Etats-Unis, la France et la Grande-Bretagne, notamment du statut de la Société des Nations et du traité de paix avec la principale puissance vaincue, l'Allemagne. A la nouvelle que les demandes de l'Italie occuperaient dorénavant la première place dans les discussions du Conseil

39) ACE, Fonds du MAE, Nr. 322, doc. 17, procès-verbal de la délégation, daté des 24 et 26 mars 1919.

40) M. Turtulli et M. Konica cherchaient à faire passer les Etats-Unis d'Amérique comme l'«Etat protecteur le plus souhaitable et le moins dangereux pour l'Albanie», sous le prétexte que, tout en n'ayant pas d'intérêts politiques en Albanie, leurs intérêts économiques s'étendaient sur tous les Balkans et l'Europe, où, durant la guerre, ils avaient versé des «milliards», et qu'ils pouvaient donc bien assumer cette «mission» (ACE, Fonds du MAE, Nr. 322, c. 17, procès-verbal du 24 et 26 mars 1919).

41) ACE, Fonds L. Skendo, doc. 203-403 date du 27.8.1919; *ibid.* F.L. Gurakuqi, d. 3, lettre de M. Kruja à L. Gurakuqi, 1.X.1919, *ibid.* F. Père Gj. Fishta, d. 1, lettre du Père Gjergj du 15.4.1920.

des Quatre ⁴², les représentants des deux fractions de la délégation albanaise se divisèrent pour adresser à la Conférence deux mémorandums distincts, dont l'un, celui de M. Turtulli et de M. Konica (que signèrent aussi les représentants des colonies) ne demeura pas sans écho.

Ce document ⁴³ s'en prenait surtout aux visées de l'Italie sur Vlore et à son protectorat sur l'Etat albanais; il mettait en évidence et démasquait bien haut la politique de répression et de dénationalisation que les autorités militaires italiennes d'occupation poursuivaient en Albanie. Et pourtant, la proposition qu'il avançait nuisait gravement à la position internationale de l'Albanie et à ses intérêts nationaux. Selon eux, la tâche de diriger «l'Etat indépendant» albanais dans les premiers pas de sa vie politique devait être confiée à une puissance «jouissant de sympathie» auprès de l'opinion internationale et n'éveillant pas la méfiance même des autres peuples balkaniques; d'après eux, on remplirait cette condition «en confiant aux Etats-Unis un mandat de courte durée sur le pays». Si les Etats-Unis refusaient cette «mission», il faudrait alors en charger une autre puissance, qui n'eût pas d'intérêts directs en Albanie ni dans les Balkans ⁴⁴. Ainsi ces représentants de la bourgeoisie ne combattaient pas la base artificielle, impérialiste, sur laquelle était érigé le système des mandats prévu dans le statut de la Société des Nations, forme nouvelle et camouflée d'exploitation des peuples «arriérés» par les grandes puissances «civilisées», et ils orientaient par là même le mouvement national dans une fausse voie.

Les autres membres, d'orientation italienne, du gouvernement étaient, certes, encore moins enclins à mener une lutte de ce genre. Le mémorandum signé par Turhan pacha, rédigé en termes diplomatiques fort pondérés, soulignait dès le début que la délégation avait demandé à la Conférence de ne pas ignorer le droit du peuple albanais à mener une vie libre et indépendante avec toutes les prérogatives d'un Etat souverain et de préserver l'intégrité territoriale de l'Etat albanais. Il y

42) Le Conseil des Quatre se composait du président des Etats-Unis et des Premiers ministres de France, de Grande-Bretagne et d'Italie.

43) Ils apposèrent aussi à ce mémorandum la signature de Mithat Frasheri, à qui ils demandèrent un mandat les autorisant à parler également en son nom.

44) *Exposé des desiderata présentés par les délégués des différentes colonies albanaïses à la Présidence de la Conférence de la Paix à Paris, 1919; «Dielli», le 28 et 29 avril 1919.*

était dit en outre que le peuple albanais souhaitait devenir un facteur de tranquillité dans les Balkans et édifier grâce aux efforts conjugués de tous les Albanais «sans distinctions régionales ni religieuses» «un Etat sur le modèle des autres pays civilisés et modernes». Cette adjonction toutefois ne visait pas seulement à réfuter la propagande des milieux étrangers qui, comme le rappelait le document, accusaient les Albanais de vouloir créer une «petite Turquie» en Europe. Elle devait surtout servir de base pour soulever la question de l'«assistance» à prêter à l'Albanie. Afin de barrer la voie à ces calomnies et de donner une nouvelle preuve «plus éclatante» de notre désir d'édifier «un Etat avancé» nous nous déclarons prêts, disait le mémorandum, à accepter, «pour une durée déterminée» l'assistance bienveillante de l'une des grandes puissances alliées qui nous guidera dans nos premiers pas sur la voie du progrès»⁴⁵, par quoi il fallait entendre l'Italie. Le mémorandum terminait en énumérant les conditions auxquelles devait être soumise cette assistance: 1) respect de la souveraineté de l'Etat indépendant albanais (sur le plan intérieur et extérieur) et 2) exclusion de toute colonisation étrangère systématique et organisée⁴⁶.

Le lendemain, 15 avril, un nouveau document, qui reprenait la teneur du mémorandum Turtulli-Konica était remis à la Conférence par les représentations des colonies albanaises alors à Paris. La représentation de la colonie albanaise de Turquie⁴⁷ avait été rejointe à Paris par celles des colonies de Roumanie⁴⁸ et des Etats-Unis d'Amérique⁴⁹. Le fond de

45) La puissance appelée à jouer ce rôle civilisateur en Albanie n'était pas définie dans le mémorandum. Turhan pacha déclarait qu'il se réservait le droit de la choisir. Quoi qu'il en fût, les Etats-Unis n'étaient pas pressentis pour cette fonction, l'Amérique, comme on le sait, étant dénommée puissance «associée», cependant que des trois grandes puissances appelées «alliées», la Grande-Bretagne, la France et l'Italie, celle à laquelle il était fait allusion était évidemment cette dernière.

46) *Shqiperia përpara Konferencës së Paqes* (L'Albanie devant la Conférence de la Paix) I, pp. 48-49.

47) La représentation de la colonie albanaise de Turquie, qui s'était rendue à Paris à la fin de février, comprenait Halil pacha Gjirokaster (président), et Fuad Dibra (Zembraku), Shan Tepelena, le Pr. J. Bonati et B. Blinishti.

48) La délégation de la colonie de Roumanie, qui était arrivée dans la capitale française au début d'avril, se composait alors de Pandeli Evangjeli (président), d'Ibrahim Temo et de Pjeter Goxhamani.

49) Au début d'avril se rendirent des Etats-Unis à Paris la représentante du «Parti politique» Parashqevi Qiriazi, ainsi que le directeur du

ce document qui tendait à opposer à l'«assistance» de l'Italie celle des Etats-Unis trouva également un écho dans le pays, où pendant un certain temps des démarches furent faites dans ce sens. Toutefois, c'est surtout à l'étranger que cette orientation reçut le soutien le plus important. Le journal «Dielli», organe de l'association «Vatra» alla jusqu'à définir un mandat éventuel américain sur l'Albanie comme «un bienfait divin»⁵⁰. Malgré tout, il se trouva des forces au jugement plus sûr qui se prononcèrent contre cette orientation.

Certes, il était à prévoir que le jeune Etat albanais, durant la lutte qu'il aurait à mener pour sa consolidation, se heurterait à de multiples difficultés. Il ne pouvait s'attendre à la bienveillance des milieux gouvernementaux des pays voisins qui continueraient d'ourdir des complots contre lui; il aurait sûrement du mal à faire face à ces menées, surtout au premier stade de son organisation, avant d'avoir mis sur pied les forces armées locales nécessaires. Néanmoins, les milieux démocratiques et anti-impérialistes n'envisageaient l'édification et l'organisation d'un Etat albanais libre et indépendant que grâce aux efforts du peuple albanais lui-même, à sa lutte pour la défense de cet Etat contre les ennemis du dehors et du dedans. Ils poursuivirent donc l'effort pour rejeter la plateforme qui considérait l'«assistance» d'une des grandes puissances comme indispensable. Une fois encore, le journal «Populli», qui adopta l'attitude la plus juste sur cette question, participa activement à la lutte. Ce n'est pas en comptant sur les forces étrangères, écrivait-il à la fin d'avril 1919, mais seulement «en s'appuyant sur nos propres forces nationales, en vouant un culte au peuple et en le poussant à croire en soi et en personne d'autre sur la terre... qu'on obtiendra le salut, la libération». Il s'élevait

journal «Koha», Mihal Grameno. La «Vatra» n'envoya pas de représentant particulier. Mehmet Konica et le Dr. Mihal Turtulli, qui étaient membres de la délégation du gouvernement de Durres l'étaient en même temps de la «Vatra». L'affirmation parue dans certaines publications d'avant la libération et qui continua d'avoir cours par la suite, selon laquelle Fan Noli également se serait rendu à la Conférence de la Paix, n'est pas exacte. Fan Noli fut en effet désigné à la fin de 1918 par la «Vatra» pour la représenter à Paris, mais il ne fut pas en mesure de s'acquitter de cette mission. On a beaucoup de raisons de croire que ce sont les Italiens qui s'érigèrent en obstacle dans ce sens. Ils considéraient toujours en effet Fan Noli comme un adversaire de leurs plans hostiles à l'égard de l'Albanie.

50) «Dielli», 31.5.1919, l'article: «*Kundër mandatorisë italiane*» (Contre le mandat italien). Voir aussi les dates 27.3.1919 et 31.3.1919.

contre ceux pour qui «le peuple n'était que fumier, troupeau et rien d'autre»⁵¹.

Les négociations entamées à Paris sur la «question de l'Adriatique» étant venues à la connaissance de l'opinion publique albanaise, le mouvement pour la défense des droits nationaux en reçut une nouvelle impulsion. Le 14 avril, le Président des Etats-Unis, Wilson, fit part au Premier ministre italien Orlando de l'attitude de la délégation américaine à l'égard des prétentions italiennes dans l'Adriatique. Il accordait à l'Italie l'importante position stratégique de Vlore au sud de cette mer, l'île de Lissa au centre et le port de Pola au nord⁵². Ce mémorandum fut publié par la presse européenne à la fin d'avril. Jusqu'à ce moment, l'opinion albanaise ignorait la véritable attitude des Etats-Unis sur le problème albanais. Dans beaucoup de milieux on nourrissait encore des illusions sur «l'esprit de justice» du Président Wilson. On comptait bien, comme l'écrivait le 2 mai 1919 le journal «Dielli»⁵³, dont les rédacteurs croyaient plus que quiconque aux belles promesses des 14 points du Président des Etats-Unis, qu'il «ne se montrerait pas injuste au point de nier un droit incontestable»⁵⁴. Mais eux-mêmes furent contraints de se rendre à l'amère évidence et de reconnaître que les principes et autres slogans impérialistes sur une paix sans annexions, fondée sur le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, etc., n'avaient été que de «la poudre jetée aux yeux de l'opinion publique»⁵⁵.

Le presse nationale albanaise, au-dedans comme au-dehors, s'employait de plus en plus à démasquer la politique antialbanaise de l'Italie en faisant ressortir au premier chef les desseins rapaces des gouvernants italiens⁵⁶ qui «ont pitié de nous, nous plaignent et cherchent à nous sauver des spoliations de nos voisins [balkaniques], mais avec la généreuse intention de

51) «Populli», 25.4.1919, l'article *Drejt së nesërmes* (Vers l'avenir).

52) *La question adriatique. Recueil de documents officiels*, Paris, 1920, pp. 44-46.

53) «Dielli», 2.5.1919, l'article: *Padrejtësia e Wilsonit*, (l'injustice de Wilson).

54) L'organe de la «Vatra» indiquait: «Quoique, ces dernières années, pendant la guerre, l'horizon albanais n'ait jamais été clair, l'espoir ne nous a jamais quittés et nous nous sommes bercés de belles illusions, fondées sur les promesses des fameux 14 points du Président Wilson...» mais «le coup que nous avons reçu du Président lui-même nous a fait bien comprendre notre naïveté» («Dielli», 8.5.1919).

55) «Dielli», 21.5.1919.

56) «Albania», 10 et 29 mai 1919.

nous dévorer eux-mêmes»⁵⁷. Cette presse, refusant de se rallier aux milieux qui cherchaient à écarter l'attention du peuple albanais du danger italien, ne cessa de souligner que toute protestation «doit porter avant tout sur la question de Vlore, car chaque Albanais doit se persuader que le bien ou le mal qui peut lui venir a son foyer à Vlore»⁵⁸.

D'autre part, le gouvernement de Rome et les Albanais qui cherchaient un compromis avec l'Italie et voulaient obtenir sa «protection», menaient, eux aussi, une propagande soutenue, orientée dans deux directions. Ils soulevaient à la fois, les gonflant outre mesure, le péril que constituaient les deux Etats balkaniques voisins et les «difficultés» intérieures auxquelles se heurterait l'Etat albanais dans son oeuvre de consolidation. Visar Dodani et Faik Konica prirent sur eux d'exprimer publiquement ces vues des milieux féodaux et bourgeois pro-italiens, dans l'espoir que cette initiative influencerait, si peu soit-il, sur la position des milieux adverses. Le premier exprima ces vues dans les «lettres ouvertes» datées de mai 1919 et adressées à Pandeli Evangjeli et à Jashar Erebara, lettres publiées dans le journal «Kuvendi» qui paraissait à Rome. Le second, dans l'interview qu'il accorda à ce même journal.

Afin d'effrayer tous ceux qui se prononçaient contre l'«appui» militaire étranger, en particulier contre celui de l'Italie, V. Dodani invoquait, d'une part, la menace que ses deux voisins balkaniques faisaient peser sur l'Albanie et, d'autre part, l'«épouvantail» de 1914, autrement dit le souvenir de l'insurrection armée de l'époque du régime de Wied. A ceux qui prétendent «que nous pouvons nous passer d'amis et de protecteurs et que nous sommes capables de nous gouverner nous-mêmes...», que nous abattons ceux qui se dressent contre nous... à ceux-là nous nous bornons à rappeler 1914», écrivait V. Dodani, pour qui l'Albanie ne pouvait se consolider «sans un bras puissant qui la soutienne»⁵⁹. Et pour Faik Konica, les dernières années, (celles qui avaient suivi la proclamation de l'indépendance), avaient montré qu'il se trouvait en Albanie «de nombreux éléments perturbateurs» et aussi qu'aucune force intérieure n'avait été «capable de réduire ces éléments et d'instaurer la tranquillité». Selon lui, ces éléments allaient intensi-

57) «Dielli», 30 avril et 28 mai 1919.

58) «Populli», 17.7.1919.

59) «Kuvendi», 25 et 30.6.1919; V. Dodani, *Memoriet e mija* (Mes mémoires) Constantza, 1930, pp. 161-175.

fiant leur action, et «une assistance amicale de l'étranger était nécessaire pour gouverner le pays». Bien qu'il ne mentionnât point la puissance qui, à ses yeux, devait prêter cette «assistance amicale», F. Konica considérait la demande d'une aide américaine comme trop «superficielle»⁶⁰.

Cette action politique et de propagande fut menée de façon assez passionnée et atteignit son paroxysme en mai et juin 1919, mais elle ne fut pas à même d'empêcher la croissance du mouvement national ni d'en modifier l'orientation politique anti-italienne. La presse, dans l'ensemble, continuait d'exposer la position de l'Italie sur la question albanaise, cependant que dans certains milieux on passa à des actions plus concrètes, imposées par les circonstances, et qui devaient conduire au Congrès de Lushnje, puis à la Lutte de Libération de Vlore. La convocation du Sénat, décidée au Congrès de Durres, était le point principal dont ces milieux se saisirent au début. A leurs yeux, le Sénat était un instrument permettant de contrôler l'action du gouvernement, son orientation politique pro-italienne et, en conséquence, de frapper également, encore que sous une forme indirecte, l'occupant.

Divers milieux demandèrent donc la convocation du Sénat, qui, conformément à la décision du Congrès de Durres, devait se réunir une fois tous les deux mois. Mais le gouvernement de Durres semblant opposé à la réunion de cette assemblée, des demandes furent avancées pour qu'il se réunît même contrairement à sa volonté. Une commission formée à Tirana demanda, en avril 1919, que des délégués de l'Albanie centrale se réunissent dans cette ville. Selon cet appel, cette assemblée préliminaire devait être suivie d'une autre, à l'échelle nationale, ayant le caractère d'un Parlement provisoire, qui examinerait l'action du gouvernement et l'assisterait pour les questions de politique intérieure et extérieure⁶¹.

Toutefois, le terrain pour une pareille réunion n'étant pas encore préparé, et le gouvernement de Durrës, de même que, bien entendu, les Italiens, s'y opposant fermement, elle ne devait pouvoir avoir lieu ni en avril ni dans les mois qui suivirent.

60) «Kuvendi», 9.6.1919, l'article: *Intervista jonë me Faik be Konitzen*. (Interview avec Faik Bey Konitza). A la fin du mois de mai 1919, F. Konica, qui avait séjourné durant toute la guerre à Vienne, se rendit de cette ville à Rome.

61) ACE, Fonds mixte, d.S, doc. 50.993, dt. 15.4.1919; voir aussi «Zani i Naltë», Tirana, 1937, pages 350-351.

En conséquence, l'appel pour la convocation du Sénat sera maintenu pour être progressivement remplacé par l'idée de la convocation d'un nouveau congrès, ayant pouvoir de démettre même le gouvernement, dont les membres, apparemment de moins en moins en mesure de combattre résolument pour la défense des droits nationaux, cherchaient à aboutir à tout prix à un compromis avec les Italiens et avaient commencé à élaborer des projets dans ce sens.

A la suite de la publication du memorandum américain du 14 avril, l'aile pro-italienne du gouvernement se hâtait de faire des démarches en vue d'arriver à un accord avec Rome sur les questions territoriales également, autrement dit sur la question de Vlore, dont le Président des Etats-Unis tendait à attribuer la possession à l'Italie. Des propositions en vue d'un tel accord furent présentées aux représentants du gouvernement italien à Paris, successivement le 3 mai et le 28 mai 1919. Cette dernière proposition se fondait sur la décision prise quatre jours plus tôt, le 24 mai 1919, par six membres du gouvernement⁶², les trois membres déjà à Paris y ayant été rejoints par trois de leurs collègues partis de Durres à la fin d'avril⁶³. Ceux-ci étaient porteurs d'un mandat des membres du gouvernement demeurés en Albanie, autorisant la délégation à parler et à agir en leur nom et notamment à entrer en négociations et à signer tout accord avec les puissances étrangères qui accepteraient le maintien du statut juridique international de l'Albanie en tant qu'Etat «indépendant et souverain»⁶⁴.

La manière dont la décision du 24 mai était formulée faisait clairement apparaître les efforts de ceux qui l'avaient prise pour concilier les intérêts soi-disant communs de l'Italie impérialiste et de la faible Albanie féodale-bourgeoise. Ils accepteraient volontiers une «assistance» italienne compatible avec les «droits souverains de l'Etat albanais». Cette condition se déduisait d'un point particulier de la décision du 24 mai, qui définissait les frontières fixées en 1913 comme une reven-

62) La décision était signée par Turhan pacha, Luigj Bumçi, Luigj Gurakuqi (qui se trouvaient déjà à Paris) Mehdi Frasheri, Mufit Libohova et Mustafa Kruja.

63) M. Kruja, déjà à Paris, avait été envoyé à Durres pour mettre au courant les autres membres du gouvernement de la scission qui s'était produite entre les membres de la délégation gouvernementale et pour prendre les mesures afin d'y parer.

64) M. Libohova, *op. cit.* p. 14.

dication minimale⁶⁵. Quant à la question de l'intégrité territoriale, mise en péril au premier chef par l'Italie elle-même, les membres précités du gouvernement provisoire de Durres refusaient de reconnaître à l'Italie la possession de Vlore et ne consentaient à aucune modification empiétant sur les frontières politiques de l'Etat albanais telles qu'elles avaient été fixées en 1913. Toutefois, ils ne rejetèrent pas le principe de la «sécurité stratégique» de l'Italie, reconnaissant même à celle-ci le droit d'occuper militairement les points stratégiques de la région de Vlore, autrement dit l'île de Sazan, Karaburun et Zvernec, ainsi que le droit d'aménager une base navale à Pashaliman. Les droits souverains de l'Etat albanais sur toute la région de Vlore devaient demeurer inviolés et l'administration civile, financière et juridique appartenir au gouvernement albanais⁶⁶.

La décision du 24 mai servit de base aux propositions que le président de la délégation albanaise Turhan pacha présenta par écrit au baron Sonnino le 28 mai par l'entremise du Secrétaire général du ministère italien des Affaires étrangères A. de Martino. Ces propositions, est-il dit dans la note, devaient servir de «base à un accord entre l'Italie et l'Albanie»⁶⁷.

A la fin de mai, cependant que la délégation du gouvernement de Durres présentait ces propositions à la partie italienne, la presse européenne faisait connaître les projets sur la «question de l'Adriatique» élaborés à la Conférence de la Paix, projets qui accordaient à l'Italie, outre la possession de Vlore, également le mandat sur l'Etat albanais. Les gouvernements de Durres pouvaient maintenant justifier leurs efforts pour assurer à l'Etat albanais indépendant et souverain l'«assistance» de l'Italie, par la volonté de repousser la forme du mandat, qui violait cette souveraineté. Ainsi, les nouvelles répandues à propos du mandat incitèrent la délégation officielle à envoyer à la Conférence le 1er juin 1919 une nouvelle note, considérant la forme du mandat, prévue pour les colonies, comme inacceptable pour l'Albanie qui avait déjà acquis son indépendance, au même titre qu'elle tenait pour inacceptable la violation de l'intégrité territoriale de l'Etat albanais. Mais, d'autre part,

65) ACE, Fonds du MAE, Nr. 332, c. 17, décision de la délégation, du 24.5.1919.

66) ACE, Fonds du MAE, Nr. 322, c. 17, décision de la délégation du 24.5.1919; «Hylli i Dritës», 1944, Nr. 4, p. 54.

67) Voir «Hylli i Dritës», 1944, Nr. 4, pp. 52-54.

la délégation ne manqua pas de notifier à la Conférence qu'elle acceptait l'«assistance» d'une des puissances alliées, fût-ce une puissance associée, — à l'exclusion des Etats balkaniques — qualifiant même cette assistance de moyen «utile» pour assurer la conduite de l'Etat albanais aux premiers pas de son existence. Seuls les pays balkaniques, soulignait la note, ne devaient pas être chargés de cette «mission»⁶⁸.

A l'époque où, à Paris, les représentants des gros propriétaires terriens et d'une partie de la bourgeoisie albanaise s'employaient à aboutir à un compromis avec telle ou telle puissance étrangère, le courant anti-impérialiste croissait dans le mouvement national albanais, qui reposait sur une large base populaire. En Albanie, non seulement l'idée de convoquer le Sénat ou un nouveau congrès se répandait, mais on songeait de plus en plus à préparer le terrain pour opposer à l'occupation italienne une résistance armée, au cas où les efforts sur le plan diplomatique devaient échouer. Cette idée avait trouvé l'accueil le plus favorable auprès des masses populaires de la région de Vlore, que les Italiens, à leurs fins connues d'annexion, maintenaient administrativement séparée du reste de l'Albanie, qui relevait du gouvernement provisoire de Durres. L'action dans ce sens fut engagée par un groupe d'instituteurs et d'intellectuels patriotes, 30 personnes environ, le patriote révolutionnaire Halim Xhelo, entre autres, qui se réunirent en mars 1919 à Brataj, un village du sud-est de Vlore, pour y fonder une organisation révolutionnaire. Dans l'esprit de H. Xhelo, cette organisation avait pour vrai but de préparer «la révolution», autrement dit l'insurrection armée contre les Italiens. Toutefois, pour échapper à la vigilance de ceux-ci, elle se donna le nom de «Mbrotjtja shkollore» (la Défense scolaire)⁶⁹. Il s'agit là d'une des nombreuses associations formées dans maintes régions du pays à la fin de la guerre et qui devaient avoir une part importante dans l'organisation de la résistance du peuple albanais. Par la suite, cette tâche primordiale accomplie, elles devaient orienter leur lutte vers la démocratisation du pays, contre la réaction féodale intérieure.

68) *Shqipnija përpara Konferencës së paqes* (L'Albanie devant la Conférence de la paix), I, pp. 58-59.

69) «Liria kombëtare», Genève, 28.XI.1930, l'article: «*Revolucioni i fshatarëve të Labërisë më 1920* (La révolution des paysans de la Labërie en 1920). Voir également «*Politika*», Vlore, 3.9.1924, l'article: *Vlora më 1920* (Vlore en 1920).

Le représentant anglais à l'ancienne Commission internationale de Contrôle, Harry Lamb, qui traversa en juin 1919 l'Albanie pour se rendre en Bulgarie ne fut pas sans remarquer la détermination générale de la population, en particulier de celle de Vlore, de recourir aux moyens extrêmes, c'est-à-dire à la lutte armée, contre l'occupation. Essayant, comme il l'écrivait au Foreign Office, de faire un diagnostic de la situation politique en Albanie, il signalait la haine du peuple albanais contre les envahisseurs et leur politique antialbanaise, et son ressentiment pour les coups qu'ils portaient à son mouvement national en internant ou en emprisonnant ses éléments actifs et en le poussant à la division religieuse. Vlora elle-même «bouillonne partout de mécontentement et l'on n'entend pas une parole de sympathie à l'adresse des Italiens», écrivait-il encore le 20 juin 1919 à Londres. Etant entré en contact avec les milieux opposés à la politique italienne et à l'attitude du gouvernement de Durres, H. Lamb indiquait au Foreign Office que les Albanais lui avaient déclaré qu'ils seraient contraints, en dernière instance, de recourir à l'insurrection armée. H. Lamb terminait son rapport en faisant ressortir l'inquiétude générale ressentie en Albanie à l'égard des plans dressés à la Conférence de la Paix et l'ardent désir des milieux albanais «de faire au plus tôt le diagnostic du mal pour y porter remède»⁷⁰.

Le mouvement national devait croître encore au cours du deuxième semestre de 1919, lorsqu'il prit des formes plus organisées pour faire face au danger de plus en plus pressant.

2. AGGRAVATION DE LA SITUATION POLITIQUE ET DEMANDES DE CONVOCATION D'UN NOUVEAU CONGRES

Le second semestre de 1919 commençait par une succession d'importants événements politiques. Ils devaient se poursuivre jusqu'à la fin de l'année et exalter chez les masses populaires albanaises un esprit anti-impérialiste, hostile aux occupants italiens, et qui allait conduire à la convocation du Congrès de Lushnje. Au cours de ces six mois, les puissances étrangères se livrèrent encore plus obstinément à leurs marchandages

70) *Documents on British Foreign Policy 1919-1939*, (plus loin ils seront cités: *British Documents*) Ser.I, vol.II, doc. 10, pp. 28-32, H. Lamb à G. Clerk, 20.6.1919.

aux dépens de l'Albanie. Les envahisseurs italiens, afin de traduire dans les faits leurs plans expansionnistes, intensifièrent leur politique à la fois répressive et démagogique à l'égard du peuple albanais, allant même jusqu'à conclure un accord avec la Grèce sur le partage de l'Albanie.

L'accord italo-grec fut réalisé à la suite du mémorandum anglo-français du 28 juin. Ce jour-là, c'est-à-dire le jour même de la signature à Versailles du Traité de paix avec l'Allemagne, les représentants de la France et de l'Angleterre tracèrent les grandes lignes de l'attitude commune qu'ils entendaient observer à l'égard des revendications italiennes. Ces demandes, en raison des contradictions mêmes existant entre les puissances sur la «question de l'Adriatique», surtout entre les Etats-Unis et l'Italie, demeuraient à l'ordre du jour de la Conférence. L'attitude des deux puissances fut formulée dans un mémorandum conjoint qu'elles remirent le 30 juin au nouveau ministre italien des Affaires étrangères, Tittoni. Dans ce mémorandum, qui révélait une fois de plus les divergences des puissances quant au partage du «butin», les alliés anglo-français renouvelaient leur critique de juin 1917 au gouvernement de Rome, quant à ses tentatives pour garder pour soi l'Albanie entière, les considérant comme une violation du traité signé conjointement à Londres en avril 1915. Les premiers ministres de Grande-Bretagne et de France, Lloyd George et Clémenceau, écrivaient que l'Italie avait proclamé le 3 juin 1917 son protectorat sur tout le pays, alors qu'aux termes du traité «la partie centrale de l'Albanie formerait un Etat autonome sous la protection italienne, le Nord et le Sud du pays devant, selon certaines modalités, passer respectivement à la Serbie et à la Grèce»⁷¹.

C'était là, en clair, une invitation adressée à Rome à partager l'Albanie avec ces deux pays, et ce projet était déjà apparu en février et mars 1919, lors des conversations sur la frontière albano-grecque. Les impérialistes italiens, malgré tous leurs appétits, n'eurent pas le pouvoir d'amener leurs alliés anglo-français à reconsidérer leur attitude antérieure sur le problème albanais et à souscrire à toutes leurs prétentions sur l'Albanie. Aussi Tittoni se montra-t-il disposé à conclure un accord avec la Grèce, l'une des rivales de son pays, dont les prétentions sur l'Albanie du Sud, comme on l'a vu, avaient

71) *British Documents*, Ser. I, vol. IV, doc. 2,1, pp. 4-6.

trouvé l'assentiment des autres principales puissances participant à la Conférence. Un tel marchandage, que Vénizelos lui-même avait mis au point de longue date et qui avait pour fondement le traité du 26 avril 1915, fut conclu le 29 juillet 1919.

Aux termes de cet accord, qui englobait aussi d'autres questions intéressant les deux pays signataires, l'Italie s'engageait à aider la Grèce à s'annexer les régions de l'Albanie du Sud. De son côté, la Grèce soutiendrait les revendications italiennes quant au mandat sur l'Etat albanais et à l'annexion de Vlore en même temps que d'un territoire de l'étendue que l'Italie jugerait nécessaire pour la défense de cette importante base stratégique navale ⁷².

Au moment de la signature de cet accord, les représentants albanais à Paris continuaient d'être divisés. A partir du 14 avril, les deux groupes avaient agi séparément, selon leurs propres orientations politiques. Les délégués d'orientation pro-italienne du gouvernement étaient tellement résolus, qu'ils formèrent le 27 juin une délégation à part, dont ils exclurent leurs collègues de tendance différente ainsi que Turhan pacha, qui devait rester à son poste de Premier ministre. Le prélat catholique, Luigj Bumçi, qui présiderait la nouvelle délégation devait s'en tenir fidèlement au programme politique antérieurement défini, agir donc en pleine conformité avec la ligne des mémorandums remis à la Conférence depuis février 1919 et s'employer à aboutir avec l'Italie à un accord sur la base de la décision prise le 24 mai 1919 ⁷³. C'est seulement le 31 juillet que se réalisa l'union entre les deux tendances. Cet accord avait son origine dans le fait que les représentants de ces deux courants voyaient comme seule issue à la situation un arrangement diplomatique sur la base de leur plate-forme politique commune, à savoir la garantie d'un Etat albanais aux frontières aussi larges que possible, et qui jouit d'une «aide» militaire étrangère pour sa consolidation. Cette prise de position commune fut formulée dans la décision du 31 juillet, où les membres des deux fractions, ou plutôt des deux ex-délégations du gouvernement de Durres qui y avaient souscrit, déclaraient entendre poursuivre leur action antérieure, autrement dit demander l'«aide» d'une

72) La teneur de cet accord est publiée dans: A. Giannini, *I documenti diplomatici della pace orientale*, Roma (1922), pp. 27-30.

73) ACE, de la RPA, Fonds du MAE, Nr. 322, c. 17, Procès-verbal de la délégation en date du 28.6.1919.

des puissances, à la condition que cette aide fût «provisoire» et compatible avec «les droits souverains de l'Etat albanais»⁷⁴. Au début d'août, les représentations des colonies albanaises à l'étranger se rallièrent aussi à la délégation officielle⁷⁵, ce qui, assurément, fut dû pour une bonne part au retentissement de l'accord italo-grec du 29 juillet.

La teneur de l'accord Tittoni-Vénizélos ne fut cependant pas maintenue secrète comme le prévoyait le point 8 de celui-ci. Les Italiens, soucieux de cacher au peuple albanais les marchandages auxquels ils se livraient à ses dépens, ne la divulguèrent naturellement pas. Mais les Grecs vénizélistes, aveuglés par leur idéologie de grand Etat, la fameuse «megali idhea», et considérant ce marché comme un «triomphe» ou «une grande victoire»⁷⁶, ne manquèrent pas de la claironner, cependant que la presse d'Athènes en donnait un ample compte-rendu. Cet accord illustre la politique à courte vue et suicidaire de la bourgeoisie grecque, qui, désireuse d'obtenir, elle aussi, les territoires qu'elle convoitait, se montra prête à appuyer la réalisation des desseins des impérialistes italiens qui occupaient l'Albanie. L'irritation des masses populaires albanaises contre les Italiens s'aggrava encore davantage. L'impérialisme italien, qui se posait par sa propagande en «protecteur» de l'Albanie, découvrait de plus en plus son vrai visage, montrant que, plus cruellement que quiconque, il entendait spolier le peuple albanais de ce qu'il avait de plus cher, sa liberté et son sol.

* * *

Dans ces circonstances, caractérisées par la croissance du

74) Pour ce qui est de l'acceptation de l'assistance d'un des gouvernements des grandes puissances alliées et associées, la délégation se guidera sur l'esprit des notes présentées jusqu'à ce jour à la Conférence sur ce point, autrement dit elle demandera que cette assistance soit provisoire et qu'elle ne porte pas atteinte aux droits souverains de l'Etat albanais ni à son développement et à son progrès économique, est-il dit au point 1 de cette décision (ACE, Fonds du MAE, Nr. 322, c. 17, procès-verbal de la délégation en date du 31 juillet 1919).

75) Le 2 août les représentations des colonies de Turquie, de Roumanie et celle du «Parti politique» des Etats-Unis, informaient par une lettre Luigj Bumçi qu'eux aussi se ralliaient à la délégation gouvernementale afin de «l'aider» dans son action (ACE, Fonds de la Conférence de la Paix d. 1. doc. 200.700, dt. 2.8.1919 ainsi que doc. 200. dt. 3.8.1919).

76) G. Frangoudis, *l'Hellénisme en lutte contre l'Orient et l'Occident*, Athènes 1925; B. Papadakis, *Histoire diplomatique de la question nord-épirote*, Athènes, 1958, p. 51.

mouvement de libération nationale, Rome estima opportun de ne pas rejeter la demande du gouvernement de Durres en vue d'aboutir à un modus vivendi sur les questions administratives, mais de chercher au contraire à l'utiliser à ses propres fins politiques et de propagande. Le gouvernement de Durres, qui commençait à s'inquiéter sérieusement du mécontentement qui ne cessait de croître dans le pays à l'encontre de l'attitude soumise qu'il observait à l'égard des occupants, s'était fixé pour tâche d'aboutir avec Rome à un accord, où seraient définies les attributions respectives du commandement italien en Albanie et les siennes propres. Les occupants italiens, outre leur rôle de principaux spoliateurs du pays qu'ils jouaient sur l'échiquier international par leurs visées aux dépens de son intégrité territoriale et de son indépendance, observaient une attitude vexatrice et outrageante à l'égard du peuple albanais et de l'administration albanaise elle-même. Dans une infinité de cas, ils ne tenaient aucun compte des intérêts matériels de la population, blessaient ses sentiments les plus intimes et, dans l'espoir de soumettre le peuple albanais plus facilement, semaient la discorde religieuse et régionale, cherchaient à accentuer l'insécurité dans le pays, et présentaient le peuple albanais à l'étranger sous les teintes les plus sombres. Et malgré tout, le gouvernement de Durres regardait ces agissements sans réagir, incapable même de défendre la dignité et l'autorité des fonctionnaires et officiers de sa propre administration. Il s'ensuivit que le mouvement populaire contre la politique de l'occupant et contre l'attitude de soumission des gouvernants de Durres à son égard gagna sans cesse en profondeur et en ampleur, et les fonctionnaires et officiers patriotes mécontents y participaient en toujours plus grand nombre.

Ce courant avait pris pour les gouvernants de Durres des proportions si inquiétantes qu'ils furent amenés à rechercher les moyens de parer à cet état de choses. Les membres du gouvernement restés en Albanie avisaient leurs collègues à Paris que, au cas où, comme il était à prévoir, la situation politique continuerait à s'aggraver, ils se verraient contraints de donner leur démission⁷⁷. Ils estimaient qu'un des moyens pouvant les aider à améliorer cette situation serait précisément la signature avec les Italiens d'un modus vivendi administratif qui fixerait une certaine limite à la réduction continue des attributions de l'administration albanaise, ce qui rendait le gouvernement de Durres de plus en plus ridicule devant l'opinion publique. Cette restriction des compétences des autorités

albanaises, ou plutôt le renforcement du contrôle des occupants, toucha aussi bien l'administration civile que l'administration militaire et la gendarmerie.

Le gouvernement de Durres, dès les premières semaines de sa formation, s'était préoccupé de la question de la gendarmerie, du renforcement de cet organe qui devait soutenir sa dictature. Il avait formé à cette fin, en janvier 1919, une commission d'officiers albanais, ayant à sa tête Banush Hamdi, qu'il chargea d'étudier la situation et de proposer les mesures à prendre. Toutefois, le gouvernement ne suivit pas la suggestion de cette commission, dont le rapport daté de février 1919 déclarait nettement que le renforcement de la gendarmerie ne pourrait se réaliser que si celle-ci était placée sous le commandement d'un officier supérieur albanais et non pas italien. Dans le cas contraire, ajoutait-il, il fallait s'attendre à des événements fâcheux, à des «troubles», comme il s'en était produit dans d'autres pays, et notamment en Macédoine, sous la domination turque, où les officiers étrangers n'assumaient pourtant que des fonctions d'organisation⁷⁸.

Le gouvernement agit conformément à son programme du 24 janvier et plaça la gendarmerie sous le commandement en chef d'un officier italien, le lieutenant-colonel R. Ridolfi, chargé en même temps des fonctions «d'organisateur»⁷⁹, avec plusieurs autres officiers italiens. Cet acte des soi-disant ministres, contraire à toute attente des milieux patriotes albanais, ne pouvait ne pas susciter un vif mécontentement parmi les officiers albanais. Bien vite, ce mécontentement grandit, les occupants ayant décidé, au début de mai 1919, de soustraire totalement la gendarmerie albanaise à l'autorité du gouvernement de Durres pour la rattacher uniquement à leur commandement à Vlore⁸⁰. De plus, R. Ridolfi se mit à agir de son propre chef sans consulter aucun des organismes albanais compétents, qui tenaient à ne pas se voir dépouillés du peu de pouvoir qui leur restait. La question de la délimitation de ces pouvoirs n'était toujours pas résolue. Ridolfi, de sa propre autorité,

77) ACE, Fonds du MAE, Nr. 322, d. 5, dépêche de Durres à Turhan pacha, sans date, probablement de la fin du mois de juin 1919.

78) ACE, Fonds du Commandement de la Gendarmerie, 1919, lettres de B. Hamdi au ministre de l'Intérieur, 31.I.1919 et 5.2.1919.

79) ACE, Fonds Préf. d'Elbasan, 1919, copie de la lettre du min. de l'Int. à la Préfecture d'Elbasan, 17.4.1919.

80) ACE, Fonds du Gouv. de Durrës, d. 1. lettre de R. Ridolfi au ministère de l'Intérieur, Nr. 1/28, etc.

muta, cependant, au début de juillet, de nombreux officiers albanais, en transférant une partie à l'école de gendarmerie à Tirana sous le prétexte de les instruire, mais en réalité pour les y enfermer et les maintenir aussi éloignés que possible de l'action politique. Ces agissements suscitèrent une vive irritation parmi les officiers, dont un grand nombre, en signe de protestation, présentèrent leur démission⁸¹. Cette pression exercée par en bas sur le gouvernement pour le pousser à s'opposer à la décision du commandement italien d'occupation, était également le fait des organes administratifs subordonnés. Le substitut du préfet de Berat, Avni Dabulla, entre autres, qualifia la décision du commandement italien d'assumer la direction de la gendarmerie, comme «un cuisant soufflet pour l'Etat [albanais]»⁸².

Les Italiens cherchaient à légitimer la situation accablante qu'ils avaient établie dans le pays en prétendant qu'y subsistait l'état de guerre et que la responsabilité de l'ordre et toutes les fonctions de contrôle incombaient à leur commandement⁸³. Dans les préfectures et sous-préfectures de la zone autrichienne qu'ils occupèrent à la fin de la guerre, les Italiens nommèrent des contrôleurs ou des dirigeants à eux, appelés alors *adetti*, comme ils l'avaient déjà fait durant la guerre dans les régions de Vlore et de Gjirokaster. Une fois le gouvernement formé, ils lui attachèrent Ettore Lodi, et, par la suite, d'autres fonctionnaires pour l'assister. Les autorités albanaises ne pouvaient passer aucun acte d'une certaine importance sans leur autorisation.

Le gouvernement de Durres était donc soumis à une double pression. D'une part, celle des Italiens qui cherchaient à établir en Albanie un régime colonial, en refoulant les droits les plus élémentaires de l'administration de l'Etat albanais. On comprend à quel point cette attitude démasquait la politique pro-italienne du gouvernement de Durres et combien sonnait faux aux oreilles des masses populaires leur propagande sur l'édification d'un Etat albanais «indépendant et souverain»

81) «Populli», 28.9.1919.

82) ACE, Fonds du MI, 1919, dossier de la préfecture de Berat concernant la question de la gendarmerie.

83) C'est ce que déclarait au gouvernement de Durres, le 17 juin, Ettore Lodi, lorsqu'il lui présenta le conseiller italien aux Finances en indiquant que celui-ci avait le droit de contrôler «tout ce qui concernait les finances de l'Etat» (ACE, Fonds du Gouv. de Durres, d. 3, registre des décisions, décision Nr. 422, date 15.7.1919.

avec «le soutien» de l'Italie. Et, d'autre part, la pression, décisive, précisément de ces masses populaires. Toujours plus convaincues qu'elles étaient de l'incapacité des gouvernants de Durres de défendre ces intérêts sur le plan extérieur comme sur le plan intérieur, elles entreprenaient des actions indépendantes pour défendre les intérêts nationaux.

Aussi les gouvernants de Durres, dans leurs entretiens avec les Italiens, se proposaient-ils de soulever, outre les problèmes que nous venons d'évoquer, une autre question très importante, dont le règlement aurait pu servir à neutraliser la croissance du mouvement national. Il s'agissait de l'administration des régions de Gjirokaster et de Vlore, occupées toutes deux par les troupes italiennes, mais dont les Italiens avaient refusé de transférer l'administration civile au gouvernement de Durres, lors de sa formation. Le maintien de ces deux contrées sous l'autorité directe du commandement militaire italien (du Secrétariat pour les affaires civiles, qui avait son siège à Vlore) témoignait du dessein secret de Rome, devenu par la suite évident, de négocier les territoires de l'Albanie du Sud avec le gouvernement d'Athènes et de son intention manifeste de s'annexer la contrée de Vlore. Cette nouvelle preuve tangible des visées antialbanaises des envahisseurs avait non seulement exarcebé les esprits mais suscité aussi une sévère critique à l'égard de l'attitude passive dans laquelle s'était tapi le gouvernement de Durres sur cette question ainsi que de sa tendance à faire des concessions à l'Italie sur certaines positions stratégiques de la région de Vlore. C'est cette préoccupation qui était à l'origine des manifestations populaires qui avaient lieu dans le pays sous le mot d'ordre: «nous ne céderons pas un pouce de notre sol, ni à Vlore, ni à Sazan, ni à Pachaliman»⁸⁴.

Dans ces circonstances, le 15 juillet, les membres du gouvernement qui se trouvaient à Durres décidèrent d'envoyer à Rome une délégation chargée d'aboutir à un accord avec le gouvernement italien sur les points suivants:

- 1) Les préfectures de l'Albanie du Sud passeraient sous l'administration du gouvernement albanais; 2) les attributions financières de l'Etat albanais devraient être étendus aux contrées susmentionnées, de façon que l'union politique et administrative fût accompagnée de l'union financière; 3) les rap-

84) ACE, Fonds de L. Skendo, d. 12, doc. 203.403, lettre du 27.8.1919.

ports entre le gouvernement albanais et le haut commandement des forces italiennes en Albanie seraient maintenus tels qu'ils avaient été auparavant établis et le Secrétariat italien pour les affaires civiles à Vlore ne s'ingérerait pas dans les affaires administratives du pays; 4) la gendarmerie albanaise relèverait uniquement du ministère de l'Intérieur du gouvernement albanais, cependant que l'organisation et le commandement en seraient confiés à un officier supérieur italien⁸⁵.

Afin d'aboutir à un pareil accord, deux des membres les plus exposés du gouvernement, Mufit Libohova et Fejzi Alizoti, arrivés le premier de Paris, le second de Durres, se rencontrèrent à Rome, dans la seconde quinzaine de juillet. C'était le moment où le gouvernement de Rome cherchait les moyens d'atténuer les effets moraux de l'accord italo-grec, de la désillusion qu'il avait provoquée chez les Albanais qui avaient considéré l'Italie comme une «protectrice» contre la menace de leurs deux voisins balkaniques. Peut-être, par la signature d'un tel accord, Tittoni espérait-il traduire dans les faits le point de vue que lui exprimait le Premier ministre Nitti à la fin de juillet et qui était inspiré par le même objectif: détourner l'attention du peuple albanais du danger italien. Même si les rumeurs selon lesquelles les Albanais préparent un mouvement armé contre nous pour s'opposer au mandat que la Conférence pourrait confier à l'Italie, sont erronées ou exagérées, télégraphiait Nitti le 30 juillet 1919 à Tittoni à Paris, «beaucoup d'autres indices font apparaître que notre situation en Albanie est mauvaise, surtout notre situation morale. Il y sévit la fièvre d'un sentiment national si ardent, que les conséquences de la publication du traité de Londres [par les bolchéviks] en ont été aggravées et je ne parle pas des erreurs innombrables et quotidiennes de l'administration..» militaire italienne. Les Albanais qui pensent encore que l'Italie est le pays vers lequel ils doivent tourner leurs regards «sont rares», soulignait le Premier ministre italien. Et il suggérait à Tittoni que «les torts et la période de la haine et peut-être de la révolte pourraient être effacés par une déclaration ouverte que nous voulons une Albanie indépendante»⁸⁶.

Des accrochages avec les troupes italiennes avaient également eu lieu dans le pays. Encore que spontanés et isolés, ces

85) ACE, Fonds du gouv. de Durres, d. 3, registre des décisions, décision Nr. 425, dt. 15.7.1919.

86) B. Caniglia, *Italia e Albania*, Rome, 1925, pp. 41-42.

coups de main traduisaient l'aversion des masses populaires contre l'occupant, et ils avaient pris une telle importance que les autorités militaires italiennes s'en étaient inquiétées. On en a un témoignage dans les proclamations menaçantes affichées notamment par le commandant du XVI^e corps d'armée, le général G. Ferrero, qui déclarait le 22 juillet 1919 que «quiconque lèverait la main sur les militaires italiens serait châtié sans merci et que les maisons des coupables seraient incendiées»⁸⁷. Quelques jours plus tard, un certain nombre de militaires italiens ayant été tués le 24 juillet, au cours d'un affrontement, ils mettaient le feu au village de Grykësh, dans la région d'Elbasan⁸⁸. Mais de tels actes de représailles et intimidateurs, qui devaient se renouveler par la suite dans tout le pays, du nord⁸⁹ au sud⁹⁰, et s'accompagnaient de massacres des populations civiles, ne faisaient qu'accroître la haine populaire.

Dans ces instants aussi critiques pour le gouvernement de Durres qu'inquiétants pour le gouvernement italien, ce dernier estima opportun d'accepter la demande albanaise pour un modus vivendi administratif et d'en tirer parti à des fins politiques comme de propagande. L'accord fut conclu le 20 août. De caractère provisoire, il ne devait être valable que jusqu'à ce que la Conférence de la Paix se fût définitivement prononcée sur

87) ACE, Fonds de la préfecture d'Elbasan, 1919, copie de la proclamation du 22.7.1919.

88) ACE, Fonds du Ministère de l'Intérieur, 1919, lettre du préfet d'Elbasan, datée du 30.7.1919, Nr. 879.

89) Durant les mois d'août et de septembre, les troupes italiennes se livrèrent à des massacres et mirent le feu à des maisons dans quelques villages de Puke et de Lesh. Les représentants de la population de Puke, exaspérés de ce comportement du commandement italien, «nous ont prévenus que si le gouvernement albanaise n'intervient pas et est incapable de les protéger de ces brimades... ils seront contraints de se défendre eux-mêmes par les armes», était-il dit dans une lettre de la préfecture de Shkoder (ACE, Fonds du Gouv. de Durres, d. 1, lettre de la préf. de Shkoder, Nr. 697, dt. 19.9.1919). Les notables de certains villages de Lesh se plaignaient, en septembre 1919, auprès des autorités locales de ce que les soldats italiens «qui à la baïonnette, qui à coups de pierres, qui à coups de bâton» avaient massacré «monstrueusement» quatre personnes de leurs villages. (ACE, Fonds du MI, 1919, lettre de la préf. de Shkoder, Nr. 672/III dat. 24.9.1919.

90) En novembre 1919, un certain nombre de maisons du village de Hormove de Tepelene furent incendiés par l'armée italienne et plusieurs habitants furent tués. (ACE, Fonds du MAE Nr. 322, c. 32, copie de la lettre de M. Libohova à Turhan pacha, 6.12.1919) Voir aussi «Populli», 12.12.1919, l'article *Hormova u dogj* (Hormova a été incendiée).

la question albanaise. Les signataires de l'accord étaient, pour la partie albanaise, les deux ministres qui s'étaient rendus à Rome à cette fin, et pour la partie italienne le marquis Carlo Durazzo et le colonel Bartolomeo Vicenzi.

Mais, en fait, par cet accord, le gouvernement de Durres obtint le résultat contraire de celui qu'il escomptait. L'accord lui-même et les événements qui l'entourèrent montrèrent une fois de plus que ce gouvernement préférait la soumission à l'occupant à la lutte contre lui. Il était convenu que les régions occupées par les Italiens seraient administrées par deux organes: par le gouvernement provisoire de Durres, d'une part, et par le commandement des troupes italiennes en Albanie et le haut commissaire civil nommé auprès du gouvernement provisoire albanais, de l'autre. Le gouvernement albanais devait avoir le droit d'administrer tout le territoire occupé ou devant être ultérieurement occupé par les troupes italiennes, à l'exception de Vlore et de son arrière-pays (point 1). Il fallait entendre par là que, outre Gjirokaster où les Italiens se trouvaient déjà, le gouvernement de Durres étendrait également son pouvoir sur les contrées qu'ils pourraient occuper par la suite, comme celles de Korçe et de Pogradec, toujours aux mains des Français, et les régions de l'Albanie du Nord-Est occupée par les troupes serbes, ainsi que la ville de Shkoder, alors sous l'autorité de la garnison interralliée. Quant à Vlore et à la région environnante, au camp retranché de Vlore (*campo trincerato*) comme elle était désignée dans l'accord, elles devaient demeurer sous l'administration du commandement italien (point 2)⁹¹. Le gouvernement de Durres avait donc accepté de signer un accord où apparaissait évidente l'intention de Rome de ne pas renoncer à l'annexion de Vlore. En outre, il avait sanctionné par là la présence du haut commissaire et des autres commissaires italiens, qui devaient exercer sur l'Etat albanais un contrôle dans tous les domaines. Aux termes de l'arrangement du 20 août, le haut commissaire italien, qui opérait déjà, mais seulement *de facto*, était maintenant reconnu *de jure*. Il devait relever directement et uniquement du ministère italien des Affaires étrangères et avoir pour tâche, comme le stipulait l'accord, «de soutenir et de contrôler» l'action du gouverne-

91) Plus amplement, voir M. Çami: *Marrëveshja italo-shqiptare e 20 gushtit dhe protokollit i 16 dhjetorit 1919* (l'accord italo-albanais du 20 août 1919 et le protocole du 16 décembre 1919), in «Studime historike», 1966, Nr. 2.

ment albanais. Toutes les décisions importantes de ce gouvernement, depuis le bilan financier et les contrats de concessions, jusqu'à la nomination et à la mutation des fonctionnaires albanais, devaient recevoir l'approbation du haut commissaire italien. Celui-ci, qui représenterait ainsi une instance supérieure au gouvernement albanais, serait assisté dans sa tâche par un vaste réseau de conseillers et de techniciens italiens, qui ne relèveraient que de lui. Dans le même temps, ces derniers pourraient faire office de conseillers techniques auprès des diverses branches de l'administration albanaise. En outre, le gouvernement provisoire albanais avait la faculté de demander le concours d'autres techniciens et spécialistes italiens, qui dépendraient de lui. (point 3). En conséquence, par l'accord du 20 août, le gouvernement de Rome jetait les fondements de ce mandat sur l'Etat albanais, que Tittoni s'employait à s'assurer définitivement à la Conférence de la Paix.

* * *

Cependant, alors que se déroulaient à Rome les négociations qui devaient aboutir au *modus vivendi* italo-albanais du 20 août, et dont les principales conséquences allaient apparaître dans les premiers jours d'octobre, la situation politique dans le pays devint encore plus critique pour les gouvernants de Durres. Leur rapprochement trop étroit avec les Italiens, leur docilité aveugle à leur égard, le refus de convoquer le Sénat⁹², représentaient autant de raisons, parmi d'autres, qui devaient grossir les courants d'opinion réclamant la substitution à ce gouvernement d'un autre, qui s'appuierait sur l'élan patriotique des masses populaires et non sur les baïonnettes des troupes d'occupation.

De larges milieux de tendances anti-italiennes jugeaient préférable un renversement du gouvernement à travers une nouvelle réunion à l'échelle nationale plutôt que par la voie d'un mouvement insurrectionnel armé. La convocation d'un

92) Le motif de l'extension du mouvement albanais qui visait «à renverser le cabinet de Durres» réside dans le fait que les «membres de ce cabinet travaillent plus à Rome qu'en Albanie», était-il dit dans une lettre du Comité «Mbroytja Kombetare e Kosoves» (Comité National de Kosove) en août 1919 (ACE, Fonds L. Skendo, doc. 203-404, 203.403, datés du 23 et 27 août 1919).

nouveau congrès était la voie susceptible de prévenir aussi l'intervention des Italiens, dont les troupes stationnées en Albanie s'élevaient pendant l'été 1919, à 60.000 hommes⁹³⁾ et qui pouvaient être envoyées au secours du gouvernement albanais. D'autre part, le renversement de ce gouvernement par la même voie qui avait été celle de son investissement, c'est-à-dire par un nouveau congrès, préviendrait aussi un affrontement sanglant qui pouvait se produire entre les forces intérieures, et montrerait également à l'étranger qu'il ne s'agissait pas d'un putsch conduit par une poignée d'hommes, mais d'une action qui jouissait du soutien des larges masses du peuple albanais. Cela témoignerait aussi de la maturité politique de ce peuple. Dans le cas contraire, la propagande étrangère réactionnaire se hâterait de mettre à profit ces événements pour amplifier la campagne qui faisait des Albanais des «sauvages» ayant besoin de la main «directrice» d'un pays «avance». Aussi, comme le disait un document de l'époque, partout «se manifeste le désir de voir convoquer un congrès... L'opinion publique pense que ce congrès devrait décider de la constitution d'un Sénat, qui destituerait le gouvernement existant...»⁹⁴

De ce fait, ces milieux ne se rallièrent pas au mouvement hostile au gouvernement de Durres organisé au début d'août 1919 et qui aurait pu se convertir en une insurrection armée. A cette époque, les chefs des conseils d'anciens de 58 villages de Shijak, envoyèrent à ce gouvernement, à l'issue de leur réunion mensuelle, un memorandum commun, l'accusant notamment d'incapacité et lui attribuant la responsabilité de l'insécurité et de la situation troublée existant dans le pays, du défaut de convocation du Sénat, etc. Ils déclaraient également qu'ils ne paieraient plus les contributions gouvernementales tels que la dîme, l'impôt sur le bétail, etc., jusqu'à la création d'un autre gouvernement⁹⁵.

Ce memorandum fut également envoyé dans les districts voisins pour y recueillir l'adhésion des notables locaux, mais sans résultat. Kavaja et Tirana, notamment, tout en jugeant

93) Voir G. Rochat, *L'Esercito italiano da Vittorio Veneto a Mussolini*, Bari, 1967, pp. 47-48, 179 ainsi que P. Alatri, *Nitti, d'Annunzio et la question adriatica*, Milano, 1959, p. 80, 149.

94) ACE, F. de L. Skendo, doc. 203.404 et 203.403, lettres envoyées de Durres, le 23 et le 27 août 1919.

95) «Populli», 24.8.1919, l'article: *Gjëndja e Shqipnisë së Mesme* (La situation dans l'Albanie Centrale).

légitimes les revendications des habitants de Shijak, ne souscrivirent pas à leur forme d'action. Ces procédés ne furent pas sans rappeler aux féodaux et à la bourgeoisie nationale les événements de 1914. Aussi, dans tout le pays, des dizaines de meetings furent organisés pour dénoncer cette réunion qui pouvait conduire au renouvellement de ces événements «déplorables»⁹⁶. Que ces divers milieux s'en prirent au mouvement de Shijak parce qu'ils souhaitaient renverser le gouvernement par voie d'une réunion «légale» à l'échelle nationale, est également attesté par les demandes significatives issues du meeting de Lushnje du 20 août 1919. Dans ces revendications, signées par beaucoup de ceux qui devaient par la suite souscrire à la convocation du Congrès de Lushnje⁹⁷, il était dit que le peuple albanais avait un droit de contrôle sur les actes du gouvernement, qui, «en appliquant le programme arrêté par l'assemblée nationale (de Durres, M.Ç.), a l'obligation de garantir les intérêts de la nation au dedans comme au dehors». Toutefois, écrivaient les représentants de Lushnje, le peuple albanais «ne compte pas user de ce droit en recourant à l'insurrection en un temps critique et délicat, comme le réclament les paysans de Shijak; il entend le faire au moment le plus opportun et par la voie légale... par le truchement d'une assemblée nationale, à laquelle le gouvernement actuel, lui-même issu d'une telle assemblée, sera contraint de lui fournir des explications, de lui rendre compte de chacun de ses actes, et de se soumettre à ses décisions sans discussion». Ils demandaient au gouvernement d'entreprendre une action rapide et sévère contre les révoltés, en lui rappelant que «faute de l'approbation du Conseil national (c'est-à-dire le conseil des anciens ou Sénat, MÇ) il n'avait pas le droit d'agir en vertu de lois et de privilèges préjudiciables au pays»⁹⁸.

Les milieux opposés au gouvernement réclamaient le maintien de l'ordre et la sauvegarde des forces nationales, sans toutefois cesser de mettre en cause l'action politique de ce gouvernement et sans renoncer à l'idée de la convocation d'un Sénat ou d'un nouveau congrès.

96) Voir, entre autres, la protestation de Kruje du 8 août 1919, dans ACE, Fonds du MI, 1919.

97) Les revendications du 20 août étaient signées par B. Nuri, Ll. Bozo, F. Vokopola, D. Arapi, T. Libohova, T. Bozo, M. Nexha, etc.

98) ACE, Fonds du MI, 1919, la protestation du meeting de Lushnje du 20.8.1919.

Entre-temps, l'écho de l'accord italo-grec du 29 juillet se propagea dans tout le pays. Cet accord coïncidait avec un autre événement, qui se rattachait plus au moins à la tentative faite à l'époque par le gouvernement grec pour occuper Korçe, laquelle, en cas de succès, aurait eu de graves conséquences. L'occupation pouvait sans trop de difficultés aboutir à une annexion; aussi les efforts pour faire obstacle à cette occupation absorbèrent-ils l'attention de l'opinion publique albanaise au dedans comme au dehors. La question qui se posait était celle de savoir qui se substituerait aux troupes d'occupation françaises si elles évacuaient la région de Korçe. Cette éventualité se présenta en 1919. Jusqu'alors les Français avaient hésité à abandonner Korçe aux Grecs, malgré tout l'appui qu'ils prêtaient à leurs prétentions, et ce en raison surtout de leur rivalité avec les Italiens dans les Balkans. Cette hésitation avait apparemment son origine dans la crainte de susciter des complications diplomatiques, car l'attitude des puissances divergeait sur la question du sort de la région de Korçe (les Etats-Unis et l'Italie ayant proposé en mars 1919 qu'elle demeure entre les frontières albanaises mais sous mandat italien; la Grande-Bretagne et la France au contraire étant pour son passage à la Grèce). A présent toutefois, la signature de l'accord Titoni-Vénizelos laissant plutôt prévoir un règlement dans le sens des prétentions grecques, le gouvernement de Paris décida d'agir avec plus d'audace. Le 16 août, il informa le seul gouvernement d'Athènes que le détachement français resterait provisoirement à Korçe jusqu'à son remplacement par les troupes grecques.⁹⁹

Le haut commandement de l'armée grecque avec à sa tête le général Paraskevopoulos, se mit aussitôt en mouvement pour assurer le succès de cette entreprise. Les mémoires du général et surtout les documents qu'il a publiés révèlent la collusion entre le commandement grec et le commandement français de la Macédoine qui relevait de l'«armée d'Orient». Le succès de l'opération d'occupation «dépendra du degré de surprise et de rapidité de l'avance depuis Follorine jusqu'à la plaine de Korçe»¹⁰⁰, rapportaient au commandement grec deux officiers d'état-major envoyés à Korçe pour étudier la situation.

99) A. Frangoulis. *La Grèce et la crise mondiale*, vol. II, Paris, 1926, p. 241.

100) L. Paraskevopoulos, *Anamniseis 1896-1920*, vol. II, Athènes, 1934, pp. 80-85.

Une série de mesures furent donc prises pour que le «secret absolu», comme le recommandait expressément le commandement français en Macédoine, fût maintenu sur les préparatifs et que toute action fût menée «sous des prétextes plausibles, encore que faux»¹⁰¹. Toutes ces mesures avaient pour but de prévenir l'organisation d'une résistance dans cette région et les districts environnants, résistance qui non seulement aurait risqué de contrecarrer l'occupation, mais aurait également porté un coup cuisant à la propagande étrangère, surtout grecque, qui mettait bruyamment l'accent sur la division religieuse des Albanais et sur leur défaut d'unité nationale.

Toutefois, les préparatifs de l'invasion ne purent être gardés secrets. Le chef du corps français d'occupation de Korçe, le commandant Lespinasse, qui avait eu l'occasion de connaître le pays et l'attitude de la population et qui désapprouvait apparemment l'action de son gouvernement et de ses supérieurs, mit au courant le conseil de la ville sur le danger qui la menaçait. La nouvelle, vite répandue, suscita la consternation de la population patriote de la région. Elle avait en effet encore frais à la mémoire le souvenir de la féroce politique chauvine des Grecs de 1912 à 1916, des incendies et des massacres qu'elle avait dû subir de leur fait. Anxieuse de ne plus voir se renouveler une situation aussi désastreuse, la population commença à évacuer la région, cherchant refuge dans le reste de l'Albanie, et en partie à l'étranger, en Roumanie. Les autorités grecques elles-mêmes, de l'autre côté de la frontière, constataient avec dépit cette migration.¹⁰² Dans le même temps, les éléments les plus actifs de cette population entreprirent des préparatifs pour organiser une résistance armée. Dans le pays, les organisations politiques lançant le mot d'ordre de combat «La Patrie est en danger!» appelèrent le peuple à courir aux armes, à faire renaître la «Ligue de Prizren» et

101) L. Paraskevopoulos, *op. cit.* pp. 84-85.

102) «La nouvelle de l'occupation de Korçe par la Grèce, communiquée maladroitement par le commandant français Lespinasse a semé la panique parmi la population, qui, dès avant-hier, a commencé à évacuer en masse la région... Il est à craindre — poursuivait le préfet de Florina dans son télégramme — que cette fuite des populations ne prenne une grande ampleur, créant ainsi une fâcheuse atmosphère pour la Grèce». (L. Paraskevopoulos, *op. cit.* vol. II, pp. 97-98; lettre du préfet de Follorine, Grigori à Paraskevopoulos et au ministère des Affaires étrangères d'Athènes, 17/30 août 1919.).

à instaurer «l'ère du peuple»¹⁰³. A Korçe et dans d'autres régions, des commissions spéciales furent constituées pour organiser la défense. Une d'entre elles, mise sur pied à Korçe par des activistes du mouvement national de la région, tels que Vasil Tromara, Ferid Frasheri, Thimi Çikozi, Refat Shtylla, Qani Dishnica, etc., fixa son centre à Gjon Babas dans la région d'Opar et à Gjergjevice¹⁰⁴ que gagnèrent aussi Sali Butka, à la tête de quelques troupes¹⁰⁵, ainsi que de nombreux volontaires en armes, de Skrapar et des autres régions avoisinantes, Gore, Opar, Dangelli, Kolonje. La commission chargée de la résistance à Skrapar était conduite par Riza Cerova¹⁰⁶, alors officier, et qui devait être un des combattants albanais les plus résolus pour la démocratie et le progrès. Ces forces s'établirent au Pas de Marte et au mont de Kamje.

Ainsi, les efforts pour faire obstacle à l'occupation de Korçe et la défendre contre une éventuelle invasion grecque, furent, pendant un mois, le principal sujet de préoccupation du peuple albanais, du gouvernement de Durres et des délégations albanaïses à Paris. Mais les membres de ce gouvernement ne firent pas appel aux masses, qui étaient les principales forces intéressées à prendre les armes et à parer au danger. Ils redoutaient de ne pouvoir conduire eux-mêmes ces masses, et de les voir retourner leurs armes contre eux, crainte illustrée notam-

103) Un de ces mots d'ordre, notamment, était conçu en ces termes:
«Albanais,

La sombre nouvelle qui nous a appris hier que Korçe et Gjiro-kaster, sont cédés aux Grecs, a éclaté comme une bombe dans nos foyers... Oui, une bombe destructrice, une véritable ruine pour l'Albanie entière et pour tout Albanais... la douleur et une ombre de mort ont commencé à submerger nos maisons, nos villages, nos villes et nos montagnes.

Frères,

La diplomatie ennemie cherchait à nous enterrer vivants. Dressons-nous donc pour mourir dans l'honneur en restant fidèles à cette Albanie qui nous a vus grandir et a fait de nous des hommes...» (ACE de la RPA, Fonds du Comité de Kosove, d. 5, doc. 708,553, date 31.8.1919).

104) Voir au musée de Korçe le dossier 21, la biographie de V. Tromara; [P.Katro] *Jeta dhe veprimtaria patriotike e Sali Butkës* (La vie et l'activité patriotique de Sali Butka) pp. 105-107, Manuscrit à l'Institut d'histoire et de linguistique).

105) S. Godo, *Plaku i Butkës*, (Le vieillard de Butka) Tirana [1964], pp. 319-323.

106) ACE, Fonds du MI, 1919, voir la lettre de la sous-préfecture de Skrapar, jointe à la lettre de la préfecture de Berat Nr. 1659 et Nr. 1659/I, dt. 9.9.1919.

ment dans un document de l'époque ¹⁰⁷. Aussi ne s'adressèrent-ils qu'à l'Italie, sollicitant «la protection» de ses troupes stationnées en Albanie. Ainsi, le 2 septembre 1919, le gouvernement de Durres prescrivait aux préfectures sous sa juridiction — celles de Berat, Elbasan, Durres et Shkoder (qui avait son siège à Lezh), — de préparer des pétitions à adresser aux organes «supérieurs» du gouvernement italien: au Parlement et au roi d'Italie, pour leur rappeler, entre autres, qu'ils devaient tenir «la parole donnée par la proclamation de Gjirokaster» du 3 juin 1917 et chercher à assurer «le salut de l'Albanie du Sud» ¹⁰⁸. Les autres membres d'orientation italienne du gouvernement qui se trouvaient alors à Paris, agirent dans le même sens. Eux aussi adressèrent le 3 septembre au Parlement et au Sénat italiens un appel leur demandant de «sauver» cette partie de l'Albanie ¹⁰⁹.

Le gouvernement de Durres entreprit aussi une nouvelle démarche, encouragée surtout par les Italiens, qui, à l'époque, ne songeaient pas à intervenir eux-mêmes à Korçe, comme ils l'avaient d'abord envisagés, mais à régler la question par la voie diplomatique. Le chargé des fonctions de Haut commissaire italien, E. Lodi, répondait à la demande du gouvernement de Durres qui demandait aux troupes italiennes d'occuper Korçe comme moyen de faire obstacle aux progrès des Grecs: «Les Albanais ne doivent plus rien attendre de l'étranger, il leur faut agir comme Gabriel d'Annunzio l'a fait en s'emparant de Fiume» ¹¹⁰.

Sur cette instigation d'E. Lodi, les trois membres du gou-

107) Dans une lettre datée du mois de septembre et adressée à Elbasan à propos de la défense de Korçe, il était dit: «Le gouvernement voit deux types d'obstacles à un mouvement général. Le premier consiste dans le manque d'argent et de moyens de guerre et de transport, le second en ce qu'un mouvement dans ces régions (Durres, Tirana, Bruje, etc. M.Ç.) quel que soient les bonnes intentions patriotiques qui l'inspirent, risque fort de se terminer comme celui de 1914, qui avait pour objectif Korçe et qui éclata à Durres» (ACE, Fonds de la préf. de Durres, 1919, lettre datée du 19.9.1919 signée M.L.).

108) ACE, Fonds du MI, circulaire Nr. 1945/2, 2.9.1919.

109) *L'Albania ai rappresentanti del popolo d'Italia*, 1919; «Kuvendi», 16.9.1919.

110) ACE, Fonds du Comité de Kosove, d. 9. doc. 708.278, lettre de R. Mitrovica adressée de Durres à H. Kadri, 25.9.1919. On sait que le 12 septembre 1919, les nationalistes extrémistes italiens ayant à leur tête d'Annunzio, s'emparèrent de Fiume en signe de protestation contre le refus américano-franco-anglais de reconnaître l'appartenance de cette ville à l'Italie.

vernement se trouvant alors à Durres, Petro Poga, Sami Vrioni et Mustafa Kruja, décidèrent, le 25 septembre, de dépêcher à Korçe un détachement de la gendarmerie albanaise commandé par Ismail Haki Tatzati, qui demanderait au nom du gouvernement au commandant français la réunion de Korçe et de ses districts à Durres ¹¹¹. Néanmoins, cette initiative ne trouva pas l'appui des groupes politiques opposés au gouvernement et, à leur instigation, le conseil de Korçe lui-même désavoua un peu plus tard une telle requête. Ces groupes ne voyaient en effet dans cette initiative que des désavantages. Ils estimaient à juste titre que l'arrivée à Korçe de cette force albanaise en tant qu'envoyée du gouvernement de Durres, lui-même considéré comme étant à la remorque de l'Italie, aurait des résultats négatifs: les Français s'opposeraient certainement à la cession de la région à cette avant-garde des Italiens et, qui pis était, cette action pouvait amener le gouvernement grec à faire avancer ses troupes. Aussi réclamèrent-ils que des forces soient rassemblées et organisées dans les régions environnant Korçe, et qu'elles s'y tiennent prêtes à agir. En même temps ils informaient le commandement français que «les forces nationales rassemblées n'ont aucun lien avec le gouvernement de Durres» ¹¹².

Quoi qu'il en soit, le danger immédiat qui menaçait la région de Korçe (et après elle celle de Gjirokastër) fut écarté, la divulgation des préparatifs d'occupation ayant mis en mouvement à la fois la population du pays et les représentants des puissances à Paris, qui ne s'étaient pas encore mis définitivement d'accord sur «la question de l'Adriatique» et le partage de l'Albanie. En conséquence, l'attention de l'opinion publique albanaise, temporairement attirée par les efforts pour la défense de Korçe, ne pouvait ne pas se concentrer à nouveau sur la lutte pour la libération du pays des Italiens. Le cours même des événements faisait de plus en plus clairement apparaître que la défense du pays, de ses diverses régions, ne pouvait être menée à bien qu'à travers la lutte pour la libération du pays tout entier, que, sans combattre préalable-

111) ACE, Fonds du Gouvernement de Durres, dos. 4 registre des décisions, décision Nr. 557, dt. 25.9.1919.

112) ACE, Fonds du Comité de Kosove, d. 9, 708.393, lettres des 26 et 27 septembre 1919. Voir également «Bashkimi i Kombit», Tirana, 21.1.1944.

ment les occupants Italiens, sans d'abord réduire leurs plans à néant, l'autre lutte contre les desseins des gouvernements d'Athènes ou de Belgrade, qui convoitaient chacun «leur part», respectivement le Sud et le Nord de l'Albanie, était vouée à l'échec.

Belgrade considérait avec crainte et jalousie à la fois, les positions de l'Italie en Albanie, positions qui se renforcèrent avec la signature du traité Tittoni-Vénizélos. Pendant l'été 1919, sous prétexte de «défendre» ces régions contre les envahisseurs italiens, elle étendit son occupation sur les contrées du nord-est du pays, pénétra aussi dans les hautes régions de Gjakove, Krasniq et Kelmend, où elle chercha à recueillir des chefs montagnards des déclarations demandant la réunion de leurs régions à la Yougoslavie ¹¹³. Les Italiens s'employèrent à tirer le meilleur parti de ces circonstances et tentèrent d'organiser un vaste mouvement contre les envahisseurs serbo-monténégrins, mais leurs efforts se révélèrent futiles. On leur répondait justement: un mouvement armé contre les Serbes ne pouvait être entrepris que si Rome renonçait officiellement à ses desseins d'annexion de Vlore et au mandat sur l'Albanie ¹¹⁴.

Aussi, même durant les journées de l'alarme de Korçe, les milieux qui jugeaient correctement la conjoncture politique internationale en rapport avec le problème albanais, énonçaient publiquement et nettement le premier objectif contre lequel le peuple albanais devait d'abord diriger ses armes. «Nous avons montré que le plus grand péril qui menace l'Albanie vient de la politique actuelle italienne...» de cette politique qui «nous conduirait au tombeau» ¹¹⁵, soulignait notamment le journal «Populli» dans un article de la rédaction daté du 8 septembre 1919. Poser la question autrement, comme le faisaient les forces politiques et sociales représentées par les gouvernants de Durres, qui continuaient de ne voir que le danger des voisins balkaniques et recherchaient «l'aide» militaire de l'Italie, pour se protéger d'eux, signifiait camoufler au peuple albanais la politique foncièrement hostile et anti-albanaise de cette puissance, présenter faussement sous un

113) V. Vinaver, *Italianska akcija protiv Jugosllavije na albanskoj-jugosllavenkoj granici 1918-1920 god.*, in «Istorijski zapisi», Titograd, 1966, Nr. 3.

114) ACE, Fonds de L. Skendo, d. 12; doc. 203.403, lettre du 20.8.1919.

115) «Populli», d. 8.9.1919, l'article: *Korça lëshue grekut* (Korçe cédée aux Grecs).

jour favorable sa position sur la question albanaise, alors qu'elle y jouait le rôle de principale spoliatrice, et désarmer ainsi le peuple albanais devant son pire ennemi. Dans ces conditions, la lutte contre les Italiens s'alliait de plus en plus à celle menée contre les gouvernants de Durres pour leur arracher le pouvoir politique, ce qui aurait permis de mieux organiser le combat contre les envahisseurs. C'est pourquoi les partisans d'un renversement du gouvernement à travers une nouvelle réunion nationale se faisaient plus nombreux en même temps que s'intensifiait leur activité. On nota même des tentatives pour organiser cette réunion avec l'approbation du gouvernement lui-même, qui s'y opposa fermement.

Une telle proposition fut présentée verbalement par Rustem Petrela, Abdulla Haxhi Mehmeti, Osman Myderrizi et d'autres encore à Sami Vrioni, le grand propriétaire terrien de Berat, alors ministre de l'Intérieur. Au nom du peuple de Tirana, ils demandaient qu'à cette réunion participent deux représentants par district, l'un d'eux devant être le président du conseil municipal. Comme il apparaît de la lettre qu'il adressait le 20 septembre à la sous-préfecture de Tirana, S. Vrioni posa à ceux-ci et à Hasan Prishtina (qui se trouvait à l'époque à Tirana) des conditions telles qu'elles rendaient la réunion impossible. Il fixait en effet Durres comme seul siège possible d'une telle réunion éventuelle et demandait que n'y participent exclusivement que les présidents des municipalités; il recommandait aussi de présenter préalablement au gouvernement une demande officielle accompagnée d'un ordre du jour détaillé de la réunion, qui ne devait être appliqué qu'après approbation préalable et dans les termes de cette approbation. Au cas où les organisateurs de la réunion procéderaient autrement, il donnerait l'ordre de la dissoudre et prendre des sanctions contre ses participants». En outre, le ministre albanais leur avait représenté qu'il était indispensable de solliciter à cette fin l'autorisation du commandement militaire italien ¹¹⁶.

Les efforts du gouvernement de Durres pour contrecarrer et neutraliser ce mouvement en vue de convoquer une nouvelle réunion nationale se déployaient dans une autre direction. Le 21 septembre 1919, il décidait en effet de convoquer le Sénat, dont la réunion fut prévue pour le 15 octobre ¹¹⁷. Mais

116) ACE, Fonds du MI, 1919, lettre de S. Vrioni au sous-préfet de Tirana, Nr. 1663, dt. 20.9.1919.

117) ACE, Fonds du Gouvernement de Durres, dc. 3, registre des décisions, décision Nr. 551 dt. 21.9.1919.

le Sénat ne devait se réunir ni à la date prévue ni plus tard. En octobre, tout le pays était en effervescence. Un vaste mouvement politique s'était déclenché contre les marchandages menés à la Conférence de la Paix durant les mois d'août et de septembre et qui tendaient à satisfaire quelque peu les prétentions de l'Italie dans l'Adriatique et sur l'Albanie.

La croissance de ce mouvement devait conduire à la grande démonstration anti-italienne organisée à Vlore en novembre 1919.

3. LA GRANDE DEMONSTRATION ANTI-IMPERIALISTE DU 28 NOVEMBRE 1919 A VLORE

Après la signature de l'accord du 29 juillet avec la Grèce, Tittoni présenta à la Conférence une série de projets, à l'aide desquels il tenta d'assurer à son pays le mandat sur l'Albanie, qui avait été évoqué dans les négociations antérieures sans cependant se voir donner une forme définitive. Cherchant à dissimuler ses desseins de spoliation il invoquait le double rôle de «civilisation» et de «protection» que serait appelée à jouer l'Italie par l'exercice de son mandat sur l'Albanie, incapable, selon lui, de s'acheminer sur la voie du progrès par ses propres moyens.¹¹⁸ La délégation italienne considérait l'annexion de Vlore, autre revendication de l'Italie, comme désormais assurée; elle visait seulement à élargir au maximum le territoire qu'elle s'annexerait autour de Vlore, à faire en sorte que cette enclave déborde si possible des limites prévues dans le traité secret de Londres.

Pas plus que les deux puissances signataires de ce traité, les Américains ne s'opposèrent aux plans de Tittoni. Les représentants des Etats-Unis se montrèrent très «compréhensifs» à l'égard des prétentions de l'Italie sur l'Albanie. Ils escomptaient en effet que cette «compréhension» pourrait amener Rome à renoncer à ses autres prétentions sur l'Adriatique, et notamment à ses visées d'annexion de Fiume.

118) «L'expérience du passé montre qu'une Albanie indépendante ne pourrait tenir tête seule aux convoitises et aux intrigues de ses voisins balkaniques, ni entreprendre une oeuvre de progrès sans s'être assuré les moyens appropriés», était-il dit, entre autres, dans le mémorandum du 29 août 1919, que Tittoni remit à la présidence de la Conférence de la Paix — Le texte de ce mémorandum est publié dans: P. Alatri, *op. cit.* pp. 507-508).

δημόσια Κεντρική Βιβλιοθήκη Κόνιτσας



La grande démonstration anti-impérialiste de Vlora, 28 Novembre 1919 (Un tableau de 1959).

Δημόσια Κεντρική Βιβλιοθήκη Κόνιτσας

L'opinion publique albanaise apprit les bonnes dispositions des représentants des trois principales puissances impérialistes victorieuses à l'égard des projets de leurs collègues italiens, de deux sources, des déclarations des membres mêmes de la délégation américaine à Paris et du discours que prononça Tittoni le 27 septembre devant le Parlement italien. Dans la seconde moitié de septembre 1919, les délégués américains conseillaient à tous les Albanais se trouvant dans la capitale française (au début à ceux qui conservaient encore quelque espoir que la Conférence n'approuverait pas le mandat italien sur l'Albanie, et lui substituerait, conformément à leurs vœux, le mandat ou l'«assistance» des Etats-Unis) d'accepter la protection italienne, l'Italie étant «l'amie de l'Albanie»¹¹⁹.

D'autre part, Tittoni faisant, le 27 septembre, le bilan des tractations menées à la Conférence de la Paix sur la «question de l'Adriatique», indiqua notamment que Clémenceau et Lloyd George donnaient leur agrément aux prétentions italiennes sur l'Albanie (mandat sur le pays et annexion de Vlore) et que Wilson non plus ne s'y opposait point¹²⁰. Il évoqua également les autres tractations avec la Grèce aux dépens des droits souverains du peuple albanais. Le ministre italien des Affaires étrangères fit ressortir qu'à la suite de la signature de l'accord du 29 juillet, les représentants italiens s'étaient également entendus avec leurs collègues grecs sur la construction d'une voie ferrée qui relierait Rome à Athènes à travers le canal d'Otrante et Vlore¹²¹. Le nouvel accord, qui se matérialisa le 11 septembre 1919, par un échange de notes officielles entre les deux capitales, laissait entendre que l'Italie et la Grèce

119) *Foreign relations of the USA. Paris Peace Conference*, vol. XI, p. 423. Ces déclarations sont confirmées notamment par le procès-verbal de la délégation du gouvernement de Durres, en date du 25 septembre 1919 (Voir «Hylli i Drites», 1944, Nr. 4, p. 55).

120) Aux termes des deux solutions proposées sur la question de Fiume «il nous serait confié le mandat sur l'Albanie, la possession de Vlore nous serait reconnue et le canal de Corfou serait neutralisé», affirmait Tittoni. Il ajoutait que Clémenceau et Lloyd George étaient «d'accord avec Wilson sur le fait que le port et le chemin de fer de Fiume devaient être confiés à la Société des Nations... en accordant en compensation à l'Italie le droit de contrôle sur l'Albanie, ce qui, en même temps que la neutralisation du canal de Corfou, lui assurerait la possession absolue du canal d'Otrante et, partant, de l'Adriatique». (T. Tittoni et V. Scialoja, *L'Italia alla Conferenza delle pace. Discorsi e documenti a cura di A. Giannini*, Roma, 1921, p. 20).

121) Le port d'Otrante et celui de Vlore devaient être reliés par un ferry-boat.

considéraient respectivement la région de Vlore et celle de Gjirokaster, que devait traverser le chemin de fer, comme étant désormais en leur possession. Il attestait également le souci des Italiens (qui devaient être à l'origine de cet arrangement) de faire du port de Vlore le noeud principal de communications reliant l'Italie aux Balkans, au détriment de Sarande qui devait passer à la Grèce. Se flattant devant ses collègues, qui exprimaient les intérêts de la bourgeoisie expansionniste italienne, de réaliser une partie de leurs aspirations vers l'Est, Tittoni déclarait: «Ainsi Vlore, qui sera le point de départ d'une nouvelle ligne de chemin de fer vers Monastir, deviendra un centre très important du commerce italien dans les Balkans». Ce devait être en effet «une nouvelle ligne de pénétration vers l'Asie Mineure à travers la Mer Egée», qui attirerait une partie du trafic de la voie ferrée Belgrade-Nish-Salonique-Athènes ¹²².

Les impérialistes italiens estimaient donc que le peuple albanais, petit peuple arriéré, dépourvu de l'appui des puissances victorieuses, était désormais à leur merci, qu'ils pouvaient disposer de lui comme d'un troupeau. Toutefois, le mouvement national de libération qui montait contre eux en Albanie comme à l'étranger, n'était pas sans leur causer quelque inquiétude, et ils essayaient d'en enrayer la croissance. Mais, en ce domaine, les Italiens ne pouvaient recourir à d'autres moyens que leurs machinations habituelles, désormais usées, et qui ne pouvaient tromper que les naïfs ou certains de leurs tenants aveugles, mais non pas le mouvement national d'un peuple qui avait une longue expérience de lutte contre divers envahisseurs et connaissait toutes leurs ruses. Ainsi, si avec la signature de l'arrangement italo-albanais du 20 août 1919, Rome, comme on l'a vu, avait escompté neutraliser l'effet produit en Albanie par le marchandage italo-grec du 29 juillet, pour annihiler le retentissement probable du discours de Tittoni prononcé le 27 septembre devant la Chambre italienne, elle recourut à une autre manoeuvre de cette nature, en entérinant l'accord du 20 août. Aussi, déjà à la veille du discours, les diplomates de Rome déclaraient-ils aux gouvernants de Durres qu'ils acceptaient de mettre en application cet accord, et le lendemain, 28 septembre, l'agence télégraphique italienne «Stefani» publiait la déclaration suivante, formulée en termes

122) T. Tittoni et V. Scialoja, *op. cit.* pp. 19-20,32.

très vagues: «Le gouvernement italien a donné l'ordre au commandement des troupes italiennes à Vlore de commencer au plus tôt, et ce dans l'intérêt du développement et de l'indépendance de la vie publique albanaise, à transmettre tous les services publics en Albanie au gouvernement provisoire albanais»¹²³.

Cette déclaration, par sa teneur, avait pour but de susciter dans l'opinion publique albanaise la fallacieuse illusion qu'en réclamant le mandat sur l'Albanie, l'Italie n'avait aucune intention de supprimer l'indépendance du pays, mais qu'elle voulait soi-disant l'«aider» au contraire à la renforcer. D'autre part, la ratification de l'accord du 20 août, aux termes duquel les Italiens s'étaient engagés à ne pas s'opposer au rattachement administratif de la région de Gjirokaster à l'autre partie de l'Albanie sous la juridiction du gouvernement de Durres, devait attester la bonne volonté de l'Italie sur cette question et, de façon générale, permettre la réunion des diverses régions de l'Albanie, sous une administration albanaise unique. Mais la partie italienne repoussa les propositions que lui présentèrent le 1er septembre les membres du gouvernement alors à Paris, en vue d'apporter certaines modifications à cet accord, et qui demandaient notamment de faire passer la région de Vlore également sous la juridiction de l'Albanie¹²⁴. Cependant, le gouvernement de Durres, ne s'obstinant pas sur ces dernières revendications, se hâta de réunir la région de Gjirokaster à son administration.

Ainsi, pour célébrer cette «union», des manifestations furent organisées à Gjirokaster¹²⁵. Le principal inspirateur et organisateur en était l'antipatriote connu, le féodal Mufit Li-

123) «Kuvendi», 30.9.1919, Voir aussi ACE, Fonds du Gouv. de Durres, dépêche du représentant albanais à Rome adressée au Gouvernement de Durres, 29 septembre 1919.

124) A ce propos, les Italiens déclarèrent ouvertement au représentant du gouvernement de Durres qu'ils ne renonceraient pas «aux droits sur cette ville, que leur avaient reconnus les grandes puissances, sans savoir la manière dont serait conclue la question albanaise», que «la question de Vlore devait demeurer en suspens, tant que la Conférence de la Paix n'aurait pas décidé du sort de l'Albanie», (ACE, Fonds du MAE, Nr. 332, c. 32, d. 5 lettre de F. Alizoti à Turhan pacha, des 20 et 26 septembre 1919).

125) Voir «Populli» du 10 octobre 1919 et, plus amplement, «Dielli» du 24 octobre 1919.

bohova,¹²⁶ qui voulait en cette occasion se poser en «patriote». Il s'appliquait à persuader ses nombreux adversaires que ce n'était pas en combattant l'Italie, mais avec son «soutien» et sous la «protection» de ses baïonnettes, que la région de Gjirokaster pouvait échapper au danger d'annexion par la Grèce. Le grand bruit que menait le gouvernement de Durres autour de cet accord avec Rome, en le présentant comme un succès propre¹²⁷, eut pour seul résultat de les démasquer encore davantage aux yeux des masses populaires albanaises. Le refus du gouvernement de Rome de consentir à la réunion administrative de la région de Vlore au reste de l'Albanie, portait un coup à la propagande italienne et à la fois à la politique du gouvernement de Durrës, qui avait laissé dans l'arrière-plan cette question si importante, dont dépendait, en définitive, le sort des autres parties du pays, et s'était borné à hâter le règlement de la seule région de Gjirokaster. Mais on verra bientôt que, même pour cette région, les Italiens dresseront des obstacles, au point que Mufit bey Libohova, qui s'exposait de plus en plus aux sarcasmes du mouvement national, fut contraint de se poser cette fois en «anti-italien», allant même jusqu'à demander l'annulation de l'accord du 20 août, si Rome refusait de le mettre en application.

Ainsi, même si au début on enregistra à Korçe et à Shkoder quelque mouvement pour suivre l'exemple de Gjirokaster, ses organisateurs furent fort irrités, en s'apercevant qu'il s'agissait d'une manoeuvre de l'occupant. Les dirigeants de l'administration de Korçe, dont la population venait à peine de se remettre de la crainte de l'occupation grecque, renouvelèrent au début d'octobre les démarches du mois précédent¹²⁸, montrant par là que, tout comme les dirigeants des organisations politiques et sociales de la région, ils jugeaient préférable l'occupation de leur région par les Italiens et son passage sous

126) A la fin du mois d'août, M. Libohova rentra de Rome en Albanie. Au début de septembre, il se rendait à Gjirokaster, où il attendait l'approbation italienne de l'accord du 20 août.

127) Le gouvernement de Durres reçut les félicitations de ses dépendants pour ce succès. Voir, entre autres, le télégramme du sous-préfet de Leskovik adressé au vice-président du gouvernement le 26 septembre 1919, etc. (ACE, Fonds du Gouvernement de Durres, d. 3).

128) Le 1er septembre 1919 le président du conseil des notables de Korçe et le maire de la ville avaient demandé l'occupation «immédiate» de la région «par les troupes italiennes» et l'assujettissement de ladite région «au même régime que le reste de l'Albanie» (ACE, Fonds du MAE, Nr. 322, c. 32, d. 4, date 1.9.1919).

la juridiction du gouvernement de Durres, plutôt que d'y voir demeurer l'armée française, dont le soutien total aux prétentions grecques était désormais notoire. En conséquence, le 2 octobre, ils envoyèrent au Président du Conseil français un télégramme lui demandant le rattachement de la région de Korçe au reste de l'Albanie sous l'autorité du gouvernement de Durres et sous «l'occupation militaire italienne, la seule en laquelle notre peuple a une entière confiance»¹²⁹.

Apparemment, la tentative du gouvernement de Durres pour mettre en oeuvre sa décision de la fin septembre concernant Korçe, aux confins de laquelle il avait dépêché un contingent de gendarmes, avait dû inciter les chefs de l'administration de Korçe à cette initiative. Mais ceux-ci mêmes, sous l'influence des milieux politiques qui ne s'accommodaient pas d'une telle action des gouvernants de Durres, revinrent sur leur premier jugement. Vers le début de novembre, ils se prononcèrent pour le maintien du statu quo, c'est-à-dire pour le maintien des Français. Par une lettre, ils firent même part au gouvernement de leur nouvelle décision. Il y était dit que du moment que d'autres parties de l'Albanie telles que Vlore, Gjirokastrer et Shkoder, n'étaient pas encore rattachées au gouvernement de Durres, il était préférable d'attendre un moment opportun pour une telle entreprise¹³⁰.

Le même succès fut enregistré à Shkoder, devenue alors le champ de vastes affrontements entre deux puissants adversaires. D'une part, une partie de la bourgeoisie, les bayraktars et le clergé catholique, d'orientation italienne, de l'autre, le courant contraire à cette orientation, dont le comité «Défense nationale de Kosove» était le principal animateur. Les représentants de l'église catholique, conduits par l'archevêque Jak Seregji, attachés à soutenir avec zèle les Italiens et si dociles à leur égard, ne songeaient naturellement pas à protester contre leurs desseins si funestes à l'Albanie. A ce propos, il n'est pas sans intérêt de relever qu'au début du mois de juillet de 1919 certains éléments de ces milieux catholiques, soucieux de ne pas trop se compromettre aux yeux du mouvement, se virent contraints de signer une protestation adressée à la Con-

129) ACE, Fonds du MAE, Nr. 322, c. 32, d. 2.

130) ACE, Fonds du Gouvernement de Durres, d. 1, lettre du président du conseil des notables de la région de Korçe, du chef des ruraux et du comité de la Ligue nationale au gouvernement de Durres, en date du 12 novembre 1919.

férence de la Paix, dénonçant non seulement les visées yougoslaves sur Shkoder, mais également les prétentions italiennes sur Vlore et au mandat sur le pays. Toutefois, le 7 juillet, ces mêmes hommes d'église et d'autres avec eux, envoyèrent à la Conférence, à l'insu du mouvement national et de leurs ouailles, une «protestation» d'une teneur différente, qui ne mettait nullement en cause les visées italiennes en Albanie ¹³¹.

En octobre encore, il y avait à Shkodër, des gens qui refusaient de protester contre l'Italie, et qui demandaient le ralliement de cette ville (encore occupée par les troupes alliées) au gouvernement de Durres. Néanmoins, à la suite de l'intervention d'éléments qui faisaient une juste appréciation de la conjoncture politique internationale et du péril italien, la teneur politique de la demande fut modifiée. Elle prit la forme d'une protestation qui s'élevait maintenant non seulement contre les prétentions yougoslaves sur l'Albanie du Nord, mais aussi contre les projets de Rome, et même au premier chef contre ceux-ci ¹³², qui étaient apparus au grand jour après le dernier discours de Tittoni, le 27 septembre. Stigmatisant cette attitude néfaste, le rédacteur du «Populli», Sali Nivica, écrivait que, dans la protestation, il fallait «exposer le véritable souci des Albanais et non pas, comme on dit, tirer un coup de fusil en l'air» ¹³³.

Ce vaste mouvement de protestation pour la défense des

131) ACE, Fonds du MAE, Nr. 322, d. 4, voir les deux télégrammes de l'Archevêque Seregji et de 13 autres membres du clergé, 7 juillet 1919.

132) Ce mémorandum de protestation, portant la date du 25 octobre et signé par 130 représentants de la ville de Shkoder et des régions environnantes, s'élevait avant tout contre l'avance progressive à l'intérieur des frontières de 1913, des envahisseurs serbo-monténégrins qui avaient rejoint Shale, et demandait leur retrait; faute de quoi une effusion de sang serait inévitable. Après avoir déclaré que Shkoder faisait partie intégrante de l'Albanie et qu'elle ne pourrait se séparer «du sort politique qui serait celui de l'Albanie», le mémorandum poursuivait en protestant «énergiquement contre toute solution envisagée ou toute décision qui se fonderait sur le traité désormais caduc de Londres de 1915, et qui tenterait de laisser dans les mains de l'Italie la vie nationale et économique de l'Albanie ou de porter atteinte à notre unité nationale». (ACE, Fonds du Comité de Kosove, d. 2, doc. 706-529; «Populli», 1er novembre 1919. Une protestation dans le même esprit a été également publiée dans «Dokumente e materiale historike nga lufta e popullit shqiptar për liri e demokraci, 1917-1941, (Documents et matériaux historiques de la lutte du peuple albanais pour la liberté et la démocratie, 1917-1941), Tirana 1959, doc. 6, pp. 6-7.

133) «Populli», 1er novembre 1919.

droits nationaux, ainsi que la lutte pour une juste orientation politique du mouvement, n'était pas circonscrit dans les villes; il se déployait aussi dans les campagnes. Si les activistes du mouvement national dans les agglomérations urbaines portaient de plus en plus leur action dans les régions rurales, c'était surtout pour deux raisons. L'une, que l'on pourrait qualifier d'immédiate, consistait dans le souci de réunir le plus grand nombre possible de signatures au bas de leurs protestations pour les rendre plus efficaces auprès des milieux diplomatiques étrangers. L'autre raison résidait dans le fait connu que les paysans étaient appelés à constituer la force principale de la lutte armée qui serait menée si les efforts sur le plan diplomatique devaient échouer. Cette liaison ville-campagne s'observait partout et surtout à Vlore, où, en raison des conditions propres de cette région, le mouvement contre les Italiens était particulièrement actif.

Le discours de Tittoni à la Chambre italienne, déclarant que tous les projets de règlement de la question de l'Adriatique reconnaissaient les droits de l'Italie sur Vlore, et la fin de non-recevoir opposée à la demande d'union administrative de cette région au reste du pays (qui apparut également de l'accord du 20 août) avaient montré une fois de plus à quel point les impérialistes italiens étaient fermement résolus dans leurs desseins. C'est pourquoi, la question de Vlore, à cause précisément de sa grande importance pour les destinées du pays tout entier, attirait de plus en plus l'attention du mouvement national. Vlore était devenue aussi le principal centre de l'organisation de la résistance, le centre de l'organisation de manifestations et de démonstrations populaires anti-impérialistes, expression de cette résistance.

De telles manifestations contre les marchandages des puissances victorieuses dévoilés par le discours de Tittoni, furent organisées à Vlore au cours du mois d'octobre également, mais elles se heurtèrent à l'opposition des Italiens qui menacèrent de recourir à la force armée contre les participants. Néanmoins, les revendications et la résolution du peuple de la région, qui traduisaient aussi celles du peuple albanais tout entier, furent exprimées en cette occasion dans le mémorandum rédigé par les représentants de Vlore, réunis dans cette ville le 24 octobre 1919, et qui fut envoyé au commandant des forces italiennes d'occupation, le général S. Piacentini. Ce document faisait ressortir que des relations amicales entre l'Italie et l'Albanie étaient dans l'intérêt des deux parties, et que de telles relations ne pourraient être établies que lorsque les Italiens accepte-

raient que «Vlore soit partie intégrante de l'Etat albanais, ce qui était le voeu de notre peuple et de l'Albanie entière». Ce passage, très clair, sur la question de Vlore était suivi d'un autre, qui repoussait avec indignation toute tentative des Italiens de légitimer leur mandat sur l'Albanie sous le prétexte que le peuple albanais n'était «pas mûr» pour une vie politique d'Etat pleinement indépendant. «Notre peuple, en tant que peuple européen, — était-il dit dans ce document, — est aussi attaché que les autres peuples à son union et à son indépendance et il est prêt à consentir les mêmes sacrifices qu'eux pour les obtenir». Le mémorandum faisait également la différence entre la bourgeoisie réactionnaire et les forces démocratiques révolutionnaires du peuple italien et exprimait sa confiance dans le soutien que le mouvement albanais de libération nationale trouverait auprès de ces forces progressistes. «Le peuple italien, y était-il dit, qui a conquis son indépendance et réalisé son union au prix de sacrifices innombrables, est mieux en mesure que quiconque de comprendre nos revendications». Le document terminait en demandant que Vlore et la région environnante ne soient pas scindées du reste de l'Albanie, mais forment avec elle une unité politique et administrative ¹³⁴.

Toutefois, ces demandes, qui avaient pour but de rappeler aux impérialistes victorieux et avant tout aux Italiens que le peuple albanais n'accepterait jamais de voir Vlore arrachée à l'Albanie, furent rejetées avec dédain, ce qui ne fit qu'exacerber l'irritation légitime des masses populaires citadines et rurales. A l'instant où ces masses descendaient dans la rue pour manifester leur intention de combattre contre le démembrement du pays, le chargé des fonctions de haut commissaire italien en Albanie, E. Lodi, faisait à nouveau savoir au gouvernement de Durres que Rome ne pouvait permettre l'union politique et administrative de Vlore et de sa région au reste de l'Albanie ¹³⁵. Le gouvernement de Durres, quoique en présence d'un mouvement national si puissant, dont l'action é-

134) ACE, Fonds du Gouvernement de Durres, d. 1. Voir également dans le Fonds du MAE, Nr. 322, c. 32, d.4. La copie de la protestation n'est pas datée, mais elle doit probablement avoir été écrite du 24 octobre au 3 novembre 1919.

135) Cette indication résulte de la lettre de M. Libohova envoyée à B. Vicenzi le 18 novembre 1919 (ACE, Fonds du MAE, Nr. 322, c. 32, d. 5.3e annexe de la missive de M. Libohova à Turhan pacha, le 10.XII.1919).

tait axée sur la question de Vlore, s'abstint une fois de plus de soulever cette question, se bornant à une déclaration de principe sur son droit à étendre également son pouvoir sur la région de Vlore ¹³⁶.

Ces circonstances aggravèrent l'inquiétude dans les rangs du mouvement national. La crainte que le gouvernement ne se fût engagé dans de périlleux marchandages avec les envahisseurs, se répandait de plus en plus. Le comité «Défense nationale de Kosove», présentant au gouvernement de Durres une copie de la protestation de la population de Shkoder, attirait, le 2 novembre, son attention sur le fait que le peuple albanais attendait non seulement le rattachement de la région de Gjirokaster au pays mais aussi «la cession de Vlore... à notre gouvernement» ¹³⁷. Par ailleurs, presque au même moment, le 3 novembre, les mandataires de la Commission de Vlore, Spiro G. Koleka et Qazim Kokoshi, demandaient au gouvernement de ne pas accepter «un fait accompli» sur la question de Vlore, s'il ne voulait pas assumer une lourde responsabilité devant l'histoire et le peuple albanais ¹³⁸.

Les membres du gouvernement provisoire, ceux qui étaient restés à Durres comme les autres qui se trouvaient à Paris, s'employaient à tranquilliser ces milieux. Mais leurs «arguments» ne pouvaient que produire un effet contraire à celui qu'ils escomptaient. Ils ne cherchaient en effet qu'une docilité aveugle à l'action du gouvernement et à sa politique de compromis et de collaboration avec les Italiens, contre lesquels se dressait désormais le pays entier. Nous rapporterons à ce propos les conseils que le président de la délégation gouvernementale, Monseigneur Luigj Bumçi, envoyait le 17 novembre 1919 aux représentants mêmes de Vlore ¹³⁹, qui, comme beau-

136) ACE, Fonds du MAE, Nr. 322, c. 32, d. 5, annexe 3 de la lettre du 10 décembre 1919 de M. Libohova à Turhan pacha.

137) ACE, Fonds du Comité de Kosove, d. 8, lettre du 2 novembre 1919 adressée à Sami Vrioni.

138) ACE, Fonds du gouvernement de Durres, d. 1, lettre de S.G. Koleka et de Q. Kokoshi au Premier ministre à Durres, en date du 3 novembre 1919; une copie de la lettre se trouve *ibidem* Fonds du MAE, Nr. 322, c. 32, d. 2.

139) «La population de Vlore, ainsi que celle de toutes les autres régions ne doivent pas oublier qu'elles ont une représentation auprès de la Conférence de la Paix...» dont la voix sera mieux entendue si le peuple et les délégués travaillent de concert, écrivait Luigj Bumçi le 17 novembre 1919 à l'un des représentants de Vlore. Mais cette union, poursuivait L. Bumçi, se réalise au mieux «quand le peuple ne

coup d'autres, n'ayant pas confiance dans le gouvernement et sa délégation à Paris, envoyaient maintenant leurs protestations directement à destination et dépêchaient même leurs hommes à l'étranger. C'est ainsi, notamment, qu'ils avaient agi le 24 septembre, pour protester contre l'accord Tittoni-Vénizelos, qualifié par eux de «monstrueux massacre»¹⁴⁰. L. Bumçi et ses amis demandaient que ces protestations ne fussent présentées que par leur intermédiaire. De plus, ils conseillaient aux représentants de Vlore et à l'ensemble du mouvement national de ne pas diriger leur action contre les Italiens, mais contre les Serbes et les Grecs, ceux-ci devant, selon eux, être seuls considérés, comme des ennemis de l'Albanie, et les Italiens comme ses «amis», ses «défenseurs»¹⁴¹.

Nous devons également avoir en vue, affirmait L. Bumçi dans sa lettre du 17 novembre, que «pour défendre nos droits et faire entendre notre voix, il nous faut être assez forts pour nous imposer, pour défendre ces droits contre nos ennemis; qui n'est pas assez fort s'appuie sur la force de ses amis. En regardant autour de nous, nous ne voyons pas d'autre puissance, à part l'Italie, sur laquelle nous puissions compter pour nous défendre contre les Grecs et les Serbes; car ses intérêts se concilient avec une Albanie aussi grande et forte que possible. . . »¹⁴².

Contrairement aux souhaits des gouvernants de Durrës, le mouvement contre les Italiens et leurs visées de rapine croissait, et les protestations se succédaient sans cesse. Le 16 novembre, les représentants de Vlore et de sa région adressèrent une nouvelle protestation contre les projets d'annexion italiens aux trois principales puissances de la Conférence, les Etats-

tient pas compte des nouvelles qui n'ont pas leur source dans les organes du gouvernement ou dans la délégation, et en outre quand lui — le peuple — ne fait connaître ses vœux que par la voix et le truchement du gouvernement ou de la délégation qui le représente» (ACE, Fonds du MAE Nr. 332, c. 32, d. 2, lettre de L. Bumçi à un monsieur (de Vlore) 17 novembre 1919.

140) ACE, Fonds Lumo Skendo, doc. 200.808, protestation de Vlore du 24.9.1919.

141) «Toutefois, notre attitude à l'égard de l'Italie ne doit pas vous faire croire que les divergences entre les Italiens et nous sont sans remède et que nous devons regarder ceux-ci du même oeil que nous voyons les Serbes et les Grecs, qui n'ont cessé de massacrer les nôtres. . . » déclarait L. Bumçi (ACE, Fonds du MAE, Nr. 332, c. 32, d. 2 lettre de L. Bumçi du 17.XI.1919).

142) ACE, Fonds du MAE, Nr. 322, c. 32, d. 2, lettre de L. Bumçi à un monsieur (de Vlore) datée du 17 novembre 1919.

Unis, l'Angleterre et la France, qui les avaient approuvés ¹⁴³. Elle était signée par un bon nombre de ceux qui devaient conduire par la suite la Bataille de Vlore ¹⁴⁴, et qui, après avoir dénoncé les efforts des Italiens pour étouffer la vraie voix de la population, proposaient à ces puissances d'envoyer sur place leurs représentants pour y constater ce qu'eux-mêmes n'avaient cessé de déclarer: à savoir que le peuple de Vlore et de sa région souhaitait faire partie de l'Etat indépendant albanais et qu'il était résolument contre toute annexion, sous quelque forme qu'elle se présentât et de la part de n'importe quelle puissance ¹⁴⁵.

Cette détermination du peuple de Vlore et de l'Albanie entière d'empêcher que cette région fût arrachée au pays et de préserver à tout prix son intégrité territoriale, se manifesta également à l'occasion de la célébration de l'anniversaire de l'indépendance, le 28 novembre 1919, lorsque, à Vlore, la colère populaire déborda dans une grande démonstration politique anti-impérialiste. Cet anniversaire fut célébré par des manifestations dans tout le pays. Les associations culturelles de la jeunesse organisèrent de nombreux spectacles de caractère patriotique. A cette occasion, les revendications du peuple albanais furent exprimées une nouvelle fois et ses droits nationaux proclamés; de nouvelles protestations furent formulées contre le traité secret de Londres et les autres marchandages des puissances, et envoyées à Paris, à la Conférence de la Paix, de même que dans les capitales des autres grandes puissances victorieuses. Dans les principales villes du pays, furent prononcés d'importants discours politiques. A Shkoder notamment, les patriotes, évoquant la situation très critique que traversait le pays, déclaraient publiquement que si, pour les autres, la guerre avait fini en novembre 1918, pour le peuple albanais, «elle ne faisait que commencer» ¹⁴⁶. A Durres également, alors la capitale, des discours furent prononcés; Abdyl Ypi, entre autres, y prit la parole. Le gouvernement, l'accusant d'avoir participé au mouvement de Shijak, l'avait relevé au mois d'août de ses

143) ACE, Fonds mixte, d. 4, lettre de M. Frasheri à S. Koleka et H. Kelcyra, en date du 19 décembre 1919.

144) Parmi les signataires, on relevait les noms de Osman Nuri, Duro Shaska, Beqir Sulo, Hasan Shara, Qazim Kokoshi, Spiro G. Koleka, Murat Muftari, Ymer Radhima, Abaz Mezini, Hamza Isa, Rexhep Sulejmani, outre les représentants de plus de 40 villages.

145) «Opinga», Boulogne, 1920, Nr. 3.

146) «Populli», 12.12.1919.

fonctions de préfet. A la fin de juillet, A. Ypi avait demandé au gouvernement la convocation du Sénat,¹⁴⁷ puis s'était fait l'un des principaux propagandistes de la convocation du Congrès de Lushnje.

Les Italiens s'employaient à faire croire qu'ils n'étaient pas opposés à l'indépendance de l'Albanie, et que le mandat qu'ils avaient demandé sur le pays ne lui apporterait pas, comme il l'aurait fait en réalité, l'asservissement économique et politique, mais «une assistance et une direction» prétendument nécessaires à tout peuple «en retard» pour mettre sur pied un «Etat indépendant». C'était là, bien entendu, une répétition des thèses démagogiques impérialistes pour justifier le système des mandats. Les Italiens poussèrent la démagogie et le cynisme au point que le général Piacentini envoya au gouvernement de Durres un télégramme de félicitations pour l'anniversaire de l'Indépendance(!)¹⁴⁸ Aussi, tout en voyant avec regret s'amplifier ce grand mouvement politique autour d'eux, ils ne pouvaient intervenir pour interdire partout la célébration de cet anniversaire.

Toutefois, en ce qui concerne Vlore, où, sept années auparavant, Ismail Qemali avait hissé pour la première fois le drapeau national et proclamé, avec d'autres représentants du peuple, l'Indépendance de l'Albanie, il n'en allait pas de même. Les Italiens, considérant désormais Vlore et la région environnante comme leur propre territoire, firent savoir que cet anniversaire ne pourrait y être célébré que dans une certaine mesure, comme le fêteraient par exemple les Albanais résidant à Rome ou ailleurs à l'étranger. Ces ordres révoltèrent encore davantage les militants du mouvement national à Vlore et avec eux la population, qui, contrairement au désir des occupants, se rassembla au matin du 28 novembre pour manifester. L'ardent discours patriotique de l'enseignant Jani Minga fut suivi d'une puissante démonstration qui déferla dans les rues de la ville et tourna à un affrontement sanglant.

Les manifestants, en colère, rompirent le cordon formé par quelques centaines de soldats et carabiniers italiens bien armés, et, drapeaux en tête, continuèrent leur manifestation dans les rues, en lançant des mots d'ordre comme «Vive l'Al-

147) ACE. Fonds de la préfecture de Durres, 1919, lettre de la préfecture Nr. 1730/II, datée du 30.7.1919.

148) ACE, Fonds du gouvernement de Durres, d. 4, voir le message de remerciements du gouvernement adressé au général.

banie!», «Vive Vlore albanaise!» «A bas les barbares!», etc.¹⁴⁹ L'irritation populaire crût pour atteindre son comble dans l'après-midi du 28 novembre, lorsque les Italiens attachèrent le drapeau albanais à la queue d'un chien qu'ils lâchèrent dans les rues¹⁵⁰. C'était là un odieux outrage à la fierté nationale d'un peuple.

Les événements de Vlore, et en particulier le comportement si vil des Italiens à l'égard du symbole national, eurent un profond retentissement dans tout le pays et en dehors de ses frontières. Longtemps, les masses populaires revirent en esprit cet épisode révoltant et l'on se répétait les mots avilissants de l'envahisseur: «Voilà comment mérite de défiler le drapeau d'Albanie!»¹⁵¹. Les efforts du commandement italien d'occupation pour atténuer les effets de cette campagne anti-italienne par la risible justification que ce n'était pas ses hommes qui avaient commis cet acte odieux, mais que deux chiens ayant trouvé un drapeau l'avaient traîné en jouant dans la rue¹⁵², ne pouvaient produire que des effets contraires à ceux escomptés.

149) *Dokumenta e materiale nga lufta e popullit shqiptar për liri e demokraci* (Documents et matériaux de la lutte du peuple albanais pour sa liberté en son indépendance 1917-1941), Tirana, 1959, pp. 9-11.

150) «Ce glorieux drapeau
ils le livrèrent aux chiens
qu'ils lancèrent dans les rues
les excitant à coups de sifflets.

Vraiment l'homme est fait de fer
comment avons-nous survécu à notre honte.
Mieux eût valu mourir
Plutôt que de voir cela...»

(A. Nivica. *Lufta e Vlorës në vjersha*. (La bataille de Vlore mise en vers) Korçe, 1921, p. 7).

151) «Albania», 29.4.1920, correspondance de Vlore en date du 14.3.1920.

152) Le 27 décembre 1919, le gouvernement de Durres transmettait à L. Bumçi la copie d'une lettre que lui avait envoyée le commandement italien à Vlore et dans laquelle, à propos de cette question, il était allégué que «deux chiens errants s'étant disputé un drapeau albanais de petite dimension, l'un d'eux avait fini par en être enveloppé autour du cou». Il y était demandé en outre «que les bruits répandus à dessein sur cette question fussent démentis». (ACE Fonds du gouvernement de Durres, d. 4 lettre du 27 décembre adressée à L. Bumçi).

Le gouvernement de Durres, poursuivant sa politique connue, n'était pas en mesure de répondre aux nombreuses plaintes et protestations contre de tels agissements des occupants, protestations qui leur venaient non seulement de la population mais aussi de leurs dépendants, lesquels demandaient, entre autres, que des mesures fussent prises pour rétablir l'honneur du drapeau ¹⁵³. Par ailleurs, les efforts déployés à Paris par les représentants albanais pour aboutir à un compromis avec l'impérialisme, échouaient l'un après l'autre. Dans ces conditions, la convocation d'un nouveau congrès, appelé à prendre les mesures exigées par la situation critique, s'imposa comme la question la plus urgente du moment.

Επιμέλεια Κεντρική Βιβλιοθήκη Κόνιτσα

153) Le 8 décembre 1919, 12 officiers albanais de Lesh demandèrent au gouvernement de «prendre les mesures qui s'imposaient pour laver l'affront fait au drapeau... Dans le cas contraire, nous nous verrons contraints de quitter nos postes». (ACE, Fonds du gouvernement de Durres, d. 5, lettre du 8.12.1919).

Chapitre IV

LE CONGRES DE LUSHNJE

1. ECHEC DES TENTATIVES DES REPRESENTANTS ALBANAIS A PARIS POUR ABOUTIR A UN COMPROMIS AVEC LES PUISSANCES

Au cours du second semestre 1919, les représentants de la bourgeoisie et des grands propriétaires terriens albanais qui se trouvaient à la Conférence de la Paix, poursuivirent leurs efforts afin de trouver avec les puissances impérialistes une solution de compromis sur la base de leurs revendications: un Etat albanais indépendant placé sous la «protection» de l'une des puissances et qui conserverait au moins les frontières qui lui avaient été fixées en 1913. Ces représentants, sur qui le vaste mouvement national exerçait une pression sans cesse croissante, ne pouvaient ne pas protester contre les marchandages auxquels les puissances s'étaient livrés en août et septembre 1919 au préjudice de l'indépendance et de l'intégrité territoriale du pays, et qui furent rendus publics par le discours de Tittoni, le 27 septembre. La teneur de ce discours incita la délégation du gouvernement de Durrës à rédiger une nouvelle note, qui fut envoyée à la Conférence le 9 octobre. Il y était déclaré que le peuple albanais ne consentirait à aucune amputation de l'intégrité territoriale de l'Etat albanais au profit de n'importe lequel de ses voisins, ni à aucun mandat portant atteinte à sa souveraineté et à son indépendance, reconnues par la Conférence des Ambassadeurs en 1913¹.

1) *Shqipnia përpara Konferencës së paqes* (L'Albanie devant la Conférence de la Paix), vol. II, pp. 23-24. Le texte de cette note est publié aussi dans: *Documents on British Foreign policy, 1919-1939*, Ser. I, vol. IV, doc. 84, pp. 129-130.

Néanmoins, les membres de la délégation du gouvernement de Durrës, et au premier chef ceux d'orientation italienne, souhaitaient tous que la note ne se bornât pas à une simple protestation, mais qu'elle soulignât également leur promptitude à accepter l'«assistance» italienne au lieu du mandat. Il n'était pas pour eux de plus grand mal que de lutter pour priver l'Albanie de cette prétendue «assistance» et de laisser le peuple albanais essayer seul de mettre sur pied son Etat. Aussi la note du 9 octobre n'omettait pas de souligner que si la Conférence de la Paix se proposait de prêter à l'Albanie «une assistance bienveillante et provisoire», cela pouvait se réaliser, non point par la voie d'un mandat mais «à travers une modification, raisonnable et conforme à l'esprit du temps de même qu'aux besoins du pays, des dispositions de la Conférence de Londres de 1913 sur la création de l'Etat albanais»². C'était là formulée clairement, la demande de revision du statut juridique de 1913, dont on a déjà parlé précédemment en traitant des divers courants politiques du mouvement. La délégation du gouvernement de Durrës avait élaboré, le 25 septembre, le projet même de revision, qui était une version complétée de ses projets antérieurs, en particulier de celui du 24 mai 1919, et elle demandait à être appelée devant la Conférence pour le lui soumettre.

Le projet ou décision du 25 septembre, rédigé par Luigj Bumçi, Mehdi Frashëri et Lef Nosi³, le nouveau membre désigné à la fin de juin, énumérait les propositions à présenter à la Conférence au moment opportun. Les deux principales concernaient les modifications à apporter au statut juridique du 29 juillet 1913. Selon la première, le nouvel Etat albanais devait, tout comme en 1913, avoir à sa tête un prince étranger, à cette différence près que cette fois ce serait un prince italien, de la maison de Savoie. La demande de remplacer Wied par un nouveau prince était justifiée non seulement par l'origine allemande de Wied, mais aussi, et c'était là l'essentiel, parce que cette demande couvrait la sollicitation d'une force armée étrangère, que les délégués de Durrës considéraient toujours comme «indispensable» pour l'Etat albanais, pour le maintien de la tranquillité intérieure et la «protection» de cet Etat, jusqu'à la création de la gendarmerie et de la milice albanaises.

2) *Ibid.*

3) Lef Nosi fut par la suite l'un des quatre membres de la régence collaborationniste formée par les forces de l'Allemagne hitlérienne, à l'époque de l'occupation de l'Albanie, à l'automne 1943.



Le bâtiment où s'est réuni le Congrès de Lushnje. Actuellement transformé en musée.

Επιμέλεια Κεντρική Βιβλιοθήκη Κόνιτσας

La première différence avec l'état de choses antérieur consistait dans le fait que, selon cette proposition, le prince italien devait, au contraire de son prédécesseur allemand, être entouré temporairement d'une force militaire italienne, considérée comme une escorte personnelle et non pas comme une force d'occupation du pays⁴.

La deuxième proposition, concernant la «garantie» collective de la neutralité de l'Albanie par les Puissances, comme le prévoyait la décision de juillet 1913, ne paraissait pas complète et effective à la délégation, et elle souhaitait la rendre telle en sollicitant la «garantie» d'une puissance, en particulier de l'Italie. Aussi, la décision prise à cette occasion stipulait-elle: «La neutralité de l'Albanie doit être à nouveau garantie par les grandes puissances, qui chargeront le gouvernement italien de mettre au point les conditions de cette garantie, en cas de besoin»⁵. Ainsi, outre l'acceptation d'un prince italien et d'une force armée qui l'accompagnait, la délégation du gouvernement de Durrës consentait une autre concession au profit de l'Italie, en lui reconnaissant en Albanie une situation particulière par rapport aux autres puissances. Après la bataille victorieuse de Vlore, Rome devait s'employer obstinément à s'assurer cette position, qui devait lui être reconnue plus tard par une décision de la Conférence des Ambassadeurs du 9 novembre 1921⁶.

Entre-temps, le cours des événements montra que les efforts des autres représentants albanais pour faire échec au mandat italien en lui opposant celui des Etats-Unis ou d'une autre puissance «politiquement non intéressée», avaient désormais complètement échoué. La nouvelle situation contraignit ces derniers à rechercher de nouveaux moyens de faire obstacle au mandat de l'Italie, ce qui conduisit à une différenciation

4) Voir le procès-verbal de la délégation du 25 septembre 1919 in «Hylli i Dritës», 1944, n° 4, pp. 55-57.

5) «Hylli i Dritës», 1944, n° 4, p. 57.

6) Le 9 novembre 1921, la Conférence des Ambassadeurs composée des représentants de la Grande-Bretagne, de la France, de l'Italie et du Japon prit une décision qui portait atteinte à la souveraineté de l'Etat albanais. Selon cette décision la violation des frontières ou de l'indépendance de l'Albanie «était susceptible de constituer une menace pour la sécurité stratégique de l'Italie» et, en conséquence, si l'Albanie n'était pas en mesure de préserver son intégrité territoriale, elle devrait solliciter l'aide de la Société des Nations. Les quatre puissances recommandaient alors au Conseil de la S.D.N. de confier à l'Italie la charge de rétablir l'Albanie dans ses frontières.

dans leurs rangs. Certains de ces représentants, se ralliant maintenant ouvertement à l'attitude de la délégation du gouvernement de Durrës, adhérèrent à son projet. Parmi eux se signalaient Mihal Shani-Tepelena (déjà à Paris comme membre de la délégation de la colonie albanaise de Turquie) et Dhimitër Berati⁷, venu peu auparavant de Bucarest compléter la représentation de la colonie albanaise de Roumanie⁸. Néanmoins, la plupart des représentants des colonies restèrent sur leurs positions, contrairement à l'Italie, et ils demandèrent que la note du 9 octobre ne fit point mention de la question de l'assistance. Certains d'entre eux passèrent même à des positions anti-impérialistes. Pour la première fois maintenant, ces représentants proposent ouvertement de réclamer à la Conférence l'indépendance complète du pays, en tant que moyen diplomatique le plus approprié pour combattre le mandat italien. Parmi eux, se distingua Nikolla Ivanaj, qui, d'Albanie, s'était rendu en août à Paris, en qualité de représentant du «Parti politique» de la colonie albanaise des Etats-Unis (dont l'autre représentant continuait d'être Parashqevi Qiriazi). Se faisant l'interprète des forces sociales qui regardaient «l'aide» ou la «protection» étrangère comme un danger pour l'indépendance politique et économique du pays, il déclarait le 30 septembre 1919⁹ ce qu'il avait écrit dans son journal «Koha e re» depuis le mois de janvier 1919, à savoir que «les Albanais veulent et demandent une Albanie qui se gouverne elle-même, souveraine et nationalement unie sans nul mandat ni protection...»¹⁰.

Malgré tout, la délégation du gouvernement de Durrës ne tint pas compte de ces propositions et, par sa note du 9 octobre, évoquée plus haut, elle exposa à la Conférence son attitude, lui exprimant son espoir de voir sa demande favorablement

7) Dh. Berati devait finir par devenir un des collaborateurs les plus actifs des fascistes en Albanie au cours de la Seconde Guerre mondiale.

8) ACE, Fonds du MAE, n° 322, c. 17. Voir le procès-verbal des délégations des 30 septembre et 7 octobre 1919.

9) *Idem*.

10) ACE, Fonds du MAE, n° 322, c. 17, procès-verbal des délégations du 30 septembre 1919. Si nous continuons de solliciter «le mandat ou l'assistance de telle ou telle grande puissance, cela ne fera que prouver notre faiblesse et fournira une arme de plus à nos ennemis contre nous», déclarait Pandeli Evangjeli, qui était un de ceux qui jugeaient maintenant l'heure venue pour réclamer à la Conférence l'indépendance complète du pays. (ACE, Fonds du MAE, n° 322, c. 17, procès-verbaux des 30 septembre et 7 octobre 1919).

accueillie. Mais le mémorandum commun américano-franco-anglais du 9 décembre, qui représentait un effort pour satisfaire les prétentions italiennes dans l'Adriatique, vint décevoir ces espérances. Les Etats-Unis n'ayant pas d'intérêts directs en Albanie, firent à l'Italie des concessions réitérées. La France et la Grande-Bretagne, plus intéressées dans cette zone, étaient liées par le traité secret de Londres et elles continuaient toujours par des voies détournées, de faire pièce aux desseins de l'Italie sur l'Albanie, en appuyant les prétentions de ses rivaux balkaniques. Cela apparaît dans le mémorandum du 9 décembre 1919, mais en particulier dans les marchandages des 13 et 14 janvier 1920. Paris et Londres suivaient également une autre voie, celle du resserrement des liens avec les milieux de la bourgeoisie albanaise de tendances anti-italiennes. Dans ce domaine, toutefois, les plus grandes chances paraissaient être du côté de la Grande-Bretagne, dont les représentants s'employèrent à mettre à profit l'attitude antialbanaise des Italiens.

Aux termes du mémorandum du 9 décembre, signé par Franck Polk pour les Etats-Unis, G. Clémenceau pour la France et Eyre Crowe pour la Grande-Bretagne, un certain accord sur six points avait été réalisé entre les quatre partenaires, surtout entre l'Italie et les Etats-Unis, quant à la «question de l'Adriatique». Quatre de ces points avaient trait au partage des territoires en contestation de l'ancien Empire austro-hongrois; les deux autres, c'est-à-dire les points 5 et 6, au partage de l'Albanie. Selon le point 5, l'Italie devait se voir confier par la Société des Nations le mandat d'«administrer l'Etat indépendant d'Albanie», qui, aux termes du pro-mémoria annexé au mémorandum, «avait besoin des conseils et de l'aide administrative de l'une des grandes puissance». Les frontières de cet Etat au nord et à l'est devaient demeurer celles fixées par la Conférence de Londres en 1913. Par contre, la question de la frontière sud devait être remise sur le tapis, les puissances n'ayant pas encore abouti à un accord complet à ce sujet. Le mémorandum demandait cependant que, pour soi-disant ne pas retarder la délimitation de cette frontière dans son ensemble, la Grèce occupât les territoires albanais situés au sud et à l'ouest d'une ligne qui, partant du mont Tomba (à la frontière avec la Grèce) longerait les montagnes de Nemërcke pour finir à la Viose. De là, elle devrait suivre la ligne Tepele-Martaloz-Dhëmblan pour revenir en arrière le long des monts de Kurvelesh et descendre sur la mer Ionienne, au nord de Palasa. Cette occupation des vastes territoires albanais de la région de Gjirokastër et de Tepelene créerait les condi-

tions préliminaires pour leur annexion par la Grèce, cependant que le sort de la région de Korçe devrait former à nouveau un objet de négociations entre les représentants des États-Unis, de la France et de la Grande-Bretagne, d'une part, qui s'arrogeaient le droit de parler au nom de l'Albanie, et les représentants de l'Italie et de la Grèce, de l'autre. Selon le point 6 du mémorandum, la ville de Vlore, en même temps qu'une étendue de territoire nécessaire pour «sa défense et son développement», serait donnée en pleine souveraineté à l'Italie, ce qui équivalait à une annexion pure et simple.

La Yougoslavie, qui avait été exclue du partage de l'Albanie de 1913, se voyait reconnaître un débouché économique dans le Nord du pays. Les conditions de ce débouché commercial, ainsi que du mandat italien sur l'État albanais, étaient déterminées dans le pro-memoria annexé au mémorandum du 9 décembre ¹¹.

Les propositions contenues dans le mémorandum ne satisfaisaient pas toutes les prétentions de l'Italie dans l'Adriatique, non seulement en ce qui concernait l'aménagement de la ville de Fiume, mais aussi quant à l'Albanie, en particulier à Vlore, du fait qu'il recommandait la cession à la Grèce d'une bonne partie du Kurvelesh, que l'Italie visait à englober dans l'arrière-pays de Vlore. Nous ne nous étendrons cependant pas sur cette question qui a trait aux divergences opposant les puissances. Notre propos est d'exposer brièvement l'action des représentants albanais à Paris et leurs efforts pour aboutir à un compromis avec les puissances impérialistes.

Le 9 décembre, jour même de la signature du mémorandum commun américano-franco-anglais, la délégation du gouvernement de Durrës décidait de présenter une nouvelle fois à la partie italienne ¹² le projet dont elle lui avait fait déjà part une première fois en mai 1919. Cette décision n'était pas déterminée par le mémorandum du 9 décembre, dont la délégation albanaise ne devait prendre connaissance que plus tard. Elle se fondait sur le fait que la Conférence n'étudierait le projet albanais de compromis (qui avait pour idée centrale la question du prince), que si les Italiens l'appuyaient. C'est ainsi

11) Le texte du mémorandum et du pro-memoria se trouvent dans *Adriaticus* [O. Rybar], *La question adriatique*, Paris, 1920, pp. 54-67; *Correspondence relating to the Adriatic question*, London, 1920, pp. 3-9, etc.

12) «Hylli i Dritës», 1944, n° 4, p. 58.

13) «Hylli i Dritës», 1944, n° 4, pp. 66-67.

que le 15 décembre, le président de la délégation, L. Bumçi, eut, avec le nouveau ministre italien des Affaires étrangères, Vittorio Scialoja, un entretien au cours duquel il lui proposa d'installer un prince italien à la tête de l'Etat albanais, le priant non seulement de transmettre sa proposition au gouvernement de Rome, mais aussi de l'appuyer vigoureusement¹³.

La délégation du gouvernement de Durrës cherchait à présenter l'installation d'un prince italien sur le trône d'Albanie comme une «garantie» de la sauvegarde de «l'indépendance et de la souveraineté» de l'Etat albanais¹⁴. En vérité, cette proposition pouvait avoir des conséquences des plus graves pour le pays. Le prince italien, présenté comme une garantie de la souveraineté de l'Etat albanais, apportait en fait avec lui la suppression de cette souveraineté et même la fusion de l'Albanie avec l'Italie, dès que les circonstances s'y prêteraient. Bien qu'il se fût agi là d'une démarche d'extrême importance pour les destinées du pays, la délégation du gouvernement de Durrës n'en avait même pas discuté à Paris avec les représentants des colonies albanaises pour recueillir leur avis. Bien plus, en décembre 1919, ceux-ci ayant eu vent de ces démarches pour placer sur le trône d'Albanie un prince italien et ayant demandé des informations sur ce point, la délégation gouvernementale n'osa pas leur révéler la vérité, prétendant qu'elle n'avait pas encore pris de décision écrite(!) à ce sujet¹⁵. On voit là à quelle puissante opposition se heurtait l'action politique des gouvernants de Durrës même à l'étranger, à la Conférence de la Paix.

Le 15 décembre 1919, la délégation du gouvernement de Durrës acheva de mettre au point un projet de memorandum des propositions qu'elle présenterait à la Conférence¹⁶. Ces propositions ne faisaient que préciser et étendre les décisions qu'elle avait déjà prises (en mai et septembre 1919) concernant les points sur lesquels elle désirait voir modifier le statut juridique de l'Etat albanais défini en 1913, autrement dit les concessions qu'elle entendait accorder à l'Italie. Les raisons qui poussèrent les membres de la délégation à rédiger ce projet

14) *Ibid.* 1944, n° 4, p. 59.

15) ACE, Fonds du MAE, n° 322, c. 17, procès-verbal des délégations en date du 16 décembre 1919.

16) ACE, Fonds du MAE, n° 322, c. 32, d. 5, lettre de L. Bumçi du 26.12.1919 adressée au vice-président du Gouvernement de Durrës. Le texte de ce projet, avec quelques légères erreurs, est reproduit aussi dans «Hylli i Dritës», 1944, n° 4, pp. 59-61.

de concessions ne sont pas seulement celles qui peuvent apparaître à première vue, entre autres le souci d'écartier l'éventualité du mandat italien, mais surtout celles que nous avons déjà évoquées plus haut, à savoir la volonté de trouver des formes permettant de s'assurer le concours d'une force armée étrangère, en laquelle ils avaient plus confiance que dans le peuple albanais lui-même, dans son patriotisme. Eux-mêmes devaient d'ailleurs expliquer parfaitement ces raisons en décembre 1919¹⁷.

Entre-temps, V. Scialoja, qui s'était engagé à soumettre le projet albanais à l'examen de son gouvernement, exposa le 21 du même mois devant le Parlement italien, le bilan des dernières discussions sur «la question de l'Adriatique», réévoquant à peu près tous les marchandages rapportés par Tittoni trois mois plus tôt et réaffirmant les visées de L'Italie sur l'Albanie, telles que son prédécesseur les avait formulées le 27 septembre¹⁸. Quelques jours auparavant, Vénizélos lui-même, passant par Rome, avait donné à la presse italienne une série d'interviews, déclarant notamment que la frontière de la Grèce monterait jusqu'à Himare¹⁹. Ces déclarations du ministre italien des Affaires étrangères et du Premier ministre grec, en même temps que les nouvelles répandues ces jours-là par la presse étrangère, selon lesquelles la réunion du Conseil suprême de la Conférence de la Paix en vue d'étudier la

17) Les signataires de ce projet de mémorandum, Luigj Bumçi, le Dr. Mihal Turtulli, Mehmet Konica, Mehdi Frashëri et Luigj Gurakuqi devaient écrire le 15 décembre: «convaincus que l'Albanie ne peut s'organiser sans une force armée importante;

prenant en considération que l'Amérique a refusé de nous donner une assistance quelconque et que tous les autres Alliés se refusent à nous aider militairement ou autrement;

nous inspirant, d'autre part, de la décision prise par les Alliés et Associés de donner à l'Italie un mandat sur l'Albanie et de lui reconnaître des droits de possession sur Valona, décision qui nous paraît presque définitive:

croyons que par les mesures sus-indiquées nous pouvons assurer le mieux possible notre indépendance et notre souveraineté ainsi que les autres intérêts effectifs de notre pays. Dans cette croyance nous avons accepté le programme formulé dans le projet ci-dessus et l'approuvons» («Hylli i Dritës», 1944, nr. 4, p. 61).

18) T. Tittoni et V. Scialoja, *l'Italia alla Conferenza della pace. Discorsi e documenti a cura di A. Giannini*, Roma, 1921, p. 52.

19) ACE, Fonds du MAE, nr. 322, c. 32, d. 5, lettre de L. Bumçi au gouvernement de Durrës, en date du 26.12.1919: «Nazione», Firenze, 30.XI.1919; «Kuvendi», Romë, 11.XII.1919.

«question de l'Adriatique» se tiendrait vers le début de l'année 1920, et vraisemblablement aussi la connaissance de la teneur du mémorandum du 9 décembre, poussèrent la délégation du gouvernement de Durrës à présenter à la Conférence, le 26 décembre, une nouvelle note²⁰. Elle s'y déclarait prête à consentir, dans l'intérêt des trois pays voisins, à toutes les concessions compatibles, selon elle, avec l'intégrité territoriale, l'indépendance et la souveraineté de l'Etat albanais. A propos de la Yougoslavie, la délégation complétait sa promesse donnée à la Conférence par la note du 8 novembre, et où elle s'était montrée prête à accorder à ce pays un débouché économique, à savoir l'usage du port de Shengjin et du chemin de fer qui y aboutirait. Elle ajoutait accepter même maintenant un contrôle international provisoire sur l'exploitation de ladite voie et du port.

Quant aux prétentions grecques, la délégation les ramenait à une question d'ordre religieux, à la garantie du culte orthodoxe, et elle déclarait être prête à assurer aux orthodoxes de l'Albanie du Sud, dont l'immense majorité étaient albanais, une autonomie communautaire, suivant un projet qu'elle entendait présenter à la Conférence. Il s'agit assurément du projet d'administration des 12 communautés orthodoxes de Korçe et de Gjirokastër, que la délégation avait mis au point en novembre 1919²¹, lors de la discussion de l'éventualité d'un plébiscite dans ces deux régions et des mesures à prendre en ce domaine. Ledit projet ainsi que la manière dont les membres de la délégation croyaient qu'il pourrait aboutir en faveur de l'Albanie, constituent un autre témoignage de la crainte et de la méfiance qu'éprouvait le gouvernement de Durrës, et pas seulement lui, à l'égard des masses paysannes. Il devait promettre aux paysans chrétiens de leur remettre la terre qu'ils travaillaient, après avoir exproprié, avec indemnité, les beys musulmans. On y

20) *Shqipëria përpara Konferencës së paqes* (L'Albanie devant la Conférence de la Paix) II, pp. 59-61.

21) Les fonctionnaires chargés de l'administration de ces communautés et les membres du conseil municipal devaient être chrétiens. Dans les seuls conseils régionaux et aux autres instances de l'administration régionale les fonctionnaires musulmans et les fonctionnaires chrétiens devaient être représentés respectivement par moitié. En revanche, les tribunaux de première instance et les tribunaux d'appel des deux régions devaient être présidés par des magistrats non albanais, à qui il serait fait appel à l'étranger. (ACE, Fonds du MAE, n° 322, c. 32, lettre de Turhan pacha au vice-président du gouvernement de Durres, en date du 26.XI.1919).

envisageait donc la mise en oeuvre d'une réforme agraire sur des bases religieuses et locales (!), dans les seules zones de l'Albanie du Sud. Il s'agissait de régions qui comptent une population de religion chrétienne, où la paysannerie albanaise se trouvait sous le féroce pouvoir des grands propriétaires terriens, généralement musulmans, et de celles où les contradictions sociales se mêlaient aux contradictions nationales, comme notamment à Dropull et dans le Vurg de Delvine²², dont les paysans, de nationalité grecque, étaient tous «sans terre ni maison», et travaillaient «les terres des Albanais»²³.

Quant à la revendication de l'Italie, relative à sa «sécurité» dans l'Adriatique, la délégation, dans sa note du 26 décembre, déclarait qu'elle pourrait présenter verbalement ou par écrit à la Conférence une «forme d'arrangement» qui, tout en donnant des garanties militaires à ce pays, n'en préserverait pas moins les droits souverains de l'Albanie «sur la ville de Vlore et sur tout son arrière-pays». Cette «forme d'arrangement» consistait dans la construction d'une base navale dans le golfe de Vlore, sur un territoire qui serait concédé en bail à l'Italie, et dans l'occupation militaire conventionnelle par celle-ci des points stratégiques de la région.

Entre-temps, les pourparlers sur la «question de l'Adriatique», qui avaient repris à Londres le 6 janvier et s'étaient poursuivis à Paris, avaient conduit au marchandage des 13 et 14 janvier 1920. Le protagoniste en était Lloyd George, avec pour acteurs G. Clémenceau et F. Nitti, tous trois représentants des puissances signataires du traité de Londres du 26 avril 1915. Ils décidèrent le partage de l'Albanie entre les trois pays qui

22) «Le système fiscal de la dîme... sera supprimé sur-le-champ dans les deux régions en question», était-il stipulé dans ce projet. Plus loin, après un passage prévoyant que le gouvernement albanais veillerait à effacer les dernières traces que la séculaire domination turque aurait laissées dans la vie sociale et économique du pays, il était souligné que la décision avait été prise de supprimer le «système des tchifligs, en expropriant les gros propriétaires terriens musulmans, contre indemnité et en distribuant les terres aux cultivateurs orthodoxes». Le somme correspondant à l'indemnité d'expropriation devait être assurée grâce aux versements des bénéficiaires, échelonnés sur une période de 25 à 30 ans. (ACE, Fonds du MAE, n° 322, c. 32, d. 5, lettre de Turhan pacha, en date du 26.XI.1919, adressée au vice-président du gouvernement de Durrës).

23) C'étaient les termes du mémorandum que la délégation du gouvernement de Durrës avait présenté à la Conférence de la Paix le 24 février 1919 (*Shqipnia përpara Konferencës së paqes*, (l'Albanie devant la Conférence de la paix), I, p. 18).

l'entouraient, précisément comme l'avait stipulé ledit traité. Le Premier ministre italien se voyant offrir par Lloyd George le choix entre les deux solutions suivantes: soit le maintien de Shkodër à l'Etat albanais et celui de Fiume à l'Etat serbo-croate-slovène, soit le passage de Fiume à l'Italie et celui de Shkodër à la Yougoslavie, pencha, naturellement, pour cette dernière solution. Ainsi, aux termes de cette tractation, connue aussi sous le nom de compromis Nitti, Vlore et sa région devaient passer à l'Italie, à qui serait également confié le mandat sur l'Albanie. La frontière de cet Etat, au nord, serait ramenée au Drin et la partie cédée à la Yougoslavie devait jouir d'une autonomie particulière, analogue à celle de la région ruthène comprise dans les limites de l'Etat tchécoslovaque. Au sud, la frontière suivrait la ligne proposée par les représentants anglo-français en mars 1919, Korçe et Gjirokastër passant à la Grèce ²⁴.

Le projet de la délégation albanaise, que L. Bumçi avait présenté au Premier ministre italien lui-même au début de janvier 1920, fut définitivement rejeté. A la suite de l'échec de ce projet, échec qui fut appris au cours des négociations qui menèrent à la transaction du 13 et 14 janvier, la pression des représentants des colonies italiennes sur les délégués du gouvernement s'accrut. C'est alors seulement, devant l'échec de leurs efforts pour assurer à l'Etat albanais une «aide» compatible avec «son indépendance et sa souveraineté», que certains délégués officiels en vinrent à renoncer à ces efforts pour demander à la Conférence de reconnaître l'indépendance complète de l'Albanie. Le 13 janvier, à l'issue de la réunion commune des représentants des colonies et de la délégation gouvernementale, une décision fut même prise sur ce point ²⁵.

La délégation gouvernementale, après ses deux démarches de la deuxième décennie de janvier ²⁶, présenta le 22 du même mois à la Conférence de la Paix une nouvelle proposition, qui ne se conciliait pas avec la décision du 13 janvier. L. Bumçi

24) *British Documents*, Ser. I, vol. II, p. 865; Adriaticus, *La question adriatique*, pp. 105-106.

25) ACE, Fonds du MAE, n° 322, c. 32, procès verbal des délégations, en date du 13.I.1920.

26) Le 12 et le 15 janvier 1920, la délégation pria la Conférence de faire en sorte que soit évité le partage de l'Albanie et la suppression de son indépendance, demandant par ailleurs à être appelée pour lui présenter «ses vœux et ses revendications légitimes». (*Shqipnija përpara Konferencës së paqes*, II, pp. 61-64).

demandait en effet que l'Etat albanais, indépendant et dans toute son intégrité territoriale, fût placé sous l'égide de la Société des Nations, au sein de laquelle étaient également représentés les pays voisins, qui pourraient, à travers elle, «défendre» leurs prétendus intérêts en Albanie²⁷. Entre-temps, à l'intérieur du pays, le mouvement anti-impérialiste des masses populaires avait conduit à la convocation du Congrès de Lushnje, qui devait s'appuyer sur leur élan révolutionnaire et doter le mouvement d'une juste plate-forme politique animée d'un esprit de combat.

2. LA CONVOCATION DU CONGRES DE LUSHNJE

Durant les mois d'octobre et de novembre 1919, le mouvement contre l'occupation italienne et le gouvernement de Durrës alla croissant. Néanmoins, dans certains milieux du pays, mais surtout des colonies albanaises à l'étranger, on hésitait encore quant à l'opportunité de renverser le gouvernement. Les colonies albanaises n'adhérèrent pas au mouvement qui se déploya dans le pays en août et septembre 1919 en vue de faire tomber le gouvernement ou d'en modifier la composition. Le journal «Dielli» de la «Vatra», considérait le renversement éventuel du gouvernement comme un «suicide»²⁸, et l'«Albania», organe du «Parti politique», se ralliait à ce point de vue²⁹. En même temps, certains représentants des colonies albanaises ou d'autres groupes se trouvant à Paris, consultés sur la question jugeaient, eux aussi, la destitution du gouvernement inopportune et ils déconseillèrent toute action dans ce sens. Ces hésitations se fondaient surtout sur la crainte d'une guerre civile, en un temps où il fallait préserver les forces vives de la nation pour les lancer, au moment voulu, dans la lutte contre les ennemis extérieurs.

Cette crainte, à l'époque, n'était cependant plus justifiée. Une guerre civile n'aurait été possible que si le gouvernement

27) *Shqipnija përpara Konferencës së paqes*, (L'Albanie devant la Conférence de la paix). II, pp. 64-65.

28) «Dielli», 5.11.1919, l'article: *Shqetësimi i shqiptarëve për gjendjen e palumtur të Atdheut*. (L'inquiétude des Albanais quant à la malheureuse situation de la Patrie).

29) «Albania», 13.11.1919, les deux articles *Vetë e shpëtojnë dhe vetë e humbasin Shqipërinë* (C'est d'eux-mêmes que dépend le salut ou la perte de l'Albanie) et *Le të durojmë* (Ne nous laissons pas abattre).

de Durrës avait joui d'un certain appui social, ne fût-ce qu'auprès d'une petite partie du peuple albanais. En fait, même le faible soutien dont il avait bénéficié au début, s'était aminci. Le cours même des événements avait entièrement démasqué sa politique. Son incapacité à s'acquitter des grandes et difficiles tâches de l'heure liées à la question nationale, était maintenant apparue très nettement. La signature de la convention administrative du 20 août 1919, par les clauses mêmes qui y étaient stipulées, aggrava encore la situation du gouvernement. Vers la fin de novembre, l'acceptation de la nomination d'un Haut commissaire fut âprement critiquée; sa présence à la tête du gouvernement albanais fut considérée comme une violation directe de l'indépendance politique du pays³⁰ et cette attitude trouva également un écho dans la presse³¹. Les membres du gouvernement tentèrent bien d'influer sur le mouvement, mais en vain. L'Italie finit par acquiescer au rattachement administratif de la région de Gjirokastër au reste du pays (avec plusieurs nouvelles conditions) et, le 21 décembre 1919, dans la ville de Gjirokastër, eut lieu la cérémonie de la «réunion», à laquelle les deux parties, à des fins démagogiques, s'appliquèrent à donner la plus grande publicité³². En fait, le jour même où le Secrétaire aux Affaires civiles auprès du commandement italien d'occupation, U. Capialdi et Mufit bey Libohova signaient l'acte de «transfert» des pouvoirs à Gjirokastër même, un groupe de jeunes, pour manifester leur opposition à la politique du gouvernement de Durrës et aux projets italiens à l'encontre de l'Albanie, manifestèrent en criant: «A bas les traîtres, à bas l'accord, vive Vlore albanaise!»³³.

Le peuple albanais n'avait plus rien à attendre de la po-

30) ACE, Fonds du Comité de Kosove, d. 9. doc. 708.800, lettre du Comité de Kosove au vice-président du gouvernement de Durrës en date du 14.12.1919. Le 20 décembre, le gouvernement de Durrës prit la décision de procéder à une «enquête confidentielle» sur les protestations de Berat, Lushnje, Kavaje, etc. contre le haut-commissaire italien (ACE, Fonds du Gouv. de Durrës, registre des décisions, décision n° 751, en date du 20.12.1919).

31) «Populli», 12.12.1919, l'article *Një komisar i naltë në Shqipni* (Un haut commissaire en Albanie).

32) Voir pour plus de détails M. Çami: *Marrëveshja italo-shqiptare e 20 gushtit 1919 dhe protokollit i 16 dhjetorit 1919*, (L'accord italo-albanais du 20 août 1919 et le protocole du 16 décembre 1919) in «Studime historike», 1966, no. 2.

33) «Drita», Gjirokastër, 3.9.1921.

litique de capitulation que pratiquaient «ses» gouvernants à l'égard des Italiens, si ce n'est une issue fatale pour sa patrie. Les masses populaires, même au long de l'année 1919, avaient en maintes occasions dénoncé cette politique et elles avaient désormais clairement conscience que les principaux ennemis extérieurs, contre lesquels il leur fallait d'abord diriger leur attaque, étaient les Italiens. Ce fut là un des facteurs importants dont tinrent compte les militants du mouvement national vers le début de décembre 1919, lorsqu'ils posèrent à nouveau et avec vigueur la nécessité de convoquer un nouveau congrès. D'autre part, la pratique avait également montré l'extrême importance d'un autre facteur: l'appui que représentaient ces masses populaires en tant que force essentielle de la lutte anti-impérialiste de libération nationale.

Les espoirs nourris une année plus tôt de voir la lutte diplomatique qui se livrait à Paris apporter une juste solution à la question albanaise et épargner au peuple albanais de nouveaux sacrifices et une nouvelle effusion de sang, étaient désormais évanouis. Du «centre même de l'alliance mondiale des impérialistes»³⁴, comme Lénine qualifiait la Conférence de la Paix, l'on ne pouvait s'attendre à rien de bon. En fait, les justes revendications nationales du peuple albanais et ses protestations réitérées n'y avaient trouvé aucune considération, ce qui n'avait fait que raffermir la conviction que l'avenir du pays se jouerait en Albanie et non pas sur le tapis vert des diplomates dans la capitale française. Dans la presse nationale, des commentateurs jugeaient la présence de la délégation albanaise à Paris désormais inutile. De plus en plus, s'y multipliaient les appels à «résister de pied ferme aux tempêtes»³⁵, à prendre les armes et à organiser la résistance, car «c'est du sang seul que naît la liberté d'un peuple» et il ne restait plus d'autre moyen à employer contre ceux qui foulaient aux pieds les droits nationaux des peuples: «Wilson, Tittoni et autres brigands modernes du monde «civilisé»»³⁶.

34) V.I. Lénine, *Oeuvres*, ed. alb. vol. 30. p. 10.

35) Tenons ferme «comme des citadelles d'acier contre les tempêtes et soyons toujours prêts à accomplir notre devoir, car c'est aux heures critiques que l'on montre son courage et son patriotisme» écrivait M. Grameno en octobre 1919 («Dielli», 7.10.1919, l'article: *Koha e patriotizmës dhe e trimërisë* (L'heure du patriotisme et du courage).

36) «Albania», 20.11.1919, l'article: *Detyra dhe nevoja e sotme e Shqipëtarëve* (La tâche actuelle des Albanais) et le 15.1.1920, l'article: *Vlona!*.

Pour de nombreux dirigeants du mouvement de libération nationale, l'organisation de cette résistance ne pourrait se réaliser sans la convocation d'un nouveau congrès. La nouvelle répandue dans le pays vers la fin de décembre et selon laquelle la «question de l'Adriatique» et, en connexion avec elle, la question albanaise seraient discutées prochainement à la Conférence, poussa à la convocation du Congrès³⁷. Ce sont ces nécessités historiques urgentes qui dicteront la convocation du Congrès de Lushnje et non pas une incitation du dehors, comme se sont appliqués à le faire croire quelques plumitifs étrangers, principalement italiens³⁸ et parfois même albanais³⁹. Il est vrai que des émissaires étrangers, au premier chef britanniques, en fonction en Albanie (à Shkodër), notamment le général Philipps, et d'autres encore, tel M. Eden, qui visitaient de temps en temps le pays, cherchaient à exploiter en faveur de leur pays la haine du peuple albanais contre les Italiens. Mais leur unique dessein était d'étendre l'influence de l'Angleterre dans les rangs de la bourgeoisie albanaise, afin de s'assurer une part prépondérante dans l'exploitation économique du pays, au cas où le peuple albanais réussirait à chasser les Italiens.

Après un travail préparatoire, une commission formée à Lushnje et composée de Besim Nuri, Jakov Bozo, Eshref Fra-shëri, Teki Libohova, Taulla Sinaj, etc, se chargea de préparer la convocation du congrès. Bénéficiant du soutien des organes du pouvoir local, au cours d'une réunion tenue le 31 décembre 1919 avec les chefs des conseils de notables des villages de la sous-préfecture, elle prit la décision de convoquer le congrès⁴⁰. Le 1er janvier 1920, elle lançait ses premiers appels aux quatre coins du pays, invitant chaque région à envoyer à Lushnje une représentation élue de deux personnes, qui devrait s'y trouver le 21 janvier, date fixée pour l'ouverture du congrès. Selon le programme, le but primordial de la réunion était

37) ACE, Fonds du Comité de Kosove, d. 4. doc. 709.786, en date du 28.12.1919.

38) *Enciclopedia di scienze, lettere ed arti*, Milano-Roma, 1929, II, p. 120; F. Jacomoni, *La politica dell'Italia in Albania*, Rocca si San Casciano, 1965, p. 16,32.

39) M. Libohova; *Politika ime ndë Shqipëri* (Ma politique en Albanie) Gjirokastër 1921, p. 18; «Bashkimi Kombëtar», Vienne, 5.7.1929, l'article, *Bashkimistët dhe çlirimtarët* (Les adhérents au «Bashkimi» et les libérateurs).

40) ACE, Fonds Conférence de la Paix, d. 1, doc. 51.110 en date du 31.12.1919.

d'assurer «le plein gouvernement de l'Albanie par elle-même et le renforcement de l'union albanaise». Le Congrès devait examiner également la situation intérieure et extérieure du pays et arrêter les mesures organisationnelles en vue de la défense de la patrie ⁴¹.

Le gouvernement de Durrës s'employa de multiples manières à empêcher la réunion du Congrès de Lushnje, mais face à l'élan patriotique dans l'ensemble du pays toutes ses tentatives échouèrent.

Dans les journées où était diffusé l'appel à la convocation du congrès, le gouvernement de Durrës avait à son ordre du jour la question du Sénat, car il n'avait pas encore mis à exécution la décision prise le 21 septembre sur la convocation de cet organe pour le 15 octobre. Les élections des sénateurs avaient été effectuées, mais la réunion était continuellement renvoyée. Les promoteurs de la convocation du congrès mirent à profit ce fait pour critiquer l'attitude négligente du gouvernement sur ce point. Mais ce n'était pas là l'essentiel. Il s'agissait maintenant de s'opposer à la réunion de cette assemblée, désormais dépassée par les événements. On ne pouvait attendre d'elle aucune décision importante, comme l'aurait été l'investissement d'un nouveau gouvernement qui s'appuyât puissamment sur les forces du pays, les organisât dans la lutte contre les occupants et pratiquât une politique ferme pour la défense des droits nationaux. La convocation du Congrès servit donc aussi à éclipser la demande de réunion du Sénat, à laquelle le gouvernement de Durrës et ses partisans tentèrent d'abord de se cramponner. Ainsi, au cours des réunions qui furent organisées dans les diverses régions du pays en vue de discuter de la tenue du Congrès, on entendit certains avancer la proposition de ne pas aller à Lushnje, mais de demander au gouvernement de réunir immédiatement le Sénat, pour que celui-ci examine la manière dont le gouvernement avait mis en œuvre le programme arrêté par le précédent congrès de décembre 1918. De telles propositions furent notamment avancées au cours de la réunion de la municipalité d'Elbasan ⁴², où Shefqet bey Verlaci oeuvrait pour sa part en soutien à la politique

41) Voir l'appel dans «Populli», 19.I.1920.

42) *Dokumenta e materiale historike nga lufta e popullit shqiptar për liri e demokraci, 1917-1941*. (Documents et matériaux historiques de la lutte du peuple albanais pour la liberté et la démocratie 1917-1941). Tiranë, 1959, pp. 12-13.

pro-italienne du gouvernement de Durrës. Mais de telles propositions furent dans l'ensemble, très rares.

Entre-temps, le gouvernement de Durrës, à la nouvelle de l'appel lancé pour la convocation d'un congrès à Lushnje, prit la décision, qu'il notifia pour exécution à tout les organes relevant de lui, d'interdire cette réunion, sous prétexte que, l'Albanie étant militairement occupée, il ne pouvait autoriser de telles réunions de «caractère politique»⁴³. Dans le même temps, à des fins d'intimidation, le gouvernement alla jusqu'à organiser des attentats contre les propagandistes du congrès. L'assassinat d'Abdyl Ypi, en plein Durrës le 15 janvier, n'avait pas, à notre avis, d'autre but⁴⁴.

Par ailleurs, le gouvernement tenta de conférer à la réunion du Sénat une importance particulière, le présentant comme une assemblée, un congrès en soi. Il décida que cette assemblée inaugurerait ses travaux le 20 janvier, soit un jour avant la date fixée pour la réunion du Congrès de Lushnje, et qu'elle se tiendrait dans la capitale même, à Durrës⁴⁵. Cela permettrait au gouvernement de dicter sa ligne à cette assemblée, et en même temps de la contrôler. En relation avec cette réunion, qui était dirigée contre le Congrès de Lushnje, le gouvernement de Durrës répandit même des proclamations, cherchant à jouer sur la nécessité, qu'il invoquait à nouveau, de l'union de tous les Albanais autour de lui⁴⁶.

43) *Dokumenta e materiale historike*, op. cit: pp. 16, 19-19.

44) A propos du meurtre d'A. Ypi, il s'est répandu, entre autres, une version selon laquelle celui-ci aurait été un tenant d'Essad pacha et qu'à son assassinat auraient participé notamment les organisateurs du congrès, qui étaient contraires au retour d'Essad Toptani en Albanie. Mais une telle interprétation ne nous semble guère convaincante. A l'époque, les partisans du Congrès cherchaient avant tout à écarter tout obstacle susceptible d'en faire échouer la convocation et non pas à créer eux-mêmes délibérément de tels obstacles. D'autre part il s'agissait alors de rassembler toutes les forces favorables à la réunion de Lushnje et non pas de les diviser.

45) ACE, Fonds du Gouv. de Durrës, d. 4, copie de l'appel, non daté. Dans le même temps, M. Libohova et S. Vrioni étaient mis au courant de cette décision et sollicités pressamment de donner leur opinion à ce propos (ACE, Fonds du Gouv. de Durrës, d 4, télégramme envoyé à M. Libohova et S. Vrioni, sans date).

46) ACE, Fonds du Gouv. de Durrës, d. 5, copie de l'appel, non daté. Sur ces proclamations, on pouvait lire notamment: «Le salut de la patrie requiert l'union de tous les Albanais... Le peuple doit garder son sang-froid plus que jamais et veiller à ne pas causer le moindre tort au gouvernement, dans l'attente des décisions de ses

Toutefois, ces efforts du gouvernement ne pouvaient avoir d'effet sur les larges masses du peuple albanais, exaltées par l'idée de la réunion du Congrès et de l'élection d'un nouveau pouvoir capable de mener une politique anti-impérialiste et combattante. Les gouvernants de Durrës tentèrent même d'opposer au congrès leurs forces de gendarmerie, mais ils échouèrent honteusement. La politique antialbanaise du gouvernement de Rome et l'attitude discriminatrice que l'occupant continuait d'observer à l'égard de l'administration civile locale et de la gendarmerie, poussèrent un toujours plus grand nombre de fonctionnaires et d'officiers albanais à se rallier au mouvement national anti-impérialiste et à admettre le renversement du gouvernement, vu son incapacité à les tirer d'une situation si humiliante. «Nos officiers, — écrivait le ministre F. Alizoti, — n'obéissent plus aux ordres que leur donne le Commandement général de la Gendarmerie, en accord avec le gouvernement. Ainsi une anarchie sans précédent sévit parmi les officiers et le commandement»⁴⁷ (qui continuait d'être exercé par le lieutenant-colonel italien R. Ridolfi. M.Ç.). Les commandants mêmes de la gendarmerie de Durrës et de Lushnje, Kasëm Qafzezi et Meleq Frashëri, appuyaient la réunion du Congrès de Lushnje. Dans ces conditions, la commission initiatrice de Lushnje n'eut pas de mal à repousser l'ordre qu'elle reçut du gouvernement d'annuler la réunion du Congrès, allant même jusqu'à lui signifier la responsabilité qu'il assumait du fait de cette action⁴⁸.

Mais dans cette situation, alors que le gouvernement ne jouissait pas de l'appui nécessaire auprès des forces intérieures, quelle allait être l'attitude de l'occupant? Recourrait-il à ses forces armées (qui, d'après les données officielles, devaient compter en décembre 1919 33.000 soldats outre les officiers)⁴⁹, pour le maintenir au pouvoir? C'était là une autre grande question inquiétante, en un temps où à Lushnje même était cantonnée une garnison italienne. Beaucoup d'efforts furent donc déployés pour neutraliser une intervention éventuelle.

représentants, qui doivent se réunir sans tarder pour discuter des problèmes de l'Albanie et arrêter des mesures sur tout ce qui concerne son destin...»

47) *Dokumenta e materiale historike...* pp. 18-19; voir aussi M. Libohova, *op. cit.* p. 18.

48) *Dokumenta e materiale historike...* pp. 17-18.

49) G. Rochat, *L'Esercito italiano da Vittorio Veneto a Mussolini 1919-1925*, Bari, 1967, pp. 170, 179.



*Sulejman Delvina, président du gouvernement issu du Congrès
de Lushnje.*

Επιμέλεια Κεντρική Βιβλιοθήκη Κόνιτσας

A cette fin, les tenants du Congrès présentèrent la réunion de Lushnje comme une question purement intérieure, qui avait pour seul but de «modifier le cabinet en cas de besoin», et que le nouveau gouvernement, éventuellement investi, continuerait, comme le précédent, de regarder comme seuls ennemis de l'Albanie les pays balkaniques voisins⁵⁰. La commission préparatoire elle-même demandait au commandant italien de Lushnje de faire part à ses supérieurs des sentiments «de sincère et profonde gratitude» qui liaient «pour la vie les coeurs des deux nations soeurs italienne et albanaise»⁵¹.

Néanmoins, les Italiens ne pouvaient ne pas comprendre que le mouvement national albanais qui avait mené à la convocation du Congrès de Lushnje, était dirigé au premier chef contre eux, contre leur politique de rapine. Quelques mois après le congrès, le haut commissaire italien en Albanie, F. Castoldi, devait, à juste titre, faire ressortir à son gouvernement que les personnes qui avaient préparé ce congrès étaient «des gens connus qui avaient toujours observé une attitude hostile à l'égard de l'Italie»⁵². Les Italiens recoururent donc à la provocation et au chantage pour empêcher la réunion du Congrès. Ils poussèrent également des gens à leur solde à tuer à Shkodër, le 10 janvier 1920, le rédacteur du journal «Populli», Sali Nivica, dont l'organe était devenu une tribune de combat contre l'envahisseur et la politique capitularde des gouvernants de Durrës. Tout en allant jusqu'à donner l'ordre de disperser le congrès, ils jugèrent cependant inopportun un recours éventuel aux armes, dans la crainte qu'une telle intervention n'eût pour eux des conséquences encore plus funestes. Aussi jugèrent-ils plus avantageux de poursuivre leur politique antérieure, celle de l'intimidation, de la division des Albanais, pour les pousser les uns contre les autres, etc. Comme on le verra plus loin, ils multiplièrent donc leurs efforts dans ce sens.

Les promoteurs du Congrès de Lushnje s'efforcèrent de détourner l'attention des Italiens des véritables desseins du Congrès, non sans contacter par ailleurs les autres pays voisins,

50) ACE, Fonds du Com. de Kosove, d. 9, doc. 708.700, en date du 7.I.1920.

51) ACE, Fonds du Congrès de Lushnje, d. 2, doc. 51.135, daté du 17.I.1920; voir aussi *Dokumenta e materiale historike...* p. 18.

52) G.A. Colonna di Cesarò, *l'Italia nell'Albania Meridionale*, Foglino, p. 352.

au premier chef la Yougoslavie, pour leur signifier que le gouvernement qui sortirait du congrès entendait «œuvrer contre l'Italie»⁵³. Au début de janvier 1920, le «Comité de Kosove» prescrivait à ses adhérents de tenir aux Serbes et aux Monténégrins précisément ce langage. Les directives de ce comité qui, quelques jours auparavant, avait appuyé l'idée de la convocation du congrès, réclamant même qu'elle fût hâtée, peuvent sans aucun doute être considérées comme les premières tentatives pour couvrir les flancs du nouveau pouvoir en un temps où les Serbes prenaient position pour l'évacuation de l'Albanie par les Italiens et l'application des décisions de 1913.

3. LA REUNION DU CONGRES DE LUSHNJE ET SES DECISIONS

Le Congrès de Lushnje s'ouvrit le 21 janvier, à la date fixée pour sa convocation. Il fut toutefois contraint d'ajourner d'une semaine le début de ses travaux, la plupart des délégués n'étant pas encore arrivés. Ce retard avait assurément pour motif en partie les difficultés des communications, mais aussi le désarroi relatif suscité par la diffusion des nouvelles selon lesquelles la tenue du congrès n'était plus possible en raison de l'intervention des gouvernants de Durrës et des Italiens. La région de Lesh, entre autres, où se répandirent de telles rumeurs, dépêcha ses représentants non pas à Lushnje mais à Kruje⁵⁴. Ils y furent attirés aussi par les menées de Mustafa Kruja qui cherchait à organiser une réunion dans cette ville pour y rassembler si possible les représentants de l'Albanie du Nord et saboter ainsi le Congrès de Lushnje. Il devait échouer dans son dessein, ne réussissant à retenir que les seuls délégués élus de Kruje.

Le gouvernement de Durrës tenta aussi de présenter le Congrès de Lushnje comme un congrès d'«essadistes». Maints témoignages indiquent que ces éléments aussi se prononcèrent

53) ACE, Fonds du Comité de Kosove, d. 3, doc. 708.124 et 708.206, en date du 3.I.1920.

54) ACE, Fonds du Congrès de Lushnje, 7(a), lettre de la mairie de Lesh à Lushnje, 22.I.1920.

en faveur de la réunion de Lushnje⁵⁵. Ils escomptaient par là assurer le retour de leur patron en Albanie, estimant que le renversement du gouvernement de Durres pourrait créer par la suite quelque circonstance favorable. Les essadistes, a écrit Fan Noli, s'entendirent avec les patriotes sur la convocation du Congrès de Lushnje «à une seule condition déclarée, le renversement du gouvernement de Durrës, et à une condition secrète, celle d'inviter par la suite Essad à rentrer en Albanie»⁵⁶. Il ne fait pas de doute qu'une telle action politique conjointe fut dictée par la tâche politique de l'heure: l'union de toutes les forces possibles pour la réunion du Congrès. Cette action était donc temporaire; les forces démocratiques et anti-impérialistes ne devaient jamais adhérer à l'idée du retour d'Essad Toptani en Albanie et de l'accession du grand féodal à la tête du pouvoir politique. Aussi dès ces jours-là, relève-t-on des déclarations selon lesquelles, bien que le parti d'Essad eût été, lui aussi, pour le renversement du gouvernement, «les véritables patriotes ne pouvaient, notoirement, se rallier aux objectifs de ce parti»⁵⁷.

Quoique l'ouverture du Congrès fût ajournée, il fut impossible d'en empêcher la réunion. En réalité, les efforts mêmes du gouvernement en place et de l'occupant dans ce sens, envenimèrent encore davantage la situation, et l'écho du marchandage anglo-franco-italien des 13 et 14 janvier 1920, qui se répandit par la suite, rendit l'ouverture du Congrès inévitable. Cet écho commença à se propager dans le pays vers la fin de la deuxième décade de janvier. L'indignation était profonde et la révolte générale. «Nous nous trouvons comme sur un volcan qui bouillonne et dont on attend de minute en minute l'éruption», écrivait ces jours-là un correspondant de Shkodër, cependant qu'un autre indiquait de Gjirokastër: «Toute la ville est dans la terreur, mais malgré tout, le peuple, lui, est vivant»⁵⁸.

55) S. Hallkokondi, *Histori e Shqipërisë së re*, (Histoire de l'Albanie nouvelle), Vlore, 1923, p. 257; «Libri i vjetit 1924», Korçë, 1925, pp. 21-22; S. Vllamasi, *Shënime e kujtime historike*. (Notes et souvenirs historiques), cahier 4, p. 154, et cahier 8, p. 400. (Manuscrit à l'Institut d'Histoire).

56) «Immigranti», 5.12.1925.

57) ACE, Fonds du Gouv. de Durrës, d. 1, lettre d'Abdyl sans date, mais probablement de janvier 1920.

58) «Kuvendi» 21.2.1920 et 3.3.1920, correspondances de Gjirokastër et de Vlore.

Dans tout le pays éclatèrent de puissantes manifestations contre les projets de la Conférence de la Paix, qui violaient l'intégrité territoriale de l'Etat albanais et l'indépendance politique de l'Albanie. Les Albanais sont unis et déterminés à «verser jusqu'à la dernière goutte de leur sang si cet odieux projet ... se traduit en décision»⁵⁹, était-il dit dans une de ces protestations, qui furent élevées aussi par les Albanais des colonies. La situation était grave. Elle le devint encore plus à la suite du retentissement que suscita l'accord italo-grec du 29 juillet. Le journal «Populli», qui avait auparavant (dans la deuxième décade de janvier) publié l'appel de la commission initiatrice de Lushnje, en lui faisant écho, lançait maintenant vers la fin du même mois, le mot d'ordre: «La patrie est en danger!»⁶⁰, qui fut repris par la propagande des organisations politiques. Ces mots d'ordre, où apparaissait dans toute sa force la nécessité de s'appuyer sur les forces vives du peuple albanais et de les organiser, déclaraient notamment: «Notre patrie est sur le point d'être morcelée comme jadis la Pologne», son salut «dépend de la volonté de la nation... et il repose sur les bras de nos enfants». «Les peuples qui savent défendre leurs droits ont toujours triomphé». Aussi, face à la «politique cruelle» des puissances impérialistes il nous appartient de prouver, affirmaient-ils encore, que «nous sommes capables de défendre nos droits... notre vie, par nos propres forces», etc.⁶¹.

Dans une telle atmosphère de révolte générale nationale, le Congrès reprit ses travaux le 28 janvier. Y participaient plus de 50 délégués, représentant même des régions comme celles de Vlore et de Korçe, qui n'avaient pas été représentées au Congrès de Durrës en décembre 1918. Par la suite, arrivèrent aussi d'autres délégués qui souscrivirent aux décisions du Congrès.

Le Congrès de Lushnje prit trois décisions d'une très grande portée pour l'avenir du pays. Du fait de leur importance prépondérante, le Congrès examina d'abord les projets de partage de l'Albanie, conçus par la Conférence de la Paix et, les ayant rejetés, il se prononça pour la pleine indépendance du

59) *Dokumenta e materiale historike...*, doc. 20, p. 19; voir également «Populli», 27.I.1920.

60) «Populli», 27.I.1920, l'éditorial: *Atdheu në rrezik* (la Patrie en danger!).

61) ACE, Fonds du Comité de Kosove, d. 4. doc. 706.540, 706.496, 708.001, datés du 30 janvier et du 1.2.1920.

pays, contre tout mandat ou protectorat de n'importe quelle puissance étrangère. Dans un télégramme de protestation envoyé au président de la Conférence, le Congrès proclamait que les Albanais étaient prêts à consentir «tous les sacrifices, à verser jusqu'à la dernière goutte de leur sang, contre toute décision qui mettrait en péril l'intégrité territoriale de leur pays et leur pleine indépendance»⁶². Par cette décision, le Congrès repoussait non seulement les desseins de la Conférence de placer l'Etat albanais amputé sous le mandat d'une puissance étrangère, mais également les projets de la délégation du gouvernement de Durrës, tendant à installer un prince italien à la tête de l'Etat albanais, ou à mettre cet Etat sous la «protection» de la Société des Nations.

Cette décision anti-impérialiste du Congrès de Lushnje prit corps dans une deuxième décision: l'approbation d'un acte constitutionnel, proclamant la pleine souveraineté de l'Etat albanais⁶³, s'exprimant dans les organes suprêmes choisis par le Congrès lui-même. Celui-ci forma un Conseil suprême de quatre membres⁶⁴ devant représenter le chef de l'Etat albanais, jusqu'à ce que ce chef et la forme du régime fussent définitivement fixés par une assemblée constituante. Le Conseil suprême devait exercer le pouvoir exécutif, cependant que les attributions du pouvoir législatif, c'est-à-dire du Parlement, devaient appartenir à un Conseil national composé de 37 membres, qui fut élu également par le Congrès et dénommé Sénat. Ainsi, par la voie révolutionnaire, le Congrès abrogeait également le statut du 29 juillet 1913, qui plaçait l'Albanie et ses organes locaux sous le contrôle des puissances et jetait les fondements d'un Etat albanais indépendant.

Cet esprit de combat s'observe également dans la rédaction de nombreuses protestations, surtout de celle adressée au Parlement et au Sénat italiens. A la différence du gouvernement de Durrës, qui, renouvelant sa démarche de septembre 1919, avait de nouveau fait appel le 19 janvier 1920 à ces deux assemblées, sollicitant leur intervention pour «défendre» l'Albanie et «modifier» la politique du gouvernement de Rome⁶⁵,

62) «Hylli i Dritës», 1944, n° 2, p. 43; voir aussi *Dokumenta e materiale historike...* p. 25.

63) Dh. Dhimo, *E drejta kushtetuese e Republikës Popullore të Shqipërisë* (Le droit constitutionnel de la République Populaire d'Albanie), Tirana, 1963, p. 46.

64) Furent élus membres du Conseil suprême: Aqif pacha Elbasani, Mihal Turtulli, Luigj Bumçi et Abdi Toptani.

le Congrès de Lushnje leur envoya une protestation d'une teneur significative. Il s'élevait avec indignation contre les projets d'asservissement du pays de la part de l'Italie, déclarant notamment: «La nouvelle de l'odieux procès qui nous a été fait à la Conférence de Paris, devenue un honteux marché des peuples, a suscité partout la violente colère et la sainte indignation du peuple albanais. L'Assemblée de la nation, réunie à Lushnje... a décidé unanimement de communiquer aux représentants de l'Italie que le sang pur de Skanderbeg n'a pas... cessé de couler dans les veines du peuple albanais, pour que ses descendants puissent s'humilier au point de devenir une colonie docile de l'Italie et servir de récompense pour assouvir les convoitises impérialistes de ses cupides voisins. Profondément touchés par la terrible fatalité qui les frappe, tous nos compatriotes attendent que sonne la dernière heure de leur vie nationale pour montrer au monde civilisé que les peuples, et le peuple albanais le premier, savent mourir pour ne pas passer d'une main à l'autre comme un troupeau de moutons et ne pas devenir un pion entre les mains de ceux qui dirigent aujourd'hui la diplomatie de l'Europe»⁶⁶.

Le Congrès de Lushnje prit ensuite sa troisième décision importante: à la majorité des voix il destitua le gouvernement de Durrës, dont l'action fut considérée comme antinationale. Ainsi, le Congrès mettait fin à la politique de capitulation que ce gouvernement avait poursuivie à l'égard de l'occupant italien et indiquait, conformément aux intérêts du pays, que le mouvement national albanais devait diriger d'abord son fer de lance précisément contre ces occupants. Il élut un nouveau gouvernement, dont il confia la présidence à Sulejman Delvina, alors à Paris, en qualité de représentant de la colonie albanaise de Turquie. Eshref Frashëri fut désigné provisoirement pour le remplacer⁶⁷.

Cependant que le Congrès tenait ses travaux, les gouvernants de Durrës firent une dernière tentative, une fois de plus infructueuse, pour entraver son action. Ils pensèrent cette fois

65) ACE, Fonds du MAE, n° 322, c. 32, voir le message télégraphique adressé le 19 janvier par L. Bumçi à ces deux institutions italiennes.

66) V. Cette protestation dans «Kuvendi» 21.2.1920.

67) Furent choisis comme autres membres du Gouvernement: Mehmet Konica aux Affaires étrangères, Sotir Peci à l'Instruction publique, Hoxha Kadri Prishtina à la Justice, Ndoc Çoba aux Finances et Ahmet Zogu à l'Intérieur.

recourir contre lui à la milice albanaise⁶⁸, qui relevait du commandement italien d'occupation fixé à Vlore. Celui-ci, accueillant favorablement la demande du gouvernement de Durrës, se montra prêt à mettre à sa disposition les forces albanaises, comme le prévoyait du reste l'accord du 20 août 1919, et à les diriger contre le Congrès de Lushnje. En ce domaine, l'action du gouvernement de Durrës représenté par Mufit Libohova, qui s'était rendu à Vlore⁶⁹, et celle du commandement italien avec à sa tête le général S. Piacentini, apparaissent maintenant plus coordonnées. Au moment où M. Libohova dépêchait vers Lushnje des forces de la milice pour disperser le Congrès, le général Piacentini envoyait aux congressistes une lettre, définissant leur réunion comme «illégale» et les invitant à regagner leur lieu d'origine⁷⁰. La milice, partie de Vlore, rejoignit Ardenice, près de Lushnje, mais refusa d'aller plus loin et d'ouvrir le feu contre les forces volontaires mobilisées pour défendre les travaux du Congrès⁷¹. Ainsi le Congrès put-il, le 31 janvier, clôturer ses travaux avec succès.

Le Congrès de Lushnje fut, comme l'a défini le camarade Enver Hoxha, un congrès anti-impérialiste⁷² et non pas un congrès de «changement de fauteuils»⁷³, comme ont cherché à le présenter ses adversaires. Le Congrès mit un terme à la politique de capitulation à l'égard des Italiens et porta un coup sévère à leurs plans d'asservissement. Ses travaux se déroulèrent sous la conduite des éléments démocrates et progressistes et bénéficièrent du puissant soutien des larges couches

68) La milice se composait de troupes albanaises peu nombreuses recrutées par l'occupant italien durant la guerre pour être utilisées contre les Austro-hongrois. Par l'accord du 20 août 1919, le gouvernement de Durrës accepta que cette force armée albanaise demeurât sous la dépendance des Italiens. Dans le cas où l'ordre public serait gravement perturbé, le gouvernement albanais pourrait demander au commandement italien de faire participer cette milice à la répression de ces troubles et au rétablissement de l'ordre.

69) M. Libohova se trouvait depuis la fin de décembre à Gjirokastër où il avait fait des tentatives désespérées pour empêcher les délégués locaux de se rendre à Lushnje.

70) *Dokumenta e materiale historike...* p. 20.

71) F. Veizi, *Kongresi i Lushnjës* (Le Congrès de Lushnje), Tirana, 1960, pp. 32,34; «Drita», Gjirokastër, 3.3.1921, l'article: «Mufit beu dhe broshura e tij (Mufit bey et sa brochure).

72) E. Hoxha, *Influenca e Revolucionit të madh të Tetorit në Shqipëri*, (L'influence de la grande Révolution d'Octobre en Albanie), Tirana, 1957, p. 12.

73) Voir «Hylli i Dritës», 1923, n° 2, p. 393.

du peuple albanais. Il symbolisait l'union politique des différentes régions du pays et ses décisions traduisaient la détermination des masses populaires de préserver à tout prix ne fût-ce que les conquêtes politiques réalisées dans les années 1912-1913. En tant que telles, ses décisions furent appuyées par ces masses, qui se mobilisèrent pour les mettre également à exécution à travers la lutte armée anti-impérialiste. Pour toutes ces raisons, les décisions du Congrès de Lushnje eurent pour l'Albanie une portée historique.

Επιμέλεια Κεντρική Βιβλιοθήκη Κόνιτσας



*Osman Haxhiu, Président du Comité «La défense nationale»
de Vlore.*

Δημόσια Κεντρική Βιβλιοθήκη Κόνιτσας

Chapitre V

LA BATAILLE LIBÉRATRICE DE VLORE

1) NOUVELLES VICTOIRES POLITIQUES INTÉRIEURES DANS LA LUTTE CONTRE LA REACTION LOCALE ET L'OCCUPANT (FEVRIER — MARS 1920)

Pour mettre en oeuvre le programme anti-impérialiste du Congrès de Lushnje, le pouvoir politique issu du Congrès avait à affronter des tâches considérables et des plus ardues. A l'intérieur, il lui incombait de prendre en main et de renforcer le pouvoir d'Etat, de l'étendre sur tout le territoire compris dans les frontières de 1913 et de demander le départ des envahisseurs, avant tout des Italiens. De la manière dont il s'acquitterait de ces tâches devait également dépendre le succès des efforts diplomatiques déployés sur l'échiquier international pour assurer à l'Etat albanais son intégrité territoriale et la reconnaissance de son indépendance. Grâce à l'élan patriotique révolutionnaire qui l'animait, le peuple albanais put remporter ses premières victoires politiques importantes, qui consistaient dans la mise en oeuvre de certaines des décisions prises à Lushnje.

Le peuple albanais prit aussitôt connaissance des décisions du Congrès de Lushnje au cours des meetings organisés, dans plusieurs régions du pays, par les milieux intellectuels bourgeois, avec la participation des délégués rentrés de Lushnje, ainsi qu'à travers les proclamations que le nouveau gouvernement adressa le 31 janvier (puis durant février) au peuple albanais, sollicitant son appui.¹

1) *Qarkoret e Ministrisë së Punëve të Mbrendëshme të vjetit 1920* (Circulaires du Ministère de l'Intérieur de l'année 1920), Shkodër, 1921, pp. 9-12.

Face à la situation si critique que traversait le pays, les masses populaires patriotes, non contentes de se faire l'appui du gouvernement l'incitèrent même à traduire dans les faits les tâches fixées à Lushnje.

Cette détermination apparaît de nombreuses lettres envoyées à Tirana de tous les coins du pays, ainsi que d'autres documents de l'époque. Le peuple de Gjirokastër, est-il dit dans une de ces lettres, «est prêt à consentir n'importe quel sacrifice» et «unanimement uni dans le même vœu, il a reconnu avec un ardent enthousiasme le nouveau cabinet et proclamé son adhésion au nouveau gouvernement»². Nous sommes décidés à «défendre le pays contre l'ennemi conformément à la décision prise à la réunion nationale de Lushnje»³ déclarait la résolution adoptée à l'issue d'un meeting tenu à Shkodër. Dans une autre lettre adressée au gouvernement, on pouvait lire: «Le nouveau cabinet doit être bien attentif à ne montrer aucun signe de faiblesse, s'il ne veut pas perdre son crédit... Les décisions de la nation sur sa pleine indépendance et son intégrité territoriale ne peuvent être annulées que par le sang»⁴.

Cet empressement des masses populaires à appuyer les décisions du Congrès de Lushnje, permit au gouvernement qui en était issu d'affronter victorieusement les obstacles que les Italiens et le gouvernement de Durres ne manquèrent pas de dresser sur sa voie. Celui-ci poursuivit en effet ses efforts obstinés pour ne pas reconnaître les décisions de Lushnje et ne pas céder la place au nouveau gouvernement.

Le Congrès terminé, les membres du Conseil suprême, du gouvernement et du Conseil national, qui se trouvaient à Lushnje, prirent le chemin de Durrës que la population avait commencée à décorer de drapeaux nationaux pour les accueillir.⁵ Mais les Italiens se montrèrent cette fois plus tenaces.

2) ACE, Fonds du Gouv. de Lushnje, d. 4 (c), lettre de K. Koçi, etc. à E. Frashëri, datée du 16.2.1920. Voir également dans le d. 2 (b), la lettre de la paysannerie de Gjirokastër de la même date.

3) *Dokumenta e materiale historike nga lufta e popullit shqiptar për liri e demokraci 1917-1941* (Documents et matériaux historiques de la lutte du peuple albanais pour la liberté et la démocratie 1917-1941), Tirana, 1959, pp. 28-29.

4) ACE, Fonds du Comité de Kosove, d. 5, doc. 706.573, daté de 14.2.1920, lettre de B. Fevziu à H. Kadri.

5) ACE, Fonds du Gouv. Durrës, d. 4. Télégramme de F. Alizoti à M. Libohova, à Vlore (sans date, en italien).

Ils mirent aussitôt en mouvement leurs troupes stationnées à Durrës et y empêchèrent l'entrée des congressistes⁶. Ayant disposé leurs forces sur des positions de combat aux principaux points qui commandaient l'entrée de la ville, ils proclamèrent l'état de siège et donnèrent l'ordre à la population de s'abstenir de décorer Durrës et d'organiser des manifestations.⁷

Dans ces conditions, les membres du Conseil suprême, du gouvernement, etc., se dirigèrent vers Tirana, où ils s'établirent le 11 février 1920, après avoir surmonté les difficultés que l'occupant ne se fit pas faute de soulever dans cette ville également.⁸ Tirana, ville importante du centre du pays, devint dès lors la capitale de l'Albanie.

En dépit de l'obstacle dressé par les Italiens à l'installation du nouveau pouvoir dans l'ancienne capitale du pays, l'administration de presque toutes les régions d'Albanie qui relevaient de Durrës se rallia en fait, aussitôt après le Congrès, au gouvernement de Tirana et se mit à agir conformément à ses ordres. Politiquement discrédités, ne jouissant plus d'aucun soutien auprès des forces vives du peuple albanais, certains des anciens gouvernants s'étaient terrés à Durrës ou poussés par mer jusqu'à Vlore pour ourdir avec le commandement italien quelque nouveau complot antinational et tenter de se maintenir au pouvoir avec l'aide des baionnettes étrangères. M. Libohova, F. Alizoti et M. Kruja, qui se montrèrent les plus actifs parmi leurs collègues se trouvant en Albanie, s'adressèrent à maintes reprises au commandement italien pour lui demander d'assurer, par sa protection, au gouvernement provisoire l'exercice de ses fonctions. D'autres membres de ce gouvernement, notamment L. Gurakuqi, adoptèrent une attitude différente. Conscient d'avoir suivi une voie politique erronée, celui-ci se montra prêt à adhérer aux décisions du Congrès de Lushnje. Nous ne devons pas « nous maintenir au pouvoir contre la vo-

6) *Ibid.*

7) ACE, Fonds du Com. de la Gendarmerie, 1920, La proclamation du commandant de la XIII^e division de l'armée italienne, le général G.B. Raimondo, en date du 3.2.1920. Voir *ibid.* Fonds de la Légation italienne, 1920, la lettre du même général italien datée du 5.2.1920, au ministère de l'Intérieur.

8) F. Veizi, *Kongresi i Lushnjës* (le Congrès de Lushnje), Tirana, 1960, p. 43; ACE, Fonds du Comité de Kosove, d. 2, doc. 706.522, lettre de H. Kadri.

lonté du peuple et en nous appuyant sur la force étrangère» écrivait-il le 11 février 1920⁹.

Afin de mettre en oeuvre leurs desseins antinationaux, M. Libohova et ses deux compères allèrent jusqu'à rappeler aux occupants que l'accord signé à Rome le 20 août 1919 leur reconnaissait le droit de prendre n'importe quelles mesures nécessaires pour préserver l'état de choses antérieur.¹⁰ Néanmoins, les Italiens trouvèrent plus opportun de cesser de soutenir le gouvernement de Durrës, désormais moribond, plutôt que de prendre des mesures militaires pour dissoudre le pouvoir politique issu du Congrès de Lushnje.

Cela non seulement leur eût été difficile, mais aurait également pu avoir des conséquences politiques néfastes tant à l'intérieur du pays que sur le plan international. Les Italiens entendaient frapper le mouvement grandissant contre eux par des moyens moins découverts, en intensifiant leurs efforts pour semer la discorde et, si possible, la guerre civile entre les Albanais. Dans ses interviews accordées à la presse, le général Piacentini cherchait même à donner l'impression que, selon lui, il ne se produisait rien d'inquiétant en Albanie, que le pays était «tranquille»¹¹. Ayant ainsi perdu même l'appui de l'occupant, les gouvernants de Durrës se virent contraints d'accomplir les 21 et 22 février, l'acte formel de la transmission des pouvoirs au nouveau gouvernement.

Le gouvernement national de Tirana qui prit rapidement en main l'administration de la majeure partie du pays, entama son activité avec à sa tête le Conseil suprême, élu par le Congrès, et non plus de Haut commissaire italien désigné par Rome, qui avait contrôlé toute l'activité du gouvernement antérieur et l'avait dirigé conformément à ses desseins. Il n'accepta pas non plus le contrôle des fonctionnaires (adetti) italiens sur les organes administratifs relevant de lui, et réclama leur départ.¹² Si ces fonctionnaires demeurèrent en fait en Albanie,

9) «Hylli i Dritës», 1944, nr. 2, p. 44. Voir aussi: *Luigj Gurakuqi, Vepra të zgjedhura*, (Luigj Gurakuqi, Oeuvres choisies), Recueillies, rédigées et pourvues d'une introduction et de notes par Mark Gurakuqi. Tirana, 1961, pp. 31-32.

10) ACE, Fonds du Gouv. de Durrës, d. 4, voir la copie de la lettre en italien, datée du 7.2.1920, adressée au chargé des fonctions de Haut commissaire italien.

11) Voir l'interview intitulée: *l'Albania è tranquilla*, in «Unione», Tunis, 3.3.1920.

12) ACE, Fonds de la Conférence de la Paix, doc. 203.412, daté du 17.2.1920.

ils furent empêchés d'y remplir leur mission. Un autre acte du nouveau gouvernement, qui libéra son action de toute emprise de l'occupant, fut sa décision du 7 février 1920¹³ de relever le colonel italien R. Ridolfi du commandement de la gendarmerie albanaise ainsi que les autres officiers italiens de leurs fonctions de commandants des diverses unités ou d'«organiseurs» de ce corps¹⁴. Il se mit à organiser cette arme plus solidement, en plaçant à sa tête un conseil militaire composé d'officiers albanais, et en accrut les effectifs. Le gouvernement de S. Delvina, répondant aux sollicitations incessantes de ses organismes subordonnés et des milieux patriotiques, grossit ses forces armées, en créant aussi certaines unités par enrôlement volontaire, avant la promulgation de la loi sur le service militaire obligatoire.¹⁵ A ces unités devaient se rallier également par la suite les forces de la milice albanaise. Ainsi se forma un noyau de forces armées locales, en soutien au nouveau pouvoir politique, qui s'attacha essentiellement à mettre en oeuvre les décisions de Lushnje et à neutraliser les multiples manoeuvres antialbanaises de l'occupant.

Le gouvernement de Tirana ne disposait pas de moyens financiers suffisants pour entretenir et équiper ces forces armées pas plus que pour maintenir son appareil administratif. Des caisses du gouvernement antérieur il n'hérita pas le moindre fonds¹⁶, qui lui eût permis de faire face à la difficile situation financière suscitée aussi par la politique de rapine des occupants. Outre leurs efforts pour drainer le plus possible la monnaie métallique, au premier chef l'or, les Italiens s'étaient arrogé le privilège de percevoir les recettes des douanes nationales, source importante de revenu pour le trésor albanais, sans rencontrer une suffisante opposition de la part du gouvernement de Durrës. Mais, dans l'ensemble, le gouvernement issu du Congrès de Lushnje régla correctement cette question d'im-

13) ACE, Fonds du Gouv. de Lushnje, registre des décisions, décision en date du 7.2.1920, alors que le gouvernement se trouvait encore à Kavaje.

14) Voir à ce propos: E. Grasselli, *Esercito italiano in Francia e in Oriente*, Milano, 1934, p. 247; «Corriere d'Italia», Roma, 13.3.1920, l'article: *L'Italia e il nuovo governo albanese*.

15) La loi sur le service militaire obligatoire fut promulguée en été 1920.

16) En décembre 1919, le gouvernement de Durrës était au seuil d'une faillite financière complète: (ACE, Fonds L. Gurakuqi, d. 5, lettre de M. Kruja à L. Gurakuqi, datée du 6.12.1919).

portance à la fois économique et politique. Il renonça à son premier dessein de contracter un emprunt extérieur¹⁷, qui aurait été néfaste au pays sous tous les rapports. Le 6 mars 1920, il décidait de faire appel à son peuple en émettant un emprunt intérieur de 2 millions de francs-or¹⁸. L'émission de cet emprunt, le 8 mars, trouva immédiatement l'appui des larges couches de la population.

A cette époque, toutes les contrées occupées par les Italiens relevaient administrativement du gouvernement national de Tirana. La région de Gjirokaster était également de son ressort. Au début de mars 1920, Tirana y avait même envoyé dans certaines sous-préfectures, notamment à Këlcyre, Përmet, Leskovik et Ersek, des forces de gendarmerie commandées par des officiers albanais, Riza Cerova entre autres, et y avait remplacé certains des principaux fonctionnaires. Seuls Vlore et son arrière-pays, qui comprenait aussi Tepelene, ne dépendaient pas du gouvernement de Tirana. En outre, demeuraient en dehors de son autorité la ville de Shkodër avec ses proches environs, où était cantonnée une garnison des puissances alliées, les régions du nord-est, occupées par le nouvel Etat serbo-croate-slovène, et la région de Korce, encore aux mains des Français. Toutefois, cette situation commença à changer, d'abord à Shkodër, lorsque, le 12 mars, l'unité française faisant partie de la garnison alliée et les officiers français, ayant à leur tête le général Bardi de Fourtou qui la commandait, quittèrent la ville. Les préparatifs de ce départ, apparents dès le début de mars¹⁹, incitèrent la population de la ville et des régions environnantes ainsi que les organisations politiques locales à intensifier leur action afin de prendre la situation en main et d'organiser une résistance armée contre une tentative éventuelle des Serbes et des Monténégrins pour s'emparer de Shkodër, qu'ils espéraient intégrer dans les frontières de leur pays.

En raison des âpres contradictions qui les opposaient aux Italiens dans l'Adriatique et en Albanie, les Yougoslaves avaient réclamé le rétablissement de l'Etat albanais dans ses frontières de 1913, sans mandat étranger. Dans le cas d'un règlement

17) ACE, Fonds du Congrès de Lushnje, d. 1, doc. 51.169, lettre du vice-président du gouvernement à la délégation à Paris, 25.2.1920.

18) ACE, Fonds du Gouv. de Lushnje, registre des décisions du gouvernement, décision nr. 66, en date du 6.3.1920.

19) ACE, Fonds du Comité de Kosove, d. 6, doc. 708.662, lettre de Xh. Naipi de Shkodër à H. Kadri, 4.4.1920; «Kuvendi», Rome, 29.3.1920, voir la correspondance de Shkodër datée du 7 mars 1920.

différent du problème albanais, ils étaient décidés à exiger leur «part». Au début de 1920, ils s'en tinrent à cette attitude. Sur l'insistance obstinée des Croates, le gouvernement de Belgrade refusa d'accepter le compromis anglo-franco-italien des 13 et 14 janvier 1920, qui lui donnait Shkodër et échange de Fiume, bien que cet arrangement (qui englobait aussi le règlement d'autres questions, tout aussi inacceptable pour les Yougoslaves), leur eût été notifié le 20 janvier sous forme de mise en demeure²⁰. Les Croates ne voulaient à aucun prix laisser Fiume à l'Italie, et ils étaient appuyés dans ce sens par le Président des Etats-Unis, dont les interventions bien connues sur «la question de l'Adriatique» commencèrent dans la dernière décade de janvier pour se terminer au début de mars 1920. Toutefois le «règlement» que le président Wilson préconisait pour la question albanaise ne satisfaisait nullement les Yougoslaves, les Monténégrins et les Serbes en particulier. Le chef de la Maison Blanche avait demandé à la France et à la Grande-Bretagne de s'en tenir à la «solution» prévue pour la question albanaise dans le mémorandum commun américano-anglo-français du 9 décembre 1919, document qui, suivant Wilson, «maintenait dans une large mesure l'unité de l'Etat albanais».²¹ Dans sa dernière note, datée du 4 mars 1920, remise aux Premiers ministres anglais et français le 6 mars, le président américain se tenait sur les mêmes positions. Il acceptait le règlement éventuel de la «question de l'Adriatique» par des négociations directes entre les deux pays les plus intéressés, l'Italie et la Yougoslavie, mais demandait que la question albanaise ne fût pas incluse dans ces négociations, spécifiant par ailleurs «qu'il ne saurait approuver aucun plan qui assignerait à la Yougoslavie une compensation territoriale dans la partie nord de l'Albanie pour ce qui lui serait enlevé ailleurs».²²

En d'autres termes, Wilson, s'en tenant avec insistance à la solution préconisée par le mémorandum du 9 décembre, appuyait les visées des impérialistes italiens sur l'Albanie et ne tenait compte d'aucune des deux propositions de Belgrade touchant ce problème. Il reconnaissait seulement à l'Etat serbo-croato-slovène un débouché économique sur l'Adriatique à tra-

20) B. Krizman, *Saveznički ultimatum u jadranskom pitanju siječna 1920 godine*, in «Jadranski zbornik», Rjeka—Pula, 1957.

21) Adriaticus, *La question adriatique. Recueil de documents officiels*, Paris, 1920, p. 125.

22) *Ibid.*, pp. 149-151.

vers le territoire albanais (en fait un pareil débouché avait été reconnu à la Serbie dès décembre 1912 par la Conférence des Ambassadeurs tenue à l'époque) et démembraient l'Albanie entre la Grèce et l'Italie, laissant le reste du pays sous mandat italien. Aussi les milieux gouvernementaux de Belgrade étaient-ils en proie à une grande nervosité. On y émit l'idée de s'emparer de Shkodër pour mettre les puissances devant un fait accompli²³. Un plan avait été même élaboré dans ce sens²⁴. Peu de temps auparavant, les troupes serbo-monténégrines, soutenues par B. de Fourtou, avaient occupé tout le mont Tarabosh et étaient descendues jusqu'au pont sur la Buna, à quelques centaines de mètres seulement de la ville proprement dite²⁵.

L'alarme que suscita, au début de mars 1920, à Shkodër, puis dans tout le pays, la crainte que les troupes serbes n'occupent la ville, était donc justifiée. Les représentants de Shkodër et des régions environnantes, rassemblés le 6 mars pour appuyer les décisions du Congrès de Lushnjë, se déclarèrent prêts à mettre ces décisions à exécution par tous les moyens qui s'avéreraient nécessaires²⁶ et constituèrent un comité chargé de la résistance. Des plans furent même élaborés, notamment celui du président du comité «*Defense nationale de Kosove*» et ministre de la Justice du gouvernement de Tirana, Hoxha Kadri, en vue d'englober Shkodër sous l'autorité de ce gouvernement avant même que le contingent français n'évacuât la ville. Ce plan prévoyait une série d'actions successives de caractère politique et militaire. D'abord, les représentants de la ville devaient se rendre chez le commandant français de la garnison pour lui faire part que, l'administration alliée prenant fin, la population avait décidé de se rallier au gouvernement de Tirana. Entre-temps, les envoyés du gouvernement entretenaient dans la ville. Il serait ensuite notifié aux représentants de Belgrade se trouvant à Shkodër que l'Etat albanais souhaitait établir des relations de bon voisinage avec l'Etat serbo-

23) *Zapisnici sa sednica delegacije Kraljevine SHS na Mirovnoj Konferenciji u Parizu 1919-1920*, Belgrade, 1960, pp. 276-277; V. Vinaver, *Italijanska akcija protiv Jugoslavije na albansko-jugoslovenskoj granici 1918-1920 god.*, in «*Istorijski zapisi*» 1966, nr. 3, p. 512.

24) J. Swire. *Albania. The rise of a Kingdom*, London, 1929, p. 289.

25) V. Vinaver, *op. cit.* p. 512.

26) *Dokumenta e materiale historike...* pp. 28-29.



Manifestation populaire à Tirana contre l'occupation italienne de Vlore.

Επιμελήτρια Κεντρική Βιβλιοθήκη Κόνιτσα



Bajram Curri, commandant des forces qui ont anéanti le mouvement réactionnaire.

Επιμέλεια Κεντρική Βιβλιοθήκη Κόνιτσας

croato-slovène et demandé que, en conséquence, leurs troupes quittent le Pont de la Bune et le Tarabosh. Si, malgré tout, les forces yougoslaves tentaient d'entrer dans la ville et que des combats dussent être engagés pour la défendre, le plan militaire et stratégique prévu serait alors immédiatement mis à exécution²⁷. En même temps, il serait à nouveau déclaré aux représentants de Belgrade, que dans les conditions créées, on ferait également appel aux Albanais demeurés dans les frontières de la Serbie et du Monténégro pour qu'ils prennent les armes et combattent aux côtés de leurs frères.²⁸

L'action fut entreprise conformément à ce plan²⁹ et, le 11 mars, veille du départ des Français de Shkodër, l'administration de la ville se rallia au gouvernement de Tirana. Les forces yougoslaves ne firent aucune tentative pour pénétrer dans la ville où était demeurée une unité italienne de la garnison alliée. Le mouvement national du peuple albanais continua donc de centrer son attention sur les Italiens, qui ne renonçaient pas à leurs projets portant atteinte à l'intégrité territoriale de l'Etat albanais et à son indépendance politique. L'entêtement des occupants à s'en tenir à leurs desseins était également apparu lors des négociations qui s'étaient déroulées les derniers temps à Vlore (et dont nous parlerons plus loin) entre le général Piacentini et les envoyés du gouvernement de Tirana. Soutenus une nouvelle fois par les trois grandes puissances victorieuses, (qui, dans leurs dernières tractations menées au cours des mois de mars et de février 1920, n'avaient encore fait aucun cas des revendications nationales du peuple albanaise exprimées par les protestations et les décisions du Congrès de Mushnje), les impérialistes de Rome cherchaient à frapper par tous les moyens le mouvement de libération nationale du peuple albanais, mouvement qui passait à la phase de la préparation de l'insurrection armée.

27) Ce plan prévoyait une concentration de forces autour du pont de la Bune, qui serait soumis à un feu nourri; des efforts seraient également faits pour prendre le Tarabosh en rassemblant les forces populaires de Anamalit et de Kraje, et l'on devait aussitôt faire appel aux montagnards pour qu'ils prennent les armes, etc.

28) ACE, Fonds du Comité de Kosove, d. 8, doc. 706.582, manuscrit de H. Kadri, en turc.

29) Certains représentants de la ville exprimèrent, le 11 mars, à Bardhë de Fourtou, leur désir de se rallier au gouvernement de Tirana, dont les délégués venaient d'arriver à Shkodër.

2. LES PREPARATIFS DE LA LUTTE ARMEE DE VLORE ET LA RIPOSTE DES ITALIENS

Malgré les importants succès obtenus, le pays était à nouveau menacé de démembrement, il risquait, si le plan du gouvernement de Rome pour l'annexion de Vlore et de sa région n'était pas déjoué, de se voir ravir son indépendance et d'être l'objet d'un partage encore plus odieux que celui que prévoyait le mémorandum du 9 décembre.

Si l'Italie était contrainte à renoncer à sa prétention sur Vlore et à reconnaître l'intégrité territoriale et l'indépendance de l'Etat albanais, les prétentions des voisins balkaniques, anxieux d'obtenir «leur part», perdraient tout appui et ne jouiraient même plus du soutien des puissances qui les patronaient. Sinon, il était désormais évident que l'Albanie risquait de se voir arracher, en même temps que la région de Vlore, non seulement la région de Gjirokastër, ainsi que le prévoyait le mémorandum précité, mais aussi les autres contrées convoitées par les voisins balkaniques, encore que celles-ci, aux termes mêmes de ce mémorandum, dussent demeurer dans les frontières de l'Etat albanais, qui serait placé sous mandat italien. Il était évident aussi que seule une action énergique, qui devrait aller jusqu'à la lutte armée, pourrait obliger Rome à reconsidérer son attitude à l'égard de la question albanaise et à reconnaître les décisions du Congrès de Lushnje.

C'est pour ces raisons qu'au lendemain du Congrès, dont les décisions, comme l'écrivait H. Xhelo, «relevèrent le courage du courant révolutionnaire»³⁰, un travail intense fut entrepris en vue de préparer l'insurrection armée. Ce mouvement devait éclater dans la contrée de Vlore, non seulement parce que les principales forces italiennes y étaient concentrées, mais encore parce que c'était la région la plus directement menacée d'être arrachée à l'Albanie. Aussi, les représentants de cette région (de la ville et des villages), réunis le 10 mars 1920, décidèrent-ils que «la question de Vlore serait réglée «par les armes»³¹. Une des mesures d'organisation de la lutte armée consistait dans la formation, surtout dans les régions du midi, de comités secrets

30) «Liria Kombëtare», Genève, 28.XI.1920, l'article: *Revolucioni i fshatarëve të Labërisë më 1920* (La révolution des paysans de la Labëri en 1920).

31) «Mbrojtja kombëtare», Vlore, 28.10.1920. Voir aussi la correspondance de Vlore en date du 14 mars 1920, publiée in «Albania», le 29.4.1920.

de «Défense nationale» sur la base des anciens comités. Le comité de Vlore même, avec à sa tête Osman Haxhi, y avait le rôle primordial. Une contribution particulière fut apportée à la préparation de la lutte par l'organisation des jeunes intellectuels de Vlore, conduits par Halim Xhelo.³²

L'entreprise des comités était soutenue par la presse nationale, qui menait campagne sur la nécessité de recourir aux armes, en tant que seule voie offerte aux Albanais dans leur lutte contre l'occupant.³³ Toutefois, dans leur travail préparatoire, les comités trouvèrent leur principal soutien dans la colère populaire contre l'occupant et l'empressement des masses à se dresser contre lui. Le gouvernement de Tirana, ne voulant pas voir empirer les rapports avec les Italiens, chercha, par le voie de ses organes, à limiter les actions que cette indignation avait suscitées³⁴. Elles n'en continuèrent pas moins sans interruption³⁵. Même les enseignes et les écriteaux en italien fixés sur des édifices urbains étaient arrachés de façon démonstrative. Les attentats politiques contre des Albanais au service de l'occupant ne manquèrent pas non plus. Tel celui organisé contre le sous-préfet de Tepelene, Sulejman Shehu, vers la fin de mars 1920. Sur son corps fut posée l'inscription: «Ainsi meurent les traîtres à la Patrie!»³⁶

C'est dans cette situation de révolte que s'ouvrit le 27 mars 1920, à Tirana, le premier Conseil national albanais (Sénat), qui, de concert avec le mouvement des masses populaires, devait

32) «Liria Kombëtare», 28.XI.1930, l'article: *Revolucioni i fshatarëve të Labërisë më 1920*; «Politika», Vlorë, 3.9.1920; «Bashkimi Kombëtar», Paris, 15.2.1937.

33) «Ne t'effraie jamais d'être en petit nombre quand tu as le droit avec toi. Mais avec courage, en homme, lance-toi de combat en combat, car le combat est sacré», était-il dit, entre autres, dans les articles de cette presse («Albania», 5.2.1920, l'article: *Në luftë dhe prapë në luftë* (Au combat et encore au combat).

34) Le 20 avril, le ministère de l'Intérieur recommandait aux préfetures de prendre des mesures pour prévenir toute attitude «brutale» envers les Italiens, et éviter que ne se répètent les faits «regrettables» qui s'étaient produits à leur encontre. Il ajoutait que si ces mesures s'avéraient sans effet, une enquête serait ouverte pour découvrir les responsables «qui seraient traduits devant les tribunaux». (*Circulaires du ministère de l'Intérieur...* p. 35).

35) Ll. V. Jorgji, *Shënime të një ditari* (Notes de journal) in «Studime historike», 1964, nr. 2, p. 227, voir la note à la date du 27 avril.

36) C. Zoli, *L'insurrezione albanese*, in «Politika», Rome, vol. V, fasc. I, nr. XIV, 30.6.1920, p. 214. A. Shehu, *Kujtimet* (Mémoires). Manuscrit à l'Institut d'Histoire.

exercer sa pression sur le gouvernement pour qu'il ne recule pas devant les difficultés que soulèverait l'application des décisions du Congrès de Lushnje. Dans le discours d'ouverture prononcé au nom du Conseil suprême, il était déclaré que l'Albanie souhaitait établir des rapports amicaux avec les pays voisins, à condition que ceux-ci respectent l'entière indépendance de l'Etat albanais et son intégrité territoriale. S'adressant en particulier au gouvernement italien, le Conseil suprême lui demandait de modifier la politique hostile qu'il avait jusque-là poursuivie quant à la question albanaise. Dans sa réponse, le Conseil national recommandait au gouvernement de prendre les mesures énergiques requises pour assurer l'indépendance de l'Albanie et rallier à lui les régions du pays restées politiquement et administrativement hors de son ressort.³⁷ On entendait avant tout par là la région de Vlora, dont l'avenir politique devait être déterminant pour celui des autres régions également.

Conformément à cette recommandation, le gouvernement de Tirana se déclara prêt à entamer des négociations avec Rome en vue de régler le conflit italo-albanais par la voie diplomatique. D'autre part, il ne fit rien pour empêcher les préparatifs d'insurrection armée qui étaient menés dans les régions méridionales du pays. Le gouvernement de Tirana espérait en effet que ces agissements amèneraient la partie adverse à revoir son attitude à l'égard de la question albanaise. A ce moment, la situation dans l'Albanie Centrale s'aggrava du fait de l'apparition d'un mouvement réactionnaire, que les Italiens et d'autres encore ne manquèrent pas d'encourager.

L'occupant, après s'être vu contraint de renoncer à soutenir le gouvernement de Durrës, n'en poursuivit pas moins son action en vue de frapper le mouvement national albanais. Il beneficia encore en cela de l'appui des gouvernants de Durrës, notamment de Mufit Libohova, qui continuait à Gjirokastër sa propagande défaitiste³⁸, de Mustafa Kruja, et d'autres encore. M. Kruja organisait des forces de bachibozouks pour les lancer dans des coups de main de diversion.³⁹ D'autre part de nombreux beys de l'Albanie Centrale, tels Hamit bey Topta-

37) *Bisedimet e Këshillit Kombëtar «Senat»* (Débats au Conseil National ou «Sénat»). La première législature. Première session, Tirana, 1923, pp. 3-4; *Circulaires du min. de l'Intérieur...* pp. 31-32.

38) L. Dilo *Gjirokastra nëpër shekuj* (Gjirokastër dans les âges), p. 171 (Manuscrit à l'Institut d'Histoire et de Linguistique).

ni, Ymer bey Shijaku, etc., n'étaient pas satisfaits de leurs positions au pouvoir à l'issue du Congrès de Lushnje. Ils redoutaient surtout, comme l'écrivait ces jours-là une notabilité du pays, que le mouvement contre l'occupant ne se convertît en un mouvement contre eux, pour leur arracher leurs terres⁴⁰. Des membres du clergé musulman se rallièrent à eux. Toutes ces forces réactionnaires agirent de concert avec le mouvement le plus réactionnaire, le mouvement essadiste, qui voulait à la tête de l'Etat ou du gouvernement, le féodal Essad pacha Toptani. C'est ainsi qu'au début d'avril 1920, une révolte armée eut lieu autour de la capitale contre le gouvernement de Tirana. Les instigateurs de ce mouvement, étrangers et Albanais, soucieux de rallier à eux des forces aussi nombreuses que possible, lancèrent aussi des mots d'ordre démagogiques à résonance sociale qui évoquaient l'«intérêt» de la paysannerie.⁴¹ Il sembla, pour un temps, que les Italiens, grâce à ce mouvement, allaient finalement obtenir les résultats souhaités.

En fait, les forces séditieuses avaient cerné la capitale et, comme l'écrivait alors le Haut commissaire italien Fortunato Castoldi, le gouvernement se trouvait «en quelque sorte emprisonné»⁴². Le gouvernement ne disposait pas de forces suffisantes pour frapper les bandes essadistes conduites par Osman Bali, Nel Hoxha et d'autres chefs. Afin de gagner du temps, le Conseil national décida le 15 avril de dépêcher une commission à Essad pacha à Paris pour s'entendre avec lui, les

39) ACE, Fonds du Gouv. de Lushnje, 4A (s), lettre du commandement de la gendarmerie de Durrës au Commandement en chef, 20.4.1920; S. Vllamasi, *Shënime e kujtime historike*, Cah. 4, pp. 165-171, 176-177 (Manuscrit à l'Institut d'histoire et de linguistique).

40) Les notabilités de Berat, Elbasan et Tirana, écrivait le 2 mai 1920 Pandeli Evangjeli, «sont convaincus que si une Albanie libre voit le jour, les nationalistes leur enlèveront leurs biens, c'est pourquoi ils préfèrent une Albanie petite et placée sous le mandat de l'Italie...» (ACE, Fonds de la Conférence de la Paix, d. 1, et 51.208, lettre de P. Evangjeli du 2.5.1920).

41) Une telle démagogie apparaît dans l'activité d'un parti intitulé «Parti démocratique», ayant son siège à Dibër e Vogël (alors sous l'occupation serbe et le contrôle des agents d'Essad pacha Toptani). Dès le 1er février 1920, ce parti avait publié une proclamation, en faveur d'un Etat albanais sans Italiens, mais avec à sa tête Essad pacha et, pour une réforme agraire, en vertu de laquelle la terre serait remise aux laboureurs, qui devraient indemniser les propriétaires par des versements, échelonnés sur vingt ans. (Voir: *Circulaires du Ministère de l'Intérieur...* pp. 21.23).

42) G. A. Colonna di Cesarò, *L'Italia nell'Albania meridionale, Note e documenti*. Foligno, 1923, pp. 353-354.

bandes armées consentant à se disperser jusqu'au retour de cette commission.⁴³

Dans ces circonstances, le gouvernement albanais entama des pourparlers avec la partie italienne, représentée par F. Castoldi, qui venait d'arriver en Albanie pour y assumer ses fonctions de Haut commissaire, mais qui avait eu depuis longtemps l'occasion de connaître le pays et les personnalités politiques albanaises de l'époque. Les conversations, commencées à Durrës avant le milieu d'avril,⁴⁴ ne devaient donner aucun résultat. F. Castoldi présenta aux représentants albanais, Hoxha Kadri et Ndoc Çoba, les mêmes conditions que le général Piacentini avait avancées aux délégués du gouvernement qui s'étaient rendus à Vlore⁴⁵. Les Italiens prétendaient que les Albanais entérinent l'accord humiliant que le gouvernement antérieur avait signé avec eux, le 20 août 1919⁴⁶, et que le gouvernement issu du Congrès de Lushnje accepte la fêrûle d'un Haut commissaire italien et se soumette à son contrôle, ne réclame pas la modification du statut politique et administratif de la contrée de Vlore, et attende patiemment le résultat des marchandages auxquels se livraient les Puissances. Autrement dit, les Italiens ne voulaient à aucun prix renoncer à leur mandat sur l'Etat albanais et à l'annexion de la région de Vlore, et ils prétendaient même que fussent annulées toutes les victoires politiques que le mouvement national du peuple albanais avait remportées depuis le Congrès de Lushnje.

Le peu de cas qui était ainsi fait des propositions albanaises indiquait clairement que les diplomates de Rome acceptaient d'entamer ces pourparlers uniquement pour gagner du temps, en espérant à la fois que la situation critique qui s'était créée autour de Tirana faciliterait la réalisation de leurs projets. Le peuple albanais, escomptaient-ils, détournerait maintenant son attention de son principal ennemi extérieur, cependant que le

43) *Bisedimet e Këshillit Kombëtar*. . (Débats au Conseil national. .) p. 25; ACE, Fonds du MAE, d. Conférence de la Paix, doc. 51.201, proclamation datée du 17.4.1920, adressée à la population de Durrës.

44) *Bisedimet e Këshillit Kombëtar*. . (Débats au Conseil national. .) p. 25.

45) *Ibid.* p. 29-30.

46) ACE, Fonds de la Conf. de la Paix, d. 1, doc. 51.208, lettre de P. Evangjeli du 2.5.1920; «Agimi», Shkodër, mai 1920, p.10; L. Skendo, *Les origines du conflit italo-albanais*, in «Mercure de France», 1.8.1920. Voir aussi la déclaration de S. Delvina de juin 1920, in J. Swire, *op. cit.* p. 318.

mouvement des bandes armées rebelles le pousserait à renoncer à ses efforts pour édifier un Etat albanais pleinement indépendant, comme il en avait été décidé à Lushnje, et à accepter «l'aide et les conseils» de l'Italie. En vérité, certains milieux dans le pays, qui s'intitulaient eux-mêmes «nationalistes», étaient prêts à déposer les armes. D'aucuns même se mirent à propager des mots d'ordre défaitistes. Pandeli Evangjeli, notamment, ne voyait alors «aucun espoir de salut» de l'intérieur, où, selon lui, non seulement les couches dirigeantes étaient «pourries», mais le peuple lui-même (sur lequel les «nationalistes» fondaient leurs espoirs) était «ignorant, fanatique et dépourvu de caractère».74. De même, Ahmet Zogu déclarait au Conseil national que le peuple «n'est pas animé de patriotisme... comme il avait semblé à la réunion de Lushnje»48, cependant que Gjergj Fishta, le 15 avril 1920, tenait pour une «folie» de rejeter «l'aide» de l'Italie et pour un «crime» de prendre les armes contre elle.49

Tout de même, les éléments démocrates et révolutionnaires poursuivirent la lutte contre ces attitudes capitulaires et défaitistes. Cette lutte fut également aidée par le retrait provisoire des bandes essadistes à la suite de l'accord intervenu avec leurs chefs, qui se déclarèrent en faveur du départ de la commission pour Paris. D'autre part, les préparatifs de l'insurrection armée libératrice qui devait être déclenchée contre l'occupant, ne furent non plus interrompus. Ils étaient encouragés non seulement par l'obstination de Rome, mais aussi par l'attitude inchangée des Puissances à l'égard du problème albanais. Les nouvelles qui venaient des membres de la délégation albanaise à Paris, de la presse étrangère, etc., indiquaient que les principales puissances victorieuses, dans leurs futures réunions (à l'issue des négociations directes italo-yougoslaves) ne feraient aucun cas des revendications albanaises, et qu'elles prendraient pour base dans l'examen de ce problème le mémorandum américano-franco-anglais du 9 décembre 1919. Synthétisant cette situation, le journal «Drita» (qui paraissait à Gjirokastër depuis la fin du mois de mars 1920) écrivait:

47) ACE, Fonds de la Conf. de la Paix, d. 1, doc. 51.208, lettre de P. Evangjeli, en date du 2.5.1920.

48) *Bisedimet e Këshillit Kombëtar...* (Débats au Conseil national), p. 63.

49) ACE, Fonds Gj. Fishta, d. 1, lettre autographe, en italien, de Gj. Fishta, datée du 15.4.1920.

«Toutes les portes nous sont fermées, partout où nous avons frappé on ne nous a pas répondu. Il ne nous reste plus qu'à nous tirer nous-mêmes d'affaire. C'est la seule voie de salut; la seule force sur laquelle nous pouvons compter est la nôtre». ⁵⁰

Dans le Sud, où se préparait la résistance armée, les comités de «Défense nationale» s'employaient à coordonner leur action. ⁵¹ Les appels de la presse invitant le peuple à se préparer moralement à la lutte se renouvelaient constamment. Le journal «Drita», qui se signala en ce domaine, déclarait: «Opposons-nous par les armes aux ravisseurs, rougissons toute main noire qui cherche à s'allonger sur la vie de l'Albanie... il nous faut prendre les mesures voulues, de celles qui nous ont toujours sauvés, qui nous ont honorés aux yeux du monde. Il vaut mieux être mort sous terre avec honneur que déshonoré sur terre...». A la fin du mois d'avril, le journal reprenait: «Nous voulons que notre existence soit respectée, sinon nous lutterons jusqu'au bout. Si nous ne sommes pas assez forts pour résister victorieusement, nous sommes assez braves pour mourir». ⁵² Les appels d'en bas demandant le respect des décisions de Lushnje pour l'union politique et administrative du pays, sans reculer devant aucun obstacle, étaient également incessants. A un meeting tenu à Përmet, il fut décidé d'envoyer à Tirana une résolution demandant, entre autres, au gouvernement de ne pas perdre du temps, mais d'agir en «recourant à n'importe quelle mesure pour assurer le retour de Vlore à la mère-patrie». ⁵³

Deux journaux, «Populli» de Shkoder et «Drita» de Gjirokastrë, publièrent aussi à l'époque (l'un à la fin du mois d'avril et l'autre au début de mai) la teneur de l'accord italo-albanais du 20 août 1919, qu'ils définissaient comme un «document de trahison» ⁵⁴. Cette publication n'était pas le fait du hasard, mais elle tendait à faire pièce à l'intention des occupants de prendre cet accord pour base de négociations avec les

50) «Drita», 3.4.1920, article: *Fuqia vetë* (La force même).

51) Voir la nouvelle dans le journal «Drita» du 19.4.1920 annonçant que le comité régional «Mbrojtja Kombëtare» (la Défense nationale) a tenu sa première réunion à Përmet.

52) «Drita», du 29.4.1920, l'article: *Mbrojtja kombëtare* (la Défense nationale).

53) ACE, Fonds du Gouv. de Lushnje, d. 5 (a) lettre de la sous-préfecture de Përmet, n. 775, daté du 24.4.1920, accompagnée de la résolution.

54) «Populli», 29.4.1920; «Drita», 6.5.1920.

Albanais. Ces mêmes jours, S. Delvina, lui aussi, dans une lettre adressée à F. Castoldi, qualifiait l'accord du 20 août «d'illégal, de nul et de non avenu»,⁵⁵ cependant que la «Drita» réclamait que fût repoussée toute tentative des Italiens pour se maintenir à Vlore⁵⁶, et elle concluait: «Vlore est à l'Albanie, elle est à nous, nous la voulons, nous la demandons et nous la prendrons, et l'Albanie sera sauvée».⁵⁷

La situation qui se créa pour les troupes italiennes après le Congrès de Lushnje commença à inquiéter Rome sérieusement. Le Haut commissaire italien lui-même écrivait alors à son gouvernement que les incidents qui se produisaient entre le peuple albanais et les occupants étaient «des plus graves»⁵⁸. Face à cette situation lourde de menaces, le gouvernement italien décida de retirer ses forces de l'intérieur du territoire albanais⁵⁹ pour les concentrer le long du littoral.

Le retrait de l'armée italienne commença dans la seconde moitié d'avril 1920. Elle évacue d'abord les régions du Nord, puis celles du Centre qui furent libérées dans les dix premiers jours de mai. Le 8 du même mois les Italiens quittaient aussi Gjirokastër⁶⁰, dont le ralliement au gouvernement de Tirana s'était récemment consolidé. Le 24 avril, s'y était rendu un contingent des forces de ce gouvernement (stationné auparavant à Këlcyre), précédé de la musique de l'organisation «Vatra», venue en Albanie quelques semaines plus tôt.⁶¹ Les Italiens laissèrent cependant en place leur contingent cantonné à Shkodër. Ils maintinrent également un détachement dans chacune des trois villes côtières, Shëngjin, Durres et Sarande, cependant

55) ACE, Fonds du Comité de Kosove, d. 2, 708.773, lettre de S. Delvina, nr. 556, en date du 2.5.1920 à F. Castoldi.

56) «Vlore est à nous, elle appartient à l'Albanie et nous n'accepterons jamais aucune transaction, ni aucun compromis à son sujet. Nous ne cédon pas de territoires par la force et nous n'en vendons ni n'en concédons pas. Les grandes puissances peuvent bien offrir à l'Italie Vlore et tout l'hinterland qu'il leur plaira. Mais les Albanais ne s'y prêteront jamais, ils ne fléchiront pas, et, ils n'accepteront aucune proposition, à part Vlore elle-même... («Drita», 6.5.1920, l'article: *Valona è nostra...*).

57) «Drita», 6.5.1920, l'article: *Valona è nostra...*

58) G.A. Colonna di Cesarò, *op. cit.*, p. 353.

59) Ce retrait fut effectué en vertu de la décision prise par le comité italien de la guerre à Rome le 6 avril 1920 (G.A. Colonna di Cesarò, *op. cit.*, p. 353).

60) «Drita», Gjirokastër, 6 et 13 mai 1920; «Studime historike», 1964, nr. 2, p. 228.

61) «Studime historike», 1964, nr. 2, pp. 227-228.

que le reste de leurs troupes fut concentré à Vlore et dans la région environnante.

Le retrait des troupes italiennes des régions intérieures de l'Albanie et leur concentration principalement dans la région de Vlore s'expliquent à la fois par la situation menaçante créée dans le pays et par les projets de Rome de renforcer ses unités militaires stationnées dans cette région. Cette évacuation fut accompagnée d'une activité fébrile de sa part pour frapper le mouvement de résistance grandissant. Toutefois le résultat était contraire de celui qu'elle escomptait.

Aussi, au cours du retrait de leurs troupes, les Italiens coupèrent les communications de la région de Vlore avec le reste du pays⁶². Ils mirent tout en oeuvre pour susciter une situation d'anarchie, et multiplièrent leurs actes de chantage même contre le gouvernement de Tirana. Le 20 avril, le commandant de la zone Mati-Shkumbin, le général de brigade O. Freri, demandait au Conseil national et au gouvernement la restitution d'un canon enlevé de sa position par les Albanais. D'après le général, c'était là le fait des autorités locales, qui avaient réussi à corrompre les militaires italiens⁶³. D'autre part, durant leur retrait, les Italiens distribuaient furtivement des munitions aux Albanais qui étaient à leur service.⁶⁴ Leur intention était de pousser de nouveau à l'action les bandes armées qui attendaient le retour de Paris de la commission.

Et en fait, à la fin d'avril, le Conseil national recevait de Kruje une lettre sous forme de mise en demeure, qui le sommait de destituer le gouvernement avant le 2 mai 1920, et dans le cas où il s'y refuserait, rejetait sur lui la responsabilité de ce qui pourrait advenir.⁶⁵ Au début de mai, le commandement italien, de son côté, adressait un ultimatum à Tirana, en lui fixant un délai pour la restitution du canon «vo-

62) En avril, la préfecture de Berat faisait savoir que l'armée italienne avait détruit le bac de Selishte qui permettait la liaison avec Vlore (ACE, Fonds du Gouv. de Lushnje, d. 4 (e) nr. de prot. 645).

63) ACE, Fonds du Gouv. de Lushnje, d. 7 (b), Voir la lettre de ce général, Nr. 2921, en date du 24.4.1920.

64) ACE, Fonds du Gouv. de Lushnje, d. 7 (b), lettre du ministère de l'Intérieur, nr. 1206, d. 27.4.1920 à la Présidence du Conseil des ministres, l'informant que les Italiens ont envoyé à Kruje des munitions chargées sur des véhicules.

65) *Bisedimet e Këshillit kombëtar...* (Débats au Conseil National...), p. 44.

lé»⁶⁶. Le délai échu, le 10 mai 1920, la garnison italienne de Durrës encercla la préfecture et le commandement de la gendarmerie, en chassa les fonctionnaires et les forces albanaises. Les Italiens prirent en main l'administration de la ville, se saisirent des fonds de la section des Finances et des douanes, et nommèrent préfet de Durrës un de leurs compatriotes, Salvatore Meloni⁶⁷.

F. Castoldi, escorté de nombreux officiers italiens⁶⁸ donna lecture aux représentants de Durrës d'une déclaration exigeant du gouvernement albanais qu'il prenne les mesures requises pour sanctionner ceux qui avaient «gravement outragé» l'armée italienne, qu'il livre le canon et punisse ceux qui l'avaient enlevé ainsi que d'autres personnes qui avaient «offensé» les troupes d'occupation, comme conditions préalables à toute discussion.⁶⁹ Cette déclaration fut également affichée dans la ville de Durrës, puis publiée par le journal «Besa shqiptare» que Dom Ndoc Nikaj refaisait paraître à Shkodër⁷⁰.

Les Italiens accompagnèrent leur acte odieux d'un communiqué de leur agence de presse de Rome, appelant les Albanais à constituer un gouvernement qui se soumettrait à eux sans conditions.⁷¹

Cette activité ne manqua pas d'avoir ses effets sur les gouvernants de Tirana, chez lesquels s'étaient fait jour certaines importantes divergences politiques, en particulier quant aux modalités de règlement du conflit avec les Italiens. Aussi le gouvernement albanais décida-t-il de reprendre avec Castoldi les négociations qu'il avait suspendues au début de mai, en

66) ACE, Fonds du Gouv. de Lushnje, d. 4 (c), voir la lettre de la Présidence du Conseil au ministère de l'Intérieur, faisant état de l'ordre du commandement italien nr. 3064, daté du 5.5.1920.

67) ACE, Fonds du Gouv. de Lushnje, d. 4 A(a) information du préfet de Durrës, A. Kosturi, à son retour à Tirana, le 11.5.1920.

68) Était également présent E. Lodi, devenu chef du Bureau pour l'Albanie et les pays balkaniques près le ministère des Affaires étrangères.

69) Voir cette déclaration dans «Besa shqiptare», Shkodër, 22.5.1920.

70) Ce journal, en raison de la propagande défaitiste qu'il menait, fut interdit par la suite et son éditeur placé sous surveillance. (ACE, Fonds du Gouv. de Lushnje, d. 6, registre des décisions du gouvernement nr. 402 dt. 22.6.1920 et nr. 502 dt. 13.8.1920).

71) «La politique italienne a pour but d'édifier une «Albanie indépendante, aussi entend-elle appuyer tous les éléments albanais qui, en prenant la situation en main, sauront constituer un gouvernement qui témoigne de sa fidélité envers nous [les Italiens]» dans «Kuvendi», 29.5.1920. Voir aussi «Besa Shqiptare», 22.5.1920).

motivant cette suspension par le fait qu'il ne pouvait avoir de relations avec un officiel investi des fonctions de Haut commissaire. Ce titre figurait dans l'accord du 20 août 1919, qui, comme le soulignait la note remise au représentant italien, portait atteinte «à l'intégrité territoriale et à la souveraineté de l'Albanie»⁷². Le 13 mai 1920, le gouvernement élaborait aussi les bases sur lesquelles pouvaient se dérouler ces négociations: l'Italie devait accepter l'indépendance et l'intégrité territoriale de l'Etat albanais, permettre le rattachement administratif de la région de Vlore au reste du pays, étant par ailleurs entendu que Vlore et son hinterland seraient placés sous la souveraineté de l'Etat albanais, etc. Par ailleurs, l'Albanie reconnaît à l'Italie le droit d'utiliser à des fins militaires certaines positions stratégiques telles que l'île de Sazan et le port de Vlore, elle accepterait son assistance en matière d'organisation et reconnaît ses intérêts économiques en Albanie.⁷³

Les négociations semblent avoir repris le 16 mai⁷⁴ et l'administration de la ville de Durrës fut rendue aux autorités albanaises le 18 mai.⁷⁵ Néanmoins, les Italiens considèrent les hésitations du gouvernement albanais et les concessions qu'il paraissait disposé à leur faire comme une faiblesse non pas du seul gouvernement⁷⁶ mais de l'ensemble du mouvement national albanais. F. Castoldi se montra ainsi dans ces discussions plus obstiné qu'il ne l'avait été un mois auparavant et il repoussa les principales propositions de Tirana⁷⁷, dans l'espoir de pouvoir finalement faire adopter les siennes.

Mais les multiples manoeuvres de cet agent, visant à diviser les forces du mouvement national et à leur faire pointer leur fer-de-lance contre la Yougoslavie⁷⁸, étaient désormais

72) ACE, Fonds du Comité de Kosove, d. 2, doc. 708.773, lettre de S. Delvina, nr. 556 datée du 2.5.1920, à F. Castoldi.

73) ACE, Fonds du Comité de Kosove, d. 5, doc. 708.468, copie de la décision du gouvernement en date du 13.5.1920.

74) Le même jour, les Albanais remirent le canon aux Italiens.

75) ACE, Fonds du Comité de Kosove, d. 2, doc. 708.805 et 708.216. Voir les lettres échangées le 17 mai 1920 entre N. Çoba et H. Kadri, d'une part, et F. Castoldi, de l'autre.

76) Voir le rapport de F. Castoldi du 22 mai 1920 (G.A. Colonna di Cesarò, *op. cit.*, p. 371).

77) Cette attitude apparaît clairement de la lettre envoyée le 17 mai à F. Castoldi par les deux représentants du gouvernement de Tirana (ACE, Fonds du Comité de Kosove, d. 6, doc. 708.805).

78) G.A. Colona di Cesarò, *op. cit.*, pp. 369-372.

usées et ne pouvaient donner les résultats qu'il escomptait. L'évolution même des événements, de la conjoncture politique internationale, confirmait toujours plus ce mouvement dans la très juste conclusion à laquelle il était arrivé, à savoir qu'en combattant les plans antialbanais de l'Italie, on combattait en même temps et avec succès ceux des voisins balkaniques, mais que l'inverse n'était pas vrai. Par suite, l'obstination de l'occupant dans la mise en oeuvre de ses desseins ne pouvait ne pas conduire à la fois à l'union des forces nationales albanaises contre lui et à la recherche d'un accord avec les pays qui avaient intérêt à soutenir cette lutte du peuple albanais contre les Italiens, notamment avec la Yougoslavie.

Il était en effet plus avantageux pour les Yougoslaves d'avoir à leurs frontières une Albanie indépendante mais faible, et si possible sous leur influence, qu'une grande Italie (qui, outre l'annexion de Vlore, attendrait aussi le mandat sur l'Etat albanais). En raison de ces contradictions italo-yougoslaves, dès 1919 faisait son chemin en Albanie l'idée de la conclusion d'un accord avec la Yougoslavie dirigé contre l'Italie, idée que vint encore renforcer la divulgation de l'accord italo-grec du 29 juillet 1919. Plus tard, en avril 1920, c'est-à-dire à la veille de la Bataille de Vlore, le gouvernement de Tirana dépêcha un homme de confiance à Belgrade en vue d'aboutir à un pareil accord et de demander des armes et des munitions⁷⁹. Il ne reçut que des promesses. Sans doute, les milieux gouvernementaux yougoslaves, étant donné le rapport si inégal des forces, ne croyaient-ils pas au succès de la lutte du petit peuple albanais contre l'armée d'occupation italienne, et ils ne tenaient pas à se compromettre inutilement à l'égard de l'Italie avec laquelle ils poursuivaient alors des négociations directes pour le règlement de la «question de l'Adriatique». Belgrade ne désirait pas non plus enlever son appui à Essad pacha Toptani, ce féodal si haï du peuple albanais.

En fait, la mission envoyée à Belgrade échoua. Mais cet échec, comme l'avait prévu F. Castoldi, ne fut pas d'un grand secours à Rome⁸⁰. En dépit des efforts infructueux des Albanais pour obtenir des armes de l'étranger et des ordres donnés par les occupants pour ramasser les armes (l'exécution de ces

79) S. Vllamasi, *Shënime e kujtime historike* (Notes et souvenirs historiques), cahier 4, pp. 173-175-193, (manuscrit à l'Institut d'histoire et de linguistique).

80) G.A. Colonna di Cesarò, *op. cit.*, p. 371.

ordres avait donné lieu à de nombreuses perquisitions et brigades) les Albanais, soucieux d'avoir toujours un fusil pour se défendre, étaient assez bien armés pour entreprendre l'insurrection libératrice. Les intenses préparatifs de combat menés alors à Vlore et dans les régions environnantes, continuaient de trouver l'appui de la paysannerie et des masses citadines.

Le commandement italien, qui avait son siège à Vlore, sentant maintenant le danger s'approcher, songea à y faire face par d'autres mesures. Le 9 mai, dans la ville, il procéda à de nombreuses arrestations parmi les organisateurs de la résistance⁸¹. Le 16, il proclamait l'état d'exception, menaçant de châtiments sévères tous ceux qui oseraient lever les armes contre ses troupes.⁸² Le lendemain, 17 mai, comme les autorités gouvernementales s'apprêtaient à entrer à Tepelene pour prendre possession de cette sous-préfecture, (qu'elles considéraient comme une partie de la région de Gjirokastër), l'armée italienne les chassa et dispersa brutalement la population rassemblée pour célébrer le rattachement administratif de la région au reste du pays⁸³. Elle fit également arrêter le sous-préfet de Tepelene nommé par le gouvernement de Tirana⁸⁴ et barrer les routes menant à Vlore⁸⁵.

Par suite, une grande vague de protestations s'éleva contre ces actes odieux des Italiens, et leurs rapports avec le gouvernement se dégradèrent. La poursuite des négociations avec les représentants de Rome pour les amener raisonnablement à renoncer à leurs plans antialbanais, parut vaine. En outre, les concessions que le gouvernement de Tirana se montrait prêt à faire à Rome semblaient ne pas recueillir l'approbation de nombreux membres du Conseil national, en particulier des

81) «Kuvendi», 13.7.1920, voir correspondance de Vlore; S. Hallkondi, *Histori e Shqipërisë së re* (Histoire de l'Albanie nouvelle), Vlore, 1923, pp. 238-239.

82) «Drita», 22.5.1920, et «Populli», 23.6.1920, la proclamation: *Shqipëtarëve të krahinës së Vlorës* (Aux Albanais de la région de Vlore).

83) «Drita», 22.5.1920, article: *Përpara Tepelenës* (Devant Tepelene); «Studime historike», 1964, nr. 2, p. 228.

84) *Bisedimet e Këshillit kombëtar...* (Débats au Conseil national...) p. 62; ACE, Fonds de la Présidence du Conseil, registre des décisions de 1920, décision nr. 251 et dans le registre de 1921, la décision nr. 600; J. Swire, *op. cit.* pp. 317-318.

85) ACE, Fonds du Gouv. de Lushnje, d. 4 A (a) lettre du Commandement du bataillon de Berat, en date du 24.5.1920 nr. 1255/100 au Commandement en chef de la Gendarmerie.

représentants de Vlore à cet organe⁸⁶, Spiro G. Koleka et Qazim Koculi. Le gouvernement fut ainsi amené à donner l'ordre, le 25 mai, d'interrompre les pourparlers avec F. Castoldi, non sans lui faire part de la profonde colère qu'avaient suscitée dans le pays la politique de la «main ferme» que pratiquait l'Italie et surtout son rejet des propositions albanaises de rattachement politique et administratif de la région de Vlore au reste du pays.⁸⁷

La suspension de ces entretiens était due aussi au fait que les préparatifs pour la lutte armée étaient maintenant presque achevés et que les délégués du comité «Défense Nationale» de Vlore, notamment Osman Haxhi, étaient arrivés le 20 mai à Tirana pour apprendre du gouvernement l'attitude qu'il entendait adopter envers la lutte imminente et l'aide qu'il comptait lui prêter.⁸⁸ Plusieurs membres du gouvernement appuyaient les préparatifs menés dans les régions du Sud, notamment le Premier ministre lui-même, qui avait souscrit au programme du Comité pour engager la bataille⁸⁹ et promis en outre de soutenir le combat, mais par des voies non officielles. La lutte armée qui allait éclater à Vlore ne devait donc pas être officiellement menée par le gouvernement qui observerait à son égard une attitude de «neutralité». Une telle prise de position le déchargerait de toute responsabilité quant à l'action armée, cependant que la voie des négociations diplomatiques demeurerait ouverte.

Dans une lettre remise le 25 mai au représentant italien à Durrës, les délégués du gouvernement de Tirana lui faisaient ressortir que la suspension des négociations avait un caractère «temporaire».⁹⁰

86) Cette désapprobation apparaît des interventions de ces conseillers au Conseil national du 17 au 23 mai 1920. Ils demandaient à être mis au courant de la teneur des négociations qui étaient menées à Durrës et prévenaient le gouvernement de ne pas les placer devant un fait accompli. (*Débats au Conseil national...* pp. 55-64).

87) ACE, Fonds du Comité de Kosove, d. 2, doc. 708-551, datés du 25.5.1920, copie de la lettre, en italien, adressée à F. Castoldi.

88) ACE, Fonds Sureya Vlora, voir ses mémoires; «Politika» Vlore, 3.8.1920, l'article: «Vlora më 1920» (Vlore en 1920); A. Çiraku, *Kujtimet* (Mémoires), manuscrit à l'Institut d'histoire et de linguistique.

89) *Historia e Shqipërisë* (Histoire de l'Albanie) vol. II, Tirana, 1965, pp. 484-485.

90) ACE, Fonds du Comité de Kosove, 4. doc. 708-551, daté du 25.5.1920, copie de la lettre, en italien, adressée à F. Castoldi.

Le fait que les troupes italiennes étaient principalement concentrées dans la région de Vlore dégageait les arrières du mouvement national albanais et lui permettait de mieux venir en aide à l'insurrection armée. Toutefois ces arrières ne devaient pas être assurés tant que se maintiendraient dans l'Albanie Centrale les bandes armées essadites, qui pouvaient reprendre leur activité à l'instigation des occupants. Aussi, pour parer à toute surprise de ce genre, il fut décidé d'entreprendre, en même temps que l'on ouvrirait les hostilités à Vlore, une opération de nettoyage contre ces bandes. Le gouvernement de Tirana devait engager contre elles les forces qu'il venait de rassembler dans cette partie du pays. La conduite de cette opération fut confiée à Bajram Curri, nommé ces jours-là ministre sans portefeuille. En même temps, dans l'intention d'éliminer physiquement Essad pacha, Avni Rustemi partit le 21 mai de Tirana pour Paris (où séjournait alors le pacha)⁹¹. Spiro G. Koleka, qui devait maintenir la liaison entre le Comité de Vlore et le gouvernement de Tirana, fut nommé aussi ministre sans portefeuille.

A la veille de l'insurrection armée, la situation s'aggrava tout à coup à la frontière albanogrecque, à proximité de Korçe. Toutefois, ce nouvel état de choses fut de brève durée, et ne détourna donc pas l'attention du combat imminent. Le 24 mai 1920, se répandit à Korçe la nouvelle que le détachement français qui continuait d'y stationner évacuerait la région quelques jours plus tard.⁹² Dans le même temps, le gouvernement grec mit aussitôt sur le pied de guerre, à Florina, une brigade commandée par le général N. Tricoupis, qui reçut l'ordre de marcher en direction de Korçe pour y remplacer les Français⁹³. La population patriote de la région se mobilisa sur-le-champ pour prendre elle-même en main l'administration du pays avant l'évacuation des troupes françaises. C'est ainsi que le 26 mai, à Korçe, au cours d'un grand meeting po-

91) L. Dilo, *Avni Rustemi*, Tirana 1960, p. 17; J. Alibali, *Avni Rustemi përpara organeve hetimore e gjyqësore franceze*, (Avni Rustemi devant l'instruction du Parquet de Paris), in «Studime historike», 1964, nr. 2, p. 211.

92) T. Selenica, *Shqipëria më 1927* (L'Albanie en 1927), Tirana, 1928, p. 79; «Drita», 9.6.1920.

93) N. Trikupis, *Dhëqisis megallon monadhon en polemo 1918-1922*, Athènes, 1934, pp. 95-97; L. Paraskevopoulos, *Anamniseis 1896-1920*, vol. II, Athènes, 1934, pp. 263-265.



δημόσια Κεντρική Βιβλιοθήκη Κόνιτσας

Prisonniers italiens durant la Bataille de Vlore

Επιμετοσύνη Κεντρική Βιβλιοθήκη Κόνιτσα

pulaire⁹⁴, les patriotes hissèrent le drapeau national albanais, (qui avait été abaissé par les Français à la fin de mars 1919) et proclamèrent le rattachement de la région au gouvernement de Tirana⁹⁵. Pogradec devait suivre cet exemple. Dans le même temps, des mesures étaient prises pour défendre les frontières contre une probable invasion grecque.

Le préparatifs de résistance ne furent pas sans inquiéter le gouvernement d'Athènes,⁹⁶ occupé, à l'époque, par son aventure en Asie mineure. En vue de s'annexer les régions sud-occidentales d'Anatolie, le gouvernement d'Athènes avait alors engagé le peuple dans une guerre peu glorieuse (qui devait aboutir à une défaite complète en 1922) contre le puissant mouvement de libération nationale turc, conduit par Mustafa Kemal. Soucieux d'éviter l'ouverture d'un second front en Albanie, Vénizélos donna l'ordre au général Tricoupis de suspendre sa marche vers les territoires albanais. Le gouvernement anglais⁹⁷, qui avait ses propres desseins au Proche-Orient comme en Albanie, le conseilla du reste dans ce sens. Pour Lloyd George, les Grecs devaient jouer le rôle de gendarmes de l'Angleterre en Asie mineure, aussi Londres était-elle intéressée à ce que toutes les forces d'Athènes fussent portées contre le mouvement national turc. D'autre part, encore que dans une moindre mesure, le gouvernement britannique s'intéressait aussi aux événements d'Albanie. C'était l'évacuation de l'Albanie par les Italiens et non pas l'établissement des Grecs à Korçe qui, dans l'esprit des Anglais, devait leur permettre d'exploiter les ressources du sous-sol albanais, celles de pétrole en particulier. Ainsi, comme les Français quittaient Korçe, les Grecs acceptèrent de signer avec les autorités albanaises, le 28 mai, au village de Kapështica, un protocole aux

94) «Koha», Korçe, 10.7.1920, article: *Ngritja e flamurit në Korçë dhe bashkimi me Shqipërinë* (Le drapeau albanais hissé à Korçe et le rattachement à l'Albanie), «Drita», 9.6.1920.

95) «Opinga», 1920, nr. 6-7, p. 102, correspondance du Pogradec.

96) L. Paraskevopoulos, *op. cit.* pp. 364-365.

97) Une résistance contre une occupation éventuelle de Korçe par la Grèce «me paraît très possible» écrivait alors le Secrétaire d'Etat britannique à son représentant à Athènes, et il poursuivait: «Nous avons prévenu le ministre grec ici [à Londres] que le Gouvernement de Sa Majesté [britannique] ne peut approuver l'occupation de ce territoire en un temps où l'ensemble de la question albanaise est en cours d'examen». (*Documents on British Foreign Policy 1919-1939*, Série I vol. XII p. 403). Voir aussi L. Paraskevopoulos, *op. cit.*, vol. II, pp. 364-365.

termes duquel leurs troupes arrêteraient leur avance «pour éviter, était-il dit dans ce document, toute effusion de sang». Ce protocole demeurerait en vigueur jusqu'à ce que le litige frontalier gréco-albanais fût réglé soit par la Conférence de la Paix soit par un accord direct entre les deux gouvernements intéressés.⁹⁸

Le protocole de Kapështice eut son importance du fait qu'il conjura un conflit éventuel avec la Grèce sur les arrières du mouvement national albanais, en un temps où celui-ci avait décidé de déclencher l'insurrection contre les Italiens à Vlore.

3. L'INSURRECTION ARMÉE ET SA PORTEE HISTORIQUE

L'ouverture des hostilités fut décidée à la réunion élargie, tenue le 29 mai, à Barçalla, sur le flanc d'un mont qui domine le village de Dukat, à quelques kilomètres au nord de Vlore. Les représentants de la ville et des campagnes de la région, invités par le comité de «Défense nationale», de Vlore, approuvèrent unanimement sa proposition d'engager au plus tôt la bataille.

Afin de doter le mouvement d'un organe qui pourvût aux besoins de la lutte, l'assemblée de Barçalla élit un Conseil de 30 membres, dont sortit un nouveau comité de «Défense nationale» de 12 membres.⁹⁹ Osman Haxhi en fut de nouveau choisi président. Une commission d'officiers, ayant pour tâche de diriger les opérations militaires, fut également formée. Elle eut d'abord à sa tête Ahmet Lepenica, puis Qazim Koculi.

Les représentants réunis à Barçalla regagnèrent vite leurs lieux d'origine pour y lancer l'appel au combat et constituer les forces qui entreprendraient la révolte. Dans le même temps, des lettres furent envoyées aux villages les plus lointains, dont les représentants n'avaient pu se rendre à la réunion, pour leur faire part des décisions de Barçalla et les inviter à s'y conformer.

98) ACE, Fonds de la Conf. de la Paix, doc. 203.503.

99) Le Comité comprenait: Osman Haxhiu (président), Sali Bedini, Hamit Selmani, Duro Shaska, Hazbi Cano, Beqir Sulo, Sali Beqiri, Alem Mehmeti, Hysni Shehu, Qazim Kokoshi, Murat Myftari et Myqerem Hamzaraj (membres) («Politika», Vlore, 3.9.1924, l'article: *Vlora më 1920* (Vlore en 1920).

Ces mesures rapides d'organisation étaient imposées par le caractère même de la lutte qui était sur le point de s'engager. Ce ne devait être ni une guerre défensive, ni une guerre de guérillas, qui aurait pu commencer par de petites attaques d'unités numériquement réduites et se prolonger pendant des années, mais une guerre offensive et rapide, contre une armée nombreuse, équipée des moyens de combat les plus modernes, concentrée dans des garnisons fortifiées et appuyée par des forces navales et aériennes. Quant à son ampleur, ce serait en premier lieu une insurrection de tous les villages de la région occupée par les Italiens et qu'ils visaient à annexer, puis d'autres régions, et enfin du pays tout entier.

Comme on peut le lire dans une lettre du 31 mai 1920, le peuple de Vlore, de Kurvelesh et d'autres régions jurait alors de frapper les Italiens «de manière révolutionnaire» et de montrer au monde entier sa détermination de combattre l'occupant les armes à la main.¹⁰⁰ En réponse aux décisions de Barçalla, les paysans prirent les armes et gagnèrent Beun (au pied d'un mont situé entre les villages de Vajze et de Smokthine, au sud-est de la ville de Vlore), où le Comité de «Défense nationale» avait établi son siège, ainsi que d'autres points prévus par le plan des combats. Les insurgés étaient organisés en guérillas, formées généralement de paysans enrôlés volontaires d'un même village, chaque guérilla étant commandée par le paysan le plus habile. Les forces albanaises mises sur pied en quelques jours atteignirent quelque 4.000 hommes.¹⁰¹

Elles avaient en face l'armée d'occupation italienne, plus nombreuse et surtout bien mieux armée. Quoique la démobilisation continue menée par Rome eût réduit ses effectifs¹⁰²,

100) A la suite des nouvelles reçues ces jours derniers, était-il dit dans cette lettre, il paraît que les villages de «Vlore, Kurvelesh et de certaines autres régions... ont juré de frapper les Italiens de façon révolutionnaire et de montrer au monde entier qu'ils ne veulent pas d'eux...» (ACE, Fonds du Congrès de Lushnje d. 1 (a), lettre du sous-préfet de Këlcyre au ministère de l'Intérieur, nr. 553/14, datée du 31.5.1920).

101) *Dokumenta e materiale historike...* (Documents et matériaux historiques), p. 43; «Politika», 3.9.1924, l'article *Vlora më 1920* (Vlore en 1920). Dans certains écrits d'auteurs italiens, le nombre des forces albanaises est presque doublé et porté ainsi à cinq ou six mille hommes (E. Grasselli, *L'Esercito italiano in Francia e in Oriente*, Milano, 1934, p. 249).

102) Au début de mars 1920 il y avait en Albanie 25.000 soldats italiens, sans compter les officiers (G. Rochat, *L'Esercito italiano da Vittorio Veneto a Mussolini, 1919-1925*, Bari, 1967, p. 181, note 115).

elle disposait encore en Albanie au début de juin 1920, d'un contingent d'environ 20.000 hommes¹⁰³, encadrés dans deux divisions, la 36e et la 13e, dont les commandements étaient respectivement fixés à Vlore et à Durrës. Les forces italiennes étaient commandées par plusieurs généraux ayant à leur tête S. Piacentini. Le gros des forces italiennes était massé dans la ville de Vlore et ses environs, certaines troupes avaient pris position sur d'importants points stratégiques à l'intérieur de la région occupée, le restant étant dispersé dans les villes littorales. Dans la région de Vlore, les garnisons les plus puissantes étaient stationnées le long de la route Vlore-Gjirokastër, en particulier à Drashovice, Kote, Gjorme, Sinanaj (Dashaj) et Tepelene, ainsi que sur la route Vlore-Sarande, notamment à Dukat, Llogora et Himare. De petits P.C., en particulier des postes de carabiniers, étaient également fixés en d'autres points. Une escadre de navires de guerre mouillait dans la baie de Vlore et au large de Sazan. Aux armes lourdes et modernes dont était équipée l'armée italienne: canons, mitrailleuses, véhicules blindés, avions, etc., les combattants albanais n'avaient à opposer dans le meilleur des cas que leurs fusils.

Comme toujours en de telles circonstances, des voix défaitistes ne manquèrent pas de s'élever de la part de grands propriétaires terriens comme Syrja bey Vlora, Mufid bey Libohova, Faik bey Konica et d'autres personnalités qui qualifiaient de «suicide» l'affrontement d'une aussi grande puissance que l'Italie¹⁰⁴. Mais quelque ardue que pût paraître la lutte et si problématique qu'en fût l'issue victorieuse, le peuple albanais était désormais conscient de la mission historique qui lui incombait.

Les forces albanaises commencèrent à se rassembler à Beun le 2 juin 1920. De là, le lendemain, le Comité de «Défense nationale» adressa au général S. Piacentini un ultimatum, qui rappelait d'abord brièvement la politique hostile que l'Italie avait poursuivie à l'égard de la question albanaise dès la fin de 1914, lorsque ses troupes avaient débarqué à Vlore, et jusqu'aux derniers temps. «Aujourd'hui, le peuple albanais, — était-il dit en outre dans ce document, — uni plus étroite-

103) G. Rochat, *op. cit.*, p. 181, note 115.

104) M. Libohova, *Politika ime ndë Shqipëri* (Ma politique en Albanie), Gjirokastër, 1921, p. 21; ACE, Fonds Sureya Vlora, *Mémoires*; «Giornale d'Italia», Rome, 10.6.1920 lettre de F. Konica; «Kuvendi» 23.6.1920.

ment que jamais, ne supportant plus d'être vendu comme du bétail sur les marchés d'Europe, aux Italiens, aux Grecs et aux Serbes, a décidé de prendre les armes et d'exiger de l'Italie qu'elle lui rende l'administration de Vlore, de Tepelene et d'Himare, qui devront être remises sans délai à son gouvernement national de Tirana». Le commandement italien était sommé de répondre à cette mise en demeure avant le 4 juin au soir ¹⁰⁵.

Les Italiens, comme on pouvait s'y attendre, ayant répondu d'un ton railleur et outrageant à la demande du Comité ¹⁰⁶, celui-ci, au terme du délai fixé, donna l'ordre d'engager les hostilités conformément au plan établi. Ce plan prévoyait l'attaque immédiate des garnisons italiennes cantonnées hors de Vlore et le barrage de toutes leurs voies de retraite vers la ville. Cette action avait pour objectif d'anéantir ces garnisons, d'interrompre toute liaison entre elles, de faire le plus grand nombre possible de prisonniers, de capturer des armes et des munitions, dont les insurgés avaient un si grand besoin. ¹⁰⁷ Ces garnisons mises hors de combat, ceux-ci devaient pouvoir concentrer leur action contre les positions mêmes des Italiens sur les collines environnant Vlore.

L'assaut contre les principales garnisons ennemies fut lancé dans la soirée du 5 juin 1920, après que les lignes téléphoniques qui les reliaient eurent été coupées. Entre-temps, leurs rassemblements de troupes de plus faible importance et les P.C. de carabiniers furent liquidés. Les coups les plus violents furent portés aux forces stationnées à Drashovice, Kote, Gjormë, Llogora ainsi qu'à Sinanaj et Tepelene. La lutte contre ces deux dernières garnisons était dirigée par le comité de Tepelene. ¹⁰⁸

Les plus violents engagements eurent lieu à Kote, où les

105) *Dokumenta e materiale historike...* (Documents et matériaux historiques...) pp. 20-30.

106) «Dis aux brigands albanais que la réponse... leur sera donnée par les canons que j'ai à Kote, Gjormë, Llogora, Drashovice...» C'est la réponse que le général italien donna à la personne chargée de lui remettre l'ultimatum («Zëri i Popullit») 24.7.1960, Souvenirs de Sh. Derri).

107) K. Frashëri, *Lufta çlirimtare e Vlorës* (La bataille de libération de Vlore) in «Buletin për shkencat shoqërore», 1954, nr. 3, p. 11, voir aussi B. Caniglia, *Italia e Albania*, Roma [1925] pp. 76-77.

108) «Zëri i Popullit», 11.6.1960, *Kujtimet e A. Agalliut* (Souvenirs d'A. Agalliu); A. Shehu, *Kujtimet* (Mémoires — manuscrit à l'Institut d'Histoire et de linguistique).

forces italiennes étaient commandées par le général Enrico Gotti. Les paysans insurgés se battirent partout avec bravure et ne s'arrêtèrent ni devant les fortifications en béton, ni devant le feu nourri des armes lourdes italiennes. Le claquement des fusils des Albanais «se perdait dans le fracas des canons, des grenades et des mitrailleuses de l'ennemi» écrivait ces jours-là un correspondant¹⁰⁹. A Kote, durant toute la nuit du 5 juin 1920, attaques et contre-attaques se succédèrent continuellement. Le résultat fut atteint dans la matinée du 6 juin. Jetant leurs lourdes pèlerines de laine sur les fils de fer barbelés, les insurgés pénétrèrent dans les casernes et contraignirent le régiment italien à se rendre. Au cours de cette bataille acharnée, de nombreux soldats et officiers italiens furent tués, parmi eux le général Gotti lui-même. Rapidement décimées, les forces italiennes à Drashovice, Gjorme et Sinanaj, furent obligées de capituler. Après deux journées de combats l'unité italienne à Llogora mit, elle aussi, bas les armes. Seule la garnison de Tepelene, enfermée dans la citadelle sans aucune liaison avec le dehors, réussit à résister encore quelque temps. Les prisonniers faits au cours de ces combats furent tous envoyés au village de Vajze. Les insurgés saisirent aussi un abondant matériel militaire: une dizaine de canons, 70 mitrailleuses, des milliers de fusils, des munitions et autres équipements.¹¹⁰

Avec l'anéantissement de la majeure partie des garnisons ennemies, la première phase des combats s'achevait par un succès quasi-complet. Ces succès rapides encouragèrent les forces de libération, qui se disposèrent aussitôt face aux très puissantes positions italiennes, égrenées en forme d'arc autour de Vlore, depuis la côte au sud de la ville, jusqu'à Narte, au nord, en passant par Mesove, le Pas de Kociu, et le Pas de Bestrove. Le commandant italien avait maintenant consolidé ces positions, et il renforça aussi l'escadre navale en rade à Vlore de nouveaux navires, arrivés à toute vapeur d'Italie. Cette ligne de fortifications avait été conçue par le général Emmanuele Pugliese, à qui fut également confié le commandement des forces italiennes à Vlore¹¹¹.

109) «Drita», Gjirokastër, 16.6.1920, article: *Mbi ngjarjet e Vlorës* (Sur les événements de Vlore).

110) *Dokumenta e materiale historike...* (Documents et matériaux historiques), p. 40, 43-44; «Drita», 16.6.1920, l'article: *Mbi ngjarjet e Vlorës*; (Sur les événements de Vlore); «Mbrojtja kombëtare», Vlore, 28.10.1920.

111) E. Grasselli, *op. cit.*, p. 251; B. Caniglia, *op. cit.* pp. 54-55.

Avant de donner l'ordre d'attaquer, la ville, le Comité de «Défense nationale» (dont l'état-major s'était maintenant établi à Drashovice libérée) envoya au général Piacentini, le 9 juin 1920, une seconde mise en garde, le sommant de renoncer à toute résistance armée, de cesser de persécuter la population sans défense comme il continuait de le faire à Vlore, et de livrer la ville sans résistance¹¹². Mais, cette fois non plus, les forces libératrices ne reçurent pas de réponse. Deux jours plus tard, dans la soirée du 11 juin 1920, après que de nouveaux renforts arrivés de Mallakastër, de Libohova, etc.¹¹³, furent venus grossir les forces albanaises, l'attaque fut déclenchée. Grâce à leur vaillance et à leur esprit d'abnégation ces forces remportèrent une importante victoire. Sur les collines du Pas de Koçiu, où se battaient les guérillas commandées par le valeureux paysan Selam Musa, la ligne de défense de l'ennemi fut percée. Vers le matin, une partie des insurgés pénétra dans les quartiers périphériques de la cité. En même temps, dans la ville même, les citoyens en armes harcelaient les Italiens¹¹⁴, qui se retiraient en panique. Toutefois, le front n'avait été brisé que sur quelques points, ce qui empêcha la consolidation de la victoire. Les patriotes se retirèrent sur leurs positions antérieures, tout en maintenant leur encerclement de la ville. Au cours de ces combats tombèrent en héros de nombreux villageois, et notamment Selam Musa lui-même.

L'insurrection armée avait été amorcée par la population patriote de Vlore et de la Laberia, mais c'était une lutte de libération de l'ensemble des masses populaires albanaises mobilisées pour la conduire jusqu'au bout et en atteindre les objectifs. Le mot d'ordre mobilisateur de combat: «Aux armes pour le salut de Vlore!»¹¹⁵, qui courait dans tout le pays à la veille de la Bataille anti-impérialiste de libération de Vlore, continua de retentir durant la bataille même, et ce avec encore plus de vigueur. Les comités mis sur pied dans les diverses régions du pays organisèrent des campagnes pour soutenir la

112) *Dokumenta e materiale historike...* (Documents et matériaux historiques...) pp. 31-37.

113) Extrait du journal de R. Runa (copie du manuscrit à l'Institut d'Histoire et de Linguistique).

114) P. Alatri, *Nitti, d'Annunzio e la questione adriatica, 1919-1920*, Milano, 1959, p. 474; E. Grasselli, *op. cit.* pp. 250-251; B. Caniglia, *op. cit.*, p. 78.

115) Voir l'article: *Ngjarjet e Vlorës* (Les événements de Vlore) in «Kuvendi», Rome, 23.6.1920; «Drita», Gjirokastër, l'article: *Vullnetarët për Vlorë* (Les volontaires pour Vlore).

lutte. Plus de mille volontaires se mirent en marche des districts de Tirana, Elbasan, Berat, Durrës, Korçë, Përmet, Gjirokastër, etc.¹¹⁶ On collecta des aides en argent, en vêtements et en vivres. Les femmes offraient même leurs boucles d'oreille et leurs bagues en or.¹¹⁷ Des manifestations populaires furent organisées à l'appui de la lutte armée dans tous les principaux centres du pays. De nombreuses protestations furent envoyées à la Conférence de la Paix et aux gouvernements des puissances étrangères. Les colonies albanaises à l'étranger agirent de même.

Les succès de la bataille de libération de Vlore accrurent à la fois l'enthousiasme des masses populaires albanaises et leur confiance en leurs propres forces. Cet enthousiasme fut encore stimulé par la liquidation des bandes essadistes dans l'Albanie Centrale, entreprise en même temps que la Bataille de Vlore. Le patriote démocrate Bajram Curri, à la tête de ses forces, engagea l'opération contre ces bandes le 4 juin, en mettant le feu, dans Tirana même, à la résidence fortifiée d'Essad Toptani, dont les tenants avaient fait le centre de leur activité. L'opération se poursuivit plusieurs jours, elle s'étendit jusqu'à Petrele, Kavaje, Shijak, Preze, etc., où des forces essadistes étaient également concentrées. Après quelques engagements (qui causèrent la mort d'une dizaine d'hommes parmi les forces gouvernementales), vers la mi-juin, ces bandes étaient presque totalement liquidées. Au cours de cette opération un certain nombre de féodaux qui les entretenaient et les poussaient à l'action pour leur compte, furent arrêtés. Parmi eux on notait le membre du Conseil national Ymer bey Shijaku (qui venait de rentrer de Paris, où il était membre de la commission), Veli bey Kraja et Hamit bey Toptani¹¹⁸. Les forces gouvernementales appréhendèrent également Masar bey Shijaku, Fuat bey Toptani, le muphti de Tirana, Mytesim Këllici¹¹⁹, en tout 114 personnes.¹²⁰

116) K. Frashëri, *op. cit.*, pp. 17-18.

117) «Shqiptarja e Re», 1960, nr. 3, p. 8; «Agimi», Shkodër, septembre 1920, p. 74 I. Strazimiri, *Kujtimet* (Mémoires) p. 79 (manuscrit à l'Institut d'histoire et de linguistique).

118) ACE, Fonds du Gouv. de Lushnje, d. 7 (a) lettre de B. Curri en date du 6.7.1920 avec le rapport annexé, adressés à la Présidence du Conseil.

119) J. Swire, *op. cit.* p. 316; *Circulaires du ministère de l'Intérieur...* pp. 141-142, 147.

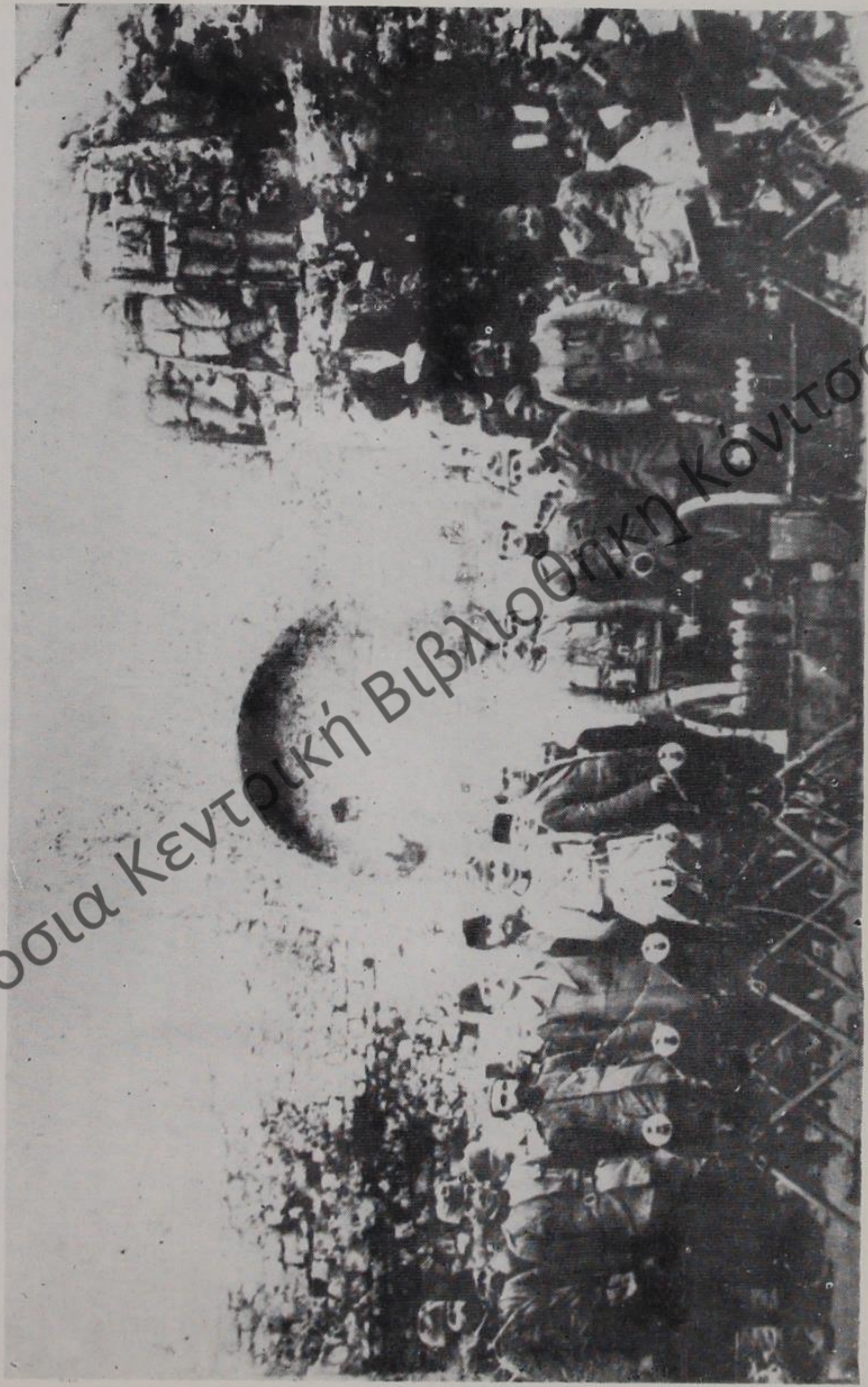
120) ACE, Fonds de la Présidence du Conseil, registre des décisions, décision nr. 335, en date du 26.3.1921.



Un des héros de la bataille de Vlore. Selam Musai.

Επιμέλεια Κεντρική Βιβλιοθήκη Κόνιτσας

δημόσια Κεντρική Βιβλιοθήκη Κόνιτσας



Trophées de guerre, pris à Tepelene

Επιμέλεια Κεντρική Βιβλιοθήκη Κόνιτσας

Au même moment, Avni Rustemi, qui s'était signalé pour ses convictions démocratiques révolutionnaires, s'acquittait avec succès de la mission qu'il avait assumée. Le 13 juin 1920, il abattait en plein Paris Essad pacha. «L'acte héroïque d'Avni Rustemi, — comme l'a défini le camarade Enver Hoxha, — n'était pas un simple attentat, il n'avait pas un caractère terroriste ou anarchiste. Son geste avait une grande signification politique et idéologique. Ces balles qui ôtèrent la vie au pacha des Toptani devaient être le signal, le cri de ralliement de la révolution démocratique bourgeoise, de la révolution de notre peuple, soulevé contre la féodalité». ¹²¹

Avec la suppression physique d'Essad pacha disparaissait un des grands suceurs de sang du peuple albanais, un des traîtres féodaux qui, comme le déclarait à l'époque A. Rustemi lui-même, «s'était lié tour à tour avec tous les pays, en n'étant guidé que par son propre intérêt». ¹²² C'était aussi un coup à la fois pour les gouvernants chauvins de Belgrade, qui allèrent jusqu'à exprimer à la Skupstina même ¹²³ leur profond regret pour la disparition de leur instrument, et pour les Italiens. Avec sa mort, prit également fin le mouvement réactionnaire, dont, comme le disait la presse albanaise de l'époque, les «Italiens eux-mêmes attendaient de grandes choses». ¹²⁴

Enfermés dans la ville de Vlore, les Italiens firent quelques tentatives désespérées pour briser l'étau qui les enserrait et améliorer leur piteuse situation. Mais tous leur efforts devaient demeurer vains.

La première tentative importante fut effectuée après le retour d'Italie du général Piacentini qui, dès le début des hostilités, était parti pour Rome ¹²⁵ afin d'y consulter son gouvernement quant aux moyens à mettre en oeuvre pour étouffer l'insurrection armée du peuple albanais. Rome exigeait à tout prix «un châtement exemplaire» pour les rebelles ¹²⁶, comme ils appelaient les combattants albanais qui avaient pris les

121) «Zëri i Popullit», Tirana, 29.5.1969, discours prononcé à Libohovë.

122) *Dokumenta e materiale historike...* (Documents et matériaux historiques...) p. 101.

123) H. Wendel, *O Jugoslaviji, Italiji i Albaniji*, Belgrade, 1921, p. 65; M. S. Stavrou, *Etudes sur l'Albanie*, Paris, 1922, p. 174.

124) «Drita», 23.6.1920, Voir aussi le numéro du 17.7.1920 de ce journal: *Fundi i anarkisë* (La fin de l'anarchie).

125) «L'Epoca», 12.6.1920; «Besa shqiptare», 17.6.1920.

126) C'est ce que réclamait le ministre italien des Affaires étrangères le 12 juin 1920 (P. Alatri, *op. cit.*, p. 476, note 331).

armes pour recouvrer la liberté de leur pays. A cette fin, se réunit le 14 juin 1920 à Rome le conseil italien de la guerre avec la participation des chefs d'état-major de l'Armée et de la Marine, le général Badoglio et l'amiral Acton¹²⁷. Conformément aux instructions qu'il avait reçues, le général Piacentini envoya le 16 juin 1920 au Comité de «Défense nationale» un ultimatum, sommant les insurgés de quitter dans les 24 heures leurs positions de combat, de déposer les armes et de restituer les prisonniers italiens faits durant les combats, les menaçant, en cas de refus, de lancer contre eux une opération punitive¹²⁸. Le commandement militaire italien pensait qu'avec les forces de la garnison de Vlore, renforcées des troupes venues entre-temps de Saranda, Himara et Durrës, il serait en mesure d'exécuter sa menace. L'attaque italienne fut entreprise le 18 juin 1920 et elle se poursuivit jusqu'au lendemain. Les unités italiennes, réparties en deux colonnes, soutenues par des véhicules blindés et appuyées par l'artillerie et l'aviation, se lancèrent en direction de Drashovice, mais, après quelques premiers progrès négligeables, elles furent défaites et contraintes de rebrousser chemin. Selon les dires des Italiens eux-mêmes, cet échec leur coûta une centaine de tués et de blessés.¹²⁹

Ce nouveau succès albanais, qui éleva encore le moral des combattants et leur foi en la victoire, fut suivi d'un autre. Le 21 juin 1920¹³⁰, la garnison italienne retranchée depuis plusieurs semaines dans la forteresse de Tepelene fut obligée, elle aussi, de déposer les armes. Le commandant, le major Calcini, se résolut à se rendre après avoir vérifié que ses collègues qui commandaient les garnisons entourant la ville de Vlore avaient mis bas les armes. A la suite d'un accord conclu avec le comité de Tepelene, un officier italien de la garnison escorté par des combattants albanais s'était rendu à Drashovice, puis à Vajze, y avait constaté les faits et avait regagné Tepelene au matin du 21 juin. Dans l'après-midi, les Italiens hissèrent le drapeau blanc. Plus de trois cents soldats et officiers capi-

127) E. Grasselli, *op. cit.* p. 252.

128) «Giornale d'Italia», 18 et 19.6.1920.

129) E. Grasselli, *op. cit.*, pp. 252-253; C. Zoli, *l'Insurrezione...* p. 217.

130) Sur le jour de l'anéantissement de la garnison italienne à Tepelene les données sont contradictoires. Certaines sources datent la reddition de la garnison avant le 10 juin 1920, certaines autres au 16 juin. Les données les plus exactes semblent être celles qui fixent le jour de cette capitulation au 21 juin 1920.

tulèrent. Les Albanais se saisirent de 2 canons, et de 20 mitrailleuses, d'une grande quantité d'armes et de matériel de guerre.¹³¹

L'échec de leur contre-attaque du 18 juin 1920 fit comprendre aux Italiens qu'avec les forces dont ils disposaient à Vlore, loin de pouvoir redresser la situation, ils auraient du mal à conserver celles qu'ils occupaient jusque-là autour de la ville. Le 22 juin 1920, les combattants albanais, par une nouvelle attaque, ébranlèrent encore plus ces positions.

La grave situation créée pour l'armée italienne à Vlore, l'impossibilité pour elle de s'y maintenir, contraignirent le général Piacentini à réclamer à Rome de nouveaux renforts¹³². Cette demande était également appuyée par le Haut commissaire italien à Durrës, Castoldi. «S'il nous faut poursuivre longtemps les combats actuels, — écrivait-il à Rome le 13 juin 1920, — les faibles troupes italiennes, désormais épuisées, seront incapables d'y faire face, même avec les renforts attendus»¹³³. Au début, Rome promit bien d'envoyer quelques troupes, mais elle en fut finalement empêchée par la situation révolutionnaire qui ne cessait de s'accroître en Italie même.

Les nouvelles de l'insurrection armée anti-impérialiste de Vlore, trouvèrent un accueil chaleureux dans les milieux progressistes à l'étranger. La formulation enthousiaste des nouvelles publiées dans la presse étrangère sur les succès des forces patriotiques albanaises était une expression de cette sympathie. Le prolétariat italien, notamment, dont le mouvement révolutionnaire avait pris, sous l'influence de la Grande Révolution d'Octobre, une grande envergure, observa une attitude très favorable à la lutte de libération de Vlore. Dans les rues des villes, dans la presse progressiste et au Parlement italiens, s'élevèrent de puissantes voix de protestation. Elles demandaient au gouvernement le retrait des troupes d'occupation de Vlore et le respect des droits nationaux du peuple albanais. Dans les principales villes italiennes, le prolétariat passa des simples protestations aux grèves et aux démonstrations. Le prolétariat italien rattacha à la lutte qu'il menait contre son exploitation par la bourgeoisie nationale et contre l'interven-

131) «Drita», 23.6.1920; ACE, Fonds du ministère de l'Intérieur, affaires politiques, 1920, rapport de V. Vasjari, sous-préfet de Tepelene, relatant ce mouvement; A. Shehu, *Kujtimet*, (Mémoires) (manuscrit) à l'Institut d'histoire et de linguistique); B. Caniglia, *op. cit.*, pp. 79, 88.

132) P. Alatri, *op. cit.*, p. 475 et la note 331 à la page 476.

133) *Ibid.* p. 475.

tion impérialiste italienne et celle des autres impérialismes en Russie soviétique, son combat pour que fût mis un terme à la guerre conduite par Rome en Albanie. Dans les villes côtières de Trieste, Ancône, Bari, Brindisi, des affiches du Parti socialiste italien appelaient les soldats italiens à refuser de s'embarquer pour l'Albanie ¹³⁴.

La volonté du gouvernement de G. Giolitti ¹³⁵ d'envoyer des renforts en Albanie et de satisfaire ainsi la demande de son commandement à Vlore ¹³⁶ se heurtèrent à l'opposition résolue de l'armée elle-même. Le 26 juin 1920, à Ancône, les unités de *bersaglieri* refusaient de partir pour l'Albanie. S'unissant à la démonstration des ouvriers de la ville, elles eurent un affrontement sanglant avec les carabiniers. ¹³⁷

Devant la grave situation de l'armée italienne à Vlore, d'une part, et la croissance du mouvement révolutionnaire du prolétariat en Italie, d'autre part, le gouvernement de Rome fut contraint de revoir sa position à l'égard de la question albanaise. En juin 1920, il décidait d'envoyer en Albanie un représentant spécial, Carlo Aliotti, en vue d'entamer des négociations avec le gouvernement de Tirana. Le baron Aliotti, qui avait déjà été en Albanie en 1914-1915 comme ministre plénipotentiaire, était bien connu des milieux patriotiques albanais comme un agent chevronné de l'impérialisme italien. Il avait alors collaboré avec la réaction albanaise la plus sombre et été, en décembre 1914, l'un des principaux organisateurs de l'occupation de Vlore. Pour toutes ces raisons, sa désignation pour conduire ces négociations fut très froidement accueillie par ces milieux. ¹³⁸ Cette attitude était due également au fait que la position italienne, rendue préalablement publique, s'éloignait beaucoup des objectifs des combattants albanais. Giolitti

134) *Mbi influencën e Revolucionit të madh socialist të Tetorit në Shqipëri 1917-1924* (De l'influence de la Grande Révolution socialiste d'Octobre en Albanie, 1917-1924), Tirana, 1957, pp. 45-50.

135) Le gouvernement Giolitti accéda au pouvoir vers le milieu de juin 1920, succédant au gouvernement Nitti.

136) Le 24 juin 1920, F. Castoldi déclarait publiquement que «les forces se trouvant actuellement en Albanie sont absolument insuffisantes pour faire front à la situation» («Giornale d'Italia», 25.6.1920).

137) *Mbi influencën...* pp. 51-52; P. Nenni, *Storia di quattro anni*, 2 ed., Roma, 1946, pp. 94-96.

138) «Drita», 17 et 31.7.1920; «Zani i Ri», Tirana, 2.8.1920; C. Zoli, *La liquidazione albanese*, in «Politica», vol. VI, nr. XVI-XVII (1920) p. 119; ACE, Fonds de la Conf. de la Paix, d. 1, doc. 51.267, copie de la lettre de M. Turtulli à Giolitti, datée du 29.6.1920.

Lunedì 13 giugno 1920

PREZZO DI ABBONAMENTO

Italia e Colonie Lire	50.-	Trimestre	13.-
Estero	fr. 60.-	6 mesi	25.-
Espresso	20.-	1 anno	50.-

Directori: **U. Scalfaro**, **G. Scalfaro**, **M. Scalfaro**
 Editori: **Edizione Romana**, **Edizione Avanguardista**
 Amministratore: **U. Scalfaro**

Avanti!

giornale del Partito Socialista

«Il Germoglio», «Avanguardia», EDIZIONE ROMANA

Per la gioventù. Settimanale cent. 20
 Per il fascista. Settimanale cent. 20
 Per il socialista. Settimanale cent. 20

Non vogliamo conquistare militari in Albania!

Il proletariato sia vigile e pronto contro le mene imperialistiche

L'allarme socialista

Conditti a Trieste contro l'invio di truppe in Albania
 Una dimostrazione di arditi «Il Lavoratore», sequestrato

211 Inni rivoluzionari ed al grido di:
 «Abbasso la guerra»
 «Guerra e rivoluzione»
 «Trovare il modo di impedire la dimostrazione»
 «Sono stati sequestrati alcuni degli albi»
 «Altri gravi ostacoli sono avvenuti»

ANNO XXIV - N. 141
 Le notizie e i rapporti sul movimento socialista sono pubblicati nel giornale Avanti!
ROMI - Via Poetto 17, (intorno) Tel. 8-913
 Direzione: **Pubblitica** - Quot. 6 cent. - Roma
 Prezzo per abbonamento: 50 lire all'anno
 Avanti Quotidiano L. 2.25 - Avanti Settimanale L. 20-30
 Avanti Economico (pubblitica) in tutto alle 40 lire

Nel numero degli abbonamenti:
 Ediz. di Cronaca - Sindacato - 2 lire L. 6 per un mese
 «La Difesa delle Lavoratrici» - Comunismo
 Per le donne - Quotidiano - R. stato della Terra socialista - Quotidiano

Le journal «Avanti» condamnait les visées de rapine de l'Italie en Albanie.

ΚΕΛΕΤΗΣ ΚΟΥΛΤΟΥΡΑΣ

Επιμέλεια Κεντρική Βιβλιοθήκη Κόνιτσας

lui-même l'avait formulée au Parlement italien le 27 juin 1920. S'il renonçait au mandat et reconnaissait la pleine indépendance de l'Albanie, il refusait par contre de quitter Vlore et tenait à conserver pour le moins certaines positions stratégiques importantes, sous la prétendue nécessité de garantir la «sécurité» de l'Italie dans le Sud de l'Adriatique.¹³⁹

Le baron Aliotti arriva à Durrës au début de juillet 1920, après être passé par Vlore, où il s'était entretenu avec le commandant de la place sur la situation de conflit. Après l'échec de leur contre-attaque du 18 juin 1920, les Italiens n'avaient pas osé sortir de leurs retranchements. L'essentiel de leur action se réduisait au pilonnage des campagnes environnantes par les batteries de leur navires de guerre et à des bombardements aériens. Les avions mitraillaient et bombardaient les positions albanaises sur le front et sur les arrières. Les avions lançaient en outre des tracts, appelant le peuple albanais à mettre bas les armes.

Les Albanais cependant continuaient de tenir les troupes italiennes encerclées. Leurs rangs grossissaient de nouveaux renforts qui venaient de régions lointaines. Dans tout le pays, se poursuivaient de nombreux meetings de protestation contre l'attitude de Rome et en faveur des revendications nationales. Le discours du Premier ministre italien prononcé le 27 juin 1920 à propos de Vlore et ses allégations sur la situation en Albanie, qu'il définit comme étant «anarchique» et caractérisée par «la guerre civile entre deux fractions de la population, entre deux régions»¹⁴⁰, suscitèrent une nouvelle vague de colère parmi les masses populaires et furent à l'origine de nouveaux meetings et de nouvelles manifestations dans les premiers jours de juillet. Les mots d'ordre lancés étaient «Vlore est à nous!» et «Nous voulons Vlore!», etc.¹⁴¹

Les négociations italo-albanaises commencèrent le 4 juillet 1920 à Tirana, et non à Durrës, comme l'avait demandé le représentant italien. Elles furent interrompues le 10 juillet 1920, à la suite de l'insistance obstinée des Italiens pour maintenir

139) «Kuvendi», 3.7.1920; G. Salvemini, *Dalla guerra mondiale alla dittatura 1916-1925*, Milano, 1964, pp. 574-576.

140) «Kuvendi», 3.7.1920; C. Zoli, *Il moto insurrezionale albanese*, in «Politica», vol. V, nr. XV (1920), p. 335; G. Salvemini, *op. cit.* pp. 574-575.

141) «Kuvendi», 23.7.1920; «Agimi», août 1920, pp. 61-62; «Corriere della Sera», 14.7.1920, correspondance de Durrës du 11.7.1920.

leurs troupes à certains points stratégiques, y compris la baie de Vlore.¹⁴² Le gouvernement de Tirana, qui n'aurait pu souscrire à un pareil projet (similaire à celui présenté aux Italiens par l'ancien gouvernement de Durrës en mai 1919) même auparavant, pouvait d'autant moins le faire à présent que la situation lui était propice et qu'il avait perdu des centaines d'hommes sur le champ de bataille. De plus, il n'appartenait pas seulement au gouvernement, mais aussi et surtout au Comité de Drashovice, de dire le dernier mot à propos de ces négociations. Espérant que les chefs de ce comité accepteraient les demandes italiennes, le baron Aliotti se rendit à Vlore où, par l'entremise d'un ressortissant italien, Ulisse Bosio, et d'un officier de la marine italienne, il entra en contact avec les dirigeants de l'insurrection¹⁴³. Mais leur tentative aussi échoua. Comme l'atteste une lettre datée de ces jours-là, le Comité refusa même de consentir à l'Italie l'occupation militaire de l'île de Sazan.¹⁴⁴

Après cet échec, les Italiens reprirent à Vlore leurs provocations et leurs menaces. Le 17 juillet 1920, le commandement italien lança un ordre du jour qui se terminait par ces mots: «Nous sommes à Vlore et nous y resterons!»¹⁴⁵.

En réponse à cette provocation, les forces patriotiques déclenchèrent à l'aube du 23 juillet une nouvelle attaque et, après quelques heures de combats, pénétrèrent une fois encore dans les quartiers périphériques de la ville.¹⁴⁶

Cette action, qui faillit rejeter les troupes italiennes à la mer, attesta la détermination du peuple albanais tout entier de mener la lutte jusqu'à la réalisation de ses objectifs. Expriment cette détermination, la presse albanaise écrivait encore dans les dernières journées de juillet 1920: «Vlore a toujours été le lieu où nos énergies et nos idéaux se sont concentrés et

142) *Dokumenta e materiale historike...* (Documents et matériaux historiques...) pp. 71-73.

143) A. Baldacci, *Studi speciali albanesi*, vol. III, Rome, 1937, pp. 36-39; *Këngë popullore historike* (Chants populaires historiques), Tirana, 1956, p. 313; C. Zoli, *Il moto...* p. 339.

144) «Le Gouvernement, — était-il dit entre autres dans cette lettre, — cède Sazan à l'Italie, celle-ci demande à avoir une garnison dans le port de Vlore et les insurgés, de qui dépend toute l'affaire, ne lui donnent même pas Sazan» (ACE, Fonds de la Bataille de Vlore, d. doc., 51.282).

145) E. Grasselli, op. cit., p. 256, Voir aussi C. Zoli, *La liquidazione...* pp. 119-120; «L'Idée nazionale» 18.7.1920.

d'où ils se sont déployés. L'Albanais s'est battu et se bat avec acharnement et sans réserve à Vlore, car il est fermement convaincu que son sort est intimement lié à celui de cette ville»¹⁴⁷, que la question de Vlore est pour lui une «question de vie ou de mort».¹⁴⁸

Dans ces conditions, le gouvernement Giolitti se vit contraint de renoncer même à demeurer à Vlore. Abandonnant son ancienne base de négociations, il rappela à Rome C. Aliotti et lui substitua un autre fonctionnaire du ministère des Affaires étrangères, Gaetano Manzoni. Entre-temps, le 22 juillet 1920, Rome dénonçait aussi l'accord Tittoni-Venizelos du 29 juillet 1919, désormais pour elle sans valeur.

Les négociations albanais-italiennes pour la cessation des hostilités prirent fin à Tirana le 2 août 1920 avec la signature d'un protocole préliminaire, en vertu duquel le gouvernement italien reconnaissait la souveraineté albanaise sur Vlore ainsi que l'intégrité territoriale de l'Etat albanais. L'armée italienne devait évacuer Vlore et les autres parties du pays dans un délai d'un mois, l'île de Sazan exceptée.¹⁴⁹ Ce délai était fixé dans une lettre que le représentant italien remettait aux délégués albanais ce même 2 août 1920 et qui était annexée au protocole.¹⁵⁰

Durant la première quinzaine du mois d'août, toutes les forces italiennes (conformément aux stipulations de cette lettre) se retirèrent de leurs positions ainsi que de la ville même. Le

146) *Dokumenta e materiale historike...* pp. 67-70; «Drita», 31.7.1920. l'article: *Ofensiva e kryengritësve kundër Vlorës dhe Raporti i Komandës së përgjithshme të ushtrisë kombëtare rreth Vlorës* (L'Offensive des insurgés contre Vlore et le rapport du Commandement en chef de l'armée nationale au sujet de Vlore); C. Zoli, *La liquidazione...* pp. 119-120; E. Grasselli, *op. cit.* p. 256.

147) «Populli», 31.7.1920, l'article: *Vlona e Shkodra* (Vlore et Shkodër).

148) «Agimi», août 1920, p. 59. «Ces Albanais, — poursuivait cette revue des jeunes intellectuels de Shkodër, — sont aujourd'hui fermement déterminés à délivrer Vlore de la botte étrangère. La flotte italienne et les canons de 380 ne seront à l'armée italienne d'aucun profit, ils ne feront que galvaniser le courage des Albanais, qui continueront de verser leur sang, comme ils l'ont fait jusqu'ici, avec joie, contre une armée qui ne connaît ni le droit, ni la justice».

149) ACE, Fonds de la Bataille de Vlore, d. 1, doc. nr. 39; *Dokumenta e materiale historike...* (Documents et matériaux historiques...) pp. 76-78.

150) *Arkivi i Ministrisë së P. të jashtme*, Archives du ministère des Affaires étrangères) d. k/2.

17, les autorités albanaises entraient à Vlore et prenaient en charge l'administration de la région. Le 2 septembre, l'armée italienne évacuait également le port. Le lendemain, 3 septembre 1920, les forces insurgées entraient, victorieuses, dans Vlore libérée. Elles y furent accueillies avec enthousiasme par des milliers de citoyens et de paysans et par les représentants de toutes les régions du pays qui avaient afflué à Vlore pour fêter, réunis, cette grande victoire historique du peuple albanais tout entier.

*

La victoire de Vlore était le couronnement de la lutte du peuple albanais pour revoir sa patrie libre et indépendante. Par sa lutte héroïque, le peuple albanais, soutenu par le prolétariat italien, réduisit à néant les plans des puissances qui visaient à démembrer l'Albanie entière et à l'effacer de la carte politique de l'Europe en tant qu'Etat indépendant et souverain. Ce fut une lutte de libération nationale foncièrement anti-impérialiste et, en tant que telle, elle occupe une place importante dans l'histoire nationale de l'Albanie.

La Bataille de Vlore et l'ensemble du mouvement national des années 1918-1920 qui conduisit à cet affrontement, se déployèrent dans des conditions internationales marquées par le triomphe de la Grande Révolution socialiste d'Octobre, alors que les mouvements de libération nationale des peuples opprimés s'intégraient dans les mouvements révolutionnaires du prolétariat mondial.

La Bataille de Vlore fit ressortir la solidarité combattante existant entre les masses populaires albanaises qui se battaient pour défendre leurs droits nationaux foulés aux pieds par la bourgeoisie impérialiste italienne, et le prolétariat italien qui luttait pour ses droits sociaux. La Bataille de Vlore atteste au mieux que la libération d'un peuple opprimé s'obtient plus aisément lorsque le prolétariat se bat avec détermination contre les plans impérialistes de la bourgeoisie de son pays.

La Bataille de Vlore fut déterminante pour l'avenir de l'Albanie. Le protocole du 2 août 1920, signé au terme de ce conflit, était un accord bipartite italo-albanais, qui n'avait aucun caractère obligatoire pour les autres pays, ni pour les voisins balkaniques, ni pour les puissances qui avaient appuyé leurs prétentions. Néanmoins, maintenant que le danger d'annexion de la région de Vlore par l'Italie et le mandat italien sur l'Etat albanais étaient écartés, on ne pouvait songer au par-



Le monument commémorant la Bataille de Vlore, érigé à l'occasion de son cinquantenaire, en 1970.

Επιμέλεια Κεντρική Βιβλιοθήκη Κόνιτσας

tage de l'Albanie au profit de ses voisins balkaniques, sans envisager la résistance toujours accrue du peuple albanais. D'autre part, avec la victoire de Vlore, le rapport des forces sur l'échiquier international se modifia également dans le sens de la situation que le peuple albanais avait lui-même créée par son combat. Le gouvernement italien, ayant perdu ses positions en Albanie, était évidemment contraire à la réalisation des prétentions grecques et yougoslaves sur le pays.

Les représentants officiels de la Yougoslavie avaient déclaré jusqu'alors qu'ils étaient pour la validité des décisions internationales prises en 1912-1913 sur l'Albanie. Néanmoins, ignorant ces décisions, ils ne retirèrent pas leurs troupes d'occupation comme ils s'étaient engagés bruyamment à le faire. Cette attitude fut à l'origine d'une nouvelle effusion de sang. Le peuple albanais dut en effet affronter les forces yougoslaves à Koplik, en août 1920, et surtout à Peshkopi, à l'automne de la même année. Toutefois, Belgrade fut finalement contrainte d'évacuer les régions albanaises, que ses troupes avaient occupées dans les vallées du Drin, ce qui aurait pu difficilement se produire si les Italiens eux-mêmes n'avaient préalablement quitté Vlore et si le gouvernement de Rome n'avait été obligé de renoncer définitivement à l'annexion de Vlore et au mandat sur l'Etat albanais. La dénonciation de l'accord Tittoni-Venizelos du 29 juillet 1919 par le gouvernement Giolitti, témoigne de la grande portée politique de la Bataille de Vlore, quant au sort de l'Albanie du Sud également.

Ainsi, la lutte que mena le peuple albanais au cours des mois de juin et d'août 1920 contre les occupants italiens, contre leurs plans d'empiètement sur l'indépendance politique de l'Etat albanais et sur son intégrité territoriale, mettait également en échec les plans antialbanais des voisins balkaniques. C'était là, notamment, le sens du discours prononcé le 3 septembre 1920 par Spiro G. Koleka devant les combattants, et où celui-ci déclarait, entre autres, que le sang versé «avait décidé non seulement du sort de Vlore, mais, puis-je dire, de toute l'Albanie».¹⁵¹

Cette lutte témoigne aussi que lorsqu'un peuple se bat résolument pour une juste cause, comme l'est la défense de sa liberté et de son indépendance, il devient une force invincible,

151) «Mbrojtja kombëtare», 14.10.1920; «Drita», 11.9.1920.

dont l'impérialisme, ses armées, et sa technique militaire moderne ne peuvent venir à bout. Face aux forces populaires qui luttèrent avec détermination pour défendre les intérêts nationaux de leur pays, les soldats de l'impérialisme italien étaient, comme les a qualifiés quelqu'un qui a participé à ces combats, «des lapins affublés de peaux de lion».¹⁵²

La Bataille de Vlore eut un grand retentissement hors du pays. Elle porta un coup sévère à la grande campagne anti-albanaise menée à l'étranger, en premier lieu par les représentants des gouvernements des pays intéressés, qui, à leurs fins de rapine, étaient allés jusqu'à dénier au peuple albanais sa conscience nationale. La Bataille de Vlore, en tant que lutte anti-impérialiste, était un exemple révolutionnaire pour les peuples opprimés dans leur existence nationale. Elle trouva partout un grand écho, en particulier dans les pays voisins, en Yougoslavie notamment, dont le différend avec l'Italie sur le partage de l'héritage austro-hongrois, n'était pas encore réglé.¹⁵³

La victoire de Vlore accrut la confiance des forces d'avant-garde dans les masses populaires et dans leurs immenses possibilités. Elle incita les forces révolutionnaires et progressistes albanaises à entreprendre courageusement une nouvelle lutte, la lutte contre les forces réactionnaires intérieures, pour la démocratisation de la vie du pays. Ce combat devait connaître son apogée avec la victoire de la Révolution démocratique et bourgeoise du mois de juin 1924.

Au cours de l'insurrection armée de 1920 se manifesta dans toute sa grandeur le patriotisme populaire, le patriotisme des petites gens, en premier lieu des masses rurales, qui constituaient la principale force motrice de cette lutte. Comme le déclarait le président même du Comité de «Défense nationale» de Vlore dans un discours prononcé le 3 septembre 1920, «ce sont les pauvres gens qui ont supporté le plus grand poids de la lutte».¹⁵⁴ La Bataille de Vlore est demeurée vivace dans la

152) «Zëri i Popullit», 11.6.1960, mémoires d'A. Agalliu.

153) H. Wendel, *op. cit.*, p. 65; *Zapisnici sa sednica delegacije Kraljevine SHS na Mirovnoj Konferenciji u Parizu*, Belgrade 1960, p. 294.

mémoire du peuple albanais comme une glorieuse page de son histoire et elle a été perpétuée dans les chants populaires qui glorifient les héros paysans tombés dans ces combats, tels Selam Musai, Zigur Lelo, Dule Dalani. De nombreuses guérillas de partisans ont été baptisées des noms de ces braves au cours de l'héroïque Lutte de libération nationale (1939-1944), qui a apporté au peuple sa véritable liberté et sa pleine indépendance nationale.



ΕΛΛΗΝΙΚΗ ΔΗΜΟΚΡΑΤΙΑ
ΚΕΝΤΡΙΚΗ ΒΙΒΛΙΟΘΗΚΗ ΚΟΝΙΤΣΑΣ



Ελληνική Δημοσία Κεντρική Βιβλιοθήκη Κόνιτσα

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE PRINCIPALES

1) *Classiques du marxisme-léninisme*

- LENIN, V. I. (Oeuvres, 4^e éd., en albanais).
- LENIN, V. I. Demokracia punëtore dhe demokracia borgjeze. [Démocratie ouvrière et démocratie bourgeoise]. Vol. 8.
- LENIN, V. I. Programi agrar i socialdemokracisë në revolucionin e parë rus të vjetëve 1905-1907. [Le programme agraire de la social-démocratie dans la première révolution russe de 1905-1907]. Vol. 13.
- LENIN, V. I. Çështja agrare në Rusi nga fundi i shekullit XIX. [La question agraire en Russie à la fin du XIX^e siècle]. Vol. 15.
- LENIN, V. I. Struktura kapitaliste e bujqësisë së sotme. [La structure capitaliste de l'agriculture actuelle]. Vol. 16.
- LENIN, V. I. Popujt e Ballkanit dhe diplomacia evropiane. [Les peuples des Balkans et la diplomatie européenne]. Vol. 18.
- LENIN, V. I. Rëndësia shoqërore e fitoreve të serbëve dhe bullgarëve. [La portée sociale des victoires des Serbes et des Bulgares]. Vol. 18.
- LENIN, V. I. Lufta ballkanike dhe shovinizmi borgjez. [La guerre balkanique et le chauvinisme bourgeois]. Vol. 19.
- LENIN, V. I. Kapitalizmi dhe emigrimi i punëtorëve. [Le capitalisme et l'émigration des ouvriers]. Vol. 19.
- LENIN, V. I. Mbi të drejtën e kombeve për vetëvendosje. [Du droit des nations à disposer d'elles-mêmes]. Vol. 20.
- LENIN, V. I. Socializmi dhe lufta. [Le socialisme et la guerre]. Vol. 21.
- LENIN, V. I. Imperializmi si faza më e lartë e kapitalizmit. [L'impérialisme, stade suprême du capitalisme]. Vol. 22.
- STALIN, J. V. (Oeuvres, éd. en albanais).
- STALIN, J. V. Marksizmi dhe çështja nacionale. [Le marxisme et la question nationale]. Vol. 2.
- STALIN, J. V. Mbi detyrat imediate të partisë në çështjen nacionale. [Des tâches immédiates du Parti dans la question nationale]. Vol. 5.
- STALIN, J. V. Mbi shtruarjen e çështjes nacionale. [A propos de la question nationale]. Vol. 5.
- STALIN, J. V. Rreth çështjes nacionale në Jugosllavi. [A propos de la question nationale en Yougoslavie]. Vol. 5.
- STALIN, J. V. Edhe një herë mbi çështjen nacionale. [Encore une fois sur la question nationale]. Vol. 7.
- STALIN, J. V. Shënime mbi tema aktuale. [Notes sur des thèmes actuels]. Vol. 9.

2) *Dirigeants du Parti du Travail d'Albanie et de l'Etat albanais*

- HOXHA, E. Raport në Kongresin I të PKSH. [Rapport au Ier Congrès du PCA]. Tiranë, 1949.
- HOXHA, E. Influenca e Revolucionit të madh të Tetorit në Shqipëri. [L'influence de la Grande Révolution d'Octobre en Albanie]. Tiranë, 1957.
- HOXHA, E. Fjala e mbajtur në pritjen e 50-vjetorit të pavarësisë dhe 18-vjetorit të çlirimit në Vlorë. [Discours prononcé à la réception donnée à l'occasion du 50e anniversaire de l'indépendance et du 18e anniversaire de la libération], in: «Zëri i Popullit», 30 novembre 1962.
- HOXHA, E. Fjala e mbajtur në Përmet me rastin e 20-vjetorit të Kongresit I antifashist Nacionalçlirimtar. [Discours prononcé à Përmet à l'occasion du 20e anniversaire du Ier Congrès Antifasciste de Libération Nationale], in: «Zëri i Popullit», 27 mai 1964.
- HOXHA, E. Vepra, [Oeuvres] vol. I. Tiranë, 1968.
- SHEHU, M. Fjala e mbajtur në Vlorë me rastin e 50-vjetorit të pavarësisë dhe 18-vjetorit të çlirimit. [Discours prononcé à Vlore à l'occasion du 50e anniversaire de l'indépendance et du 18e anniversaire de la libération], in: «Zëri i Popullit», 29 novembre 1964.

3) *Sources inédites des Archives centrales de la R.P. d'Albanie.*

- Fonds du gouvernement de Durrës.
Fonds du ministère des Affaires étrangères.
Fonds du ministère de l'Intérieur.
Fonds du Comité de Kossové.
Fonds de la Conférence de la paix.
Fonds du Comité de Lausanne.
Fonds du pouvoir local (préfectures).
Fonds du Congrès de Lushnje.
Fonds de la colonie albanaise de Turquie.
Fonds de la colonie albanaise de Roumanie.
Fonds de la Lutte de Vlore.
Fonds du clergé catholique.
Fonds des personnalités politiques de l'époque, etc.

4) *Sources albanaises publiées*

- Bisedimet e Këshillit kombëtar «Senat». Legjislatura e parë. Sësoni i parë. [Débats du Conseil national (Sénat). Première législature. Première session]. Tiranë, 1923.
- Dokumenta historike për t'i shërbyer historisë tonë kombëtare. [Documents historiques pour servir à notre histoire nationale]. Elbasan 1924.
- Dokumenta të historisë kombëtare. Kongresi i Lushnjës. [Documents de l'histoire nationale. Congrès de Lushnje], in: «Ylli i Dritës», 1944, Nos 1 et 2.

- Dokumenta të historisë kombëtare. Kongresi i Durrësit. [Documents de l'histoire nationale. Congrès de Durrës], in rev.: «Hylli i Dritës», 1944, Nos 5 et 6-7.
- Dokumenta e materiale historike nga lufta e popullit shqiptar për liri e demokraci 1917-1941. Botim i Drejtorisë së arkivave të RPSH [Documents et matériaux historiques de la lutte du peuple albanais pour la liberté et la démocratie, 1917-1941]. Publication de la Direction des Archives de la R.P. d'Albanie] Tiranë, 1959.
- Mbi influencën e Revolucionit të madh socialist të Tetorit në Shqipëri (1917-1924). Përmbledhje dokumentash e materialesh kush-tuar 40-vjetorit të Revolucionit të madh socialist të Tetorit. [De l'influence de la Grande Révolution Socialiste d'Octobre en Albanie (1917-1924). Recueil de documents et matériaux relatifs à la Grande Révolution Socialiste d'Octobre (1917-1924)]. Tiranë, 1957.
- Qarkore e Min. P. të Brendshme të vitit 1920. [Circulaires du ministère de l'Intérieur pour année 1920], Shkodër, 1921.
- Rekordi i kuvendit të federatës «Vatra» mbajtur më 7-18 korrik 1918. [Procès-verbal de la réunion de l'Assemblée de la fédération «Vatra» tenue du 7 au 18 juillet 1918]. Boston, Mass. 1918.
- Shqipnia përpara Konferencës së Paqes. [L'Albanie devant la Conférence de la Paix]. Vol. I, II, Roma, 919, Shkodër 1921.
- TOPTANI, E. Mémoire présenté à la Conférence de la Paix à Paris, Paris, 1919.

5) Sources étrangères publiées

- ADRIATICUS (Dr. O. Rybar), La question adriatique (Recueil de documents officiels, Paris, 1920.
- Documenti (I) Diplomatici Italiani, Ser. V, vol. I, Ser. VI, vol. I, Roma, 1954, 1956.
- Documenti (I) Diplomatici della pace orientale. A Cura di A. Gjannini Roma, 1922.
- Documents on British Foreign Policy 1919-1939. First Series, vol. I-XII.
- HOUSE, E. The intimate papers of colonel House. Arranged as a narrative by Ch. Seymours, Vol. 1-4, Boston — New-York, 1926-1928.
- Paix (la) de Versailles. Questions territoriales (Grèce-Albanie...), Paris, 1939.
- Revendications (les) nationales des Serbes, Croates et Slovènes, Paris, 1919.
- Zapisnici sa sednica delegacije Kraljevine SHS na Mirovnoj Konferenciji u Parizu 1919-1920. Priredili Bogdan Krizman i Bogumil Hrabak, [Procès-verbaux des réunions de la délégation du Royaume SCS à la Conférence de la paix à Paris 1919-1920. Préparés par Bogdan Krizman et Bogumil Hrabak], Beograd, 1960.

6) *Presse périodique albanaise (journaux et revues)*

- Agimi, Shkodër, 1919-1920.
 Albania-Shqipëria, New-York, 1918-1920.
 Adriatic (The) Review, B. Mass. 1918-1919
 Albanie (L'), Lausanne, 1918-1919.
 Besa Shqyptare, Shkodër, 1918.
 Dielli, B. Mass, 1918-1920.
 Drita, Gjirokastër, 1920-21.
 Gazeta e Korçës, Korçë, 1920-21.
 Hylli i Dritës, Shkodër, 1921-24, 1935, 1944.
 Koha, Jamestown et Korçë 1918-1920.
 Koha e Re, Shkodër, 1919.
 Kuvendi, Roma, 1918-1920.
 Mbrojtja Kombëtare, Vlorë, 1920-21.
 Populli, Shkodër, 1919-1920.
 Opinga, Boulogne, 1919-1920.
 Ylli i Mëngjazit, Boston, 1918-1920.

7) *Bibliographie historique des auteurs albanais*

- ASDRENI, Vepra të zgjedhura. Mbledhur e redaktuar nga Dhimitër Fullani. [Oeuvres choisies. Recueillies et rédigées par Dhimitër Fullani], Tiranë, 1958.
- ÇAMI, M. Rritja e lëvizjes nacionalebrimtare shqiptare pas Luftës së parë botërore. [L'essor du mouvement de libération nationale albanais après la Première Guerre mondiale], in: «Buletin për Shkencat Shoqërore», 1960, N^o 1.
- ÇAMI, M. Kongresi i Durrësit dhe formimi i qeverisë së përkohshme. [Le Congrès de Durrës et la formation du gouvernement provisoire], in: «Studime historike», 1965, N^o 2.
- ÇAMI, M. Rrymat politike në lëvizjen kombëtare shqiptare në mbarim të Luftës së parë botërore. [Les courants politiques dans le mouvement national albanais à la fin de la Première Guerre mondiale], in: «Mbi lëvizjen kombëtare dhe demokratike shqiptare në vitet 1918-1924», Tiranë 1966.
- ÇAMI, M. Marrëveshja italo-shqiptare e 20 gushtit dhe protokollit i 16 dhjetorit 1919. [L'accord italo-albanais du 20 août et le protocole du 16 décembre 1919]. in: «Studime historike», 1966, N^o 2.
- ÇAMI, M. Lëvizja kombëtare shqiptare dhe politika italiane në mbarim të Luftës së parë botërore. [Le mouvement national albanais et la politique italienne à la fin de la Première Guerre mondiale], in: «Studime historike», 1967, N^o 3.
- DAKO, K. Shënime historike nga jeta..., [Notes historiques sur des événements vécus...], Tiranë, 1937.
- DILO, L. Avni Rustemi, Tiranë, 1960.
- DODANI, V. Memoriet e mija, [Mémoires]. Costantza, 1930.
- DHIMO, DH. E drejta kushtetuese e Republikës popullore të Shqipërisë [Le droit constitutionnel de la République Populaire d'Albanie]. Tiranë, 1963.
- FERIZI, N. Familja Curri: [La famille Curri], Kostantza, 1935.

- FICO, A. Këngët popullore për Luftën e Vlorës. [Chansons populaires sur la bataille de Vlore], in: «Nëndori», 1960, N^o. 8.
- FRASHËRI, K. Lufta çlirimtare e Vlorës. [La bataille de libération de Vlore], in: «Buletin për shkencat shoqërore», 1954, N^o. 3.
- FRASHËRI, K. Histoire d'Albanie, Tiranë, 1964.
- GODO, S. Plaku i Butkës. [Le vieillard de Butka], Tiranë, 1964.
- GRAMENO, M. Kryengritja shqiptare. [L'insurrection albanaise], Vlorë, 1925.
- GURAKUQI, L. Vepra të zgjedhura. Mbledhë, redaktue, pajisë me një hymje e shënime nga M. Gurakuqi. [Oeuvres choisies, recueillies, rédigées et annotées, avec une introduction, par M. Gurakuqi] Tiranë, 1961.
- HALLKOKONDI, S. Histori e Shqipërisë së Re. [Histoire de l'Albanie nouvelle]. Vlorë, 1923.
- HARIZI, P. Istori kronografike e qarkut Korçës që në luftën e Ballkanit gjer më sot. [Histoire chronographique de la région de Korçe depuis la guerre balkanique jusqu'à ce jour]. Boston, 1919.
- HAXHIU, A. Hasan Prishtina dhe lëvizja patriotike e Kosovës. [Hasan Prishtina et le mouvement patriotique de Kossove]. Tiranë, 1968.
- Historia e Shqipërisë, Botim i USHT. [Histoire de l'Albanie, éd. de l'Université de Tirana], Vol. II, Tiranë, 1965.
- IVANAJ, N. Historija e Shqypnjes së Re. [Histoire de l'Albanie nouvelle]. Vol. 1, 2. Tiranë, 1943-1945.
- JASA, M. Bajram Curri. Patrioti revolucionar i shpellës së Dragobisë. [Bajram Curri. Le patriote révolutionnaire de la grotte de Dragobie]. Tiranë, 1959.
- KOTTA, N. L'Albanie et la question des frontières albano-grecques. Paris, 1946.
- LAKO, N. Les droits de l'Albanie, Boulogne, 1919.
- LALAJ, P. Influenca e Revolucionit të madh socialist të Tetorit në Shqipëri. [L'influence de la Grande Révolution Socialiste d'Octobre en Albanie], in: «Buletin për shkencat shoqërore», 1957 N^o. 2.
- LIBOHOVA, M. Politika ime në Shqipëri (1916-1920). [Ma politique en Albanie]. Gjirokastër, 1921.
- Këngë popullore historike. [Chants populaires historiques], Tiranë, 1956.
- MBEXI, HR. Les droits de la nation albanaise, Bucarest, 1918.
- NISHOVA M. Riza Cerova, Tiranë, 1961.
- NOLI, FAN S. Fiftieth anniversary book of the Albanian orthodox church in America (1908-1958), Boston, 1960.
- POLLO, S. Influenca e Revolucionit të madh socialist të Tetorit mbi zhvillimin e lëvizjes revolucionare në Shqipëri. [L'influence de la Grande Révolution Socialiste d'Octobre sur l'essor du mouvement révolutionnaire en Albanie], in: «Buletin për shkencat shoqërore», 1955, N^o 2.
- PUTO, A. Disa probleme juridike të pavarësisë shqiptare. [Quelques problèmes juridiques de l'indépendance albanaise], in: «Studime historike», 1965, N^o 1.
- QORRI, B. Shqipnija e vërtetë. Studim historik dhe ethnografik. [L'Albanie véritable. Etude historique et ethnographique]. Tiranë, 1944.
- Revolucioni i madh socialist i Tetorit dhe ndikimi i tij në Shqipëri.

- [La Grande Révolution socialiste d'Octobre et son influence en Albanie], in: Historia e Partisë së Punës të Shqipërisë. [Histoire du Parti du Travail d'Albanie]. Tiranë, 1968.
- RUSI, D. Rreth zhvillimit të bujqësisë dhe gjëndjes së fshatarësisë shqiptare në periudhën e fundit para revolucionit popullor. [De l'essor de l'agriculture et de la situation de la paysannerie dans la dernière période qui précéda la révolution populaire], in: «Buletin për shkencat shoqërore», 1960, N° 1.
- SELENICA, T. Shqipëria më 1927. [L'Albanie en 1927], Tiranë, 1928.
- SKENDAJ, Z. Sali Nivica. Jeta dhe veprimtaria. [Sali Nivica. Sa vie et son activité], Tiranë [1964].
- SKENDO, L. Les origines du conflit italo-albanais, in: «Mercure de France», 1920, 1 août.
- STAVROU, M. S. Etudes sur l'Albanie, Paris, 1922.
- SHKOZA, H. Financat e Shqipnis (1839-1934). [Les finances de l'Albanie] Tiranë, 1935.
- Shqipnia më 1937. [L'Albanie en 1937], vol. I, Tiranë, 1937.
- VEIZI, F. Kongresi i Lushnjës. [Le Congrès de Lushnje]. Tiranë, 1935.
- VEIZI, F. Veprimtaria e qeverisë kombëtare të Lushnjës më 1920. [L'activité du gouvernement national de Lushnje en 1920], in: «Mbi lëvizjen kombëtare dhe demokratike shqiptare në vitet 1918-1924», Tiranë, 1966.
- ZEKA, G. Një luftë për liri. Kopliku në vitet 1920-1921. [A travers les luttes pour la libération]. Tiranë, 1932.

8) *Bibliographie historique des auteurs étrangers*

- ALATRI, P. Nitti, D'Annunzio e la questione adriatica (1919-1920), Milano, 1959.
- ANCEL, J. Les Balkans face à l'Italie, Paris, 1928.
- BALDACCI, A. Studi speciali albanesi, vol. III, Roma, 1937, pp. 32-42.
- BARNARD, R. Essai sur l'histoire de l'Albanie moderne, Paris, 1935.
- BERNARDY A. A. e FALORSI, V. La questione adriatica vista d'oltre Atlantico (1917-1919), Bologna, 1923.
- BOSDARI (de) A. Delle guerre balcaniche della grande guerra e di alcuni fatti precedenti ad esse, 2a ed., Milano, 1931.
- BOURCART, J. L'Albanie et les Albanais, Paris, 1921.
- CANIGLIA, B. Italia e Albania, Roma, 1925.
- COLLONA DI SECARO, G. A. L'Italia nell' Albania meridionale. Note e documenti (1917-1918), Foligno, 1922.
- FRANGOUDIS, G. S., L'Hellénisme en lutte contre l'Orient et l'Occident, Athènes, 1925.
- FRANGOULIS, A. F., La Grèce et la crise mondiale, Vol. 1,2 Paris, 1926.
- GALLI, C. Diarii e lettere, Firenze, 1951.
- GIANNINI, A. La questione albanese alla Conferenza della pace, Napoli, 1922.
- GIOLITTI, G. Memorie della mia vita, vol. II, Milano, 1922, pp. 567-571.
- GODART, J. L'Albanie en 1921, Paris, 1922.
- GRASSELLI, E. L'Esercito italiano in Francia e in Oriente, Milano, 1934.
- KRIZMAN, B. Srpska crhovna Komanda u danima raspada Austro-

- Ugarske 1918. [Le commandement suprême serbe au moment du démembrement de l'Autriche-Hongrie], in: «Historijski zbornik», XIV, 1961.
- LEDERER, I. La Jugoslavia della Conferenza della Pace al trattato di Rapallo 1919-1920, Milano, 1966.
- LEWIN, E. Die Grosse Socialistische Oktoberrevolution und die albanische Unabhängigkeitsbewegung von 1917 bis 1920, in: «Jahrbuch für Geschichte der UdSSR und der Volksdemokratischen Länder Europas», 1967, band. 11, pp. 107-123.
- NICOLITCH, D. Les différends de frontières de l'Albanie et le traité italo-albanais de 27 novembre 1926, Paris 1927.
- PARESKEVOPULOS, L. Anamniseis 1896-1920. [Mémoires]. T. II. Athènes, 1934.
- ROCHAT, G. L'Esercito italiano da Vittorio Veneto a Mussolini 1919-1925, Bari, 1967.
- SFORZA, C. Pensiero e azione di una politica estera italiana. Bari, 1924.
- SIMONARD, A. Essai sur l'indépendance albanaise, Paris, 1942.
- SONNINO, S. Discorsi per la guerra, Foligno, 1922.
- SPELLANZON, C. La questione d'Oriente. Vinti e vincitori nei Balcani, Milano, 1926.
- TITTONI T. e SCIALOJA V. L'Italia alla Conferenza della Pace. Discorsi e documenti a cura di A. Giannini, Roma, 1921.
- TRIKUPIS, N. Dhiiqisis megallon monadhon en polemo. [Le commandement des grandes unités en guerre]. Athènes, 1934.
- ZOLI, C. L'Insurrezione albanese, in: «Politica», giugno 1920, pp. 203-219.
- ZOLI, C. Il moto insurrezionale albanese, in: «Politica», luglio 1920. pp. 315-343.

Επιμέλεια Κεντρική Βιβλιοθήκη Κόνιτσας

INDEX ALPHABETIQUE

a) *Noms de personnes*

- Acton (amiral italien), 186.
Adhamidhi, Gaço, 43.
Alatri, Paolo, 7.
Aliotti, Carlo, 188, 189, 190, 191.
Alizoti, Fejzi, 99, 144, 155.
- Badoglio, Pietro, 186.
Bali, Osman, 165.
Berati, Dhimitër, 130.
Bernard, Roland, 8.
Bosio, Ulisse, 190.
Bourcart, Jean, 8.
Bozo, Jakov, 141.
Bumçi, Luigj, 66, 81, 93, 121, 122, 128, 137.
Butka, Sali, 107.
- Calcini (major italien), 186.
Cale, Pandeli, 37.
Caniglia, Benedetto, 6.
Capialdi, Ugo, 139.
Castoldi, Fortunato, 145, 165, 166, 169, 171, 172, 173, 187.
Cerova, Riza, 107, 158.
Cesarò, Colonna di, 6.
Clémenceau, Georges, 92, 113, 136.
Costandin (roi de Grèce), 20.
Crowe, Sir Eyre, 131.
Curri, Bajram, 34, 176, 184.
- Çikozi, Thimi, 107.
Çoba, Ndoc, 166.
- Dabulla, Avni, 97.
Dako, Kristo, 5, 36.
Dako, Sevasti, 36.
Dalani, Dule, 195.
D'Annunzio, Gabriele, 108.
- De Fourtou, Bardi, 24, 60, 158, 160.
De Martino, A., 89.
Delvina, Sulejman, 150, 157, 169.
Dilo, Vasil, 65.
Dishnica, Qani, 107.
Doda, Prenk Bib, 60, 66.
Dodani, Visarion, 43, 86.
Durazzo, Carlo, 101.
- Eden, Morton, 141.
Erebara, Jashar, 86.
Evangjeli, Pandeli, 48, 86, 167.
- Ferrero, Giacinto, 21, 100.
Fishta, Gjergj, 45, 75, 81, 167.
Frangoudis, A., 7.
Freri, Orlando, 170.
Frashëri, Eshref, 34, 141, 150.
Frashëri, Ferid, 107.
Frashëri, Kristo, 9.
Frashëri, Mehdi, 55, 58, 75, 128.
Frashëri, Meleq, 34, 144.
Frashëri, Mithat, 66.
- Garibaldi, Giuseppe, 16.
Gërmenji, Themistokli, 21, 22, 41.
Giannini, Amedeo, 6.
Giolitti, Giovanni, 188, 191, 193.
Godart, Justin, 8.
Gotti, Enrico, 182.
Grameno, Mihal, 31, 36, 40.
Graselli, Ettore, 6.
Guisi, Francesco, 55.
Gurakuqi, Luigj, 46, 62, 80, 81, 155.
- Hallko, Bajram, 75.

- Hallkokondi, Sali, 4.
 Hamdiu, Banush, 96.
 Hashorva, Veli, 35.
 Haxhi Mehmeti, Abdulla, 111.
 Haxhiu, Osman (Nuri), 163, 175, 178.
 House, Edward, 27.
 Hoxha, Enver, 39, 151, 185.
 Hoxha, Nel, 165.
 Hoxhë, Kadri (Prishtina), 34, 166.
- Ivanaj, Nikolla, 5, 35, 130.
- Këlcyra, Hilmi, 37.
 Këllici, Mytesim, 184.
 Koculi, Qazim, 175, 178.
 Kokoshi, Qazim, 121.
 Kolea, Sotir, 37.
 Koleka, Spiro (Gogo), 121, 175, 176, 193.
 Konica, Faik, 86, 87, 180.
 Konica, Mehmet, 36, 48, 55, 56, 58, 63, 65, 66, 67, 80, 81, 82.
 Korça, Demo, 75.
 Kraja, Veli bey, 184.
 Krajewski, Léon, 25, 26.
 Kruja, Mustafa, 55, 58, 109, 155, 164.
- Lamb, Harry, 91.
 Lelo, Zigur, 195.
 Lénine, Vladimir Ilitch, 4, 42, 180.
 Lepenica, Ahmet, 178.
 Lewin, Erwin, 8.
 Libohova, Ekrem bey, 43.
 Libohova, Myfti bey, 44, 53, 54, 58, 65, 66, 70, 72, 73, 75, 76, 99, 115, 116, 131, 151, 155, 156, 164, 180.
 Libohova, Teki, 141.
 Lodi, Ettore, 58, 64, 66, 97, 108, 120.
- Lloyd George, David, 92, 113, 136, 137, 177.
- Maccas, Léon, 7.
 Machiavelli, Nicolò, 74.
 Manzoni, Gaetano, 58, 191.
 Melone, Salvatore, 171.
 Minga, Jani, 124.
 Musai, Selam, 195.
 Myderrizi, Osman, 111.
- Nikaj, Ndoc, 171.
- Nitti, Francesco Saverio, 6, 7, 99, 136, 137.
 Nivica, Sali, 35, 118, 145.
 Noli, Fan stilian, 36, 46, 52, 147.
 Nosi, Zef, 128.
 Nuri, Besim, 141.
- Orlando, Vittorio Emanuele, 78, 85.
- Pachitch, Nicola, 74.
 Papadakis, B., 7.
 Paraskevopoulos, Léonidas, 105.
 Peci, Sotir, 34.
 Përmeti, Turhan pacha, 43, 53, 54, 55, 66, 70, 73, 76, 81, 82, 89, 93.
 Petrela, Rustem, 111.
 Philipps, G. P., 24.
 Piacentini, Settimio, 60, 110, 124, 151, 156, 161, 166, 180, 183, 185, 186, 187.
 Pipinelis, P., 7.
 Poga, Petro, 109.
 Polk, Frank, 131.
 Prishtina, Hasan, 111.
 Pugliese, Emanuele, 182.
- Qabezi, Kasëm, 144.
 Qemali, Ismail (Vlora), 36, 56, 57, 62, 124.
 Qemali, Mustafa, 177.
 Qiriazi, Parashqevi, 130.
- Ridolfi, Rodolfo, 96, 144, 157.
 Rustemi, Avni, 35, 49, 50, 69, 176, 185.
- Scialoja, Vittorio, 133, 134.
 Selenica, Teki, 5.
 Seregji, Jak, 117.
 Sinani, Taulla, 141.
 Skanderbeg, Gjergj Kastrioti, 150.
 Sonnino, Sidney, 42, 43, 47, 53, 58, 63, 89.
 Spellanzon, Cezare, 7.
 Swire, J., 8.
- Shehu, Sulejman, 163.
 Shijaku, Masar bey, 184.
 Shijaku, Ymer bey, 165, 184.
 Shtylla, Refat, 107.
- Tatzati, Ismail Haki, 109.
 Tepelena, Mihal Shani, 130.
 Tittoni, Tommaso, 92, 99, 102, 112,

113, 114, 118, 119, 134, 140.
Toptani, Essad pacha, 16, 32, 34,
51, 52, 53, 57, 64, 69, 71, 77, 79,
147, 165, 173, 176, 184, 185.
Toptani, Fuat bey, 184.
Toptani, Hamit bey, 164, 184.
Tricoupis, Nicolaos, 176, 177.
Tromara, Kol, 52.
Tromara, Vasil, 107.
Turtulli, Mihal, 36, 48, 53, 55, 57,
66, 81, 82.

Veizi, Fane, 8.
Venizelos, Eleuthérios, 15, 20, 21,
71, 93, 134, 177.
Verlaci, Shefqet bey, 142.
Vicenzi, Bartolomeo, 101.
Vittorio, Emanuele III, 21.
Vlora, Syreja bey, 43, 180.
Vrioni, Sami bey, 66, 109, 111.

Wied, Wilhelm von, 16, 33, 36, 38,
40, 43, 51, 53, 54, 86, 128.
Wilson, Woodrow, 27, 42, 63, 85,
113, 140, 159.

Xhelo, Halim, 35, 49, 90, 162, 163.

Ypi, Abdyl, 123, 124, 143.

Zembraku, Fuad (Dibra), 48.
Zogu, Ahmet bey, 5, 167.

b) *Noms géographiques*

Adriatique (question de), 6, 12, 13,
16, 17, 18, 22, 25, 27, 61, 71, 77,
78, 81, 85, 92, 109, 112, 119, 131,
132, 134, 135, 136, 141, 158, 159,
173, 189.
Afrique, 12.
Allemagne, 13, 16, 81, 92.
Amérique, 36.
Anatolie, 177.
Ancône, 188.
Angleterre (Grande Bretagne),
13, 16, 17, 24, 25, 26, 62, 71, 72,
77, 79, 81, 92, 105, 123, 131, 132,
141, 159, 177.
Ardenice, 151.
Asie Mineure, 14, 114, 177.
Athènes, 14, 15, 21, 20, 22, 94, 98,
105, 110, 113, 114, 177.

Autriche - Hongrie, 12, 13, 14, 15,
16, 18, 19, 22, 26, 41, 45, 58, 131.
Balkans, 20, 25, 27, 41, 42, 48, 60,
82, 83, 105, 114.

Barçalla, 178, 179.

Bari, 188.

Basse-Dibra (Peshkopi), 24.

Belgrade, 22, 35, 52, 79, 110, 114,
159, 160, 161, 185, 193.

Berat, 28, 35, 97, 108, 111, 184.

Bestrove (Pas de), 182.

Beun, 179, 180.

Bilisht, 25.

Brataj, 90.

Brindisi, 188.

Bucarest, 130.

Bulgarie, 12, 19, 20, 38.

Bulli (Pas de), 24.

Bune (fleuve), 17, 161.

Corfou (canal de), 18, 27, 77.

Croatie, 19.

Çamërie, 36.

Dalmatie, 17, 25.

Dangelli, 107.

Delvinë, 72.

Dibër, 52.

Diviakë, 29.

Drashovicë, 180, 181, 182, 183, 186,
190.

Drin (fleuve), 17, 137, 193.

Dropull, 136.

Dukat, 178, 180.

Durrës, 17, 35, 51, 58, 60, 61, 62,
63, 64, 65, 66, 67, 88, 98, 99, 104,
108, 109, 111, 121, 143, 154, 155,
169, 171, 172, 175, 180, 184, 186,
187, 189.

Dhëmblan, 131.

Egée (Mer), 114.

Elbasan, 35, 100, 108, 142, 184.

Empire austro-hongrois (voir
Autriche-Hongrie).

Ersekë, 19, 35, 158.

Erythrée, 12.

Espagne, 56.

Etats-Unis d'Amérique, 18, 25, 26,
27, 28, 32, 35, 36, 40, 41, 42, 48,
54, 55, 57, 67, 70, 71, 72, 73, 77,
78, 79, 81, 82, 83, 84, 85, 88, 92,

- 105, 112, 113, 122, 129, 130, 131, 132, 159.
 Europe, 36, 55, 83, 150, 181, 192.
 Fiume, 108, 112, 132, 137, 159.
 Florina, 105, 176.
 France, 13, 16, 17, 24, 25, 26, 52, 56, 62, 71, 72, 77, 79, 81, 92, 105, 123, 131, 132, 159.
 Genève, 43, 44.
 Gibraltar, 12.
 Gorë, 107.
 Grande Bretagne (voir Angleterre).
 Grèce, 11, 12, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 25, 27, 28, 38, 40, 46, 71, 72, 73, 77, 92, 93, 105, 112, 113, 114, 116, 131, 132, 134, 137, 160, 178.
 Grykësh, 100.
 Gjakovë, 110.
 Gjergjevicë, 107.
 Gjirokastër, 14, 19, 21, 27, 35, 36, 71, 72, 76, 77, 97, 98, 101, 108, 109, 114, 115, 116, 117, 121, 131, 135, 137, 139, 147, 154, 158, 162, 164, 167, 168, 169, 174, 180, 184.
 Gjon Babas, 107.
 Gjormë, 180, 181, 182.
 Has, 24.
 Himara, 13, 17, 134, 180, 181, 186.
 Istrie, 17, 25.
 Italie, 4, 6, 7, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 20, 21, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 41, 43, 44, 46, 47, 48, 49, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 60, 61, 62, 63, 65, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 77, 78, 79, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 89, 92, 93, 98, 99, 105, 108, 109, 110, 112, 113, 115, 116, 118, 119, 122, 129, 130, 131, 132, 133, 134, 136, 137, 139, 145, 150, 159, 160, 162, 167, 172, 173, 180, 181, 187, 188, 190, 192, 194.
 Ionienne (mer), 131.
 Japon, 72.
 Kamje (mont), 107.
 Kapështicë, 177, 178.
 Karaburun, 89.
 Kavajë, 103, 184.
 Kelmend, 24, 110.
 Këlcyrë, 158, 169.
 Koçiu (Pas de), 182, 183.
 Kolonjë, 72, 107.
 Koplík, 193.
 Korçë, 14, 19, 21, 25, 27, 35, 36, 71, 72, 76, 77, 101, 105, 106, 107, 108, 109, 110, 116, 117, 135, 137, 148, 158, 176, 177, 184.
 Kotë, 180, 181, 182.
 Krasniq, 24, 110.
 Krujë, 61, 146, 170.
 Kurvelesh, 17, 131, 132, 179.
 Labëria (région de), 183.
 Lausanne, 70.
 Leskovik, 72, 158.
 Lesh, 60, 108, 146.
 Libohovë, 183.
 Lissa, (île de), 85.
 Londres, 16, 20, 25, 36, 37, 91, 131, 136, 177.
 Lumë, 24, 61.
 Lushnje, 29, 104, 141, 142, 144, 145, 146, 147, 148, 150, 151, 153, 154, 157, 167, 168.
 Lybie, 12.
 Llogora (Pas de), 180, 181, 182.
 Macédoine, 17, 96, 105, 106.
 Malessie de Gjakove, 24.
 Mallakastër, 183.
 Martaloz, 131.
 Marte (Pas de), 107.
 Mati, 170.
 Mesovun, 182.
 Mirditë, 60.
 Monastir, 114.
 Monténégro, 12, 14, 16, 17, 18, 19, 161.
 Murre (Pas de) 24.
 Nemërçke (montagne). 27, 131.
 Nish, 114.
 Ohrid, 17.
 Opar, 107.
 Otrante, 113.
 Palasa, 131.
 Paris, 5, 20, 36, 45, 48, 53, 69, 72, 73, 78, 80, 83, 85, 88, 90, 93, 95, 99, 103, 107, 108, 109, 113, 121, 123, 126, 130, 131, 132, 133, 136

138, 140, 150, 165, 167, 170, 176,
184, 185.
Pashaliman, 89, 98.
Permet, 72, 75, 158, 168, 184.
Peshkopi, 61, 193.
Petrelë, 184.
Pogradec, 24, 28, 35, 52, 101.
Pola, 85.
Pologne, 148.
Prezë, 184.
Prizren, 106.
Proche-Orient, 20.

Qarri (Pas de), 19.

Rome, 5, 13, 14, 15, 18, 20, 21, 22,
23, 35, 37, 43, 44, 46, 48, 52, 53,
55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 64,
65, 66, 79, 86, 88, 92, 95, 98, 99,
101, 102, 110, 112, 113, 116, 118,
120, 129, 133, 134, 156, 161, 162,
164, 166, 167, 169, 170, 171, 173,
179, 185, 186, 187, 188, 189, 191,
193.
Roumanie, 36, 40, 106.
Russie, 13, 16, 17, 188.

Salonique, 20, 52, 114.
Sarandë, 19, 72, 114, 169, 180, 186.
Sazan, 13, 15, 17, 89, 98, 172, 180,
190, 191.
Serbie, 12, 14, 16, 17, 18, 19, 51,
160, 161.
Sinanaj (Dashaj), 180, 181, 182.
Skrapar, 107.
Slovénie, 19.
Smokthinë, 179.
Sofia, 17.
Somalie, 12.
Suisse, 36, 54, 55.
Shëngjin (port de) 17, 135, 169.

Shijak, 103, 104, 123, 184.
Shkumbini (fleuve), 170.
Shkodër, 21, 23, 24, 34, 35, 46, 60,
62, 75, 108, 116, 117, 118, 121,
123, 137, 141, 145, 147, 154, 158,
159, 160, 161, 168, 169, 171.
Tarabosh (mont de) 160, 161.
Tepelenë, 17, 131, 158, 163, 174,
180, 181, 182, 186.
Tirana, 60, 61, 103, 111, 154, 155,
163, 165, 166, 168, 170, 172, 175,
176, 184, 189, 191.
Tomba (mont de), 131.
Trentin, 17.
Trieste, 188.
Turquie, 12, 20, 36, 78, 83, 130, 150.

Vajzë, 179, 182, 186.
Versailles, 27, 92.
Vienne, 13, 46.
Vjosë, 17, 23, 28, 181.
Vlorë, 3, 7, 12, 13, 14, 15, 17, 18,
22, 26, 27, 35, 44, 47, 50, 58, 59,
60, 61, 62, 63, 69, 77, 82, 85, 86, 88,
89, 90, 91, 93, 96, 97, 98, 99, 101,
110, 112, 113, 114, 115, 116, 117,
118, 119, 120, 121, 122, 124, 125,
132, 136, 137, 139, 148, 151, 155,
158, 161, 162, 163, 164, 166, 168,
169, 170, 172, 173, 174, 175, 176,
178, 179, 181, 182, 183, 184, 185,
186, 187, 188, 189, 190, 191, 192,
193, 194.
Vurg de Delvinë, 136.

Washington, 25, 27, 28, 52.

Yougoslavie, 7, 11, 18, 19, 28, 46,
69, 110, 132, 135, 137, 146, 159,
172, 173, 193, 194.

Zerqan, 24.
Zvernec, 89.

Επιμέλεια Κεντρική Βιβλιοθήκη Κόνιτσας

TABLE DES MATIERES

	Page
Avant-propos	8
 <i>Chapitre I</i>	
L'ALBANIE A LA FIN DE LA PREMIERE GUERRE MONDIALE	
La situation politique extérieure et intérieure	11
La situation économique et sociale. Les organisations politiques.	28
Les courants politiques dans le mouvement national	37
 <i>Chapitre II</i>	
LE CONGRES DE DURRES	
La réunion du Congrès	51
Constitution du Gouvernement provisoire de Durres	61
 <i>Chapitre III</i>	
LA CROISSANCE DU MOUVEMENT NATIONAL EN 1919	
La lutte pour donner une juste orientation politique au mouve- ment	69
Aggravation de la situation politique et demandes de convocation d'un nouveau congrès	91
La grande démonstration anti-impérialiste du 28 novembre 1919 à Vlorë	112

Chapitre IV

LE CONGRES DE LUSHNJE

	Page
Echec des tentatives des représentants albanais à Paris pour aboutir à un compromis avec les puissances	127
La convocation du Congrès de Lushnje	138
La réunion du Congrès de Lushnje et ses décisions	146

Chapitre V

LA BATAILLE LIBERATRICE DE VLORE

Nouvelles victoires politiques intérieures dans la lutte contre la réaction locale et l'occupant	153
Les préparatifs de la lutte armée de Vlore et la riposte des Italiens	162
L'insurrection armée et sa portée historique	178
Sources et bibliographie	197
Index des noms	205
Table des matières	211



Δημόσια Κεντρική Βιβλιοθήκη Κόνιτσας

